

Carrere Group

CARRERE GROUP S.A.

Société anonyme au capital de 37.150.674 €
Siège social : 45, avenue Victor Hugo 93300 Aubervilliers
B 335.323.986 RCS Bobigny

RAPPORT ANNUEL 2007

INFORMATION IMPORTANTE

AUX ACTIONNAIRES

Nous portons à votre attention, que le présent rapport a été rédigé par les avocats de Monsieur Di Sabatino Président du Directoire du 19 août 2008 au 4 décembre 2008. Depuis le 4 décembre 2008, suite à la démission de Monsieur Benoît Di Sabatino, sa mission telle que décrite pages 16 et 28 n'ayant pas aboutie, Monsieur Claude Carrere a accepté les fonctions de Président du Directoire. Ce rapport n'ayant pas été signé par son rédacteur, Monsieur Claude Carrere en est devenu le signataire.

L'échec de la mission de Monsieur Di Sabatino a entraîné notamment la démission des membres du conseil de surveillance élus le 13 novembre 2008.

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 28 janvier 2009, la totalité des membres du Conseil de Surveillance sera renouvelée.

SOMMAIRE

1. PERSONNES RESPONSABLES

- 1.1 Responsable du rapport annuel
- 1.2 Attestation du responsable du rapport annuel

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

- 2.1 Commissaires aux comptes titulaires
- 2.2 Commissaires aux comptes suppléants

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

- 3.1 Informations Historiques Financières 2005-2007
- 3.2 Informations Historiques Financières semestrielles 2007-2008

4. FACTEURS DE RISQUE

- 4.1 Risques liés à l'activité de la Société
 - 4.1.1 *Risque de non-continuité d'exploitation*
 - 4.1.2 *Risque lié à l'évaluation du catalogue*
 - 4.1.3 *Risques liés à l'absence de succès commercial d'une série ou d'un film*
 - 4.1.4 *Risques liés aux réglementations applicables aux différentes activités du groupe*
 - 4.1.5 *Risques liés aux retards dans les délais de production et de dépassement des limites budgétaires.*
 - 4.1.6 *Risque lié à l'environnement concurrentiel*
 - 4.1.7 *Risque lié à la sous-traitance*
 - 4.1.8 *Risque clients*
 - 4.1.9 *Risque lié aux hommes clés*
- 4.2 Risques financiers
 - 4.2.1 *Risque de liquidité*
 - 4.2.2 *Risque de change*
 - 4.2.3 *Risque de taux*
 - 4.2.4 *Assurances*
 - 4.2.5 *Risque actions*
- 4.3 Risques juridiques
 - 4.3.1 *Risques des productions*
 - 4.3.2 *Risque lié à la contrefaçon*
 - 4.3.3 *Faits exceptionnels et litiges*
 - 4.3.4 *Risque relatif aux minoritaires des sociétés de production*

5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

5.1 Histoire et évolution de la Société

- 5.1.1 Dénomination sociale et nom commercial de la Société*
- 5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société*
- 5.1.3 Date de constitution et durée*
- 5.1.4 Pays d'origine, siège social, forme juridique, législation régissant*
- 5.1.5 Événements important dans le développement des activités*

5.2 Investissements

- 5.2.1 Principaux investissements réalisés par Carrere Group pendant les trois derniers exercices*
- 5.2.2 Principaux investissements du Groupe en cours*
- 5.2.3 Investissements à venir*

6. APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1 Principales activités

- 6.1.1 Production*
- 6.1.2 Distribution*
- 6.1.3 Marketing*

6.2 Principaux marchés

- 6.2.1 Le marché de la fiction*
- 6.2.2 Le marché des émissions de flux*
- 6.2.3 Le marché de l'animation*
- 6.2.4 Le marché du documentaire*
- 6.2.5 La Télévision Numérique Terrestre*
- 6.2.6 Le marché des ventes à l'international*

6.3 Environnement concurrentiel

- 6.3.1 Les concurrents*
- 6.3.2 Avantages concurrentiels de Carrere Group*

7. ORGANIGRAMME

7.1 L'organigramme juridique du Groupe au 15 octobre 2008

7.2 Descriptif des filiales

- 7.2.1 Sociétés de production*
- 7.2.2 Sociétés de distribution*
- 7.2.3 Sociétés de marketing*
- 7.2.4 Sociétés liquidées ou en cours de liquidation en 2008*

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Propriétés immobilières

8.2 Environnement, santé et sécurité

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1 Situation Financière

- 9.1.1 Chiffres clés*
- 9.1.2 Synthèse des principaux événements des exercices clos le 31 décembre 2005 et 2006*

9.1.3 2007 : Difficultés financières des sociétés Carrere Group et Carrere DA

9.2 Résultat d'exploitation

9.2.1 Compte de résultat consolidé et compte de résultat pro forma

9.2.2 Comparaison des données 2007 et 2006

9.2.3 Analyse des principales lignes du compte de résultat

9.3 Analyse des flux nets de trésorerie opérationnels

9.4 Analyse des performances des métiers

9.4.1 Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par métier

9.4.2 Commentaires sur le chiffre d'affaires par métier

9.5 Evolution du cours de bourse

9.5.1 Suspension de la cotation du titre

9.5.2 Evolution du cours sur l'exercice 2007

9.6 Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

9.7 Perspectives

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1 Informations sur les capitaux propres du groupe

10.2 Evolution de l'endettement financier net

10.3 Analyse de l'évolution de l'endettement financier net

10.4 Principales caractéristiques des financements et notation

10.5 Financement et évolutions prévues du capital

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 Principales tendances ayant affecté les ventes, coûts et prix de vente depuis la fin du dernier exercice

12.2 Tendances et perspectives de la Société

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE, ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1 Conseil de surveillance et directoire

14.1.1 Composition du conseil de surveillance

14.1.2 Composition du directoire

14.1.3 Autres mandats sociaux et fonctions exercés

14.1.4 Biographies des membres du conseil de surveillance

14.1.5 Biographies des membres du directoire

14.1.6 Les principaux dirigeants des filiales

14.1.7 Renseignements personnels

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

14.3 Gouvernement d'entreprise

- 14.4 Rapport du président du Conseil de surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux de son conseil et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques
- 14.5 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Carrere Group, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- 15.1 Rémunération des mandataires sociaux
- 15.2 Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION

- 16.1 Le conseil de surveillance
 - 16.1.1 *Dispositions générales*
 - 16.1.2 *Composition du conseil de surveillance*
 - 16.1.3 *Absence de conflits d'intérêts*
 - 16.1.4 *Absence de condamnation pour fraudes, d'association à une faillite ou discrimination et/ou sanction publique*
 - 16.1.5 *Prêts et garanties accordés aux membres du Conseil de surveillance*
 - 16.1.6 *Compétences du Conseil de surveillance*
 - 16.1.7 *L'information du Conseil de surveillance*
 - 16.1.8 *Travaux du Conseil de surveillance en 2007*
 - 16.1.9 *Les comités du Conseil de surveillance*
- 16.2 Le directoire
 - 16.2.1 *Dispositions générales*
 - 16.2.2 *Composition du directoire*
 - 16.2.3 *Rôle et pouvoirs du directoire*
 - 16.2.4 *Travaux du directoire*

17. SALARIÉS

- 17.1 Nombre de salariés employés par la Société
- 17.2 Participations et stock options

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

- 18.1 Répartition du capital au 15 octobre 2008
- 18.2 Droits de vote des principaux actionnaires
- 18.3 Contrôle de la Société

- 18.4 Autre actionnaire significatif
- 18.5 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTÉS

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

20.1 Informations financières historiques

20.1.1 Compte de résultat consolidé

20.1.2 Bilan consolidé

20.1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

20.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

20.1.5 Méthodes Comptables et Notes Explicatives

Note 1a : Méthode comptable

Note 1b : Référentiel comptable

Note 2 : Périmètre et méthodes de consolidation

Note 3 : Règles et méthodes comptables

Note 3a : Composante du chiffre d'affaires

Note 3b : Reconnaissance du chiffre d'affaires

Note 3c : Droits audiovisuels : amortissements et provisions

Note 3d : Test sur la valeur recouvrable du catalogue

Note 3e. Subventions (IAS 20)

Note 3f : Produits différés

Note 3g : Immobilisations corporelles

Note 3h : Actifs financiers

Note 3i : Ecarts d'acquisition

Note 3j : Perte de valeur des actifs

Note 3k : Conversion des comptes et transactions exprimées en devises

Note 3l : Impôts différés

Note 3m : Engagements de retraites

Note 3n : Créances d'exploitation

Note 3o : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Note 3p : Risque de crédit

Note 3q : Autres produits et charges opérationnels

Note 3r : Coût de l'endettement financier net

Note 4 : Information sectorielle

Note 5 : Immobilisations incorporelles

Note 5a. Données financières

Note 5b : Catalogue

Note 5c : Ecarts d'acquisition

Note 6 : Immobilisations corporelles

Note 7 : Immobilisations financières nettes

Note 8 : Stocks et en-cours

Note 9 : Clients

Note 10 : Autres comptes débiteurs

Note 11 : Trésorerie et équivalents de trésorerie
Note 12 : Capitaux propres
Note 13 : Dettes financières
Note 13 a : Risque de change
Note 13 b : Risque de taux d'intérêt
Note 13 c : Risque de liquidité
Note 13 d : .Risque de crédit
Note 13 e : Composition des dettes financières de Carrere Group
Note 14 : Provisions pour engagements de retraite, indemnités de fins de carrière, et prévoyance
Note 15 : Produits différés
Note 16 : Autres comptes créditeurs et autres dettes non courantes
Note 17 : Provisions pour autres passifs
Note 18 : Impôts différés
Note 19 : Autres produits et charges d'exploitation
Note 20 : Autres produits et charges opérationnelles
Note 21 Résultat financier
Note 22 : Parties liées
Note 23 : Engagements hors bilan

- 20.2 Informations financières pro forma
- 20.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2007
- 20.4 Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2007
- 20.5 Rapport des commissaires aux comptes sociaux 2007
- 20.6 Comptes consolidés semestriels 2008
- 20.7 Rapport d'activité 1^{er} semestre 2008
- 20.8 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels 2008
- 20.9 Autres informations financières sélectionnées
- 20.10 Politique de distribution des dividendes
- 20.11 Procédures judiciaires et d'arbitrage
- 20.12 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 21.1 Capital social
 - 21.1.1 *Montant du capital social*
 - 21.1.2 *Augmentation de capital*
 - 21.1.3 *Titres non représentatifs de capital*
 - 21.1.4 *Autocontrôle*
 - 21.1.5 *Capital autorisé non émis*
 - 21.1.6 *Capital potentiel*
 - 21.1.7 *Evolution du capital social*
- 21.2 Acte constitutif et statuts
 - 21.2.1 *Objet social*
 - 21.2.2 *Exercice social*
 - 21.2.3 *Conditions de modification du capital*

22. CONTRATS IMPORTANTS

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

25.1 Tableau des filiales et participations

25.2 Adresses des filiales

ANNEXE 1 : Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

ANNEXE 2 : Document annuel établi en application de l'article 221.1.1 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

ANNEXE 3 : Rapport spécial des commissaires aux comptes

GLOSSAIRE

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Responsable du rapport annuel

Monsieur Claude Carrere, Président du Directoire de la société Carrere Group S.A. (ci-après « Carrere Group », le « Groupe » ou la « Société »).

1.2 Attestation du responsable du rapport annuel

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et de résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent rapport annuel ainsi qu'à la lecture d'ensemble du rapport annuel.»

Les informations financières historiques semestrielles 2008 présentées au chapitre 20.6 du présent rapport annuel ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant au chapitre 20.7 dudit document, qui contient les réserves et observations suivantes :

Observations non disponibles à ce jour

Les informations financières historiques 2007 présentées au chapitre 20.1 du présent rapport annuel ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant au chapitre 20.3 dudit document, qui contient les réserves et observations suivantes :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Au cours de l'exercice, une provision pour litige de 4 millions d'euros, incluse dans le poste « Provisions pour autres passifs » et présentée dans la note 17 de l'annexe, a été comptabilisée pour couvrir un risque sur un litige en cours. A ce jour, nous n'avons pas obtenu de la société la documentation justifiant la comptabilisation de cette provision au 31 décembre 2007 et en conséquence nous ne pouvons nous prononcer sur bien-fondé de cette provision et sur son montant.

Par ailleurs, une provision de 3,7 millions d'euros, incluse dans le poste « Provisions pour autres passifs », a été comptabilisée au 31 décembre 2007 au titre de la notification d'un contrôle fiscal. Suite à des discussions menées avec l'administration fiscale, une transaction de 0,7 million a finalement été conclue postérieurement à la date d'arrêté des comptes de l'exercice. Dans ce contexte, le montant de l'estimation retenue est surévalué dans les comptes au 31 décembre 2007. Une reprise de provision à hauteur de 3 millions d'euros est comptabilisée dans les comptes semestriels au 30 juin 2008.

La société précise dans le paragraphe « Faits marquants 2007 et événements post-clôture » que « les sociétés Carrere Group SA et Carrere Group DA se sont retrouvées dans une situation tendue de trésorerie qui n'a pas permis au groupe de faire face à ses échéances bancaires en décembre 2007. », ce non-respect des covenants bancaires modifiant la date d'exigibilité de ces dettes (s'élevant à 52 190 KEUR au 31 décembre 2007). La société a maintenu la présentation de ces dettes suivant leur maturité contractuelle (38 905 KEUR en dettes financières non courantes et 13 285 KEUR en dettes financières courantes). Au regard d'IAS 1.65, la société aurait dû présenter l'intégralité de ces dettes sur la ligne « Dettes financières courantes ».

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus et comme mentionné dans les annexes aux états financiers dans la note relative aux « Difficultés financières des sociétés Carrere Group », nous attirons votre attention sur le fait que ces comptes ont été établis dans une perspective de continuité de l'exploitation, celle-ci étant toutefois dépendante de la réalisation dans les prochains mois des opérations prévues au titre du « protocole » (restructuration de la dette du groupe et opérations de recapitalisation) ainsi que de la mise en œuvre du plan stratégique présenté par le repreneur.

Nous attirons également votre attention sur :

a) la note 3.4 de l'annexe qui mentionne la constatation d'une perte de valeur sur la valeur recouvrable du catalogue au titre de l'exercice 2007. En effet, l'exercice 2007 a été marqué par la diminution significative des ventes secondaires du catalogue d'animation et de fiction du Groupe et par la constatation, pour la première fois, d'un résultat sectoriel déficitaire (avant constatation de dépréciations complémentaires du catalogue de droits) pour le secteur distribution. En conséquence, la société a décidé de revoir significativement à la baisse ses prévisions de ventes sur les territoires non encore exploités du catalogue d'animations et de fictions du Groupe au 31 décembre 2007. Il en résulte la constatation de provisions pour dépréciation du catalogue pour un total de 114 839 K€. Le détail de ce montant est présenté dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés.

La valeur du catalogue dépend toutefois de la réalisation des prévisions de vente qui présentent toujours un caractère aléatoire. En effet, les estimations de recettes futures, et notamment à l'étranger, qui représentent désormais respectivement 17 % et 26 % des recettes prévisionnelles des fictions et animations, sont susceptibles de varier de façon significative du fait de plusieurs aléas, dont notamment l'accueil réservé par le marché aux produits audiovisuels.

Par ailleurs, certaines estimations et hypothèses reposent encore à ce stade sur un historique d'exploitation limité pour une majorité des œuvres et sur des territoires non

encore exploités.

Les différences entre les réalisations et les prévisions, ou des décalages dans le temps des réalisations auraient un impact matériel, positif ou négatif, sur la valeur d'utilité du catalogue au 31 décembre 2007. Ces différences pourraient également résulter de la mise en œuvre du plan stratégique présenté par le repreneur.

b) la note 5 de l'annexe qui mentionne la constatation d'une perte de valeur sur les écarts d'acquisition au titre de l'exercice 2007 en raison, d'une part de la révision à la baisse des prévisions de trésorerie futures sur certaines entités et, d'autre part, des difficultés financières de certaines sociétés au 31 décembre 2007. A ce titre, le groupe a constaté une dépréciation des écarts d'acquisition de 19 014 K€.

Les informations financières historiques 2006 présentées dans le rapport annuel déposé auprès de l'AMF le 13 juin 2007 sous le numéro D.07-0585, ont fait l'objet de rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 127 dudit document, qui contient les observations suivantes :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.4 de l'annexe qui rappelle que l'évaluation du catalogue dépend de la réalisation des prévisions qui présentent toujours un caractère aléatoire. En effet, les estimations de recettes futures, et notamment à l'étranger qui représente respectivement 67% et 81% des recettes prévisionnelles des fictions et animations, sont susceptibles de varier de façon significative du fait de plusieurs aléas dont notamment l'accueil réservé par le marché aux produits cinématographiques et audiovisuels. Par ailleurs, certaines estimations et hypothèses reposent à ce stade sur un historique d'exploitation limité pour une majorité des œuvres et sur des territoires non encore exploités. Les différences entre les réalisations et les prévisions, ou des décalages dans le temps des réalisations auraient un impact matériel, positif ou négatif, sur la valeur d'utilité du catalogue au 31 décembre 2006.

Les informations financières historiques 2005 présentées dans le rapport annuel déposé auprès de l'AMF le 15 mai 2006 sous le numéro D.06-0404, ont fait l'objet de rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 140 dudit document, qui contient les observations suivantes :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.4 de l'annexe qui rappelle que l'évaluation du catalogue dépend de la réalisation des prévisions qui présentent toujours un caractère aléatoire. En effet, les estimations de recettes futures, et notamment à l'étranger qui représente respectivement 62% et 85% des recettes prévisionnelles des fictions et animations, sont susceptibles de varier de façon significative du fait de plusieurs aléas dont notamment l'accueil réservé par le marché aux produits cinématographiques et audiovisuels. Par ailleurs, certaines estimations et hypothèses reposent à ce stade sur un historique d'exploitation limité pour une majorité des œuvres et sur des territoires non encore exploités. Les différences entre les réalisations et les prévisions, ou des décalages dans le temps des réalisations auraient un impact matériel, positif ou négatif, sur la valeur d'utilité du catalogue au 31 décembre 2005.

Monsieur Claude CARRERE

Président du Directoire de CARRERE GROUP SA

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit,
représenté par Monsieur Olivier Thibault

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-Sur-Seine

PricewaterhouseCoopers Audit a été nommé commissaire aux comptes le 28 février 2001 et renouvelé lors de l'AGO du 28 juin 2006 pour six exercices sociaux, c'est-à-dire jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. PricewaterhouseCoopers Audit est inscrit auprès de la CRCC de Versailles.

Et,

Hermesiane,
représenté par Monsieur Xavier Christ

32, rue Savier
92240 Malakoff

Hermesiane a été nommé commissaire aux comptes le 25 juin 2004 pour une durée de 6 exercices sociaux qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Hermesiane est inscrit auprès de la CRCC de Paris.

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Christian Perrier

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-Sur-Seine

Monsieur Christian Perrier a été nommé commissaire aux comptes suppléant le 28 juin 2006 pour une durée de 6 exercices sociaux qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Et,

Monsieur Bruno Coubard

23, rue Fourcroy
75017 Paris

Monsieur Bruno Coubard a été nommé commissaire aux comptes le 25 juin 2004 pour une durée de 6 exercices sociaux qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

3.1 Informations historiques financières 2005-2007

Les informations financières sélectionnées présentées ci-après, relatives aux exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007, sont extraites des comptes consolidés qui ont été audités par PricewaterhouseCoopers Audit et Hermèsiane. Elles doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés et le rapport de gestion sur ces exercices contenus dans ce rapport annuel.

Les informations financières historiques sélectionnées par la Société et figurant ci-dessous sont en normes IFRS :

Données consolidées en K€ 31/12	2005	2006	2007
Production	92 884	104 197	107 516
Distribution	16 727	22 182	17 347
Marketing	13 894	15 055	9 703
Chiffre d'affaires	123 505	141 434	134 566
Charges d'exploitation	(44 133)	(61 808)	(47 332)
Dotation nette aux amortissements et provisions	(56 135)	(64 302)	(203 284)
Résultat opérationnel courant	23 237	15 323	(116 050)
Résultat net consolidé	17 102	8 354	(136 812)
Résultat net part du groupe	12 604	7 284	(126 386)
Capitaux propres	109 720	120 284	(15 991)
<i>Dont part du groupe</i>	<i>91 954</i>	<i>98 724</i>	<i>(27 910)</i>

Données par actions 31/12	2005	2006	2007
Nombre d'actions total	8 443 335	8 443 335	8 443 335
<i>Dont droits de vote double</i>	<i>2 440 577</i>	<i>2 340 642</i>	<i>1 977 653</i>
Résultat net par actions	1.492	0.862	(0.016)
Résultat net dilué par actions	1.670	0.862	(0.016)

3.2 Informations historiques financières semestrielles 2007- 2008

Les informations financières sélectionnées présentées ci-après, relatives aux exercices clos les 30 juin 2007 et 2008, sont extraites des comptes consolidés qui ont fait l'objet d'un examen limité par PricewaterhouseCoopers Audit et Hermèsiane. Elles doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés de ces exercices contenus dans ce rapport annuel au chapitre [20.6](#).

Données consolidées en K€ 30/06	2007	2008
Production	51 136	31 770
Distribution	13 983	7 804
Marketing	3 065	2 408
Chiffre d'affaires	68 184	41 982
Charges d'exploitation	22 496	19 803
Dotations nettes aux amortissements et provisions	31 072	22 926
Résultat opérationnel courant	14 616	(747)
Résultat net consolidé	8 447	24
Résultat net part du groupe	6 378	457
Capitaux propres	129 357	(9 484)
<i>Dont part du groupe</i>	<i>104 774</i>	<i>(28 212)</i>
Données par actions 30/06	2007	2008
Nombre d'actions total	8 443 335	8 443 335
<i>Dont droits de vote double</i>	<i>2 165 295</i>	<i>1 977 653</i>
Résultat net par actions	0.755	0.054
Résultat net dilué par actions	0.755	0.054

4. FACTEURS DE RISQUE

La société a procédé à une revue de ses risques et elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. La liste des risques spécifiques que la société juge pertinents et significatifs est la suivante :

- Risques liés à l'activité de la Société (Risque de non-continuité d'exploitation, Risque lié à l'évaluation du catalogue, Risques liés à l'absence de succès commercial d'une série ou d'un film, Risques liés aux réglementations applicables aux différentes activités du groupe, Risques liés aux retards dans les délais de production et de dépassement des limites budgétaires, Risque lié à l'environnement concurrentiel, Risque lié à la sous-traitance, Risque clients, Risque lié aux hommes clés)
- Risques financiers (Risque de liquidité, Risque de change, Risque de taux, assurances, Risque action)
- Risques juridiques (Risques des productions, Risque lié à la contrefaçon, Faits exceptionnels et litiges, Risque relatif aux minoritaires des sociétés de production)

4.1 Risques liés à l'activité de la Société

4.1.1 Risque de non-continuité d'exploitation

La continuité d'exploitation du Groupe ne sera garantie que sous réserve de la réalisation du Protocole de conciliation, prévoyant notamment une réduction de capital motivée par les pertes et plusieurs augmentations de capital, avec un objectif de levée de fonds s'élevant à 30M€ et la réduction de l'endettement bancaire de 56,3M€ à 4,3M€. Les principaux termes du Protocole de conciliation du 16 juillet 2008, dont un avenant a été signé en août 2008, sont présentés en paragraphe 9.1.3 du présent rapport annuel.

Le Protocole de conciliation prévoit la restructuration de la dette bancaire de Carrere Group, sous condition d'une levée de fonds par appel au marché à hauteur de 30 millions d'euros, de la façon suivante :

- Les banques céderont au nominal, contre un paiement en numéraire, 10% des créances bancaires à Alesa Holding. Alesa Holding est une société spécialement constituée par Moonscoop et par les actionnaires de cette dernière pour les besoins des opérations décrites dans le Protocole de conciliation ;
- Carrere Group remboursera aux banques (i) 18% du montant en principal des crédits sans garantie pour les crédits à moyens et long termes et (ii) les crédits garantis pour, au choix des banques :
 - (i) 20% de leur montant en numéraire, auxquels s'ajoute 8% du montant de leur créance faisant l'objet d'un remboursement sous forme de BSA (les BSA sont exerçables pendant une période de 3 ans et le prix de souscription est égal au prix de l'action au moment

de l'augmentation de capital) et d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 3 ans (« Option 1 »), ou

(ii) 17% du numéraire de leur montant, auxquels s'ajoutent 10% du montant de leur créance faisant l'objet d'un remboursement sous forme d'Obligation Remboursables en Actions Nouvelles ou à Emettre (« ORANE ») (émises pour une durée de 3 ans, portant intérêt à un taux annuel de 2% et remboursables in fine, à raison d'une action pour une ORANE) et d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 3 ans (« Option 2 »), ou

(iii) 22% en numéraire (« Option 3 »).

- Les créances bancaires faisant l'objet d'un abandon dans le cadre de l'Option 1 et 2, le sont sous réserve d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de trois ans. Cette clause de retour à meilleure fortune sera activée dans l'hypothèse de la cession (i) de la propriété des droits patrimoniaux sur catalogue détenus par Carrere DA, ou (ii) de la cession des titres des filiales détenus par Carrere SA à cette même date (ci-après les « Actifs Concernés »), à hauteur de 25% du prix net de toute cession des Actifs Concernés qui interviendrait pendant la durée de la clause. Les paiements au titre de la clause de retour à meilleure fortune sont plafonnés à 4 500 000 €. Les sociétés Carrere Group et Carrere DA seront solidaires des paiements éventuels à effectuer en application de cette clause. Il est prévu que le premier paiement serait effectué le 31 décembre 2009 pour des cessions qui interviendraient entre la date du Protocole et le 30 septembre 2009. Les paiements exigibles au titre de la clause de retour à meilleure fortune à compter de cette date seront effectués dans les 90 jours de la cession des Actifs Concernés.
- Le solde des créances des banques à l'égard de Carrere Group est converti en actions Carrere, dans le cadre d'une émission d'actions réservée aux banques. Les actions résultant de cette conversion seront immédiatement cédées à Alesa, pour un (1) euros.

Le Groupe Moonscoop figure parmi les premiers acteurs mondiaux de production de séries d'animation pour la télévision avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 60 M€. Les synergies attendues avec le groupe portent sur deux domaines de performance : d'une part, l'amélioration des modes de gestion et la diminution des coûts de production, d'autre part le développement de l'activité de distribution en bénéficiant du savoir-faire international de Moonscoop.

La mise en œuvre du Protocole devrait permettre à Alesa de prendre le contrôle de Carrere Group, le solde du capital étant détenu par le marché, évitant ainsi la liquidation du groupe et la perte par les actionnaires actuels de leur investissement.

Afin d'éviter la liquidation de la société, M. Claude Carrere a accepté, aux termes du Protocole de conciliation, de céder la totalité de ses actions détenues dans le capital de Carrere Group pour un (1) euro. Il n'a pas été prévu de contrepartie, de quelque nature que ce soit, pour Claude Carrere.

4.1.2 Risque lié à l'évaluation du catalogue

Carrere Group réexamine la valeur des immobilisations incorporelles, des écarts d'acquisition et des impôts différés chaque fois que des événements ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces actifs.

En outre, conformément aux normes comptables appliquées, les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les immobilisations en-cours sont soumises à un test de perte de valeur à la clôture annuelle de chaque exercice.

Comme indiqué en annexe des comptes consolidés, l'établissement des comptes consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le Groupe procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses qu'il juge réaliste.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment les immobilisations incorporelles (catalogue d'animation et de fiction du Groupe), les écarts d'acquisition, les immobilisations corporelles et les impôts différés.

Même si ces estimations et hypothèses sont revues par la direction du Groupe, de manière constante, certains faits et circonstances pourraient conduire à devoir réviser ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter de manière négative ou positive la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe, et au-delà le cours de bourse de l'action Carrere Group.

Carrere Group détermine annuellement la valeur d'utilité de son catalogue de droits sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés (DCF) associés à ces actifs.

Cette évaluation dépend de l'extrapolation d'un test visant à mesurer la valeur recouvrable du catalogue qui est réalisé sur un échantillon significatif mais non statistique, et dépend de la réalisation des prévisions qui présentent toujours un caractère aléatoire.

Les estimations de recettes futures, et notamment à l'étranger sont par ailleurs susceptibles de varier de façon significative du fait de plusieurs aléas dont notamment l'accueil réservé par le marché aux produits audiovisuels. Par ailleurs, certaines estimations et hypothèses reposent encore à ce stade sur un historique d'exploitation limité pour une majorité des œuvres et sur des territoires non encore exploités.

Carrere Group a identifié que le résultat opérationnel du secteur distribution était déficitaire, pour la première fois depuis plusieurs exercices, pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. Les raisons de cette perte sectorielle sont principalement liées aux tendances de marchés exposées ainsi qu'à l'impact spécifique du traitement relatif aux contrats MLP et LCJ.

Au 31 décembre 2007, Carrere Group a réalisé un test de perte de valeur suivant la méthodologie suivante :

- Le test de perte de valeur est réalisé sur un échantillon significatif en valeur brute
- Cet échantillon est utilisé pour l'élaboration des DCF sur 15 ans
- les résultats des tests portant sur les échantillons sont extrapolés à l'ensemble du catalogue, pour ce qui est des prévisions de vente ;

- Les prévisions de recettes futures sont établies par le management des filiales, le service commercial et la direction de Carrere Group, en place à la date de l'arrêté des comptes, sur une période de 15 ans.
- Les recettes télévision tiennent compte des commissions de distribution et des quotes-parts de RNPP (recettes nettes part producteur) revenant au Groupe. Les prévisions de recettes sont établies ligne par ligne de l'échantillon au regard de la disponibilité des droits et des prix de vente du marché. Elles sont éclatées en recettes France (diffuseurs hertziens, chaînes câblées ou satellitaires et TNT), en Europe et reste du monde. Elles mettent également en évidence les ventes liées à des renouvellements de licence ou à de la prospection sur des territoires non encore exploités.
- Des recettes (nettes de commission) vidéo et merchandising ont été prévues de façon sélective sur la même durée de 15 ans. Les DCF incluent également une prévision d'encaissement de droits voisins.

4.1.3 Risques liés à l'absence de succès commercial d'une série ou d'un film

La production et la distribution d'œuvres audiovisuelles représentent la majeure partie des revenus de Carrere Group.

- Production : En ce qui concerne la production audiovisuelle, les clients sont essentiellement les télévisions françaises. Le risque financier n'existe pratiquement pas car elles sont engagées dans le financement. En ce qui concerne les films, un film n'est lancé que s'il est totalement financé.
- Distribution : Les résultats du secteur distribution peuvent être impactés par le succès et les audiences réalisées par les productions mais de façon peu significatives par rapport à l'ensemble des ventes. Ces risques, par leur évaluation, sont une composante importante de la valorisation du catalogue et des dotations aux amortissements qui y sont liées.

4.1.4 Risques liés aux réglementations applicables aux différentes activités du groupe

Dans la conduite de ses activités, Carrere Group et ses filiales sont tenues de respecter une réglementation complexe et évolutive qui encadre plus particulièrement le secteur audiovisuel.

De nombreuses évolutions législatives sont annoncées dans le domaine de l'audiovisuel telles que le renforcement des réglementations relatives à la publicité ou la modification des dispositions relatives à la production audiovisuelle.

Les impacts de ces modifications pour les différents acteurs, dont Carrere Group, sont difficilement mesurables.

Le premier client du groupe est France Télévisions avec 39% du chiffre d'affaires. La société estime que les évolutions liées aux financements et aux ressources de ce client n'aura pas d'incidence sur sa capacité à acheter les produits du groupe qui sont essentiellement des fictions.

4.1.5 Risques liés aux retards dans les délais de production et de dépassement des limites budgétaires.

La production et la réalisation d'œuvres audiovisuelles répondent à de nombreuses contraintes, notamment la recherche de financements, la disponibilité des talents souhaités et d'un matériel de qualité. Carrere Group ne peut garantir que tous les programmes qu'il produit seront terminés ou livrés aux diffuseurs dans les délais prévus et dans les limites des budgets fixés.

Un retard significatif dans la production d'une œuvre du groupe peut avoir pour conséquences des coûts de production et des charges financières plus élevées que prévues.

4.1.6 Risque lié à l'environnement concurrentiel

Les marchés sur lesquels intervient Carrere Group (production et distribution audiovisuelle) sont très concurrentiels. La Société ne peut exclure qu'un autre acteur réussirait à acquérir un positionnement concurrentiel plus performant et gagner des parts de marché au détriment du développement et de la position concurrentielle de celle-ci.

La Société pourrait également voir ses parts de marché et son audience diminuer du fait de l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché.

Toutefois, Carrere Group estime disposer, à ce jour, de nombreux atouts tant en termes d'expérience et de notoriété auprès des chaînes de télévision que d'expertise en qualité de production et en efficacité de commercialisation en vue de garder, voire conforter sa position concurrentielle actuelle et de pouvoir réagir aux évolutions concurrentielles du marché.

4.1.7 Risque lié à la sous-traitance

Lorsque la Société fait appel à des sous-traitants, le management de la Société ou de ses filiales assure un contrôle rigoureux.

4.1.8 Risque clients

Une part non négligeable des revenus du groupe provient de clients importants. D'autre part, les activités principales de Carrere Group sont caractérisées par des cycles courts et par une multitude de contrats.

Pour l'année 2007, le premier client est France Télévisions avec 39 % du chiffre d'affaires, viennent ensuite TF1 avec 19%, Canal + avec 7 %, M6 avec 5 % et Leroy Merlin avec 4%. Les cinq premiers clients représentent donc 74 % du chiffre d'affaires. Celui-ci est complété par un grand nombre de petits clients très variable d'une année sur l'autre et parmi lesquels il ne se détache pas de clients significatifs ou à fort potentiel.

Les 5 principaux clients ci-dessus ont un délai de paiement moyen de 60 jours après facturation. Ce délai est en général respecté. En ce qui concerne les autres clients, les délais de paiement sont variable de 30 à 120 jours, les retards de paiement sont ponctuels et toujours très faibles, eu égard à leur poids relatif dans le total du compte clients.

Les cinq premiers clients de la Société sont des chaînes de télévision, acteurs majeurs du secteur. Il semble donc peu probable que ces clients puissent présenter un jour des problèmes financiers.

La principale composante du risque client est l'arrêt unilatéral d'une production par celui-ci, cela souvent sans recours possible sauf procédures juridiques longues à l'issue incertaine.

4.1.9 Risque lié aux hommes clés

Sur l'ensemble des secteurs de Carrere Group, l'activité du groupe est fortement tributaire de ses dirigeants et de ses collaborateurs.

Le groupe est composé d'une équipe opérationnelle, qui traite elle-même des contrats extrêmement importants. Les postes de direction, production, distribution, administration, marketing, communication, exploitation, développement sont occupés par des personnes hautement qualifiées et de grande expérience très liées à l'entreprise. La pérennité de ce personnel fait partie de la bonne image de la Société dans son secteur d'activité.

Si la Société venait à perdre les services de collaborateurs clés, la Société estime toutefois qu'une grande partie des tâches effectuées pourrait être effectuée, en cas de départ ou d'indisponibilité dudit collaborateur, par d'autres collaborateurs clés, le cas échéant après une période d'adaptation ou de formation aux fonctions laissées vacantes. De plus, Carrere Group a souscrit – pour la majeure partie des dirigeants du groupe – une assurance « hommes-clés » qui couvre les risques d'invalidité et de décès.

Le départ des dirigeants de la société faitière, à savoir Claude Carrere de la présidence du Conseil de Surveillance et Dominique Orecchioni de la présidence du Directoire, a été immédiatement suivi par l'arrivée de Christophe Di Sabatino et Benoit Di Sabatino aux postes respectifs. Ces mouvements n'ont pas eu d'impact sur les activités opérationnelles du Groupe.

Il n'y a eu aucun autre changement majeur dans les équipes dirigeantes des filiales qui ont maintenu leurs activités.

4.2 Risques financiers

4.2.1 Risque de liquidité

Carrere Group est exposée à des risques de liquidité dans la mesure où elle doit être capable de faire face à ses obligations à court et à long termes lorsque celles-ci arrivent à échéance.

Le risque de liquidité auquel est soumis Carrere Group est d'une part inhérent à l'activité de production et de distribution de ses programmes audiovisuels et d'autre part, induit principalement par l'échéance de ses dettes moyen terme donnant lieu à paiement d'intérêts et ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts (dettes liées aux options de rachat accordées aux actionnaires minoritaires).

Le risque de liquidité lié à l'activité de production s'explique par le fait que plusieurs mois séparent généralement les investissements requis par la production d'un programme

d'une part et l'encaissement des recettes de financement d'autre part.

Ce décalage temporel rend nécessaire le recours à des financements bancaires. Afin de faire face dans les meilleures conditions au décalage entre les investissements et l'encaissement des recettes, le groupe dispose de lignes de crédit réutilisables lui permettant de mobiliser des créances liées à des contrats.

Ces crédits de production, assimilables à des «crédits de campagne», présentant un caractère court terme, Carrere Group estime son exposition au risque comme faible.

En juillet 2006, Carrere Group a demandé à un agent de mettre en place un prêt syndiqué par un pool bancaire d'un montant global maximum, révisé à la hausse en 2006, de 38 M€, destiné à financer sa croissance externe, refinancer partiellement ses concours bancaires à moyen terme et financer les frais relatifs à l'opération. Les échéances de ce prêt s'étendent jusqu'en 2012.

Voir « Caractéristiques des principaux emprunts auprès des établissements de crédit » et « Négociation avec le pool bancaire d'un moratoire » de la note 13 des annexes aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2007.

Le taux d'intérêt du prêt pour la totalité de la période d'intérêts résulte de la somme de la marge applicable et de l'indice de référence (EURIBOR 3 mois). La marge applicable initialement calculée au taux de 1,85 % l'an, est révisable annuellement, à la baisse et sans palier intermédiaire, à 1,65 % l'an ou à 1,45 % l'an, comme à la hausse, jusqu'à 1,85 % l'an maximum, en fonction de l'évolution de ratios financiers établie sur la base des comptes consolidés annuels certifiés du Groupe.

Carrere Group utilise par ailleurs des instruments financiers pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts court terme grâce à des contrats de swaps de taux d'intérêts. Cette couverture de risque de taux est mise en place contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de 150 points de base par rapport à sa valeur lors de la signature du prêt.

Fin 2005, Carrere Group a obtenu une ouverture de crédit revolving d'un montant maximum de 14 M€ pour une durée de 5 ans. Le taux applicable au crédit est l'EURIBOR majoré de 1,75 % l'an. Pendant toute la durée du crédit, Carrere Group s'est engagée à respecter des covenants (ratios financiers).

L'endettement net consolidé au 31 décembre 2007 s'élève à 101 909 milliers d'euros et au 30 juin 2008 à 89 724 milliers d'euros. Pour une description complète et chiffrée de la dette financière du Groupe au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2008 de sa situation de trésorerie nette aux mêmes dates, se reporter au chapitre 10 de ce document et aux annexes des comptes consolidés au chapitre 20.1 pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 et 20.6 pour le semestre clos le 30 juin 2008.

Carrere Group adopte une approche centralisée au niveau de la société mère qui consiste à satisfaire les échéances de ses obligations avec sa position de trésorerie. Suite aux difficultés financières de trois filiales, le montant de la trésorerie disponible de la société mère à la fin 2007 a été relativement faible ce qui a exposé la société au risque d'être incapable de rembourser ses dettes à court terme ou de faire face à ses obligations de règlement de ses fournisseurs. En effet, Carrere Group s'est retrouvée dans une situation tendue de trésorerie qui n'a pas permis au groupe de faire face à ses échéances bancaires de décembre 2007.

4.2.2 Risque de change

Le chiffre d'affaires et les achats sont principalement réalisés en euros depuis 2002 pour l'ensemble des filiales du groupe. La Société n'est pas exposée de manière significative au risque de change, la majeure partie des transactions effectuées avec ses clients étant facturée ou payée en euros.

Les ventes réalisées en dollar U.S. et en dollar Canadien représentent une partie infime du chiffre d'affaires total du groupe. Le risque de change est donc peu significatif. Pour l'exercice 2007, la part de l'activité hors zone Euro est inférieure à 0.5 %.

Néanmoins, si la Société était amenée à développer de manière significative son activité vers des clients dont la monnaie de paiement ne serait pas l'euro, la Société pourrait se retrouver confrontée à un risque de change dans l'hypothèse ou la parité entre les différentes monnaies de paiement et l'euro évoluerait de manière significativement défavorable à la Société.

4.2.3 Risque de taux

Les productions sont financées par des emprunts court terme à taux variable indexé principalement sur l'Euribor à 3 mois, donc susceptibles de subir des fluctuations. Ce risque est toutefois limité par les durées des prêts variant de 6 à 24 mois, les prêts étant remboursés sur le premier cycle d'exploitation des films ou séries d'animation. Ce risque de taux ne donne lieu, à ce jour, à aucune couverture.

La Direction financière du Groupe suit régulièrement l'évolution des taux variables sur lesquels sont assis les encours de crédit du Groupe de façon à pouvoir mettre en place rapidement les couvertures appropriées, si cela s'avère possible et compétitif compte tenu de l'échéance des crédits. Il est rappelé que l'utilisation des lignes de crédit se fait essentiellement à court terme (6 à 24 mois). Ainsi, dans le cas où l'exposition de Carrere Group au risque de taux viendrait à croître, des instruments financiers de couverture pourraient être utilisés en fonction des anticipations d'évolution de taux du marché et de l'appréciation de la Direction financière.

Le deuxième risque identifié par le management du Groupe concerne la dette moyen terme. Ce risque est en partie couvert par les contrats de swap décrit ci-dessous dont l'analyse confirme une exposition faible.

Carrere Group a souscrit deux contrats de garantie de taux plafond, contrats par lesquels le groupe se garantit d'un taux d'intérêt maximal pour une base donnée.

Ces contrats permettent à Carrere Group, endettée à taux variable sur les crédits moyen terme, de se protéger contre une éventuelle hausse des taux d'intérêt, en se garantissant un taux maximum mais tout en conservant le bénéfice d'une éventuelle baisse des taux d'intérêt.

Un premier contrat a été signé avec la BNP qui prévoit des opérations d'échange de conditions d'intérêts selon les modalités suivantes :

Taux garanti : 4.52 % sur une base dégressive à échéance finale au 20 décembre 2011 pour une base couverte au 31 décembre 2007 de 9 905 K€.

Un deuxième contrat a été signé avec le CIC qui prévoit des opérations d'échange de conditions d'intérêts selon les modalités suivantes :

Taux garanti : 3.80 % sur une base dégressive à échéance finale au 20 décembre 2011 pour une base couverte au 31 décembre 2007 de 10 400 K€.

Le contrat BNP a fait l'objet d'une convention de résiliation le 1^{er} juillet 2008 moyennant le paiement d'un solde de résiliation d'un montant égal à 56 K€ en faveur de Carrere Group.

Sur la base de la position nette au 31 décembre 2007, le Groupe estime qu'une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînerait un impact négatif sur le résultat net de 747 milliers d'euros (à comparer à un montant total de charges d'intérêt au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 de 6 440 milliers d'euros).

Pour plus de précisions, voir la Note 13 « Actifs et passifs financiers » des *annexes aux comptes (Chapitre 20)*.

4.2.4 Assurances

La Société a mis en œuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés, et continue à appliquer la même politique dans le cadre du développement futur de son activité. Les polices d'assurance souscrites par la Société contiennent les exclusions et plafonds de garantie ainsi que les franchises habituellement imposées par les compagnies d'assurance sur le marché. Les compagnies d'assurances garantissent la bonne fin des productions, chiffres et capitaux garantis, et sans plafonnement. Depuis les changements intervenus aux postes de Président du conseil de surveillance et de Président du Directoire, l'assurance « hommes clés » que le groupe avait souscrit n'est plus valable. Ce contrat est le seul à avoir évolué à ce jour.

4.2.5 Risque Actions

La société n'a pas de compte titres actions, il n'y a donc pas de risque au titre d'évolution des marchés boursiers. Les disponibilités monétaires du groupe sont placées en VMP de trésorerie classique qui au 15 octobre 2008 n'ont pas l'objet d'évolution négative.

4.3 Risques juridiques

4.3.1 Risques des productions

Le risque juridique inhérent à chaque production est, en France, le droit moral de l'auteur, qui est le respect fidèle de l'œuvre originale. La société travaille en étroite collaboration avec les auteurs pour écarter ce type de risque. La stratégie de développement de co-productions internationales ne peut permettre d'écarter totalement des risques de conflits avec des sociétés étrangères n'ayant pas les mêmes réglementations. Pour écarter ce type de risque, les contrats sont établis sous juridiction française. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

4.3.2 Risque lié à la contrefaçon

La société n'a, à ce jour, subi aucune contrefaçon. On ne peut écarter dans l'avenir une éventuelle contrefaçon.

4.3.3 Faits exceptionnels et litiges

Les principaux litiges et arbitrages en cours, leurs conséquences et montants en jeu sont en permanence tenus à jour. On trouvera au paragraphe 20.11 la présentation des principaux litiges et arbitrages au 31 décembre 2007.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de le Groupe.

4.3.4 Risque relatif aux minoritaires des sociétés de production

La liste des sociétés formant le périmètre du Groupe est présentée en note 1b du paragraphe 20.1.5.

Chaque société opérationnelle quelle soit détenue à 100% ou de façon majoritaire a un dirigeant mandataire social, autonome dans sa gestion et le suivi du développement de son activité. Ce dirigeant rapporte régulièrement à ses actionnaires par les assemblées statutaires et au président du Directoire du Groupe par des réunions régulières. Pratiquement il n'y a pas de différenciation du risque entre une participation majoritaire et un contrôle total tant en termes de management, que financiers.

Les engagements liés au rachat des participations des minoritaires, pris par l'ancienne Direction, font l'objet de négociations. Ces négociations, menées par la nouvelle Direction de Carrere Group, sont à ce jour en cours.

5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 Dénomination sociale et nom commercial de la Société

La dénomination sociale de la Société est « Carrere Group ».

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

Carrere Group est enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro B 335.323.986

5.1.3 Date de constitution et durée

La société a été constituée le 26 mars 1986 pour une durée de vie de 99 ans à compter de cette date. Sauf dissolution anticipée ou prorogation, la société expirera le 22 avril 2085.

5.1.4 Pays d'origine, siège social, forme juridique, législation régissant

Pays d'origine :

France.

Siège social de la Société :

Le siège social de la Société est 45, avenue Victor Hugo 93300 Aubervilliers, France. Le numéro de téléphone de la Société est le 01 49 37 78 00.

Forme juridique de la Société :

La Société est constituée sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance régie par le code de commerce (articles L. 225-1 et suivants).

Législation régissant les activités de la Société :

La Société, régie par le droit français, est principalement soumise pour son fonctionnement aux articles L. 225-1 et suivants du Code de Commerce.

5.1.5 Événements importants dans le développement des activités

1986 : Création de la société

Claude Carrere fonde Carrere Télévision avec un capital de 38 113 €. Celle-ci démarre avec des productions d'émissions de flux et de jeux.

1990-1994 : Les années Carrere Télévision

A partir de janvier 1990 sous le nom de Carrere Télévision, Carrere Group est le leader en France pour la production d'émissions "Prime Time" en particulier sur TF1 avec « Avis de Recherche », « Tous à la Une », « Intervilles », « Succès Fous », « La Une est à Vous », « La Roue de la Fortune », etc.

1994 : L'arrivée de l'animation

Carrere Group prend le virage de l'animation et acquiert les droits de « Poil de Carotte », fameux roman de Jules Renard, pour produire avec TF1 et Dupuis une série de 26X26', distribuée dans le monde entier.

1995 : Première co-production Franco-américaine

La première co-production franco-américaine fut « Flash Gordon », le fameux personnage de bande dessinée. Cette série a été vendue dans le monde entier, la société continue alors avec « Barbe Rouge » et « Jungle Show » sur un concept original d'une bande de joyeux animaux à travers le monde de la musique.

1996 : Accélération du développement de l'animation

Le studio Carrere se compose alors de 50 dessinateurs qui travaillent dans les locaux de la société. « Shéhérazade » est la première série de 52 X 26 minutes co-produite avec le Groupe Expand. Cette série a remporté un vif succès et a été vendue aux États-Unis, choisie par Fox Family et éditée par Warner.

1997 : De nouvelles créations internes

« Dad'X » raconte les aventures d'un nouveau Père Noël. Cette série, livrée à TF1, a réalisé une part de marché de 51 %, l'une des meilleures de la chaîne. « Alix » est une série "réaliste" adaptée de la fameuse bande dessinée publiée dans le monde entier. Un très grand travail de recherche et de documentation a été réalisé en ce qui concerne les décors et les costumes.

1998 : Evolution de la stratégie du groupe

Le studio Carrere composé d'une cinquantaine de dessinateurs continue à fonctionner mais le développement de plusieurs séries concomitantes oblige la société à faire appel à des prestataires extérieurs. « Les Dieux de l'Olympe » est une série adaptée de la bande dessinée de Nadja, star de la littérature pour enfants en Europe. Plusieurs séries ont été co-produites. Entre autres, « Les Petits Castors », en 52 épisodes, vendue dans le monde entier.

1999 : Des succès

« Argai », à la fois comédie et série d'aventures, fera 74 % de parts de marché sur TF1, score jamais obtenu par aucune série d'animation. « Les Renés » ont été créés par le fameux peintre Di. « Prudence Petitpas », enquêtes d'une grand-mère aventurière en co-production avec Les Films de la Perrine et TF1.

2000 : Devenir le leader en France des droits dérivés

Le 13 Novembre 2000, Carrere Group prend une participation de 66,67 % de Carrere Active (ex société V.I.P.) et devient un des leader en France des droits dérivés (Snoopy, Casimir, Zorro, etc...) et l'un des leaders en Europe. Devant le nombre croissant de séries à produire (« La Légende de Parva » pour Canal+ ; « Esprit Fantômes » pour TF1 ; « Wombat City » pour France 2) Carrere décide d'externaliser totalement la production et d'utiliser uniquement des prestataires de services, tout en gardant le contrôle total du développement, de l'artistique, de la pré-production, de la post-production, et de la distribution.

2001 : Devenir le leader en France de l'animation

Le 13 janvier 2001, Carrere Group prend une participation de 51 % de la société « Les Armateurs » et devient propriétaire de l'un des plus beaux catalogues de films d'animation dont « Kirikou et la Sorcière », « Princes et Princesses », « L'Enfant qui Voulait Etre un Ours », « Furax », « Belphégor », « T'Choupi », etc. En Septembre 2001, Carrere Group prend une participation de 51% de la société « FX ». Décembre 2001, prises de participations de 51% des sociétés « Grosse Boîte Américaine » et « Cosmic Peanuts », puis 51% de la société « Upside » qui

permet à Carrere Group de prendre une position dominante en Europe sur les formats courts (5 minutes) avec un catalogue de 700 formats déjà vendus plusieurs fois aux chaînes de télévision.

2002 : Acquisitions importantes, la production de fictions s'agrandit

Avec la prise de participation à hauteur de 51 % des sociétés Auteurs Associés (« L'été Rouge »), Dune (« Maigret ») et Ego Productions (« Le Juge est une Femme »), Carrere Group s'est positionné dans le secteur de la fiction.

2003 : Groupe audiovisuel diversifié

Carrere Group prend des participations de 51% sur Productions Tony Comiti et Guillaume Durand Productions, permettant au groupe de produire des documentaires et reportages diffusés lors d'émissions telles que le « Droit de Savoir » (TF1) ou « Zone Interdite » (M6) ainsi que des émissions culturelles telles que « Campus » (France 2) et « Trafic.Music » (France 2). Succès incontestable des Triplettes de Belleville dans le monde entier avec un César et des nominations aux Oscars.

2004 : Croissance organique record

Début 2004, Carrere Group prend une participation à hauteur de 51 % dans Nelka Films, société dirigée par Nelly Kafsky. Cette société est spécialisée dans la production de films pour la télévision tels que « Nos vies rêvées » et « Le Triporteur de Belleville » pour France 2.

2005 : Acquisitions dans le domaine du flux et renforcement dans la fiction

Prise de participation à hauteur de 51% de la société B3Com, société de productions d'émissions de divertissement de Benjamin Castaldi. B3COM est elle-même actionnaire de la société de Flavie Flament : 2FProd. Acquisition de la société PM Holding (« Commissaire Moulin », « Frank Riva »). Prise de participation de 51% dans Communication et Programme International (« Du côté de chez vous », « Question Maison » pour France 5) et de Riff International Production, producteur entre autre de « C'est pas Sorcier » sur France 2 et « Arrêt sur Images » sur France 5. Acquisition de 51% du capital de Morgane Productions (« Ça Balance à Paris », « Francofolies ») et de l'agence de publicité Dassas.

2006 : Création d'une nouvelle chaîne de télévision et d'un lieu unique de post-production

Le 16 octobre 2006, Carrere Group lance une nouvelle chaîne sur le canal 51 de Canalsat dédiée à la maison. Baptisée "Du Côté de Chez Vous TV", du nom du programme court que produit la société en partenariat avec Leroy Merlin pour TF1 depuis près de dix ans, cette chaîne est détenue à 85% par Communication & Programme et à 15% par Galfin. Carrere Group crée un lieu de post-production : images, son, effets spéciaux. Le groupe a réalisé 8 Millions d'investissements pour la création de ce pôle industriel. Carrere Group a pris une participation dans les sociétés Septembre Productions et Scarlett Productions, à hauteur de 51% du capital, sur la base d'un accord ferme et définitif d'achat, afin d'accroître ses pôles Production et Distribution du secteur Fiction.

2007 : Difficultés financières de Carrere Group

Tel que cela a été annoncé par Carrere Group SA dans plusieurs communiqués de presse successifs, à la suite de difficultés financières, les sociétés Carrere Group SA et Carrere Group DA se sont retrouvées dans une situation tendue de

trésorerie qui n'a pas permis au groupe de faire face à ses échéances bancaires de décembre 2007.

C'est dans ce contexte, susceptible de compromettre la pérennité du groupe, que Carrere Group SA a sollicité de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Bobigny le 28 février 2008, pour elle-même et pour Carrere Group DA, la nomination d'un conciliateur qui est intervenue par Ordonnance du 11 mars 2008, en la personne de Maître Michel Chavaux.

Dans ce cadre, compte tenu de l'incertitude pesant sur l'avenir du Groupe et après en avoir informé ses partenaires financiers, Carrere Group SA a décidé de demander à NYSE Euronext de suspendre la cotation de ses titres dès le 31 mars 2008.

Cette situation a également générée une diminution des facilités bancaires des filiales et des tensions de trésorerie sur les plus fragiles.

En date du 12 août 2008, un protocole d'accord a été signé entre, notamment, Claude Carrere, Carrere Group SA, Carrere Group DA, leurs principaux créanciers financiers et la société Alesa Holding («le Repreneur»), représentée par Monsieur Di Sabatino, le Repreneur étant une société spécialement constituée par la société MoonScoop et par les actionnaires de cette dernière pour les besoins des opérations décrites dans le protocole.

C'est sur la base de ce protocole qui prévoit la restructuration de la dette du groupe et des opérations de recapitalisation et qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet industriel que les comptes de Carrere Group SA et les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été arrêtés.

La réalisation des opérations prévues au titre du protocole dans les prochains mois ainsi que la mise en œuvre du plan stratégique présentés par le repreneur sont nécessaires pour permettre la continuité d'exploitation.

5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés par Carrere Group pendant les trois derniers exercices

Historiquement, les investissements principaux du Groupe ont concernés d'une part, les acquisitions de sociétés intervenant principalement dans la production dans le cadre de la stratégie de croissance externe et d'autre part les investissements dans les programmes audiovisuels.

Croissance externe

En 2005, Carrere Group a poursuivi sa stratégie d'expansion ciblée et a acquis une participation majoritaire de 51 % dans la société PM Holding, société de production de programmes de fiction et de programmes publicitaires, a procédé à l'acquisition à hauteur de 51 % des sociétés Morgane Groupe, CPI, Riff International Production et B3com, sociétés de productions d'émissions de flux. Puis, en parallèle, Carrere Group a pris une participation de 51 % dans la société Dassas, société intervenant dans le domaine de la publicité et de la communication.

Les acquisitions ont représenté un investissement total de 37 750 K€.

L'année 2006 a permis de concrétiser le positionnement du Groupe dans le secteur Production Fiction, notamment avec l'acquisition de 51 % des sociétés Scarlett Productions et Septembre productions.

Le Groupe a porté sa participation dans la société GD Productions à 100 % contre 66 % détenu en 2005.

Le coût d'acquisition de ces opérations s'est élevé au total à 7 750 K€.

Le détail des acquisitions liées à la croissance externe du Groupe est détaillé par filiales dans le chapitre 20.4 Comptes sociaux – Tableau des filiales et participations.

Les acquisitions ont été effectuées sur la base d'un prix ferme et définitif avec un paiement comptant.

Seule l'acquisition de la société Scarlett production en 2006 comprenait une clause de complément de prix. Cette clause reposait sur une condition suspensive liée au chiffre d'affaires réalisé par la société en 2007. La condition n'ayant pas été atteinte, le complément de prix n'est pas dû.

Productions audiovisuelles

Les investissements incorporels de Carrere Group sont essentiellement constitués par ses investissements dans les programmes audiovisuels.

Ainsi, le montant des investissements en production, coproductions et acquisition de droits s'est élevé respectivement à 90,3 millions d'euros, 88,8 millions d'euros et 69,9 millions l'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2007, 2006 et 2005.

Pour de plus amples informations, voir les annexes des comptes consolidés du présent rapport annuel chapitre 20.

5.2.2 Principaux investissements du Groupe en cours

Dans les mois à venir, la plus grande partie des investissements du Groupe sera consacrée à la poursuite de ses projets de productions de programmes en cours.

Compte tenu du changement de direction du Groupe et malgré la situation financière de la société, l'ensemble des projets et productions des sociétés opérationnelles sont maintenus.

Les engagements liés au rachat des participations des minoritaires, pris par l'ancienne Direction, font l'objet de négociations. Ces négociations, menées par la nouvelle Direction de Carrere Group, sont à ce jour en cours.

A la date d'enregistrement du présent Rapport annuel, il n'existe aucun engagement du Groupe relatif à une opération de croissance externe.

5.2.3 Investissements à venir

Au cours des années à venir, la très grande majorité des investissements du Groupe va demeurer concentrée dans la production et la coproduction de programmes audiovisuels. Ceci prend en compte les nouvelles orientations définies par la nouvelle direction du groupe.

6. APERÇU DES ACTIVITÉS

Coté à la bourse de Paris sur Eurolist C, Carrere Group est un groupe audiovisuel diversifié qui produit et distribue des programmes pour la télévision. Avec une cinquantaine de filiales et un chiffre d'affaires en 2007 de 134 566 milliers d'Euros, Carrere Group demeure un des leaders européens.

Dans le domaine de la production audiovisuelle, le groupe fournit principalement aux chaînes hertziennes et aux chaînes du câble et satellite des programmes de tous types : fiction (films et séries télévisés, longs-métrages), flux (émissions de divertissement, documentaires, programmes courts), et animation (séries et films).

En termes de distribution, Carrere Group commercialise les droits télévision, vidéo et cinéma de son propre catalogue ou d'autres producteurs. Le groupe exploite ainsi un catalogue de plus de 6 000 heures de programmes et réalise une partie de son activité à l'international.

Outre la production et la distribution, le secteur marketing intègre les activités de publicité, de communication et de merchandising du groupe.

6.1 Principales activités

Grand nom de l'industrie du disque, de la vidéo et de l'édition littéraire connu hier pour sa capacité à faire des succès, l'activité de Carrere Group est aujourd'hui essentiellement dédiée à la production et à la distribution d'œuvres audiovisuelles ainsi qu'à un secteur Marketing dont les activités demeurent proches du secteur Média.

Chiffre d'affaires par activité :

	31/12/2006	31/12/2007	30/06/2008
Production	104 197	107 516	31 770
Distribution	22 182	17 347	7 804
Marketing	15 055	9 703	2 408
Chiffre d'affaires	141 434	134 566	41 982

Au fil des années, Carrere Group a acquis une véritable expertise dans le domaine de la production audiovisuelle.

La particularité, mais surtout la force du groupe, est d'être non seulement producteur, mais aussi distributeur de son propre catalogue. En effet, Carrere Group commercialise mondialement et sur différents supports (télévision et vidéo, principalement) en direct une grande partie de son catalogue de droits audiovisuels, dégageant des revenus récurrents.

La détermination des secteurs d'activité repose d'une part sur l'organisation fonctionnelle des sociétés du groupe et d'autre part sur la contribution au chiffre d'affaires consolidé.

6.1.1 Production

Contrairement aux productions cinématographiques destinées au grand écran, les productions audiovisuelles destinées à la télévision sont beaucoup moins risquées. En effet, les programmes télévisés sont en partie financés par les chaînes de télévision. Le financement s'établit en coproduction avec un ou deux co-producteurs, une ou deux

chaînes de télévision et en pré-ventes françaises et internationales. Viennent s'ajouter en plus les subventions types CNC et MEDIA. Carrere Group s'assure en général 50% du négatif au moment de la négociation et du montage du financement.

Les rapports avec les principaux décisionnaires chez les diffuseurs sont la clé de voûte du montage financier : rapidité dans les prises de contact, confiance de la part des diffuseurs habitués à être livrés dans les délais prévus au contrat entre les parties. Le réseau international construit par le groupe lui permet, rapidement, de réunir les fonds nécessaires au montage financier.

Fiction

En quelques années, Carrere Group s'est affirmé comme un acteur principal dans la production de fiction. Tout en prenant une part de marché toujours plus importante, le groupe tire avantage de la popularité de la fiction en France, et produit de nombreuses séries qui sont diffusées sur les plus grandes chaînes de télévision françaises. Ce type de programme est d'ailleurs en progression constante, et représente près de la moitié de l'activité du groupe.

Le Groupe a produit ou produit des séries télévisées telles que *Maigret* avec Bruno Cremer, *Le Commissaire Moulin* avec Yves Rénier, *Une Famille Formidable* avec Bernard Le Coq, *Le Juge est une Femme* avec Forence Larrieu, *Clara Sheller* avec Mélanie Doutey, *Louis Page* avec Frédéric Van Den Driessche, *Le Grand Patron* avec Francis Huster, *Péril Imminent* avec Richard Berry, et *Groupe Flag* avec Sophie De La Rochefoucauld. Grâce aux héros récurrents de ses fictions, le groupe est assuré de continuer la production de la plupart de ses programmes.

En parallèle, le groupe produit de nouvelles séries comme par exemple *Section de Recherche*, *Préjudices*, *Greco*, *Fête de Famille* et *Trois Pères à la Maison*, ce qui a généré une montée en puissance du nombre de productions.

Carrere Group produit aussi des téléfilms comme par exemple *Une Villa pour Deux* avec Pierre Arditi, *A Trois c'est Mieux* avec Mimi Mathy ou encore *L'empire du Tigre*, *Dalida*, *Le Triporteur de Belleville* et *L'Ombre sur le Mur*.

Le Groupe est aussi connu pour ses feuilletons de l'été tels que *L'été Rouge*, *Cœur Océan* et, en 2008, *Terres de Lumière*.

Flux

Son retour dans la production des émissions de flux constitue une activité relativement récente au sein du groupe. Précédemment connu dans les années 90 pour sa capacité à produire des émissions de flux à succès comme *La Roue de la Fortune*, *La Une est à vous*, *Intervilles* ou *Avis de Recherche*, Carrere Group bénéficie maintenant d'une forte crédibilité auprès des chaînes de télévision.

Le développement de ce pôle d'activité a été principalement basé sur les intégrations réussies de sociétés de production reconnues dans la profession. Ce pôle est composé de nombreuses sociétés qui produisent des programmes de flux, notamment des magazines, émissions de divertissement, documentaires et programmes courts.

Carrere Group a produit ou produit des magazines comme *Esprits Libres* présenté par Guillaume Durand et diffusé sur France 2 et, dès le 2^{ème} semestre 2008, une nouvelle

émission culturelle *L'objet du scandale*. Le groupe produit également *Ça Balance à Paris* présenté par Pierre Lescure et diffusé sur Paris Première

Carrere Group produit aussi des émissions sur le câble et satellite telles que *Face à Moi* sur Teva, *Télépiège* sur TF6, *Jetix Quiz* sur Jetix (anciennement Fox Kids).

Le Groupe fournit les documentaires pour les émissions telles que *Le Droit de Savoir* sur TF1, *Envoyé Spécial* sur France 2, *Des Racines et des Ailes* sur France 3, *Zone Interdite*, *66 minutes* et *Enquête Exclusive* sur M6. Parmi ceux qui ont le plus marqué, on peut citer : *Tsunami, destins croisés* sur TF1, *Les rois du gratuit* sur France 2, *Château en héritage* sur France 3, *Dans les Couloirs de Rungis* sur France 5, *Irak: enfer à Bagdad* sur M6.

Pionnier dans la production de programmes courts, Carrere Group produit notamment *Du côté de Chez Vous* sur TF1 avec Leroy Merlin, *La Météo* sur France 3 avec Mr Bricolage, *Plus jamais comme ça* sur France 2 avec Expert, *Va y avoir du Sport* sur TF1 avec Intersport, *Mission Prix* sur France2 avec U.

Animation

Carrere Group est un des principaux producteurs indépendants de séries et de films d'animation en France et l'un des leaders en Europe. Présent sur ce type de production depuis de nombreuses années, le groupe bénéficie d'une bonne image de marque. L'animation, secteur historique du groupe, représente désormais moins de 10 %, en raison de la stratégie de diversification du groupe.

Pour des raisons économiques et devant le nombre croissant de séries à produire, le groupe a maintenant recours à des prestataires de services pour la production, mais maintient toujours le contrôle total du développement, de l'artistique, de la pré-production, de la post-production, et de la distribution.

En longs-métrages d'animation, de nombreux succès sont à signaler comme par exemple *Les Triplettes de Belleville*, avec 1 César et 2 nominations aux Oscars, *Kirikou et la Sorcière*, avec plus de 1 million d'entrées, *Les 3 Rois Mages*, et plus récemment encore *Kirikou et les Bêtes Sauvages* qui a généré à ce jour plus de 2 millions d'entrées.

Dans son catalogue, le groupe compte plus de 1300 épisodes d'animation, tels que *Flash Gordon*, le fameux personnage de bande dessinée, *Poil de Carotte*, le légendaire roman de Jules Renard, *Alix*, l'adaptation de la célèbre bande dessinée, *Argaï*, *T'Choupi*, *Shéhérazade*, *Malo Korrigan*, etc...

6.1.2 Distribution

Le groupe commercialise lui-même la majeure partie de son catalogue ainsi qu'un petit nombre de producteurs hors groupe. Cette activité consiste à exploiter le catalogue sur tous les types de supports dans le monde entier : soit dans les territoires dit à commercialiser pour les nouvelles séries sorties des ateliers de production, soit à nouveau, les anciens titres du catalogue qui sont renouvelés par les mêmes chaînes de télévision ou achetées par ses concurrentes. Fort d'un large catalogue de séries à succès, le groupe bénéficie de programmes qui génèrent de nombreuses rediffusions, et qui sont facilement exportables.

Les droits pour la télévision sont cédés sur support hertzien numérique et analogique, payant ou non, par câble ou satellite, quelques soient les besoins des pays. Les droits vidéo et merchandising sont eux cédés sur leur propre support, localement.

Ayant tissé des relations avec des centaines de chaînes de télévision et de nombreux distributeurs vidéo à travers le monde, Carrere Group est aujourd'hui un acteur incontournable de la distribution audiovisuelle. Le groupe a su élargir son offre d'année en année. En commençant tout d'abord par l'animation puis en commercialisant ses propres productions de fiction, et maintenant en distribuant les productions d'autres producteurs et ses propres formats courts de flux.

L'activité commercialisation du catalogue contribue fortement au résultat net du groupe, car le système de vente de licences sur un support et pour une période requiert peu de coûts de fonctionnement et ne nécessite aucune implantation locale. Cette commercialisation est effectuée soit par le biais de salons spécialisés, soit par des voyages directement chez les acheteurs.

La commission habituelle de distribution varie entre 30% et 35.

6.1.3 Marketing

Publicité

Le groupe, par le biais de son agence de publicité et de conseil en communication Dassas, dispose de nombreuses success-stories à son palmarès tels que l'huile d'olive Lesieur, le blé d'Ebly, les nouveaux produits de Mars, les parfums Azzaro et Mugler, les cosmétiques Clarins, les engrais Algoflash, les assurances de la Mutuelle de Seine et Marne, la distribution de gaz Primagaz, la grande surface Intermarché et les jouets Mattel. Dassas pilote la déclinaison internationale des campagnes en collaboration avec les agences du réseau ICOM, 1^{er} réseau international indépendant, que l'agence a co-fondé en 1988. ICOM, est implémenté dans 20 pays et présent dans 50 villes en Amérique.

Communication

Outre les productions, Carrere Group s'est diversifié en développant une activité de communication au sein de sa filiale Carrere Group Droits Audiovisuels. Cette activité consiste à organiser les relations presse, les relations publiques et les événements marketing.

Les principaux clients de Carrere Communication sont : La Poste, L'Association pour le développement de la Philatélie (ADP), La Mutuelle des Motards, etc...

Depuis la mise en liquidation judiciaire le 13 mai 2008 avec poursuite de l'activité jusqu'en juillet 2008, de la société VIP, le résultat de l'activité de la société VIP sur le premier semestre dans le groupe est devenu très faible et présente une perte de 190 K€. Cette perte est présentée dans le poste «Résultat net des activités liquidées ».

6.2 Principaux marchés

Les données utilisées ci-dessous sont les dernières rendues publiques par le CNC en charge des statistiques du secteur de l'audiovisuel. Les chiffres de 2007 n'ont pas été publiés à ce jour. Néanmoins les grandes orientations définies avec ces chiffres à 2006 sont toujours valables.

Les évolutions liées au développement de la TNT ne paraissent pas une menace pour le groupe et bien au contraire vont accroître les possibilités de ventes nouvelles au titre de la distribution ou bien de la production. Il n'y a pas encore de données, pour ce segment de clientèle, disponible à ce jour.

Vu le faible poids de l'activité hors France de la société (3% du chiffre d'affaires 2007), les éléments de marché export sont présentés de façon synthétique.

Production audiovisuelle aidée en 2006 :

	Durée (heures)	Devis (M€)	Diffuseurs (M€)	COSIP (M€)
Fiction	835	714	519	82
Animation	419	215	56	39
Documentaire	1 998	322	149	58
Magazine	396	37	26	4
Spectacle	434	66	21	17
Total	4 082	1 353	770	198

Dernière source CNC disponible

6.2.1 Le marché de la fiction

Après une forte hausse en 2005, le volume de la fiction se stabilise en 2006 à 835 heures, soit une légère baisse de 1,4 % par rapport à l'année précédente. Ce manque de croissance s'explique notamment par une évolution structurelle en termes de formats, en passant de séries de 90 minutes vers des séries de 52 minutes. En effet, les séries de 90 minutes connaissent un recul de 81 heures, qui est presque entièrement compensé par l'augmentation des séries de 52 minutes, avec un accroissement de 78 heures. En revanche, les unitaires de 90 minutes connaissent une augmentation de 67 heures.

Alors qu'il y avait un équilibre parfait entre le secteur public et le secteur privé des chaînes de télévision en 2004, l'année 2006 montre un secteur public plus actif au niveau du financement audiovisuel. TF1 qui représentait à lui seul un peu plus de 40% des investissements totaux en 2004, ne contribue désormais qu'à hauteur de 30%. C'est France 3 qui affiche la meilleure croissance. Canal + qui a longtemps été un acteur important de la fiction est beaucoup moins significatif, mais la chaîne a prévu de ne pas délaisser la fiction comme auparavant ce qui explique la progression de ces dernières années. L'année 2007 s'annonce prometteuse en matière de fiction sur l'ex-petite chaîne qui monte. En effet, M6, tout comme TF1, prévoit de suivre les contours amorcés, et en toute logique, le budget 2007 devrait être supérieur aux investissements attribués en 2006. Cette nouvelle politique définie par Nicolas de Tavernost, Président du Directoire de M6, a été plébiscitée par le public par des résultats d'audience très encourageants.

Engagements financiers des diffuseurs dans la fiction :

	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006	
	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%
France 2	92,1	26,3	116,1	30,7	128,1	139,0	139,0	33,5	139,0	30,4	134,4	29,4	173,8	33,5
France 3	43,5	12,4	49,7	13,2	59,9	72,7	72,7	17,5	72,7	14,2	85,1	18,6	98,8	19,0
Arte	11,6	3,3	13,8	3,7	20,3	20,5	20,5	4,9	20,5	4,8	10,6	2,3	14,8	2,9
France 5	0,1	0,0	0,6	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	1,5	0,3	1,4	0,3
Chaînes publiques	147,4	42,0	180,2	47,7	208,5	232,3	232,3	55,9	232,3	49,4	231,7	50,7	288,8	55,6
TF1	150,0	42,8	156,1	41,3	174,6	143,2	143,2	34,5	143,2	41,4	159,7	35,0	156,1	30,1
M6	29,3	8,4	31,4	8,3	33,1	26,3	26,3	6,3	26,3	7,8	39,3	8,6	37,9	7,3
Canal+	20,3	5,8	8,9	2,4	3,3	11,8	11,8	2,8	11,8	0,8	21,0	4,6	32,9	6,3
Chaînes privées	199,6	57,0	196,4	52,0	211,0	181,4	181,4	43,6	181,4	50,0	220,0	48,2	226,9	43,7
Chaînes hertziennes	347,1	99,0	376,5	99,7	419,6	413,7	413,7	99,5	413,7	99,4	451,7	98,9	515,7	99,3
Chaînes thématiques	2,5	0,7	0,9	0,2	1,4	1,2	1,2	0,3	1,2	0,3	4,7	1,0	3,3	0,6
Chaînes locales	0,7	0,2	0,2	0,1	0,4	0,4	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,1	0,0
Autres	3,5	1,1	1,5	0,5	2,8	2,2	2,2	0,6	2,2	0,5	0,0	0,0	0,1	0,0
Total	350,3	100,0	377,9	100,0	421,9	415,6	415,6	100,0	415,6	100,0	456,8	100,0	519,1	100,0

Dernière source CNC disponible

Une des raisons pour laquelle la fiction est en plein regain de croissance est due au fait que la fiction française est le plus fort générateur d'audience, et ceci avant le sport et le cinéma. Ce type de programmes a réalisé la majorité des 100 meilleures audiences en 2006 (hors coupe du monde), faisant mieux que la diffusion de films cinéma. Cette performance de la fiction qui constitue un segment en forte progression résulte de sa popularité croissante, explicable par l'amélioration notoire de la qualité des scénarii, et la participation de plus en plus fréquente de stars du grand écran.

Formats des programmes de fiction (heures) :

	2002	2003	2004	2005	2006
Courts métrages	18	10	15	15	13
Unitaires de 90 minutes	184	153	254	111	177
Séries	509	505	451	721	645
Dont 90 minutes	263	227	150	231	150
<i>séries à héros récurrents</i>	185	159	90	155	99
<i>collections</i>	22	9	-	9	-
<i>mini-séries</i>	53	59	60	76	52
dont 52 minutes	163	155	121	162	240
dont 26 minutes	23	67	108	160	207
dont format court	60	56	72	167	48
Total	711	667	721	847	835

Dernière source CNC disponible

Le format lui aussi est en train d'évoluer. La fiction 90' en prime time est une spécialité française. Le faible volume de fiction pendant la journée est une donnée assez récente

qui est principalement dû au format plus difficilement diffusable dans l'après-midi qu'un 52' (nouveau format européen) ou un 26' (format américain). Cette transition se fera en douceur. Après une baisse en 2005, le volume des 52' a fortement augmenté en 2006, l'industrie s'attend à une continuité de cette croissance.

6.2.2 Le marché des émissions de flux

Les émissions de flux (magazines, reportages, plateaux TV, documentaires, TV-réalité...) ont connu un fort succès ces dernières années. Les jeux TV demeurent populaires et la TV-réalité a permis de fédérer des audiences massives depuis son apparition.

Il faut signaler les très bonnes performances des reportages et documentaires sur l'aspect humain et émotionnel. Ces derniers sont de plus en plus demandés par les chaînes de télévision.

Le format docu-fiction, programme mélangeant fiction et réalité, est très demandé par les chaînes de télévision depuis deux ans:

6.2.3 Le marché de l'animation

Afin de lutter contre l'envahissement des dessins animés japonais, des aides publiques ont été mises en place pour promouvoir le secteur de l'animation française. Grâce notamment au CNC et aux co-productions étrangères, ce marché pendant l'euphorie des années 1998-2001 a connu une percée internationale importante, se situant parmi les principaux fournisseurs du marché mondial. Malgré une récession en 2001, le secteur de l'animation retrouve à nouveau le chemin de la croissance.

L'animation constitue le type de programme favori des enfants, représentant les trois quarts des programmes ayant pour cible cette catégorie de public. Elle bénéficie de la croissance continue du temps passé par les enfants devant la télévision qui atteint récemment des niveaux importants: 125 minutes par jour chez les 4-10 ans, 141 minutes par jour pour les 11-14 ans, et 204 minutes par jour pour les 15 ans et plus (Source: Mediametrie). Cette tendance ne devrait pas se démentir et soutenir à l'avenir le segment de l'animation.

En conséquence, il n'est pas surprenant de constater la diffusion d'un nombre croissant de programmes destinés aux enfants ainsi qu'une augmentation du nombre de chaînes spécialisées consacrées à ce public puisque de plus en plus de foyers européens sont équipés du câble ou de la télévision par satellite. Les enfants sont également une cible de plus en plus stratégique pour les campagnes de publicité rendant les programmes d'animation qui leur sont consacrés toujours plus attractifs pour les diffuseurs.

Sous l'effet de l'arrivée des chaînes numériques, les heures de programmation de séries et de films d'animation sont en progression. Les chaînes de la TNT sont demandeuses de contenu, et recherchent des catalogues de droits audiovisuels variés.

Le volume d'animation produit en 2006 atteint un sommet et les financements français marquent une belle reprise avec une augmentation de 53,2 %, soit 158,1 M€.

6.2.4 Le marché du documentaire

Après deux années de faible croissance, les commandes de 2006 des chaînes hertziennes subissent un léger tassement de 1,4 % à 1 245 heures. Les chaînes publiques sont toujours la source d'investissement principale et apportent 100,8 M€ pour

1 041 heures de documentaire, alors que les chaînes privées renforcent sensiblement leur participation dans le documentaire et contribuent au financement de 204 heures de programmes, soit une hausse de 7,5 % par rapport à 2005.

6.2.5 La Télévision Numérique Terrestre

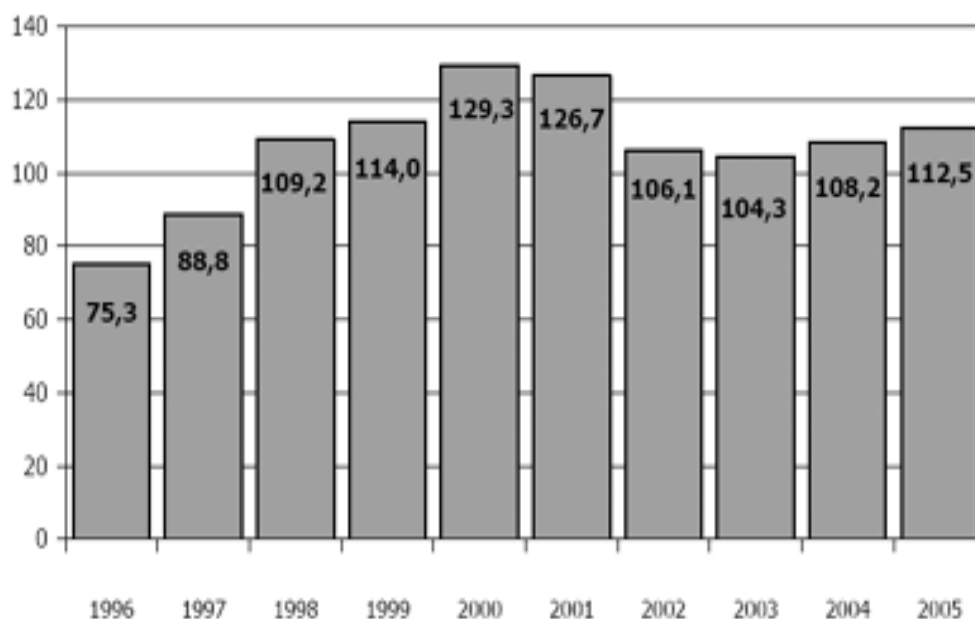
La Télévision Numérique Terrestre (TNT) permet la diffusion en qualité numérique de chaînes de télévision accessibles pour la population française se trouvant dans une zone couverte. Tout foyer équipé d'une simple antenne râteau peut recevoir, grâce à un adaptateur TNT, 18 chaînes gratuites et 11 par abonnement.

Alors que la télévision numérique terrestre se développe, il reste un autre champ d'exploration à ne pas négliger : la télévision sur Internet. En tout état de cause, quel que soit le support, c'est une certitude : « le contenu est roi ».

6.2.6 Le marché des ventes à l'international

Les derniers chiffres disponibles publiés par le CNC concernant l'export sont arrêtés à 2005. La société n'a pas connaissance de données du marché pour 2006 et 2007.

Evolution des exportations de programmes audiovisuels français :



Dernière source CNC disponible

La répartition géographique des ventes à l'international n'a pas subi d'énorme changement ces dernières années, l'Europe étant toujours le partenaire privilégié de la France. Le continent américain devient néanmoins plus présent.

Répartition des exportations de programmes audiovisuels :

%	2003	2004	2005
Europe de l'Ouest	59,1	65,9	66,8
Europe centrale	7,9	8,6	7,9
Amérique du Nord	15,0	16,9	16,8
Amérique latine	5,1	2,0	2,4
Asie	9,3	8,1	10,9
Afrique	4,7	3,2	2,9
Moyen-Orient	3,2	3,5	4,8
Total	104,3	108,2	112,5

Dernière source CNC disponible

La répartition géographique des ventes à l'international varie selon les genres. Alors que l'Europe de l'Ouest représente 66,8 % des ventes réalisées à l'étranger), les ventes réalisées en Asie passent de 8,1 % à 10,9 % en 2004 et 2005, respectivement. Plus lentement, les ventes en Amérique latine semblent poursuivre leur remontée, passant de 2,0 % à 2,4 %.

Tandis qu'une grande partie des ventes de programmes d'animation se fait en Europe de l'Ouest, seulement la moitié des ventes de fiction se font sur le même territoire. La fiction se vend mieux que l'animation en Europe Centrale, Amérique du Nord et Amérique Latine. L'Asie est un meilleur marché pour les documentaires.

Exportations des programmes audiovisuels par genre :

%	2003	2004	2005
fiction	20,8	18,5	22,4
documentaire	24,1	26,5	27,9
animation	38,2	39,5	45,3
musique, spectacle vivant	2,1	3,7	2,7
jeux, variétés	10,1	10,5	6,6
information, reportage, divers	9,0	9,5	7,6
Total	104,3	108,2	112,5

Dernière source CNC disponible

En 2005, l'animation demeure le genre le mieux exporté, représentant à lui seul 45,3 % des exportations totales (contre 39,5 % en 2004), loin devant le documentaire (27,9 %) et la fiction (22,4 %). Les programmes d'animation français sont en effet reconnus non seulement pour leur qualité technique, mais aussi pour la qualité d'écriture. Les programmes d'animation français s'adaptent de mieux en mieux aux grilles des chaînes étrangères en termes de contenus, ce qui explique leurs exportations. Par ailleurs, de nombreuses ventes s'effectuent auprès des chaînes thématiques (deux tiers des ventes), assurant une vraie complémentarité avec les chaînes hertziennes, plus impliquées dans la coproduction. Les exportations de programmes de fiction connaissent une amélioration en 2005 (+21 %) et atteignent 22,4 M€ contre 18,5 M€ en 2004. Ceci s'explique par le changement du format des 90 minutes aux 52 minutes.

6.3 Environnement concurrentiel

6.3.1 Les concurrents

Le groupe a trois principaux concurrents : Lagardère (« Julie Lescaut », « Père et Maire », « C dans l'air »), TelFrance, (« les Cordiers », « Plus belle la vie ») et Marathon Group (« Sous le Soleil », « Fort Boyard », « Koh Lanta »).

Plus spécifiquement, dans le domaine de la fiction, Carrere Group est confronté à une compétition nationale d'indépendants tels que JLA («Navarro»).

Dans les émissions de flux, les autres acteurs majeurs sont : Fremantle Media (« La Nouvelle Star ») ; Sony Pictures Télévision Production (« Qui veut Gagner des Millions ») ; Loribel (« La Méthode Cauet ») ; Réservoir Prod (« Ça se Discute »). En documentaire, quelques sociétés de production concurrentes sont : VM Group, Image & Cie, Capa Télévision, et Sunset Press.

Dans l'animation, le groupe est en concurrence en France avec Millimages et Xilam, toutes deux cotées à la bourse de Paris sur l'Eurolist. En Europe, l'anglo-saxon Hit Entertainment, coté au London Stock Exchange, TV-Loonland et Mondo TV peuvent être des concurrents potentiels. Aux Etats-Unis, Disney, Pixar, et Dreamworks Animation sont les leaders du secteur. Pour les longs-métrages, les maisons de production qui font aussi de l'exploitation de salles ou de la distribution en salle sont : Gaumont, Pathé et Europacorp.

6.3.2 Avantages concurrentiels de Carrere Group

Producteur et distributeur

Carrere Group a atteint la taille critique pour distribuer efficacement à l'international les programmes qu'il produit. La commission habituelle de distribution est en moyenne de 30%. Cette commission revient à la filiale du Groupe qui se charge de la commercialisation du catalogue : Carrere Group Droits Audiovisuels.

Diversification des programmes

Carrere Group s'est diversifié dans plusieurs pôles d'activité, lui permettant ainsi d'être non seulement moins dépendant des cycles économiques d'un programme en particulier, mais aussi d'être capable de faire face à une demande spécifique d'une chaîne. Le groupe est présent sur les différents types de programmes audiovisuels : la fiction (séries TV, téléfilms), l'animation (dessins animés et films d'animation) et le flux (plateaux TV, TV réalité, magazines, documentaires, programmes courts...). Ce qui lui a permis d'être aujourd'hui un partenaire incontournable des chaînes de télévision à qui les filiales du Groupe peuvent proposer une offre complète.

Répartition des risques

Carrere Group a développé un portefeuille varié de productions grâce à ses prises de participations dans des sociétés avec diverses spécialités. Au sein d'un même segment de production tel que le flux, le Groupe a fédéré une société de production dédiée aux reportages (Productions Tony Comiti), une société de production dédiée à la culture

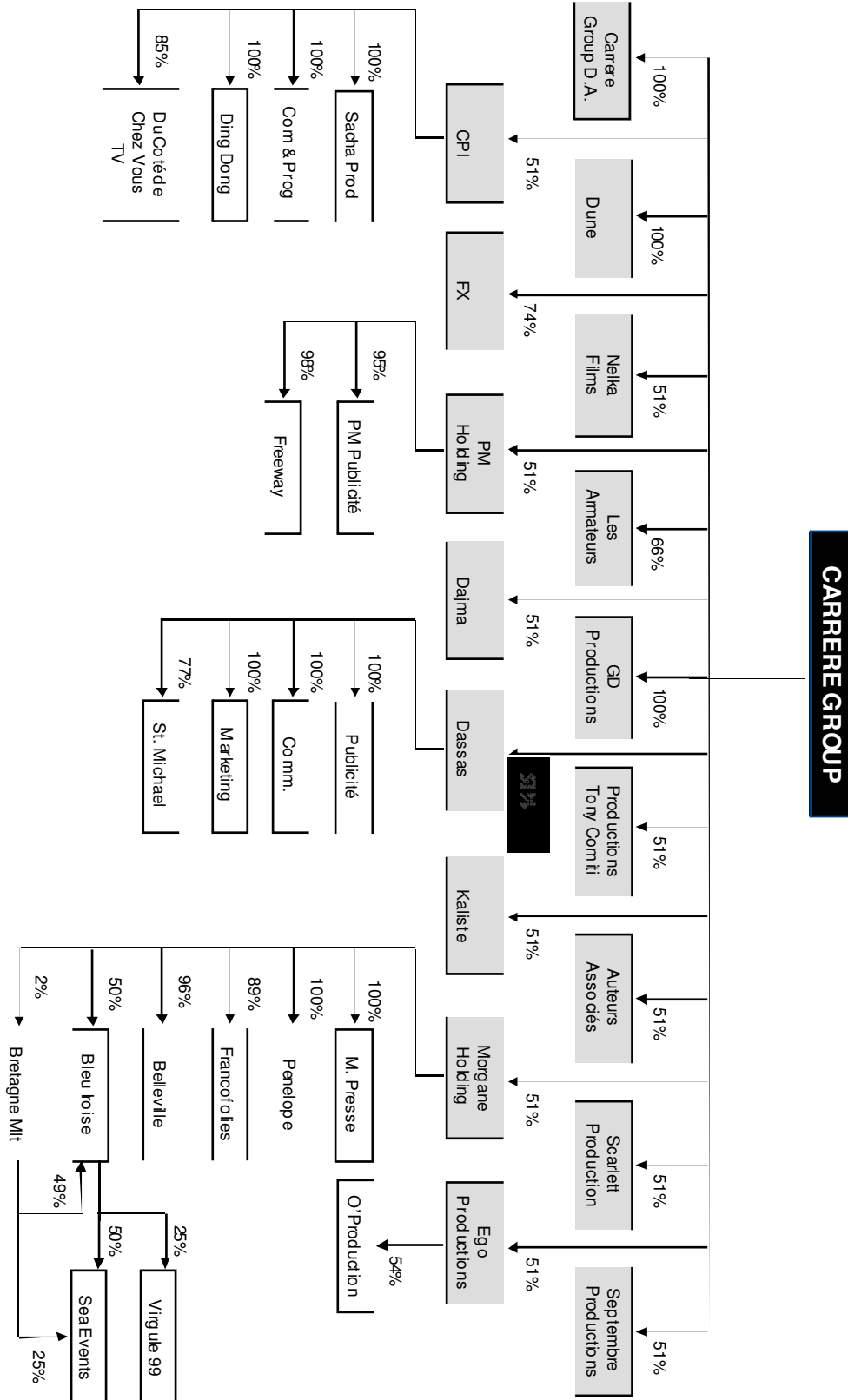
(Guillaume Durand Productions), une société de production dédiée au divertissement (Morgane Groupe), une société dédiée à la production d'émissions du câble et satellite (O' Productions) et une société dédiée aux programmes courts (Sacha Production).

Complémentarité des flux

Le groupe bénéficie de la complémentarité en termes de flux financiers des deux types de production : production de programmes de stock et production de programmes de flux. La production de programmes de stock (fiction, animation, documentaire) est essentielle à la création d'un catalogue récent, varié et d'une taille critique. Ce type de production demande une trésorerie et un besoin en fonds de roulement (BFR) important. En revanche, ces productions alimentent le catalogue qui lui, dégage, de part les commissions de distribution et les recettes nettes parts producteurs (RNPP), un cash flow. Contrairement à la production de programmes de stock, celle du flux génère un retour sur investissement plus rapide mais ne constitue pas un catalogue de droits diffusables sur la durée.

7. ORGANIGRAMME

7.1 L'organigramme juridique du Groupe au 15 octobre 2008



7.2 Descriptif des filiales

7.2.1 Sociétés de production

Fictions

PM Holding : Dirigé par Alain Pancrazi, PM est un groupe audiovisuel qui produit des fictions TV, films publicitaires, documentaires et programmes courts. Le groupe, fondé en 1993, est connu pour ses fictions de prime time tels que le *Commissaire Moulin* avec Yves Rénier, *Frank Riva* avec Alain Delon, *Le Juge* avec Francis Huster, *Une Villa pour Deux* avec Pierre Arditi, *A Trois c'est mieux* avec Mimi Mathy, et la nouvelle série de France 2 : Greco.

Dune : Créée en 1980 par Robert Nador et Eve Verceles qui dirige maintenant la société, Dune s'est développée dans tous les secteurs de l'audiovisuel, initiant avec succès des programmes ambitieux, tous genres et médias confondus. Les fictions représentent le cœur de son activité et ont fait la preuve de leur succès depuis plusieurs années. Dune a produit *Maigret* (France 2), *Le Grand Patron* (TF1), *Vérité Oblige* (TF1), *Groupe Flag* (France 2), *Psy d'Urgence* et *Robin des Bois*. Cette société produit aussi des documentaires comme par exemple, *Colères de Mer*, *La Fabuleuse Histoire de...* et *Les Maîtres des Jeux*, *Le Queen Mary II*, etc. Dune est la seule société française à avoir co-produit des séries avec Warner Studio.

Ego Productions : Dirigée par Pascale Breugnot, Bernard Bouthier et François Garçon. Pascale Breugnot a été pendant des années la directrice des programmes de TF1 et la productrice de nombreux magazines. Ego Productions est une société de production de séries à héros récurrents que nous avons tous vus sur les chaînes françaises, telles que *Une Famille formidable* et *Le Juge est une Femme*. Ego Productions produit aussi des téléfilms unitaires comme *Les Ex font la loi* sur TF1, *Le Porteur de Cartables* sur France 2, et *Lune Rousse* sur France 3. Ego produit également des documentaires tels que *Changer son Corps à 18 ans* sur TF1, *La Soumission Chimique* sur France 2, *Un Château à tout Prix* sur France 5.

Auteurs Associés : Depuis 1997, Auteurs Associés développe des séries et téléfilms tels que *Section de Recherches* et *L'ombre sur le Mur*, au sein de la production audiovisuelle, une démarche originale de téléfilms initiés par des scénaristes, pour le grand public. A sa tête, Dominique Lancelot, scénariste reconnue, défend auprès des diffuseurs une politique d'auteurs-producteurs qui place le scénario au centre du processus de production. Dominique Lancelot est auteur de nombreux longs-métrages dont notamment *Interdit d'amour* réalisé par Catherine Corsini, primé au Fipa et *Femme de Passion* réalisé par Bob Swain.

Dajma : Structure récemment créée par le créateur et le directeur de collection de la série *Julie Lescaut*, Alexis Lecaye, Dajma produit

notamment des séries telle que *Rose et Val*.

Scarlett Prod. : Créée en 1999, Scarlett Production est née de l'association entre Joëy Faré, anciennement directrice générale de Télé Images Création, et Florence Dormoy, auparavant responsable du prime time chez Marathon Production. Scarlett est reconnue pour ses séries télévisées à succès, tels que *Clara Sheller* et *Cœur Océan*.

Septembre Prod. : Fondée par l'actuel président Jean Nainchrik, Septembre Productions, qui dispose d'un catalogue ayant obtenu de nombreux prix, a pour activité principale la production de séries et de films destinés à la télévision. La société a notamment produit des séries tel que *Le Clan Pasquier* et *Louis Page* sur France 2 et des unitaires tel que *l'Affaire Ranucci*, diffusée sur TF1.

Nelka Films : Dirigée par Nelly Kafsky, qui a commencé sa carrière à TelFrance en initiant *Les Cordiers Juge et Flic*, Nelka Films est une société de production de films pour la télévision. La société produit des téléfilms tels que *Nos vies Révées*, *Le Triporteur de Belleville* et *Terre de Lumière* pour France 2, *Un coin d'azur* pour France 3.

Carrere D. A. : La société produit des fictions, des animations et des longs-métrages, tels que *Shéhérazade* et *Les Jules* pour l'animation, *L'île aux Mômes* et *Une Famille Formidable* pour la fiction, *Nid de Guêpes* et *Prison à Domicile* pour les longs-métrages.

Flux

Morgane Holding : Dirigée par Gérard Lacroix, Gérard Pont et Claude Bertrac, Morgane Production est un des leaders dans la production d'émissions de flux pour les chaînes thématiques. La société produit des magazines tels que « Ça balance à Paris » sur Paris Première, « Cultur'elles » sur France 3, « En direct de Cannes » sur Arte, et « Tout pour la musique » sur France 3. Morgane est aussi un des leaders dans la production de spectacles musicaux (Francofolies), de spectacles vivants (Festival de Rock des vieilles charrues, Printemps de Bourges, Festival Interceltique, Festival d'Avignon), et de programmes sur la mer et la voile (La Route du Rhum, Jacques Vabre).

CPI : Dirigée par Jean-Marc Frantz, Communication et Programme International a initié plusieurs centaines d'heures de programmes de flux pour plus de 300 marques : « Du côté de chez vous » sur TF1 avec Leroy Merlin, « La Météo » sur France 3 avec Mr Bricolage, « Question Maison » sur France 5 avec Leroy Merlin, « Plus jamais comme ça » sur France 2 avec Expert. « Va y avoir du Sport » sur TF1 avec Intersport, « Mission Prix » sur France 2 avec U, etc ...

Productions

- Tony Comiti :** Tony Comiti, ancien Grand Reporter à TF1, a créé cette agence de presse qui est devenue l'un des principaux fournisseurs indépendants de documentaires et de reportages d'actualité pour les chaînes françaises. Une écriture qui allie à la fois une grande sensibilité grâce à une caméra très mobile et proche des gens qu'elle filme et une grande rigueur journalistique, avec des enquêtes et des investigations très poussées. Ces dernières ont valu à l'agence la reconnaissance des diffuseurs. Les documentaires détiennent les meilleures audiences des émissions « Droit de Savoir » sur TF1 (64% de parts de marché), « Hors Série » sur France 3 (26%), « Zone Interdite » (32%), « 66 minutes » sur M6.
- Kaliste :** Kaliste a produit des émissions telles que : « C'est leur destin » en co-production avec DMLS d'Anne Marcassus. Le magazine « C'est leur destin », dédié aux portraits intimes des personnalités côté coulisses, est animé par Benjamin Castaldi. Heureux ou tragique, leur destin est exceptionnel. Célèbres ou anonymes, leur vie se raconte comme un roman. Itinéraire de ces hommes et femmes pour qui la vie n'a rien d'ordinaire, « C'est leur destin » présente les parcours de ces personnes.
- GD Productions :** Créée en Juillet 2001 par Guillaume Durand, cette société produit des émissions de flux telles que « L'objet du scandale » diffusée en direct tous les dimanche après-midi.
- O'Productions :** Dirigée par Antoine Henriquet, O'Productions est une filiale de Ego Productions, elle-même filiale de Carrere Group. Cette société a été créée en 2000 et produit principalement des émissions de divertissement pour les chaînes du câble et satellite. O'Productions produit des émissions telles que « Face à Moi » sur Teva, « Télépiège » sur TF6, « Jetix Quiz » sur Jetix (anciennement Fox Kids).

Animation

- Les Armateurs :** Créée en 1994 par Didier Brunner, Les Armateurs est incontestablement l'une des sociétés de production d'animation phare de ces dernières années. Elle bénéficie, entre autres, du formidable succès de « Kirikou et les Bêtes Sauvages », « Kirikou et la Sorcière », de « Princes et Princesses », de « L'Enfant qui Voulait être un Ours » et des « Triplettes de Belleville ». Pionnier dans le secteur du long métrage d'animation, elle fait preuve d'une étonnante capacité à découvrir les talents.

En 2006, la Société a produit la série de 54 épisodes « Allez Raconte » pour M6. La saison 2 de cette série sera livrée en 2007 ainsi que le long-métrage documentaire « Une Vie Eternelle ». D'autres projets tels que « Brendan et le secret de Kells » et « Pourquoi j'ai mangé mon Père » sont en cours de développement.

Post-production

- FX :** Créée en Février 1996 par Isabelle Petiot, la société a pour activité principale la post-production audiovisuelle. La clientèle de FX se

répartit entre les secteurs d'activité « télévision » et « institutionnel ». Pour la télévision, à titre d'exemple, FX intervient sur la fabrication des programmes jeunesse pour TF1 Jeunesse, sur le montage d'émissions pour TPS Cinéma ou pour des producteurs (Réservoir Prod, FCA, IA Prod, Tony Comiti Productions...) fournissant eux mêmes des programmes pour différentes chaînes.

7.2.2 Sociétés de distribution

Carrere D. A. : Carrere Group Droits Audiovisuels commercialise à l'international son catalogue ainsi que celui d'autres sociétés du groupe et hors groupe.

7.2.3 Société de Marketing

Publicité et Communication

Dassas : Créée dans les années 80, Dassas est une agence de publicité et conseil en communication. « Pas de règles » constitue une forme de signature d'agence qui revendique simplement une volonté de fraîcheur, d'originalité, et de simplicité à partir d'une approche spécifique : la remise en question de toute les vérités établies, tous les dogmes et toutes les attitudes conservatrices. L'agence dispose de nombreuses success-stories à son palmarès tels que l'huile d'olive Lesieur, le blé d'Ebly, les nouveaux produits de Mars, les parfums Azzaro et Mugler, les cosmétiques Clarins, les engrais Algoflash, les assurances de la Mutuelle de Seine et Marne, la distribution de gaz Primagaz, Jacquet, la grande surface Intermarché et les jouets Mattel.

7.2.4 Sociétés liquidées ou en cours de liquidation en 2008

Sous-groupe Riff International Production

RIFF : Fragilisées d'une part par les investissements nécessaires à l'installation sur le site de Vanves et d'autre part par l'arrêt des productions «Arrêt sur images» en juin 2007 et France 24 en décembre 2007, les sociétés Riff International Production, PostModerne et Studios de Vanves ont déposé le 10 avril 2008 auprès du Tribunal de Commerce de Nanterre une déclaration de cessation de paiement avec plan de continuation.

La situation financière de Riff International Production et de PostModerne, fortement dégradée depuis l'exercice 2006, ne permet pas à l'Administrateur Judiciaire nommé par le Tribunal de poursuivre un plan de redressement à court terme.

Ainsi, le 24 avril 2008, Riff International Production, PostModerne, Studios de Vanves et Télécaster ont été mises en liquidation.

Le 29 mai 2008, les principales activités et actifs de ces sociétés ont été repris par des tiers.

Dirigée par Alain Taieb, la société RIFF International Production produisait des programmes de flux dont «C'est pas Sorcier» sur France 3, « Arrêt sur Images » et « L'œil et la main » sur France 5, « Toutes les télévisions du monde » sur Arte, etc...

PostModerne : Anciennement dénommée GL Pipa, cette filiale était spécialisée dans le domaine de la post-production audiovisuelle et réalise les travaux de fabrication des fictions, long-métrages, spots publicitaires, films, génériques, films-annonces, effets spéciaux, trailers, teasers et clips.

Sous-groupe B3com

B3 Com : Créée et dirigée par Benjamin Castaldi, la société B3com avait comme principales perspectives le développement et la production d'émissions de flux.

C'est dans cette optique de développement que Carrere Group SA avait racheté rachète 51 % de la société en janvier 2005.

Suite à son départ sur TF1, Benjamin Castaldi se cantonne à l'animation d'émissions produites non pas par sa société mais par TF1 ou Endémol. Benjamin Castaldi se retrouve ainsi salarié des sociétés productrices des émissions qu'il anime.

Une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte en date du 15 mai 2008.

2F Prod : 2F Prod est une société de productions d'émissions de divertissement. Elle est dirigée par Flavie Flament.

VIP

Spécialisée dans les droits dérivés, la société VIP rencontre des difficultés financières depuis l'exercice 2006.

Le départ en retraite du fondateur dirigeant de la société fin 2005 a entraîné la perte de plusieurs licences «intuitu personae» comme «Snoopy», «Bonne nuit les petits» et «Bratz».

Malgré une restructuration drastique de ses coûts de structure, notamment en réduisant le nombre de salariés de 15 à 5 personnes, la société peine à retrouver un équilibre financier.

Soutenue depuis 2006 par Carrere Group SA mais à la vue des propres difficultés de cette dernière, le Tribunal de Bobigny a prononcé la liquidation judiciaire de VIP le 13 mai 2008.

Créée en 1968, Carrere Active, était une agence de droits dérivés.

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Propriétés immobilières

Les locaux utilisés par les différentes filiales de la Société sont occupés au titre de baux commerciaux. Les locaux du siège social au 45, avenue Victor Hugo 93300 Aubervilliers, France font l'objet d'un bail commercial conclu avec Euro Média Télévisions. Ce bail est une convention précaire d'occupation dont la dernière prolongation porte une date de fin au 31 août 2008. Depuis cette date le groupe occupe ses locaux sans bail. Une nouvelle proposition de bail doit être proposée par le bailleur.

Il n'y a pas d'autre lien juridique ou financier avec le Groupe Euro Média Télévision.

8.2 Environnement, santé et sécurité

Compte tenu de son activité de production et distribution audiovisuelle, la Société n'est pas directement confrontée à des contraintes environnementales.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

Les commentaires et analyses ci-dessous se fondent sur les informations financières extraites des comptes consolidés de Carrere Group établis conformément aux normes IFRS au 31 décembre 2006 et 2007.

9.1 Situation Financière

9.1.1 Chiffres clés

Le compte de résultat consolidé et simplifié se résume comme suit :

Données consolidées en K€ 31/12	2005	2006	2007
Production	92 884	104 197	107 516
Distribution	16 727	22 182	17 347
Marketing	13 894	15 055	9 703
Chiffre d'affaires	123 505	141 434	134 566
Charges d'exploitation	(44 133)	(61 808)	(47 332)
Dotation nette aux amortissements et provisions	(56 135)	(64 302)	(203 284)
Résultat opérationnel courant	23 237	15 323	(116 050)
Résultat net consolidé	17 102	8 354	(136 812)
Résultat net part du groupe	12 604	7 284	(126 386)
Capitaux propres	109 720	120 284	(15 991)
<i>Dont part du groupe</i>	<i>91 954</i>	<i>98 724</i>	<i>(27 910)</i>
Nombre d'actions total	8 443 335	8 443 335	8 443 335
<i>Dont droits de vote double</i>	<i>2 440 577</i>	<i>2 340 642</i>	<i>1 977 653</i>
Résultat net par actions	1.492	0.862	(0.016)

9.1.2 Synthèse des principaux événements des exercices clos le 31 décembre 2005 et 31 décembre 2006

Au cours des exercices 2005 et 2006, Carrere Group s'était fixé pour principal objectif de contribuer au développement de ses métiers stratégiques que sont la production et la distribution audiovisuelles.

A cet égard, sur les périodes considérées, Carrere Group a accompli les principales acquisitions suivantes :

2005 :

- la prise de participation dans la société B3Com à hauteur de 51% du capital ;
- la prise de participation dans le groupe PM Holding à hauteur de 51% du capital ;
- la prise de participation dans Communication et Programmes à hauteur de 51% du capital ;
- la prise de participation dans le groupe Riff International Production à hauteur de 51% du capital ;
- la prise de participation complémentaire dans la société Guillaume Durand Production a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 51% à 66% ;
- la prise de participation complémentaire dans la société Les Armateurs a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 51% à 66% ;
- la cession de la société Carrere Distribution le 27 juin 2005, société détenue à 99,9 % ;
- la prise de participation dans le groupe Morgane Productions à hauteur de 51% du capital ;
- la prise de participation dans le groupe Dassas Investissement à hauteur de 51% ;

Les acquisitions ont représenté un investissement total de 37 750 K€.

2006 :

- la prise de participation dans la société Septembre Productions à hauteur de 51% du capital sur la base d'un accord ferme et définitif d'achat.
- la prise de participation dans la société Scarlett Productions à hauteur de 51% du capital sur la base d'un accord ferme et définitif d'achat.
- la prise de participation complémentaire dans la société Guillaume Durand Production a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 66 % à 100 % ;
- la prise de participation complémentaire dans le groupe Riff International, à travers une augmentation de capital a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 51% à 67% ;

Le coût d'acquisition de ces opérations s'est élevé au total à 7 750 K€.

Le détail des acquisitions liées à la croissance externe du Groupe est détaillé par filiales dans le chapitre 20.4 Comptes sociaux – Tableau des filiales et participations.

Les acquisitions ont été effectuées sur la base d'un prix ferme et définitif avec un paiement comptant. Seule l'acquisition de la société Scarlett production en 2006 comprenait une clause de complément de prix. Cette clause reposait sur une condition suspensive liée au chiffre d'affaires réalisé par la société en 2007. La condition n'ayant pas été atteinte, le complément de prix n'est pas dû.

Au cours du second semestre 2006, le sous groupe Riff International Production rencontre ses premières difficultés financières. Suite à la décision de réunir sur le site de Vanves l'ensemble des structures et des activités du sous groupe, Riff International

Production et ses filiales doivent faire face à un surcoût important sur les investissements initialement prévus et à une perte d'activité en post production de plus de six mois.

9.1.3 2007 : Difficultés financières des sociétés Carrere Group et Carrere DA

L'exercice 2007 a été marqué par la diminution significative des ventes secondaires du catalogue d'animation et de fiction du Groupe et par la constatation, pour la première fois, d'un résultat sectoriel déficitaire (avant constatation de dépréciations complémentaires du catalogue de droits) pour le secteur de la distribution. La direction de Carrere Group a également constaté, pour la troisième année consécutive, l'absence de ventes significatives à l'étranger sur des territoires non encore exploités.

En conséquence, la société a décidé de revoir significativement à la baisse, compte tenu de l'historique des ventes sur les trois dernières années et du non développement de la structure commerciale, les prévisions de ventes sur les territoires non encore exploités du catalogue d'animations et de fictions du Groupe ramenant ainsi leur poids dans les recettes prévisionnelles de chacun de ces secteurs à respectivement 17 % et 26 % des ventes prévisionnelles au 31 décembre 2007.

Les estimations de recettes sur les territoires non encore exploités représentaient, au 31 décembre 2006, respectivement 81 % et 67 % des recettes prévisionnelles des catalogues d'animations et de fictions. Cette révision des prévisions de recettes a entraîné la constatation de provisions pour dépréciation du catalogue.

Tel que cela a été annoncé par Carrere Group SA dans plusieurs communiqués de presse successifs, à la suite de ces difficultés financières, les sociétés Carrere Group SA et Carrere Group DA se sont retrouvées dans une situation tendue de trésorerie qui n'a pas permis au groupe de faire face à ses échéances bancaires de décembre 2007.

C'est dans ce contexte, susceptible de compromettre la pérennité du groupe, que Carrere Group SA a sollicité de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Bobigny le 28 février 2008, pour elle-même et pour Carrere Group DA, la nomination d'un conciliateur qui est intervenue par Ordonnance du 11 mars 2008, en la personne de Maître Michel Chavaux, et lui donnant notamment pour missions :

- « d'assister les dirigeants des requérantes aux fins de renégocier les concours bancaires afin de rendre les échéances compatibles avec les cash flows prévisionnels révisés et audités,
- de veiller à ce que les renégociations ne remettent pas en cause les concours court terme, les cessions Dailly et les éléments en place dans les filiales d'exploitation et de production du Groupe. »

C'est dans ce cadre que, compte tenu de l'incertitude pesant sur l'avenir du Groupe et après en avoir informé ses partenaires financiers, Carrere Group SA a décidé de demander à NYSE Euronext de suspendre la cotation de ses titres dès le 31 mars 2008.

Cette situation a également généré une diminution des facilités bancaires des filiales et des tensions de trésorerie sur les plus fragiles.

Dans le cadre de la conciliation et sous l'égide du conciliateur, des solutions de restructuration et/ou d'adossement ont été activement recherchées et discutées entre les différentes parties prenantes.

La Société a annoncé le 12 août 2008 la signature en date du 16 juillet 2008 d'un protocole de conciliation (le « Protocole ») entre, notamment, Claude Carrere, Carrere

Group SA, Carrere Group DA, leurs principaux créanciers financiers et la société Alesa Holding (« le Repreneur »), représentée par Monsieur Di Sabatino, le Repreneur étant une société spécialement constituée par la société MoonScoop et par les actionnaires de cette dernière pour les besoins des opérations décrites dans le protocole.

Le Groupe Moonscoop figure parmi les premiers acteurs mondiaux de production de séries d'animation pour la télévision avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 60 M€. Les synergies attendues avec le groupe portent sur deux domaines de performance : d'une part, l'amélioration des modes de gestion et la diminution des coûts de production, d'autre part le développement de l'activité de distribution en bénéficiant du savoir-faire international de Moonscoop. A horizon de trois ans, les objectifs sont une réduction des coûts de production et une hausse du chiffre d'affaires de distribution par rapport à l'activité actuelle.

Le Protocole prévoit la mise en place d'une restructuration financière visant à assurer une diminution significative de l'endettement financier de la Société, un rétablissement de ses capitaux propres et la mise en adéquation de la trésorerie de la Société avec ses besoins d'exploitation (le « Plan »).

La Société estime que la réalisation du Protocole [dont certaines étapes ont été franchies] ainsi que la mise en œuvre du plan stratégique présentés par le Repreneur permettra d'assurer la continuité d'exploitation du Groupe en le dotant des moyens financiers nécessaires à son retournement.

Le Protocole prévoit la réalisation des opérations suivantes, qui seraient réalisées de manière concomitante :

- Restructuration des dettes financières de Carrere Group permettant de réduire l'endettement bancaire d'un montant initial de 56,3m€ à 4,3m€, réalisée par abandons de créances, capitalisation d'une partie des créances bancaires et rachat de certaines créances bancaires par le Repreneur ;
- Augmentation de capital réservée au Repreneur pour un montant estimé à 30m€ ;
- Augmentation de capital réalisée par maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, avec un objectif de levée de fonds de 10m€ ;
- Accords avec les actionnaires minoritaires de certaines filiales de Carrere Group détenues à 51% par celle-ci, afin de permettre le rachat de leurs participations, sous forme d'opérations de cession et d'apport. La signature d'un protocole de cession et d'apport se substituerait aux protocoles de rachat en vigueur décrits au paragraphe 20.1.5 « Méthodes comptables et notes explicatives note 1.b » du présent rapport annuel.

La Société a confié au cabinet Finexsi, représenté par M. Olivier Péronnet, agissant en qualité d'expert indépendant, conformément à l'article 261-2 du Règlement Général de l'AMF, la mission de confirmer le caractère équitable du plan de restructuration pour l'ensemble des parties concernées. Ce rapport sera mis à la disposition des actionnaires 10 jours de négociation avant la tenue de l'assemblée générale des Actionnaires appelée à voter les augmentations de capital ou dans l'hypothèse où l'assemblée ferait usage de son pouvoir de délégation, dans les meilleurs délais après la décision du Directoire.

Le cabinet Finexsi n'entretient et n'a entretenu aucune relation avec les personnes concernées par les opérations prévues au Protocole. Le cabinet Finexsi n'a jamais été mandaté par la société Carrere Group ou ses actionnaires pour réaliser une mission d'expertise, d'évaluation ou de conseil. Enfin, le cabinet Finexsi n'a et n'a eu aucun lien, directement ou indirectement avec les commissaires aux comptes de Carrere Group.

Par conséquent, la mission confiée à l'expert ne constitue pas une intervention susceptible d'affecter son indépendance telle que visée par l'article 261-4 du Règlement Général de l'AMF.

Le président du Tribunal de Commerce de Bobigny, par ordonnance en date du 23 octobre 2008 a par ailleurs nommé M. Gilles de Courcel du cabinet Ricol, Lastery & Associés, en qualité de commissaire aux apports. Celui-ci sera amené à rendre un rapport sur la réalisation des opérations d'apport des actions des filiales à Carrere Group.

Les détails du Protocole seront communiqués courant novembre 2008. Dans l'attente de la diffusion d'un communiqué de presse sur les termes du plan de redressement et le prix des opérations d'augmentations de capital, la suspension des négociations de l'action Carrere Group sur Eurolist d'Euronext Paris sera maintenue.

C'est sur la base de ce protocole qui prévoit la restructuration de la dette du groupe et des opérations de recapitalisation et qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet industriel que les comptes de Carrere Group SA et les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été arrêtés.

La réalisation des opérations prévues au titre du protocole dans les prochains mois ainsi que la mise en œuvre du plan stratégique présentés par le repreneur sont nécessaires pour permettre la continuité d'exploitation.

Difficultés financières et opérationnelles des sociétés Riff International Production, VIP et B3com

Les sociétés du groupe Riff International Productions, la société VIP et la société B3com ont rencontré au cours de l'exercice 2007 de graves difficultés financières et opérationnelles.

En conséquence,

- au niveau des comptes consolidés, les écarts d'acquisition des sociétés Riff International Production, VIP et B3com, et les éléments corporels et incorporels s'y rattachant ont été amortis à 100 % au 31 décembre 2007.
- Au niveau des comptes sociaux, les titres de participation, les comptes courants et clients des sociétés Riff International Production, VIP et B3com ont été provisionnés à 100 %.

Sous-groupe Riff International Production

- Fragilisées d'une part par les investissements nécessaires à l'installation sur le site de Vanves et d'autre part par l'arrêt des productions «Arrêt sur images» en juin 2007 et France 24 en décembre 2007, les sociétés Riff International Production, PostModerne et Studios de Vanves ont déposé le 10 avril 2008 auprès du Tribunal de Commerce de Nanterre une déclaration de cessation de paiement avec plan de continuation.

- La situation financière de Riff International Production et de PostModerne, fortement dégradée depuis l'exercice 2006, ne permet pas à l'Administrateur Judiciaire nommé par le Tribunal de poursuivre un plan de redressement à court terme.
- Ainsi, le 24 avril 2008, Riff International Production, PostModerne, Studios de Vanves et Télécaster ont été mises en liquidation.
- Le 29 mai 2008, les principales activités et actifs de ces sociétés ont été repris par des tiers.

VIP

- Spécialisée dans les droits dérivés, la société VIP rencontre des difficultés financières depuis l'exercice 2006. Le départ en retraite du fondateur dirigeant de la société fin 2005 a entraîné la perte de plusieurs licences «intuitu personae» comme «Snoopy», «Bonne nuit les petits» et «Bratz».
- Malgré une restructuration drastique de ses coûts de structure, notamment en réduisant le nombre de salariés de 15 à 5 personnes, la société peine à retrouver un équilibre financier.
- Soutenue depuis 2006 par Carrere Group SA mais à la vue des propres difficultés de cette dernière, le Tribunal de Bobigny a prononcé la liquidation judiciaire de VIP le 13 mai 2008 avec maintien de l'activité jusqu'en juillet 2008.

B3com

- Créée et dirigée par Benjamin Castaldi, la société B3com avait comme principales perspectives le développement et la production d'émissions de flux. C'est dans cette optique de développement que Carrere Group SA avait racheté 51 % de la société en janvier 2005. Suite à son départ sur TF1, Benjamin Castaldi se cantonne à l'animation d'émissions produites non pas par sa société mais par TF1 ou Endemol. Benjamin Castaldi se retrouve ainsi salarié des sociétés productrices des émissions qu'il anime.
- Une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte en date du 15 mai 2008.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Carrere Group SA au 31 décembre 2007 s'établit à 134 566 K€.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2006, ce chiffre d'affaires était de 141 434 K€ comprenant deux contrats de distribution pour un montant de 5 000 K€.

Ces contrats conclus respectivement avec une société d'édition littéraire pour 4 000 K€ et une société d'édition vidéo pour 1 000 K€ ont été résiliés et ont donc fait l'objet d'un avoir sur l'exercice 2007.

Le contrat de concession de droits littéraires d'un certain nombre de titres du catalogue a été résilié en raison de difficultés de mises en œuvre de l'exploitation ainsi que du non paiement des échéances dues.

En ce qui concerne le contrat d'exploitation de droits vidéo, il a été convenu de renégocier un ou plusieurs nouveaux contrats portant sur des titres différents du catalogue. La signature de ces derniers devrait être finalisée en 2008.

Acquisitions/cessions de sociétés consolidées

- Au cours du premier trimestre 2007, Carrere Group signe la réalisation définitive du rachat des sociétés Septembre Productions et Scarlett Productions. Consolidés depuis le 1^{er} juillet 2006 sur la base d'un protocole d'acquisition ferme et irrévocable, ces sociétés participent en 2007 au chiffre d'affaires du secteur production à hauteur de 13 004 K€ pour Septembre Productions et à hauteur de 7 713 K€ pour la société Scarlett Productions ;
- Cessions des sociétés Point du Jour Production et Point du Jour International.

En décembre 2007, Riff International Production cède sa filiale de production de documentaires Point du Jour Production ainsi que la filiale de distribution qui lui est dédiée, Point du Jour International.

Au compte de résultat consolidé, l'incidence de l'activité cédée ou en cours de cession est présentée sur une ligne distincte.

Le résultat net de l'activité cédée est présenté ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 630
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	(1 944)
Autres produits et charges opérationnels	997
RÉSULTAT OPERATIONNEL	(947)
Coût de l'endettement financier net	(30)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT	(977)
Impôts courants et différés	659
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES CEDES	(318)

- La prise de participation complémentaire dans la société PM Films par la société PM Holding à hauteur de 20,00 %, portant ainsi le pourcentage de détention total de la société à 100% ;
- La prise de participation complémentaire dans la société Made In PM par la société PM Holding à hauteur de 7,50%, portant ainsi le pourcentage de détention à 97,50% ;
- Consolidation par intégration globale des sociétés Carrimages 4, Carrimages Production ;
- Consolidation par intégration globale des sociétés LGB et Badabing Production, sociétés du Groupe B3 COM ;

- La prise de participation complémentaire dans la société VIP, au travers d'augmentations de capital, a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 95,71 % à 99,46 % ;

9.2 Résultat d'exploitation

Rapport de gestion de l'exercice 2007

9.2.1 Compte de résultat consolidé et compte de résultat pro forma

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006 Pro forma	31/12/2006 Historique
CHIFFRE D'AFFAIRES	134 566	143 437	141 433
Achats et charges externes	(23 243)	(30 803)	(30 415)
Impôts, taxes et versements assimilés	(1 290)	(1 232)	(1 224)
Salaires et traitement	(15 115)	(15 514)	(15 312)
Charges sociales	(6 879)	(7 276)	(7 179)
Dotations nettes aux amortissements	(183 851)	(64 555)	(62 389)
Dotations (reprises) nettes aux provisions	(19 433)	(1 913)	(1 913)
Autres produits et charges d'exploitation	(805)	(7 928)	(7 678)
Contribution des sociétés mises en équivalence	-	-	-
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	(116 050)	14 206	15 323
Autres produits et charges opérationnels	(21 255)	995	(416)
RÉSULTAT OPERATIONNEL	(137 305)	15 201	14 907
Produits de la trésorerie	38	54	54
Coût de l'endettement financier net	(6 440)	(4 694)	(4 540)
Autres éléments financiers	(1 477)	995	1 023
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT	(145 184)	11 556	11 444
Impôts courants et différés	8 690	(2 746)	(3 090)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	(136 494)	8 810	8 354
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES	(318)	-	-
Dont part du groupe	(126 386)	7 740	7 284
Dont Intérêts minoritaires	(10 426)	1 070	1 070
Résultat net par action (en euros)	(0.016)	0.917	0,862
Résultat net dilué par action (en euros)	(0.016)	0.917	0,862

Note sur l'information pro forma

L'information financière pro forma au 31 décembre 2006 a été préparée aux seules fins d'illustrer l'effet que les opérations de croissance externe auraient pu avoir sur le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2006 si les opérations avaient pris effet au 1^{er} janvier 2006.

Les sociétés retenues pour le pro forma au 31 décembre 2006 sont Septembre Productions et Scarlett Productions, sociétés entrées dans le périmètre au 1 juillet 2006.

9.2.2 Comparaison des données 2007 et 2006

En 2007, le résultat net est une perte de 136 812 K€ comparé à un bénéfice de 8 354 K€ en 2006, soit une diminution de 145 166 K€.

La détérioration significative du résultat s'explique du fait des principaux éléments négatifs suivants :

- 114,8 millions d'euros sont liés à une dépréciation complémentaire du catalogue qui reflète le réajustement des prévisions de ventes des droits audiovisuels – particulièrement à l'étranger sur les territoires non encore exploités.

Au cours du second semestre 2007, un indice de perte de valeur a été identifié par la direction du Groupe. Cet indice tenait principalement à la constatation d'un résultat opérationnel négatif sur le secteur distribution.

Cette perte sectorielle est principalement liée aux éléments suivants :

L'exercice 2007 a été marqué par la diminution significative des ventes secondaires du catalogue d'animation et de fiction du Groupe et par la constatation, pour la première fois, d'un résultat sectoriel déficitaire (avant constatation de dépréciations complémentaires du catalogue de droits) pour le secteur de la distribution.

La direction de Carrere Group a également constaté, pour la troisième année consécutive, l'absence de ventes significatives à l'étranger sur des territoires non encore exploités, résultant notamment du non développement de la structure commerciale. Ces tendances ont également été accentuées par la baisse du marché de la vidéo/DVD, l'évolution du marché de la vente des droits de diffusion aux télévisions affectées par la fusion TPS/Canal ou les diverses annonces sur France Télévision, ainsi que par la résiliation au cours de l'exercice des contrats de concession de droits littéraires enregistrés en 2006.

En conséquence, la société a décidé de revoir significativement à la baisse, compte tenu de l'historique des ventes sur les trois dernières années et des éléments mentionnés ci-dessus, les prévisions de ventes sur les territoires non encore exploités du catalogue d'animations et de fictions du Groupe ramenant ainsi leur poids dans les recettes prévisionnelles de chacun de ces secteurs à respectivement 17 % et 26 % des ventes prévisionnelles au 31 décembre 2007. Les estimations de recettes sur les territoires non encore exploités représentaient, au 31 décembre 2006, respectivement 81 % et 67 % des recettes prévisionnelles des catalogues d'animations et de fictions.

Cette révision des prévisions de recettes a entraîné la constatation de provisions complémentaires pour dépréciation du catalogue.

Les dépréciations suivantes ont ainsi été constatées sur les différentes composantes du catalogue du Groupe sur la base du test de valeur effectué :

Dépréciation Animation :	20 161 K€
Dépréciation Fiction :	83 823 K€
Dépréciation Flux :	10 855 K€

- - 8,5 millions d'euros liés aux pertes de valeurs constatées sur les sociétés mises en liquidation en 2008 (Riff International Productions, B3com et VIP)
- -10,9 millions d'euros liés aux provisions sur les immobilisations corporelles des sociétés Riff International Production et Postmoderne du fait de la liquidation.
- - 12,9 millions d'euros liés aux pertes de valeurs constatées principalement sur les sociétés suivantes de Carrere Group :
 - Dassas : 9 202 K€
 - Dune : 1 147 K€
- - 32 millions d'euros de reprises d'impôts différés actifs, liées notamment aux déficits reportables de Carrere Group DA.

9.2.3 Analyse des principales lignes du compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 134 566 K€ en 2007 contre 141 433 K€ sur l'exercice, soit une diminution de 6 867 K€ (-4,9 %). Pour une analyse du chiffre d'affaires, se référer à la section 4- «Analyse des performances des métiers».

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 a été retraité du chiffre d'affaires des sociétés Point du Jour Production et Point du jour International pour un montant de 4 630 K€, activités cédées en décembre 2007. La norme IAS 1 impose la présentation des résultats des sociétés cédées sur une ligne distincte.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 intègre également une contribution négative d'éléments non récurrents pour 5 000 K€ (Cf. faits marquants).

A périmètre constant et éléments non récurrents ajustés, la comparaison entre les exercices 2006 et 2007 pourrait s'analyser comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires publié	134 566	141 433
Ajustements pro forma 2006		1 994
Chiffre d'affaires activités cédées	4 630	
Retraitement éléments non récurrents	5 000	(5 000)
Chiffre d'affaires comparable	144 196	138 427

A chiffres d'affaires comparables, la croissance «organique» de Carrere Group s'établit à + 4,17 %.

Les amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles hors amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises se sont élevés à (183 851) K€ contre (62 389) K€ en 2006 soit une charge complémentaire de 121 462 K€. Cette évolution résulte principalement de la dépréciation complémentaire sur le catalogue notamment du fait de la revue à la baisse des prévisions de ventes des œuvres audiovisuelles.

Les amortissements et provisions du catalogue s'élèvent à 179 851 K€ en 2007 contre 60 570 K€ en 2006, soit une progression de 119 281 K€. La provision complémentaire sur

le catalogue résultant de la revue à la baisse des prévisions de ventes s'élève à 114 839 K€.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le Groupe procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes.

Les hypothèses retenues par la direction en matière de valorisation de son catalogue reposent sur l'établissement de la valeur d'utilité de son catalogue de droits sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés (DCF) associés à ces actifs.

Dans ce cadre, Carrere Group a eu recours - en 2004 - à un expert afin d'assister le groupe dans la définition des travaux d'évaluation du catalogue des droits audiovisuels.

En 2005, la forte croissance externe de Carrere Group a amené la direction de Carrere Group à se positionner sur le marché comme un des leaders en matière de distribution et à développer sa stratégie sur deux axes : continuer d'enrichir son catalogue de façon constante via ses filiales de productions et élargir la distribution de ses programmes principalement par la conquête de nouveaux clients et marchés.

Dans ce contexte, dès 2005, Carrere Group propose un éventail d'œuvres audiovisuelles qui vont des séries aux téléfilms, des documentaires aux reportages, des émissions jeunesse à la musique sur les secteurs de la fiction et de l'animation.

En 2006, Carrere Group poursuit sa croissance externe via l'acquisition des sociétés Septembre Productions et Scarlett Productions.

Parallèlement, Carrere Group a mis en place, au cours du quatrième trimestre 2006, un processus budgétaire, adapté aux niveaux d'informations requis par le groupe. Cependant, compte tenu de la multiplicité des entités juridiques qui fonctionnent de manière décentralisée, le plus souvent pour des raisons commerciales ou relationnelles, la mise en place de procédures fiables et homogènes s'est révélée plus longue qu'initialement prévue.

L'atterrissage 2007 sur le secteur distribution comparé au budget initial 2007 établi fin 2006, fait apparaître de grosses distorsions entre les prévisions et la réalité.

Après analyse des écarts entre le réalisé et le budgétaire, et doté d'un historique de trois années sur les ventes réalisées, Carrere Group décide de revoir ses prévisions de recettes sur le secteur distribution.

Ainsi, les recettes prévisionnelles nettes de RNPP à fin 2006 s'élèvent pour l'activité Fiction à 118 236 K€ contre 57 072 K€ en 2007 et pour l'activité Animation à 34 428 K€ pour l'exercice 2006 contre 10 492 K€ en 2007.

Outre le changement de taux d'actualisation qui passe de 8 % en 2006 à 10 % en 2007, l'impact de la revue des recettes prévisionnelles sur les territoires étrangers reste le plus significatif.

En 2006, les estimations de recettes futures à l'étranger représentaient respectivement 67 % et 81 % des recettes prévisionnelles des fictions et animations contre 25 % pour la fiction et 28 % pour l'animation sur les prévisions de ventes établies en 2007.

Le résultat opérationnel courant s'est élevé à (116 050) K€ contre 15 323 K€ pour l'exercice 2006. Pour une analyse du résultat opérationnel courant, se référer à la section 4- «Analyse des performances des métiers».

Les dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises

s'élèvent à 21 236 K€ pour l'exercice 2007. En 2006, les dépréciations – nettes des reprises - des actifs incorporelles liés aux regroupements d'entreprise étaient quasi nulles.

D'une part, le risque de non continuité de l'exploitation pour les sociétés Riff International Production, VIP et B3com a entraîné la dépréciation à 100 % des écarts d'acquisition, soit une dépréciation d'un montant total de 9 288 K€.

D'autre part, des pertes de valeur de 11 949 K€ ont été enregistrées concernant principalement les filiales Dassas et Dune.

Le coût du financement s'est élevé à (6 440) K€ contre (4 540) K€ sur l'exercice 2006, soit un coût complémentaire de 1 900 K€.

Les charges d'intérêts sur les emprunts sont en hausse du fait de l'augmentation de l'encours moyen des emprunts et à la hausse significative des taux du marché. Le montant des intérêts liés aux crédits bancaires moyen terme s'élève en 2007 à 2 997 K€ contre 2 025 K€ en 2006, soit une augmentation de 48 %.

Le retraitement des contrats de location financement dans les comptes consolidés entraîne une hausse des charges d'intérêts de 455 K€ en 2007.

Les autres éléments financiers sont composés principalement des intérêts liés à l'actualisation des dettes long terme relatives aux engagements de rachat des minoritaires, soit 984 K€ en 2007.

L'impôt sur les résultats est un produit net de 8 690 K€ contre une charge nette de – 3 090 K€ sur l'exercice 2006.

L'impôt sur les résultats reflète la dégradation des résultats du groupe.

La part de résultats revenant aux minoritaires s'élève à (10 426) K€ contre 1 070 K€ l'année précédente.

9.3 Analyse des flux nets de trésorerie opérationnels

	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	134 566	141 433
Charges d'exploitation hors amortissements et dépréciations	(47 332)	(60 708)
EBITDA	87 234	80 725
Autres éléments opérationnels	(1 797)	(15)
Variation nette du besoin en fonds de roulement	(9 349)	(3 794)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	76 088	76 916
Inv estissements de contenus livrés	(59 804)	(43 841)
Inv estissements de contenus en-cours de productions	(30 457)	(43 420)
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(14 173)	(10 345)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7 045)	(9 524)
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	(2 997)	2 418
Variations de périmètre	(722)	-
Augmentation des actifs financiers	(1 062)	(678)
Investissements	(11 826)	(7 784)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6 295	1 678
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédées	285	433
Diminution des actifs financiers	824	
Désinvestissements	7 404	2 111
Flux net de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(4 422)	(5 673)
Activités de financement		
Augmentation de capital souscrite par les minoritaires	396	398
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(712)	(652)
Opérations avec les actionnaires	(316)	(254)
Augmentation des crédits moyen terme	7 000	11 000
Remboursement d'emprunt moyen terme	(700)	
Variations des crédits de productions	2 833	4 483
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers	9 133	15 483
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement	8 817	15 229
Total des flux de trésorerie	(9 778)	(789)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Ouverture	31 106	31 895
Clôture	21 319	31 106

9.4 Analyse des performances des métiers

9.4.1 Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par métier

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	% variation
Chiffres d'affaires			
Production	107 516	102 188	+ 5,2 %
Distribution	17 347	24 190	- 28,3 %
Marketing	9 703	15 055	- 35,6 %
Corporate	-	-	-
Total Carrere Group	134 566	141 433	- 4,9 %
Résultat opérationnel ajusté *			
Production	89 075	66 050	+34,9 %
Distribution	1 954	16 012	- 87,8 %
Marketing	(40)	2 875	- 101,4 %
Corporate	(3 755)	(5 050)	- 25,6 %
Total Carrere Group	87 234	79 887	+ 9,2 %
Résultat opérationnel courant			
Production	(746)	14 416	
Distribution	(106 235)	3 479	
Marketing	(1 769)	2 740	
Corporate	(7 300)	(5 312)	
Total Carrere Group	(116 050)	15 323	

* Le résultat opérationnel ajusté correspond au résultat opérationnel courant retraité des éléments : « Dotations nettes aux amortissements » et des « dotations (reprises) nettes aux provisions ».

Secteur Production

Le secteur de la production présente un résultat opérationnel au 31 décembre 2007 de – 746 K€ contre 14 416 K€ au 31 décembre 2006. Ajusté des amortissements et provisions, le résultat au 31 décembre 2007 s'élève à 89 075 K€ contre 66 050 K€ au 31 décembre 2006. Le taux de marge avant amortissement s'établit à 82,8 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 et à 64,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Secteur Distribution

Le secteur de la Distribution présente un résultat opérationnel au 31 décembre 2007 de – 106 235 K€ contre 3 479 K€ au 31 décembre 2006. Ajusté des amortissements et provisions, le résultat au 31 décembre 2007 s'élève à 1 954 K€ contre 16 012 K€ au 31 décembre 2006. La baisse du résultat du secteur résulte principalement de la dépréciation complémentaire sur le catalogue notamment du fait de la revue à la baisse des prévisions de ventes des œuvres audiovisuelles.

L'évolution de l'activité au cours du premier semestre 2008 est présentée au sein du paragraphe 20.7 « Rapport d'activité premier semestre 2008 ».

9.4.2 Commentaires sur le chiffre d'affaires par métier

Secteur Production

Au cours de l'exercice 2007, le secteur de la production a confirmé ses bonnes performances avec une croissance du chiffre d'affaires de plus de 5,2 %.

	Exercice clos le 31 décembre		
	2007	2006	% variation
Animation	0	2 674	- 100,0 %
Fiction	61 726	49 528	+ 24,6 %
Flux	39 207	42 133	- 6,94 %
Post production	3 874	5 003	- 22,6 %
Prestation «animateur»	2 007	2 569	- 21,9 %
Autres	702	281	+ 149,8 %
Total	107 516	102 188	+ 5,2 %

La production Fiction, un axe fort

Conformément à la stratégie du groupe, la production reste un axe fort, particulièrement sur l'activité de Fiction qui progresse de + 24,6 %. A périmètre constant, le chiffre d'affaires Fiction 2006 s'élève à 51 229 K€ et progresse de 20,5 %.

TITRES DES ŒUVRES FICTION LIVREES EN 2007	Diffuseur	Format	% du Chiffre d'affaires
LES PASQUIER	France 2	4*90'	12,0%
LE SANGLOT D'ES ANGES	France 2	4*100'	11,6%
SECTION DE RECHERCHE	TF1	8*52'	10,9%
LES PREDATEURS	Canal +	2*110'	8,0%
LA LEGENDE DES TROIS CLES	M6	3*100'	6,7%
ALICE NEVERS, LE JUGE EST UNE FEMME	TF1	2*90' & 3*52'	4,7%
ROSE ET VAL	TF1	2*52'	4,5%
LOUIS PAGE	France 2	2*90'	3,9%
MARIE ET MADELEINE	TF1	1*100'	3,8%
LE CANAPE ROUGE	TF1	2*60'	3,2%
UN ADMIRATEUR SECRET	TF1	2*60'	3,2%
CHARLOTTE CORDAY	France 3	1*90'	2,9%
VERITES ASSASSINES - DOUBLES PEINES	France 2	2*90'	2,8%
LE MONDE EST PETIT	TF1	1*90'	2,7%
UNE FAMILLE FORMIDABLE	TF1	3*90'	2,5%
CŒUR OCEAN	France 2	26*26'	2,6%
AUTOBIOGRAPHIE D'UNE COURGETTE	France 3	1*90'	2,5%
MORT PREMATUREE	TF1	2*60'	2,1%
LES HAUTS MURS	Long métrage	1*104'	2,1%
BEN BARKA	France 2	2*90'	2,0%
HEIDI	France 2	20*26'	1,7%

La production de flux

La production d'émissions de flux, d'émissions jeunesse et de documentaires reste un secteur important de Carrere Group. Retraité du chiffre d'affaires des sociétés cédées Point du jour et Point du Jour International, le chiffre d'affaires du secteur Production Flux s'élève pour l'exercice 2007 à 42 865 K€, soit une croissance organique de 1,7 %.

Cependant, l'année 2007 reste marquée par l'arrêt au second semestre de l'émission phare de France 5 : « Arrêt sur images », produite par la société Riff international Production. Cette production générerait un chiffre d'affaires de 2 200 K€ sur une période de 12 mois. La perte de chiffre d'affaires calculée pour le second semestre 2007 est de 910 K€.

La production Animation

La société Les Armateurs produit des séries telles que T'choupi ainsi que des long métrages comme Kirikou et la sorcière et Kirikou et les bêtes sauvages. Le cœur de métier des Armateurs reste la production de films et de séries animées, activité dans laquelle cette société bénéficie d'une forte expertise et se positionne sur des produits à vocation internationale.

La société Les Armateurs a initié deux productions de long métrage «Brendan» et « Pourquoi j'ai mangé mon père ».

Secteur Distribution

Retraité des éléments non récurrents et du chiffre d'affaires des sociétés cédées, le chiffre d'affaires à périmètre constant de la distribution s'élève en 2007 à 23 318 K€ contre 19 483 K€ en 2006 en pro forma, soit une progression de 19,68 %.

Par activité, le chiffre d'affaires se décompose ainsi :

	2007	2006	%
Animation	3 073	7 181	-57,21%
Fiction	9 763	5 861	66,58%
Flux	4 755	4 432	7,29%
Chaîne thématique	5 726	2 009	185,02%
TOTAL	23 317	19 483	19,68%

Animation

En 2006, l'activité de distribution des programmes d'animation est favorablement impactée par l'exploitation en salle du film long métrage « Kirikou et les bêtes sauvages » sorti le 16 décembre 2005 ainsi que par la comptabilisation dans les comptes de la prime au succès octroyée par Canal +. Ainsi le chiffre d'affaires d'exploitation lié aux deux longs métrages « Kirikou » s'élève en 2006 à 3 675 K€ contre 606 K€ en 2007. Retraité du chiffre d'affaires lié à l'exploitation en salle et de la prime Canal +, le chiffre d'affaires du titre « Kirikou » en 2006 s'élève à 782 K€.

Le marché de la vidéo/DVD reste un axe de distribution important pour le marché de l'animation. Le chiffre d'affaires vidéo/DVD de l'animation représente 11,3 % du chiffre d'affaires total de l'animation en 2006 contre 15,5 % en 2007.

Les prévisions pour l'année 2007 s'établissaient à 13 079 K€ pour l'animation, soit un décalage négatif de 10 000 K€.

Fiction

La distribution des programmes de fiction progresse de plus de 66 % en 2007.

Hors distribution des catalogues dont Carrere Group est uniquement mandataire, le chiffre d'affaires de la fiction s'élève en 2007 à 8 609 K€ contre 5 511 K€ en 2006, soit une progression de 56,2 %.

Flux

La distribution des programmes de flux, principalement composés des documentaires et de l'émission « C'est pas sorcier » reste stable.

Le chiffre d'affaires lié aux sociétés Riff International Production, Point du jour Production et Point du Jour International s'élève respectivement à 3 301 K€ en 2007 et 3 079 K€ en 2006.

Chaîne thématique

Exclusivement lié à la chaîne « Du côté de chez vous.tv » diffusée sur le câble et le satellite, le chiffre d'affaires progresse de 185,05 % principalement du fait que la chaîne a été lancée le 16 octobre 2006.

Secteur Marketing

Composée principalement des activités de publicité à travers ses filiales du sous groupe Dassas et du sous groupe CPI, d'organisations événementielles comme les Francofolies et de l'exploitation des droits dérivés, l'activité marketing présente un chiffre d'affaires de 9 703 K€ en 2007 contre 15 055 K€ en 2006, soit une diminution de près de 36 %.

Publicité et communication

Le secteur de la publicité et de la communication reste un secteur très concurrentiel. Les concurrents du groupe sont de toutes tailles, allant de grands groupes internationaux aux petites agences. Le groupe est en forte concurrence avec ces entreprises tant pour conserver ses clients actuels que pour conquérir de nouveaux clients et de nouveaux budgets.

De plus, ce secteur peut connaître des périodes de récession liées à celles de l'économie en général et il est sensible aux variations d'activité des annonceurs.

Principaux clients :

	% du Chiffre d'affaires Marketing	% du Chiffre d'affaires Communication
Leroy Merlin	7,6 %	15,5 %
Lessieur	7,0 %	14,3 %
ACM	5,1 %	10,5 %
Compo	4,5 %	9,1 %
Legrand	4,5 %	9,1 %
CIC	3,4 %	6,9 %
Charal	3,4 %	6,9 %

Évènementiel

Le chiffre d'affaires de l'activité « Évènementiel » reste stable et s'élève à 4 014 K€ pour l'exercice 2007 contre 4 068 K€ en 2006.

Rendez vous incontournable de la chanson francophone, Les Francofolies restent un évènement majeur.

C'est en 1985 que naissent les premières Francofolies de La Rochelle, Jean-Louis Foulquier en est l'instigateur et créateur ; saltimbanque, acteur, homme de radio, il est un "touche-à-tout" curieux et inlassable.

En 2004, LES FRANCOFOLIES DE LA ROCHELLE fêtent leur 20ème édition et Jean-Louis Foulquier passe la main en Janvier 2005 à Morgane Production : Gérard Pont, Gérard Lacroix et à Frédéric Charpail Entrepreneur Rochelais.

Les Francofolies possèdent aujourd'hui une notoriété qui n'est pas seulement due à sa longévité mais repose sur une passion artistique de tous les instants : faire connaître et diffuser la chanson et les musiques actuelles essentiellement d'expression francophone auprès d'un large public curieux et averti. Une programmation dont la volonté est de pérenniser : convivialité, créations, découvertes, coups de coeur, .6 jours, 6 nuits, au cœur d'une ville « belle et rebelle » où s'investissent la musique et la fête.

Le chiffre d'affaires des Francofolies représente 35 % du chiffre d'affaires Marketing en 2007.

Droits dérivés

L'activité des droits dérivés réalise 933 K€ de chiffre d'affaires en 2007 contre 1 956 K€ pour l'exercice 2006.

Cette activité, réalisée au travers de la société VIP, est fortement tributaire de ses dirigeants et collaborateurs.

Le départ du fondateur fin 2005 a affecté négativement les activités et la situation financière de la société.

Depuis le 13 mai 2008, la société VIP est en liquidation.

9.5 Evolution du cours et des volumes

9.5.1 Suspension de la cotation du titre

Dans le contexte de la conciliation et compte tenu de l'incertitude pesant sur l'avenir du groupe au cours du 1^{er} semestre 2008, la Direction Générale de Carrere Group a décidé de suspendre la cotation des titres dès le 31 mars 2008.

Le cours a été suspendu au cours de 6,47 €.

9.5.2 Evolution du cours de bourse

En 2007, le cours de bourse de Carrere Group a diminué de 59,2%, en passant de 23,71 € le 2 janvier 2007 à 9,68 € le 2 janvier 2008. Le cours a continué à chuter jusqu'à 6,47 € le 31 mars 2008, jour de sa suspension.



Date	Ouverture	Plus haut	Plus bas	Dern. cours	Vol. moyen	Cours ajusté*
mars-08	6,05	6,59	5,39	6,47	33.300	6,47
févr.-08	6,75	7,15	5,33	6,20	36.300	6,20
janv.-08	9,80	10,40	6,44	6,50	21.100	6,50
déc.-07	11,49	11,75	9,10	9,73	15.100	9,73
nov.-07	15,95	15,95	10,60	11,39	17.400	11,39
oct.-07	15,34	15,40	14,10	14,74	11.100	14,74
sept.-07	17,89	18,24	14,42	15,34	19.300	15,34
août-07	18,10	18,92	14,76	17,85	5.200	17,85
juil.-07	19,64	19,98	16,99	18,78	8.600	18,78
juin-07	21,00	21,80	19,10	19,66	13.600	19,66
mai-07	19,85	21,70	19,50	21,00	17.700	21,00
avr.-07	23,35	24,00	19,50	19,80	18.300	19,80
mars-07	22,82	24,00	22,20	24,00	8.400	24,00
févr.-07	25,39	26,29	22,00	23,59	18.700	23,59
janv.-07	24,00	26,40	23,70	25,40	11.700	25,40

* Cours de clôture ajusté pour les dividendes et les splits.

9.6 Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Ce point a été présenté et développé dans le paragraphe 9.1 Faits marquants au cours de l'exercice 2007 et événements postérieurs à la clôture

9.7 Perspectives

Au cours du premier semestre 2008, le groupe a dû arrêter les activités des sociétés RIFF international Productions, Postmoderne, Studio de Vanves, Telecaster, VIP, et B3com. L'impact de ces arrêts sur l'évolution du chiffre d'affaires est important sur tous les métiers. Le chiffre d'affaires de ces sociétés était sur l'exercice 2007 de 15 303 K€. D'autre part l'activité de production connaît de façon significative une baisse de son volume en partie due à des effets de date de réalisation (production en-cours en 2008 dont la réalisation se fera début 2009).

En conséquence, le chiffre d'affaire comptable du groupe sera pour l'exercice 2008 en très forte baisse.

De plus au regard de l'inertie des charges du groupe, le résultat opérationnel courant restera négatif de façon significative.

Les impacts financiers du plan de restructuration envisagé dans le cadre du protocole de conciliation du 16 juillet 2008 ne sont pas à ce jour chiffrés, le groupe ne peut donc pas donner de perspective d'évolution de son résultat net.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1 Informations sur les capitaux propres du groupe

Les capitaux propres consolidés – part du groupe – sont passés de 98 724 K€ au 31 décembre 2006 à (27 910) K€ au 31 décembre 2007.

La variation nette des capitaux propres depuis la clôture de l'exercice précédent est une diminution de 126 634 K€. Cette diminution est principalement due au résultat de l'exercice – part du groupe (126 386) K€.

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 11 919 K€ au 31 décembre 2007 contre 21 560 K€ au 31 décembre 2006.

10.2 Evolution de l'endettement financier net

Sur 2007, l'endettement financier net de Carrere Group s'élève à 101 909 K€, contre 83 126 K€ au 31 décembre 2006.

	31/12/2006	31/12/2007
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	39 193	38 983
Crédit bail à plus d'un an		4 677
DETTES FINANCIERES NON COURANTES	39 193	43 660
Emprunts auprès des établissements de crédit	10 709	16 884
Autres emprunts financiers (2)	60 516	59 876
Avances conditionnées	1 869	2 053
Crédit bail	134	758
Autres dettes diverses courantes	1 811	6
DETTES FINANCIERES COURANTES	75 039	79 577
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	114 232	123 237
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(31 106)	(21 328)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	83 126	101 909

(1) Y compris les crédits de productions dont l'échéance est à plus d'un an.

(2) Les autres emprunts financiers correspondent aux crédits de productions dont l'échéance est à moins d'un an.

Sur l'exercice 2007, l'endettement financier net a augmenté de 18 783 K€. Cette hausse est principalement due :

- au tirage de 7 000 K€ sur le crédit bancaire syndiqué qui est ainsi porté à son maximum soit 38 000 K€
- au non remboursement de l'échéance de 6 700 K€ du 20 décembre 2007 à hauteur de 6 000 K€
- En date du 13 décembre 2007, Carrere Group sollicite le pool bancaire, en référence au prêt de 38 000 K€, aux fins d'obtenir un accord sur un report partiel relatif au paiement de l'échéance de remboursement du prêt dû au 20 décembre 2007, Carrere Group SA ayant honoré les intérêts et un remboursement partiel de

700 K€.

Le 11 février 2008, le comité des banques marque son accord sur le moratoire suivant :

31 janvier 2008 :	1 000 K€
29 février 2008 :	1 000 K€
31 mars 2008 :	1 000 K€
30 avril 2008 :	1 000 K€
31 mai 2008 :	1 000 K€
30 juin 2008 :	1 000 K€

- au traitement des contrats de location financement.

Carrere Group – à travers ses filiales Riff International Production et PostModerne – utilisent pour leur exploitation divers matériels de postproduction (consoles, baies informatiques) et des installations et aménagements (climatisation, courant fort, courant faible). Ces investissements ont été refinancés, en grande partie sur l'exercice 2007, par des contrats de location financière qui répondent aux critères des contrats de location financement : transfert au locataire de l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués.

Ces contrats de location financière ont été retraités dans les comptes consolidés avec une comptabilisation en immobilisations corporelles.

Néanmoins, la situation financière des sociétés Riff International Productions et PostModerne au 31 décembre 2007, a amené Carrere Group à constater une dépréciation sur ces immobilisations corporelles à hauteur de 100 %, soit pour un montant total de 10 849 K€ qui comprend 5 660 K€ pour les immobilisations en location financement. Cet amortissement exceptionnel a été comptabilisé dans un contexte de risque de non continuité d'exploitation à la date d'arrêt des comptes.

10.3 Analyse de l'évolution de l'endettement financier net

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Emprunt auprès des établissements de crédits	Leasing	Crédits de productions	Autres	Impact sur l'endettement financier net
Endettement financier net au 31 décembre 2006	(31 106)	49 887	134	62 395	1 816	83 126
Activités opérationnelles	(74 373)	(63)		(71)	(1 581)	(76 088)
Activités d'investissement						0
- Financement du catalogue	90 602			(129)		90 473
- Incidence des variations de périmètre	(2 566)	6 000				3 434
- Autres	(3 489)	(1 170)	5 435			776
Activités de financements	(396)	1 200	(134)	(274)	(208)	188
Endettement financier net au 31 décembre 2007	(21 328)	55 854	5 435	61 921	27	101 909

10.4 Actifs et passifs financiers – Analyse des risques de liquidités et de crédit

Risque de liquidité

Le risque de liquidité non opérationnel de Carrere Group est induit principalement par l'échéance de ses dettes donnant lieu à paiement d'intérêts et ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts (dettes liées aux options de rachat accordées aux actionnaires minoritaires).

Les sorties de trésorerie prévisionnelles relatives au remboursement contractuel en nominal et aux paiements contractuels des intérêts sur les dettes et actifs financiers figurant au bilan de Carrere Group au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 sont présentés ci-dessous avec leur date d'échéance contractuelle avec l'hypothèse de non renouvellement :

	Valeur comptable au bilan au 31 décembre 2007	Flux de trésorerie contractuel 2008	Flux de trésorerie contractuel 2009	Flux de trésorerie contractuel 2010	Flux de trésorerie contractuel 2011	Flux de trésorerie contractuel 2012 et après
Au 31 décembre 2007						
Crédit bancaires moyen terme Holding	52 618	(13 713)	(10 295)	(12 295)	(13 295)	(3 020)
Crédits relais	2 771	(2 771)				
Autres crédits bancaires	465	(465)	(65)			
Dettes liées aux contrats de location financement	5 435	(758)	(1 104)	(1 031)	(938)	(1 603)
Crédits de productions	59 868	(59 858)	(10)			
Avances conditionnées	2 053	(2 053)				
Autres	27	(24)	(3)			

	Valeur comptable au bilan au 31 décembre 2006	Flux de trésorerie contractuel 2007	Flux de trésorerie contractuel 2008	Flux de trésorerie contractuel 2009	Flux de trésorerie contractuel 2009	Flux de trésorerie contractuel 2011 et après
Au 31 décembre 2006						
Crédit bancaires moyen terme Holding	45 336	(6 286)	(8 950)	(10 950)	(11 950)	(7 200)
Crédits relais	3 750	(3 750)				
Autres crédits bancaires	801	(673)	(128)			
Dettes liées aux contrats de location financement	134	(134)				
Crédits de productions	60 499	(60 499)				
Avances conditionnées	1 869	(1 869)				
Autres	1 843	(1 843)				

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour Carrere Group dans le cas où un client ou une contrepartie viendrait à manquer à ses obligations de paiement contractuelles.

L'échéance de paiement des créances clients est généralement de 60 jours et les clients principaux sont essentiellement les chaînes de télévision hertzienne française qui représentent plus de 62 % du chiffre d'affaires en 2007 et pour lequel le risque de crédit est faible.

Au 31 décembre 2006 et 2007, le montant des créances clients en retard de paiement et non encore dépréciées n'est pas significatif.

	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passif au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2007							
Disponibilités	20 636	-	-	-	-	20 636	20 636
Valeurs mobilières de placement	692	-	-	-	-	692	692
Prêts à moins d'un an	-	-	-	1 343	-	1 343	1 343
Prêts à plus d'un an	-	-	-	639	-	639	639
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	53 243	-	53 243	53 243
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	23 371	23 371	23 371
Valeur comptable des catégories	21 328	0	0	55 225	23 371	99 924	99 924

	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passif au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2006							
Disponibilités	28 525	-	-	-	-	28 525	28 525
Valeurs mobilières de placement	2 581	-	-	-	-	2 581	2 581
Prêts à moins d'un an	-	-	-	1 362	-	1 362	1 362
Prêts à plus d'un an	-	-	-	429	-	429	429
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	58 751	-	58 751	58 751
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	39 498	39 498	39 498
Valeur comptable des catégories	31 106	-	-	60 542	39 498	131 146	131 146

10.5 Principales caractéristiques des financements et notation

Description des principaux covenants financiers

Carrere Group a mis en place un certain nombre d'emprunts afin de financer sa croissance externe et de restructurer sa structure financière.

Dans ce Cadre, la société Carrere Group SA est sujette à certains covenants financiers qui lui imposent de maintenir différents ratios calculés soit annuellement soit semestriellement, décrits ci-dessous. Au cours de l'exercice 2007, ces ratios n'ont pas été respectés.

Crédits bancaires

Au niveau de Carrere Group SA, les crédits bancaires contiennent des clauses usuelles de cas de défaut ainsi que des engagements qui lui imposent certaines restrictions.

a- Un crédit bancaire syndiqué portant sur un droit de tirage maximum de 38 000 K€ a été mis en place en juillet 2006. Cet emprunt, remboursable en cinq ans à partir de décembre 2007, cet emprunt contient des clauses habituelles de cas de défaut ainsi que des engagements qui imposent à Carrere Group certaines restrictions notamment en matière de constitution de sûretés et d'opérations de cession et de fusion.

Ce prêt comprend également un cas de remboursement anticipé en cas de changement d'actionnariat de l'emprunteur.

En outre, son maintien est soumis au respect des ratios financiers suivants :

- Dettes financières nettes/Excédent brut d'exploitation retraité inférieur à 4,5
- Cash Flow libre/Service de la dette supérieur à 1
- Dettes financières/Fonds propres inférieur à 1,2

Carrere Group s'était engagé à respecter ces ratios à chaque date de publication de ses comptes consolidés annuels.

b- Une ligne de financement portant sur un droit de tirage de 14 000 K€ a été souscrit en janvier 2006. Remboursable en 3 ans à partir de janvier 2009, ce financement est soumis au respect des ratios suivants :

- Dettes Financières + Nettes/Résultat Opérationnel Courant inférieur à 2.75
- Résultat Opérationnel Courant / Charges Brutes d'Intérêt supérieur à 8

Carrere Group s'était engagé à respecter ces ratios semestriellement.

c- Carrere Group, en date du 10 décembre 2007, a converti un crédit court terme en dette moyen terme pour un montant de 900 K€. Cette consolidation d'une facilité de caisse en prêt remboursable en 4 ans, comprend des clauses de défaut définies ci-dessous :

- Dettes financières nettes / Excédent brut d'exploitation retraité inférieur à 4,5
- Cash Flow libre/Service de la dette supérieur à 1
- Dettes financières/Fonds propres inférieur à 1,1

Les clauses contractuelles des conventions de crédit moyen terme présentées ci-dessus octroyaient aux banques la possibilité d'exiger le remboursement immédiat de l'intégralité

des sommes dues au titre des ces crédits.

10.6 Financement et évolutions prévues du capital

Ce point est décrit au paragraphe 9.1.3 dans les éléments prévus par le protocole de conciliation du 12 août 2008.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

La Société n'a pas vocation à investir dans la recherche et le développement de part sa nature d'activité.

Le Groupe ne détient aucun brevet et n'exploite aucune licence de marque significative pour son activité. La Société estime ne pas être en dépendance vis à vis de brevets ou licences qui seraient détenus par des tiers.

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 Principales tendances ayant affecté les ventes, coûts et prix de vente depuis la fin du dernier exercice

Depuis le 31 décembre 2007 et conformément aux tendances générales constatées sur les derniers exercices, la Société n'a pas noté de tendance particulière dans l'évolution de ses marchés qui pourrait affecter ses ventes.

Enfin, les coûts de production et les prix de vente aux chaînes télévisées n'ont pas varié sensiblement depuis la fin du dernier exercice.

12.2 Tendances et perspectives de la Société

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2008 est de 41 982 K€ contre 68.184 K€ en 2007, soit une baisse de 38%.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2007, à base comparable s'élève à 56 725 K€. Ce chiffre d'affaires est retraité des sociétés RIFF international Productions, Postmoderne, Studio de Vanves, Telecaster, VIP, et B3com, liquidées en 2008 ainsi que des sociétés Point du Jour et Point du Jour International, cédées en décembre 2007

Pour les sociétés liquidées, ces arrêts correspondent aux risques présentés au paragraphe 4.1.8 risque client pour RIFF (« La principale composante du risque client est l'arrêt unilatéral d'une production par celui-ci, cela souvent sans recours possible sauf procédures juridiques longues à l'issue incertaine. ») et au paragraphe 4.1.9 pour VIP et B3com (« l'activité du groupe est fortement tributaire de ses dirigeants et ses collaborateurs. »).

De plus le chiffre d'affaires de production est en baisse, cela entre autre par des effets de dates de réalisation qui sont au premier semestre 2008 défavorables. A périmètre constant la baisse de chiffre d'affaire au premier semestre est de l'ordre de 27%.

Les perspectives d'activité et de développement du groupe sont fortement liées à la réalisation du protocole de conciliation du 16 juillet 2008 et de son avenant du 12 août 2008. Ce risque est présenté au paragraphe 4.1.1. La mise en œuvre de ce protocole permettra la poursuite de l'activité et le développement du Groupe. Dans le cas où sa réalisation ne s'avérerai pas possible, il n'est pas possible de tracer de perspectives fiables pour la poursuite de l'activité du groupe.

En conséquence et dans le cas de continuation de l'activité le groupe prévoit pour l'exercice 2008 un CA comptable en très forte baisse celui-ci devant plutôt être de l'ordre de 100 M€. Pour mémoire, le chiffre d'affaires 2007 s'élève à 134,6 M€ contre 141,4 M€ en 2006.

13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE BENEFICE

La Société n'entend pas faire de prévisions ou d'estimations de bénéfices.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1 Conseil de surveillance et directoire

14.1.1 Composition du conseil de surveillance

Président depuis le 25 septembre 2008 :

Christophe di Sabatino Nommé le 25 septembre 2008 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Président jusqu'au 25 septembre 2008

Claude CARRERE Renouvelé le 26 juin 2002 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Membres :

Claude CARRERE Renouvelé le 26 juin 2002 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Michel AYOT Michel Ayot, frère de Claude Carrere. Renouvelé le 26 juin 2002 pour un mandat de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007. Michel Ayot a démissionné de son mandat le 26 septembre 2008.

Romain CARRERE Romain Carrere, fils de Claude Carrere. Renouvelé le 29 juin 2007 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Bernard LOZE Nommé le 13 juin 2005 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010. Bernard Lozé a démissionné de son mandat le 26 septembre 2008.

Olivier ROUSSEL Renouvelé le 28 juin 2006 pour un mandat de 6 ans. Olivier Roussel a démissionné de son mandat le 31 juillet 2007.

14.1.2 Composition du directoire
Président depuis le 4 décembre 2008 :

Claude CARRERE
 Date d'échéance du mandat : Approbation des comptes de l'exercice 2010

Président du 19 août 2008 au 4 décembre 2008 :

Benoît DI SASABATINO, frère de Christophe di Sabatino
 Date de première nomination : 19/08/2008
 Date d'échéance du mandat : Approbation des comptes de l'exercice 2010

Président jusqu'au 19 août 2008 :

Dominique ORECCHIONI
 Date de première nomination : 10/07/1996
 Date d'échéance du mandat : Approbation des comptes de l'exercice 2007
 Fonction principale exercée dans la société : Secrétaire Générale
 Dominique Orecchioni a démissionné de la présidence du Directoire le 19 août 2008.

Membre :

Axel CARRERE, fils de Claude Carrere
 Date de première nomination : 10/07/1996
 Date d'échéance du mandat : Approbation des comptes de l'exercice 2007
 Fonction principale exercée dans la société : Directeur Général de Carrere Group Droits Audiovisuels

14.1.3 Autres mandats sociaux et fonctions exercés

Mandats des membres du conseil de surveillance et du directoire		
Nom	Mandats au sein du groupe	Mandats hors groupe
Di Sabatino, Christophe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président du Conseil de Surveillance de Carrere Group SA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérant Associé Unique Yumi ▪ Directeur Général, Administrateur Mooncoop SAS ▪ Président Directeur Général Mooncoop IP (France Animation) ▪ Gérant non associé Antefilms Studio ▪ Président Mooncoop Digital Medias (Queen Bee Interactive) ▪ Co gérant SCI Marengo
Di Sabatino, Benoît	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président du Directoire de Carrere Group SA ▪ Directeur Général de Carrere Group Droits Audiovisuels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérant Associé Unique Living Pulp ▪ Président MoonScoop SAS ▪ Administrateur MoonScoop IP (France Animation) ▪ Gérant non associé Xana Post Production ▪ Administrateur : MoonScoop Digital Media (Queen Bee Interactive) ▪ Président Al esa Holding (SAS) ▪ Gérant Tendycaps ▪ Co gérant SCI Marengo

Carrere, Claude	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président de la société par actions simplifiée Carrere Group Distribution ▪ Directeur Général de la société anonyme Carrere Group Droits Audiovisuels ▪ Directeur Général de la société anonyme Carrere Active 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérant de la société civile TOYA
Orecchioni, Dominique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président de la société par actions simplifiée Soffiac ▪ Administrateur de la société Carrere Group DA. Dominique Orecchioni a démissionné de son mandat d'administrateur le 30 juin 2008 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la SOFICA Réunion Animation 1
Carrere, Axel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président du conseil d'administration de la S.A. Carrere Group Droits Audiovisuels ▪ Président du conseil d'administration de la société anonyme Carrere Active ▪ Directeur Général de la société par actions simplifiée Dune ▪ Administrateur de la SA Postmoderne ▪ Administrateur de la SOFICA Carrimages ▪ Président de la SOFICA Carrimages 2, 3, 4 et 5 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérant de la société à responsabilité limitée Claude Carrere Publishing
Carrere, Romain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la société Carrere Group DA ▪ Administrateur de la société Carrere Active ▪ Administrateur de la SOFICA Carrimages 2 ▪ Administrateur de la SOFICA Carrimages 3 ▪ Administrateur de la SOFICA Carrimages 4 ▪ Administrateur de la SOFICA Carrimages 5 	
Roussel, Olivier		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président de la société par actions simplifiée Istac ▪ Administrateur de la société Bolloré ▪ Administrateur de la Société Industrielle et Financières de l'Artois ▪ Administrateur de la société Financière Moncey ▪ Administrateur de la société Saga
Lozé, Bernard		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président de la société par actions simplifiée Lozé & Associés ▪ Président du conseil de surveillance de la société anonyme Alternative Leaders France ▪ Membre du conseil de surveillance de la société anonyme Somanges-t-Vésigest ▪ Administrateur de la société anonyme Brinon Investissement
Ayot, Michel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la société anonyme Carrere Group Droits Audiovisuels 	

14.1.4 Biographies des membres du conseil de surveillance

Christophe DI SABATINO : Président du Conseil de Surveillance du 25 août au 4 décembre 2008

44 ans, maîtrise de droit et titulaire d'un certificat « production audiovisuelle » obtenu au New York University and School of Visual Art. Christophe DI SABATINO a créé en 1990 avec son frère Benoît la société Antefilms, qui est devenu Moonscoop. Depuis il est Président de Moonscoop IP, Moonscoop Digital Media et gérant d'Antefilms Studio et

Yumi. Il possède une parfaite connaissance de tous les différents diffuseurs mondiaux et de leur mode de fonctionnement après avoir produit successivement plusieurs séries avec chacun d'eux (TF1, France Télévision, M6, Teletoon, Canal J, Cartoon Network, Fox Kids, Disney Channel...) Il maîtrise les systèmes européens d'aide à la production (CNC, Commission Européenne, Conseil Général DE Poitou Charente, mini traité franco-canadien, Fonds Média européen...).

Claude CARRERE : Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 25 août 2008

Monsieur Carrere a participé activement à toutes les étapes de l'audiovisuel français. Sa carrière peut se résumer ainsi, Président d'un groupe multimédia comprenant :

- L'industrie du disque. CARRERE Music, première société française indépendante connue pour sa capacité à faire des succès, avec un chiffre d'affaires de 300 millions de francs et 12.5 % de part de marché, avec des artistes prestigieux (Claude François, Dalida, Sheila, Sacha Distel, Boney M., La Compagnie Créole, Gérard Lenorman, Adamo, Pierre Perret...), avec la plupart des producteurs indépendants français et européens, avec des catalogues de grande renommée ("Fantasy" Premier catalogue de Jazz), avec des musiques de films internationaux (Amadeus, La Boum...).
- Des magazines (Hit Magazine, Podium, 30 Millions d'Amis, Girls etc.).
- L'édition littéraire (chiffre d'affaires de 100 millions de francs).
- La vidéo (chiffre d'affaires moyen de 90 millions de francs).
- Leader des émissions de divertissement pendant plusieurs années : "Avis de Recherche", "Intervilles", "La Roue de la Fortune", "Tous à la Une", "Succès Fous", "La Une est à Vous", etc...

En 1991, Claude Carrere vend sa société CARRERE MUSIC à Time Warner Music et en devient le Vice-Président. Pressentant le potentiel de la production télévisuelle au moment de la privatisation des réseaux, il crée CARRERE GROUP qui devient rapidement le leader des émissions dites de prime time et l'une des plus importantes sociétés de productions télévisuelles en France. Carrere Group est maintenant un groupe audiovisuel diversifié.

Romain CARRERE : Membre et Directeur du Développement

Diplômé avec les félicitations du jury de l'Ecole de Commerce de Bentley aux Etats-Unis, Romain Carrere a débuté sa carrière avec des expériences internationales dans le monde des finances chez GE Capital à Londres, Crédit Suisse à Boston, et Merrill Lynch à Paris. Membre du Conseil de Surveillance de Carrere Group depuis 2001, Romain Carrere devient Directeur du Développement en 2003.

Olivier ROUSSEL : Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 31 juillet 2007

Dirigeant de plusieurs sociétés industrielles ou de services depuis 1974 : Nobel-Bozel, Héli-Union, Eminence, ISTAC. Président depuis 1975 de ACOR, société d'investissement. Administrateur ou membre du conseil de surveillance de plusieurs sociétés cotées en bourse : Roussel-Uclaf (1975-1982), Nobel-Bozel (1974-1978), Carrère Group (depuis 2000), Bolloré (depuis 1982), Bolloré Investissement, SAGA, Financière Moncey, Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Bernard LOZE : Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 26 septembre 2008

Fondateur et Président de Lozé & Associés (Société de conseil en investissement financier spécialisée dans la gestion alternative fondée en 1991) et Alternative Leaders (Société de gestion et de distribution de fonds alternatifs agréée par le CSSF en juillet 2001). Egalement Président du Conseil de Surveillance et Fondateur d'Alternative Leaders France. 35 ans d'expérience dans le secteur financier dont 20 ans dans la gestion alternative, Vice-Président puis Senior Vice-Président chez E.F Hutton et Shearson Lehman Hutton Europe, 1985-1990, Consultant chez Banque Worms en 1969, Agréée par la SEC & le NASD depuis 1987, Administrateur de 20 fonds alternatifs et sociétés de gestion.

Michel AYOT : Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 26 septembre 2008

Avec son expérience de reprise et de création d'établissements hôteliers, Michel Ayot rejoint Olivetti international dans les années 70 et en devient directeur des Succursales. Il crée par la suite la Société ANTA RES France, filiale d'Olivetti. De 1982 à 1997, il fonde une société spécialisée dans les travaux sous-marins et transports maritimes, TRASOMA.

14.1.5 Biographies des membres du directoire

Benoît Di Sabatino : Président du Directoire du 19 août au 4 décembre 2008

43 ans, après des études de droit, Benoît Di Sabatino crée, en 1990, avec son frère Christophe, la Société *Antefilms Production*, société de production audiovisuelle d'animation, puis le studio 3D *Antefilms Studio* situé à Angoulême.

Benoît Di Sabatino assure jusqu'en 1999 la réalisation des productions de l'entreprise. Il participe à l'organisation du studio, organise le processus de production, et dans ce cadre met en place les équipes de direction.

Depuis 2003 et le rapprochement d'*Antefilms Production (devenue ultérieurement MoonScoop SAS)* avec la société France Animation, il prend en charge la direction opérationnelle du groupe MoonScoop, et participe à sa consolidation industrielle. Il est le président de MoonScoop SAS, Alesa Holding et gérant de Xana et Living Pulp. Il maîtrise l'activité de distribution internationale et a une bonne connaissance des modes de préfinancements internationaux.

Dominique ORECCHIONI : Présidente du Directoire jusqu'au 19 août 2008

En 1986, Dominique Orecchioni rejoint Carrere Group au poste de Directrice Financière, poste qu'elle a quitté en juillet 2007 pour occuper la fonction de secrétaire générale.

Axel CARRERE : Membre et PDG de Carrere Group Droits Audiovisuels

Licencié du Centre d'Etudes Supérieur du Management International et diplômé de l'Université Américaine de Paris. Il a débuté sa carrière au service marketing de Warner Home Vidéo à Londres en 1994. Il est entré chez Carrere Group en 1995 en tant que responsable du service juridique, recherche de financements, suivi des productions et

des ventes internationales. Il a la charge de la distribution dans le monde.

14.1.6 Les principaux dirigeants des filiales

Pascale Breugnot, Présidente de Ego Productions
Didier Brunner, Président de Les Armateurs
Tony Comiti, Président de Productions Tony Comiti
Pierre Dassas, Président de Dassas
Guillaume Durand, Président de GD Productions
Joey Faré et Florence Dormoy, Présidentes de Scarlett
Jean-Marc Frantz, Président de Communication et Programme
Nelly Kafsky, Présidente de Nelka Films
Gérard Lacroix, Président de Morgane
Dominique Lancelot, Présidente de Auteurs Associés
Alexis Lecaye, Président de Dajma
Jean Nainchrik, Président de Septembre Productions
Alain Pancrazi, Président de PM Holding
Isabelle Petiot, Présidente de FX
Eve Vercel, Présidente de Dune

14.1.7 Renseignements personnels

Les adresses professionnelles des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire sont :

Pour Claude Carrere, Axel CARRERE, Romain CARRERE
45, avenue Victor Hugo
93300 Aubervilliers

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années au moins, aucun mandataire social n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une faillite, d'une mise sous séquestre ou liquidation, d'une incrimination et/ou d'une sanction publique officielle prononcée par les autorités statutaires ou réglementaires, ni n'a été empêché par un tribunal d'agir en sa qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une société.

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

A la date du présent Rapport annuel et à la connaissance de Carrere Group :

- il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire à l'égard de Carrere Group et leurs intérêts privés ;
- M. Christophe Di Sabatino et M. Benoit Di Sabatino, respectivement membres du Conseil de surveillance et du Directoire de Carrere Group, sont frères. Messieurs Claude Carrere et Michel Ayot, tous deux membres du Conseil de surveillance, sont frères. Messieurs Axel Carrere et Romain Carrere, respectivement membre du Directoire et membre du Conseil de surveillance, sont frères, et Claude Carrere est leur père. Il n'existe aucun autre lien familial entre les autres membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire de Carrere Group ;
- aucun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun de ces membres n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire (y compris des organismes professionnels désignés). Aucun de ces membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années ;
- il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, ni avec des clients ou des fournisseurs ou autre, en vertu duquel un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire aurait été sélectionné en tant que membre de ses organes de surveillance ou de direction (à l'exception des nominations réalisées aux termes du Protocole de conciliation visées ci-dessous) ;
- il n'existe pas de contrat de service liant un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire à Carrere Group ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat.

En application du Protocole de conciliation, les nominations suivantes ont été réalisées au sein du conseil de surveillance et du directoire de Carrere Group SA :

- le 19 août 2008, M. Benoit Di Sabatino, frère de M. Christophe Di Sabatino, en qualité de Président du Directoire de la société.
- M. Benoit Di Sabatino est par ailleurs lié à Alesa compte tenu de ses mandats de Président de la société Moonscoop SAS et Président de la société Alesa Holding SAS.
- le 25 septembre 2008, M. Christophe Di Sabatino, frère de M. Benoit Di Sabatino en qualité de Président du Conseil de Surveillance de la société.
- M. Christophe Di Sabatino est par ailleurs lié à Alesa, compte tenu de son mandat de Directeur général et d'administrateur de Moonscoop SAS.

Par ailleurs, il n'existe aucune restriction concernant la cession de la participation dans le capital social de l'émetteur des personnes visées au §14.1 du présent rapport annuel n'est applicable.

14.3 Gouvernement d'entreprise

Il n'existe pas à l'heure actuelle de règlement intérieur ni de code de déontologie pour les organes de Direction de la société. Aucune mesure d'évaluation particulière des Membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a été prise. Un comité des rémunérations a été créé en avril 2002.

14.4 Rapport du président du Conseil de surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux de son conseil et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

I) Introduction et cadre réglementaire

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce, alinéas 7 et suivants, j'ai l'honneur de rendre compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance de Carrere Group (dénommée ci-après « la Société » ou « le Groupe ») ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

II) Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de cinq membres, personnes physiques, nommés pour une période de six ans. Il a été validé que les règles de cumul des mandats sont respectées.

Le nombre des membres du Conseil de Surveillance liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres en fonction au sens du rapport Bouton. Les membres du Conseil de Surveillance ne doivent pas être âgés de plus de 95 ans.

III) Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire. A ce titre et à toute époque de l'année, il opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns, et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Les membres du Conseil de Surveillance reçoivent toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et peuvent se faire communiquer, préalablement à toute réunion, tous les documents qu'ils estiment utiles.

Au cours de l'année 2007, le Conseil de Surveillance s'est réuni neuf fois. Ses travaux ont notamment porté sur :

- les autorisations données au Directoire à délivrer la caution de la société Carrere Group SA vis-à-vis d'établissements financiers au profit de certaines filiales du groupe,
- l'examen du rapport trimestriel du Directoire sur l'activité de la société au cours des mois de novembre, décembre 2006 et janvier 2007,
- l'examen des comptes consolidés et annuels 2006,
- l'examen des rapports trimestriels d'activité au cours de mois de février, mars et avril 2007 établis par le Directoire,
- a accepter la démission de Monsieur Olivier Roussel
- Approbation des comptes consolidés du premier semestre 2007
- la communication sur la stratégie du groupe
- l'évaluation du fonctionnement du Directoire et de son président

IV) Procédures de contrôle interne

1) Objectifs en matière de contrôle interne

Pour analyser et présenter son dispositif de contrôle interne, Carrere Group a décidé, dans son rapport au titre de l'exercice 2007, d'appliquer la méthodologie du «COSO» (Comittee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission), qui constitue un référentiel de bonnes pratiques couramment utilisé par les acteurs majeurs du marché.

Selon ce référentiel, le contrôle interne se définit comme un processus mis en œuvre par le Conseil de surveillance, les Dirigeants et l'ensemble du personnel d'une organisation et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité des pratiques aux lois et réglementations en vigueur ;
- la réalisation et l'optimisation des opérations.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à inscrire les actes de gestion, la réalisation des opérations, ainsi que les comportements des personnes dans un cadre défini par les lois et règlements applicables, les organes sociaux, les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise. En outre, ces procédures doivent permettre de veiller à :

- la sauvegarde des actifs de la société ;
- la prévention, la détection des fraudes et des erreurs ;
- la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité ;
- l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ;
- l'établissement en temps voulu d'états financiers fiables.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreur ou de fraude soient totalement maîtrisés ou éliminés.

2) Présentation de l'organisation générale

La société Carrere Group est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, une forme juridique qui favorise la séparation entre la direction de la Société et le contrôle de cette direction.

L'ensemble des règles définissant le fonctionnement du gouvernement d'entreprise est présenté dans les statuts (articles 16 à 17 pour le Directoire et articles 18 à 21 pour le Conseil de Surveillance).

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale sont précisées à l'article 26 des statuts.

Les informations requises par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce figurent dans le rapport annuel de la société et dans ses statuts.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de règlement intérieur ni de code de déontologie pour les organes de Direction de la société.

Aucune mesure d'évaluation particulière des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance n'a été prise.

Seul le Comité des rémunérations a été créé par le Conseil de surveillance le 26/04/2002.

Aucun comité particulier en matière d'audit ou de contrôle interne n'a été constitué au sein du Conseil de Surveillance.

Le montant des rémunérations, frais ou avantages versés aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2007 était :

- pour Claude Carrere, Président du Conseil de Surveillance : 91 200 euros de jetons de présence ; 7 287 euros d'avantages en nature ; 8 964 euros de remboursement de frais ;
- pour Romain Carrere, membre du Conseil de Surveillance : 78 000 euros de salaires ; 17 464 euros de remboursement de frais
- pour Dominique Orecchioni, ancien Président du Directoire : 114 784 euros de salaires ; 1 749 euros de remboursement de frais ;
- pour Axel Carrere, membre du Directoire : 97 500 euros de salaires ; 68 321 euros de remboursement de frais.

En 2007, la rémunération versée aux membres du Directoire représentait un total de 282 354 euros. Les membres du Conseil de Surveillance ont été rémunérés par des jetons de présence pour 91 200 euros et des rémunérations pour 111 715 euros.]

3) Les autres acteurs du contrôle interne chez Carrere Group

Le Directoire

Nommé pour une période de trois ans par le Conseil de Surveillance, il est composé de deux membres, personnes physiques, salariés de la Société, d'âge inférieur à 60 ans. Il a été validé que les règles de cumul des mandats sont respectées.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi.

Les membres du Directoire se réunissent chaque fois que l'intérêt social l'exige, sur convocation du président ou de la moitié de ses membres.

Les décisions du Directoire sont prises à la majorité des membres présents. Nul ne peut voter par procuration au sein du Directoire. Toute délibération donne lieu à l'établissement d'un procès verbal.

Direction de la comptabilité

La direction de la comptabilité est en charge de l'application de la doctrine comptable ; elle garantit la fiabilité des processus de collecte et de traitement des informations financières ainsi que la permanence des méthodes comptables.

Elle assure, dans le respect des normes et réglementations en vigueur, l'élaboration d'états financiers sociaux et consolidés reflétant de façon sincère l'activité des sociétés du Groupe. La Direction de la comptabilité veille à ce que ces informations soient fournies aux destinataires sous une forme et dans des délais leur permettant de les utiliser efficacement.

La Direction de la comptabilité regroupe les services comptables de Carrere Group SA et le service de consolidation, et assure une supervision fonctionnelle des services comptables des filiales.

Direction du contrôle de gestion

Le contrôle de gestion restitue l'information financière selon une segmentation économique pour permettre à la fois une analyse des performances, une planification de l'activité et des résultats, ainsi que, d'une manière générale, un pilotage de Carrere Group SA et de ses filiales. Il s'appuie sur une décomposition analytique fine du Groupe, permettant des regroupements pertinents d'unités économiques homogènes.

Département communication financière et relations investisseurs

Le département de la communication financière est dûment mandaté par le Président du Conseil de surveillance de Carrere Group SA pour communiquer au marché les informations à caractère financier de Carrere Group. Il veille à ce que ces informations soient communiquées en temps utile, selon les règles qui leur sont applicables, et en contrôle la validité avant toute diffusion.

Direction des relations humaines

La Direction des Relations Humaines joue un rôle essentiel dans la sélection, la mise en œuvre et le développement des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement des différentes structures du Groupe. Elle veille au respect du Code du Travail et à l'évolution de la politique sociale.

4) Description des procédures de contrôle interne mises en place chez Carrere Group

Les processus de contrôle interne de Carrere Group peuvent être amenés à évoluer en fonction de la nature des risques encourus par le Groupe et de son degré d'exposition à ces derniers. Le présent document synthétise les principales procédures de contrôle interne en vigueur.

Contrôle de gestion

Processus de planification financière

Carrere Group SA et les filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif font l'objet d'un processus de planification et de contrôle budgétaire similaire. Le processus de planification de Carrere Group constitue un engagement de la part des responsables des entités vis-à-vis de la Direction du Groupe.

Un plan d'une durée de 5 ans, mis en place au cours du 2^{ème} semestre 2006, intègre des axes de développement et des prévisions financières selon un cadre commun qui comprend principalement un compte de résultat détaillé.

Le budget annuel découlant du plan est mensualisé afin de permettre la réalisation des contrôles budgétaires mensuels. Il constitue le référentiel budgétaire pour l'année à venir. Le processus de plan quinquennal est centralisé au niveau de chaque société. Son organisation et son animation sont assurées par la Direction du contrôle de gestion. Le plan quinquennal et le budget font l'objet d'une actualisation trimestrielle, afin d'une part d'affiner les tendances de fin d'année et d'autre part de réestimer les projections sur cinq ans.

Outil de contrôle de gestion

Carrere Group a développé et déployé au niveau du Groupe son propre outil de gestion.

Clôture et consolidation comptable

Les outils et processus en amont des arrêtés des comptes veillent à garantir la réalité et l'exhaustivité de la comptabilisation des événements intervenus dans les comptes adéquats ainsi que leur correct rattachement comptable à l'exercice de leur réalisation.

Procédure d'arrêtés semestriels des comptes

Dans le cadre de la procédure d'arrêté des comptes, les écritures d'inventaires font l'objet d'une analyse et d'une validation commune entre les services de comptabilité et la Direction de la comptabilité et la Direction du contrôle de gestion. L'ensemble des postes du bilan et du compte de résultat donne lieu à une analyse dynamique sur la même période que l'année précédente ; les évolutions constatées font l'objet de commentaires qui permettent d'apporter un éclairage sur l'activité des sociétés.

Processus de consolidation

Les comptes consolidés de Carrere Group sont établis conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union Européenne. La Direction de la comptabilité assure la consolidation de l'ensemble des sociétés de Carrere Group lors de chaque arrêté.

Normes IAS/IFRS

Depuis le 1^{er} janvier 2005, Carrere Group utilise les normes IFRS comme norme majeure de comptabilisation et pratique les reclassements et ajustements afin d'obtenir des comptes sociaux en normes locales conformément aux exigences de la réglementation fiscale française.

Communication financière

Outre le président, seules les personnes dûment mandatées par ce dernier sont habilitées à communiquer des informations à caractère financier au marché. Il s'agit en particulier des collaborateurs du Département communication financière et relations investisseurs. Ce département élabore à destination du Directoire et du Conseil du Surveillance les synthèses d'activité de Carrere Group SA et de ses filiales. Il diffuse et communique les informations financières concernant Carrere Group et sa stratégie, notamment au travers des :

- rapports de gestion ;
- documents de référence, rapports semestriels et annuels ;
- communiqués de presse financiers ;
- présentation pour les analystes et investisseurs.

Ces documents sont élaborés à partir d'informations financières en provenance des filiales et départements du Groupe et font l'objet d'une validation par les responsables financiers du Groupe.

V) Procédures de gestion des risques

Carrere Group a initié une démarche générale de maîtrise des risques notamment en matière d'investissement.

Par ailleurs, Carrere Group a initié dès le 1^{er} semestre 2007 une démarche d'identification des risques majeurs afin de définir un système décisionnel de gestion de crise. Ce système avait pour objectif la mise en place de différentes procédures sur la base du

principe d'amélioration de la sécurité des personnes et des biens, des infrastructures, des systèmes et des données. Les principaux métiers à risques que Carrere Group s'efforce d'identifier et de couvrir s'articulent principalement autour du processus de fabrication de contenus audiovisuels.

Cependant, compte tenu de la multiplicité des entités juridiques qui fonctionnent de manière décentralisée, le plus souvent pour des raisons commerciales ou relationnelles, la mise en place de procédures fiables et homogènes s'est révélée plus longue que prévue initialement.

VI) Conclusion et prospective

L'amélioration et la mise en place continue des processus, des normes et des systèmes d'information demeure plus que jamais l'un des objectifs prioritaires de Carrere Group et répond à une double préoccupation visant d'une part à la maîtrise et au contrôle des opérations, et d'autre part à leur efficacité.

Les investissements et les opérations de croissance externe, réalisés principalement sur les exercices 2005 et 2006, impliquaient par leur nature des risques.

Carrere Group a rencontré des difficultés à intégrer en son sein les entreprises acquises (cultures différentes, systèmes incompatibles, etc.) et n'a pas réalisé les synergies escomptées.

Carrere Group a poursuivi en 2008 cette démarche de constante amélioration des systèmes notamment au travers de plusieurs projets, d'ores et déjà engagés au sein de sa structure principale.

Parmi ceux-ci, Carrere Group mènera à son terme une étude liée à la mise en place de nouvelles procédures visant à maximiser la convergence des formats de reporting nécessaires au pilotage des activités et à optimiser la production de l'information financière, aussi bien pour les phases de planification que de clôtures.

Cet objectif sera conduit avec le souci de préserver une vision dynamique du contrôle interne au sein de Carrere Group en s'appuyant sur les compétences, le sens des responsabilités et l'implication de l'ensemble de ses collaborateurs.

Aubervilliers, le 25 septembre 2008

Christophe di Sabatino
Président du Conseil de Surveillance

**14.5 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Carrere Group SA, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et l'établissement des autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de Commerce
(Exercice clos le 31 décembre 2007)**

Aux Actionnaires
CARRERE GROUP SA
45, avenue Victor Hugo
93300 Aubervilliers

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Carrere SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par Monsieur Claude Carrere, Président du Conseil de Surveillance de votre société jusqu'au 25 septembre 2008, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président, dans un rapport soumis à l'approbation du conseil de surveillance, de rendre compte notamment de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, ainsi que d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Les informations données dans le rapport de Monsieur Claude Carrere, Président du Conseil de Surveillance de votre société jusqu'au 25 septembre 2008, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière appellent de notre part l'observation suivante :

- Ainsi que mentionné dans le paragraphe V du rapport du Président relatif à la mise en place des procédures de gestion des risques, Monsieur Claude Carrere, Président du Conseil de Surveillance de votre société jusqu'au 25 septembre 2008, indique que « compte tenu de la multiplicité des entités juridiques qui fonctionnent de manière décentralisée, le plus souvent pour des raisons commerciales ou relationnelles, la mise en place de procédures fiables et homogènes s'est révélée plus longue que prévue initialement ».

Par ailleurs, nous attestons que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce, à l'exception du point suivant :

- Monsieur Claude Carrere, Président du Conseil de Surveillance de votre société jusqu'au 25 septembre 2008, mentionne dans son rapport que l'ensemble des règles définissant le fonctionnement du gouvernement d'entreprise est présenté dans les articles 16 à 21 des statuts de la société mais il n'indique pas les règles retenues en complément des exigences requises par la loi et n'explique pas les raisons pour lesquelles la société a décidé de ne pas appliquer le code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Malakoff, le 29 octobre 2008

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

HERMESIANE

Olivier Thibault

Xavier Christ

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1 Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code du Commerce, nous rendons compte ci-après de la rémunération totale des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par la société que par des sociétés contrôlées au sens de l'article L.223-16 du Code de commerce. Il n'y a pas en place de système de rémunérations différées ou conditionnelles s'appliquant aux membres du Conseil de surveillance ou du Directoire. Les conditions de changement d'organes d'administration et de contrôle sont précisées au paragraphe 16 du présent document.

Le montant des rémunérations avant impôt, frais ou avantages en nature versés aux mandataires sociaux au titre des exercices 2005, 2006 et 2007 sont :

Le Conseil de Surveillance :

Nom	2005	2006	2007
Claude Carrere*, Président jusqu'au 25 septembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jetons de présence : 91 200 € ▪ Avantages en nature : 4 736 € ▪ Remboursement de frais : 15 263 € ▪ Droits d'auteurs : 50 000 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jetons de présence : 91 200 € ▪ Avantages en nature : 8 003 € ▪ Remboursement de frais : 24 215 € ▪ Droits d'auteurs : 175 161 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jetons de présence : 91 200 € ▪ Avantages en nature : 7 287 € ▪ Remboursement de frais : 8 964 € ▪ Droits d'auteurs : Néant
Romain Carrere, Membre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 65 000 € ▪ Remboursement de frais: 8 071 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 74 576 € ▪ Remboursement de frais: 13 197 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 78 000 € ▪ Remboursement de frais: 17 464 €

* Claude Carrere ne perçoit aucun salaire ni par la société mère ni par les filiales.

Au titre de l'exercice 2008, pour les membres du conseil de surveillance, il n'y a pas à ce jour de rémunération de décidée. Romain Carrere perçoit uniquement des rémunérations au titre de son activité de salarié au sein du Groupe. Monsieur Christophe Di Sabatino (Président du Conseil de surveillance), ainsi que les autres membres du conseil de surveillance, n'ont aucune rémunération. Il n'existe pas de primes de départ et/ou d'arrivée au titre de membre du conseil de surveillance.

Le Directoire :

Nom	2005	2006	2007
Dominique Orecchioni, Président jusqu'au 19 août 2008	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 98 000 € ▪ Remboursement de frais: 2 220 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 107 200 € ▪ Remboursement de frais: 1 674 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 114 784 € ▪ Remboursement de frais: 1 749 €
Axel Carrere, Membre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 84 500 € Remboursement de frais: 50 348 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 96 500 € Remboursement de frais: 66 216 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 97 500 € Remboursement de frais: 68 321 €

Au titre de l'exercice 2008, pour les membres du directoire, il n'y a pas à ce jour de rémunération de décidée. Dominique Orecchioni et Axel Carrere perçoivent uniquement des rémunérations au titre de leur activité de salarié au sein du Groupe. Monsieur Benoit Di Sabatino, Président du Directoire, n'a aucune rémunération. Il n'existe pas de primes de départ et/ou d'arrivée au titre de membre du directoire.

Les trois conventions, conclues au seul titre de leur contrat de travail et dans le seul cas de rupture à l'initiative de la société, prévoient de verser aux membres suivants une indemnité de rupture égale à 18 mois sur la base de leur rémunération :

Nom	Indemnités de rupture provisionnelles
Dominique Orecchioni, Président du Directoire jusqu'au 19 août 2008	▪ 175 500 €
Axel Carrere, Membre du Directoire	▪ 146 234 €
Romain Carrere, Membre du Conseil de Surveillance	▪ 117 000 €

15.2 Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants

La Société a constitué une provision aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants dont le montant s'élève à 17 K€.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 Le Conseil de Surveillance

16.1.1 Dispositions générales

Conformément aux dispositions statutaires, le Conseil de surveillance peut être composé de 3 membres au moins et de vingt quatre membres au plus.

La durée de leur mandat est de six années. La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de membre du Conseil de surveillance est fixée à 95 ans.

Chaque membre du Conseil de surveillance doit être propriétaire d'une action au moins, pendant la durée de son mandat. Le nombre des membres du Conseil de surveillance liés à la société par un contrat de travail ne peut excéder le tiers des membres en fonction.

Chaque membre du Conseil de surveillance prend l'engagement d'assister régulièrement aux séances du Conseil de surveillance et aux Assemblées générales. Conformément aux dispositions statutaires, chaque membre du Conseil de surveillance a la possibilité d'assister aux réunions par des moyens de visioconférence, de télécommunications ou tout autre moyen reconnu par la législation en vigueur.

16.1.2 Composition du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est actuellement composé de 3 membres, dont aucun n'est indépendant au sens du rapport Bouton. Le Conseil de surveillance s'est réuni neuf fois en 2007 avec un taux de participation aux réunions de près de 74 %. Les informations individuelles concernant les membres du Conseil de surveillance figurent dans la partie «14.1.4 Biographies des membres du conseil de surveillance».

Le 25 septembre 2008, le Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Claude Carrere, a démissionné de la Présidence mais demeure membre jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2007.

Le 25 septembre 2008, Christophe di Sabatino a été nommé Président du Conseil de Surveillance pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire approuvant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le 26 septembre 2008, Messieurs Bernard Lozé et Michel Ayot ont démissionné du Conseil de Surveillance.

16.1.3 Absence de conflits d'intérêts

A la connaissance de la société, il n'existe aucun conflit d'intérêts entre Carrere Group et les membres du Conseil de surveillance tant en ce qui concerne leurs intérêts personnel que leurs autres obligations.

16.1.4 Absence de condamnation pour fraudes, d'association à une faillite ou discrimination et/ou sanction publique

A la connaissance de la société, au cours des cinq dernières années :

- aucune condamnation pour fraudes n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil de surveillance ;
- aucun membre du conseil de surveillance n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ;
- et aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil de surveillance de la société.

16.1.5 Prêts et garanties accordés aux membres du Conseil de surveillance

La société n'a accordé aucun prêt ou consenti aucune garantie en faveur de membre du Conseil de surveillance.

16.1.6 Compétences du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire dans les conditions prévues par la loi. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

16.1.7 L'information du Conseil de surveillance

Les membres du Conseil de surveillance reçoivent toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et peuvent se faire communiquer, préalablement à toute réunion, tous les documents qu'ils estiment utiles.

16.1.8 Travaux du Conseil de surveillance en 2007

Au cours de l'année 2007, le Conseil de surveillance s'est réuni neuf fois. Ses travaux ont notamment porté sur :

- les autorisations données au Directoire à délivrer la caution de la société Carrere Group SA vis-à-vis d'établissements financiers au profit de certaines filiales du groupe,
- l'examen du rapport trimestriel du Directoire sur l'activité de la société au cours des mois de novembre, décembre 2006 et janvier 2007,
- l'examen des comptes consolidés et annuels 2006,
- l'examen des rapports trimestriels d'activité au cours de mois de février, mars et avril 2007 établis par le Directoire,
- l'acceptation de la démission de Monsieur Olivier Roussel
- Approbation des comptes consolidés du premier semestre 2007
- la communication sur la stratégie du groupe
- l'évaluation du fonctionnement du Directoire et de son président

16.1.9 Les comités du Conseil de surveillance

Seul le Comité des rémunérations a été créé par le Conseil de surveillance le 26/04/2002.

16.2 Le Directoire

16.2.1 Dispositions générales

Conformément aux dispositions statutaires, le Directoire peut être composé de deux membres au moins et de sept membres au plus. Ils sont nommés par les membres du Conseil de surveillance et la durée de leur mandat est de trois années.

16.2.2 Composition du Directoire

Le Directoire est composé actuellement de deux membres, tous deux de nationalité française. Tous les membres du Directoire ont été nommés par le Conseil de surveillance.

16.2.3 Rôle et pouvoirs du Directoire

Le Directoire est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de surveillance et aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social et de ceux qui requièrent l'autorisation préalable du Conseil de surveillance.

En outre, le Directoire est investi, en vertu de la loi, des attributions spécifiques suivantes :

- arrêté des comptes semestriels et annuels et des rapports de gestion
- convocation des Assemblées Générales
- sur délégation de l'Assemblée générale extraordinaire, décision d'augmenter le capital social et/ou de fixer les modalités de cette augmentation
- sur délégation de l'Assemblée générale extraordinaire, réalisation d'une réduction de capital

Le Directoire est en charge de la gestion de la société et de la conduite de ses activités. Il intervient dans les domaines suivants :

- l'examen et l'arrêté des résultats financiers, des prévisions, de la situation de la trésorerie et de la dette
- les opérations de cession, fusion ou d'acquisition inférieures aux seuils nécessitant une autorisation préalable du Conseil de surveillance
- la politique de ressources humaines et la politique sociale
- la politique de communication
- les activités du programme de vigilance
- l'audit interne et procédures de contrôle interne
- les contentieux
- les affaires environnementales
- les assurances

16.2.4 Travaux du Directoire

Le Directoire s'est réuni deux fois en 2007 avec un taux de participation de 100% pour

fixer la stratégie du Groupe et suivre la marche des affaires. Il a régulièrement délibéré sur les opérations de caution données au profit des filiales du groupe.

17. SALARIÉS

17.1 Nombre de salariés employés par la Société

Le nombre moyen de collaborateurs permanents employés par les sociétés du groupe s'est élevé à 294 en 2006 contre 310 en 2007 pour un total des charges de personnel de 79 108 K€ en 2006 contre 80 818 K€ en 2007.

Cette progression s'explique notamment par l'augmentation des niveaux de production du groupe entraînant un plus grand nombre d'intermittents.

Le tableau suivant présente, pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2007 sur une base comparable, le nombre de salariés (effectifs actifs fin de période).

<i>En K€</i>	31/12/2006	31/12/2007
Salaires bruts	53 906	55 670
Charges sociales	25 202	25 144
Total des charges de personnel	79 108	80 818
Reclassement production immobilisée	56 617	40 555
Masse Salariale	22 491	40 259
<i>Effectif permanent</i>	<i>294</i>	<i>310</i>

Carrere Group veille particulièrement à l'équilibre des effectifs. Ainsi en 2007 Carrere Group compte 56 % de femmes - proportion équivalente à 2006 -, et les femmes représentent également près de 52 % de l'effectif cadre de Carrere Group.

La gestion du personnel, tant au niveau des aménagements de travail qu'au niveau des rémunérations, est assurée directement par chaque entité du groupe. Les conditions d'hygiène et sécurité sont respectées. Les contributions liées à l'AFDAS sont gérées par l'organisme agréé en charge de la gestion des formations pour nos sociétés.

Les sociétés du groupe n'emploient pas de travailleurs handicapés et versent la contribution à l'Agefiph. Le groupe considère que, de par la nature de son activité, les conséquences environnementales qui en découlent sont non significatives.

Les perspectives d'évolution de l'emploi sur la période 2007-2009 pour le groupe comprennent une augmentation de ses intermittents suite à l'accroissement du nombre de productions.

17.2 Provisions pour engagements de retraite, indemnités de fins de carrière, et prévoyance

Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel.

Il n'existe aucun passif actuariel au titre des cotisations versées dans ce cadre à des caisses de retraite indépendantes et à des organismes légaux.

Le Groupe a, par ailleurs, des engagements contractuels de retraite complémentaire, d'indemnités de départ, de fin de carrière et de prévoyance dont il a la responsabilité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en compte sous forme de provisions.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies

correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, et dépassant 10 % de la valeur des actifs du régime ou, si le montant est supérieur, 10 % de la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, sont comptabilisés en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés concernés.

Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite ne sont pas couverts par un contrat d'assurance ou des actifs dédiés

Les différents impacts des indemnités de départ en retraite s'analysent comme suit :

Engagements de retraite au 31 décembre 2006 :	802 K€
Charges de la période (coût des services faits) :	(215) K€
<u>Entrée et (sortie de périmètre) :</u>	<u>- K€</u>

Engagements de retraite au 31 décembre 2007 :	587 K€
--	---------------

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation :	5,40 %
- Taux de revalorisation salariale :	5 %
- Taux d'inflation :	2 %

17.3 Participations et stock options

Néant.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition du capital au 31 décembre 2007

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Actionnaires	REPARTITION AU 31 DECEMBRE 2007			
	Nombres d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de votes
Claude Carrere	1 749 757	20,72%	3 499 514	33,58%
Richelieu Finance	720 000	8,53%	720 000	6,91%
Schroders International Management	420 330	4,98%	420 330	4,03%
Public	5 153 002	61,10%	5 467 540	52,47%
Autocontrôle	55	0,00%	0	0,00%
TOTAL	8 443 335	100%	10 420 933	100%

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

D'autre part, à la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaire.

Schroders a déclaré à l'AMF avoir franchi en baisse le 18 juillet 2008 les seuils de 5% du capital et des droits de vote de Carrere Group par suite d'une cession d'actions. Schroders détenait encore à cette date 420.330 actions Carrere Group, soit 4,98% du capital et 4% des droits de vote.

Au cours de l'exercice 2007, Claude Carrere a vendu 100 000 titres et aucun en 2008.

18.2 Droits de vote des principaux actionnaires

Aux termes des statuts de la Société instaurés lors de l'introduction en bourse, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour toute personne justifiant d'une inscription au nominatif d'actions pendant une durée de quatre ans au moins.

18.3 Contrôle de la Société

A la date du présent document de base, la Famille Carrere contrôle le capital et les droits de vote de la Société à hauteur respectivement de 25,65% et 40,16%.

18.4 Autre actionnaire significatif

A la connaissance de Carrere Group, aucun actionnaire autre que ceux cités ci-dessus ne possédait au 31 décembre 2007, directement, indirectement, ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

18.5 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

En date du 16 juillet 2008, un protocole de conciliation entre l'actionnaire de référence Monsieur Claude Carrère, Alesa Holding et les banques créancières du groupe a été signé. Celui-ci prévoit au terme d'un processus de restructuration financière et d'augmentations de capital, la cession à Alesa Holding par Monsieur Claude Carrère de la totalité de ses actions Carrere SA. Dans le cas où ce protocole serait réalisé, Alesa Holding deviendra le nouvel actionnaire de référence du Groupe et détiendra la majorité des actions et des droits de vote.

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉES

Carrere Group SA est la société mère de Carrere Group. A ce titre, son activité principale au 31 décembre 2007 consiste à gérer les participations du groupe et certains services administratifs, commerciaux, juridiques et financiers.

La Société fournit des prestations de services comptables, telles que la vérification ou l'établissement des payes, la vérification ou la tenue de la comptabilité, la vérification des charges sociales, le contrôle de gestion et l'audit interne, avec contrôle et revue réguliers des risques, la revue de la fiabilité des procédures de contrôle interne, la réalisation d'audits si nécessaire, la coordination de l'action des auditeurs externes ainsi que la supervision des actions de formations du personnel comptable du groupe, l'aide au financement des productions Sofica, relations et coordination des négociations avec les organismes financiers.

La Société apporte à certaines de ses filiales une assistance fiscale et juridique, avec des prestations telles que la centralisation du suivi du droit des sociétés pour les entités du groupe, la coordination des divers conseils juridiques externes, le conseil et support aux sociétés du groupe dans le suivi des risques contractuels et dans la gestion des contentieux, et l'élaboration et la revue périodique des conditions générales d'achat et de vente.

La Société offre un support au développement commercial des différentes entités et un support aux entités opérationnelles pour la préparation des offres, la négociation des contrats commerciaux, des principaux contrats d'achat, de vente, et/ou de prestations de services.

Pour ces services, la Société perçoit une rémunération facturée trimestriellement.

Pour le détail des conventions réglementées, voir le « Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes » *Annexe 5* du présent document.

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 Informations financières historiques

20.1.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2007	31/12/2006
CHIFFRE D'AFFAIRES		134 566	141 433
Achats et charges externes		(23 243)	(30 415)
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 289)	(1 224)
Salaires et traitement		(15 115)	(15 312)
Charges sociales		(6 879)	(7 179)
Dotations nettes aux amortissements	5-6	(183 851)	(62 389)
Dotations (reprises) nettes aux provisions	6	(19 433)	(1 913)
Autres produits et charges d'exploitation	19	(805)	(7 678)
Contribution des sociétés mises en équivalence		-	-
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT		(116 050)	15 323
Autres produits et charges opérationnels	20	(21 255)	(416)
RÉSULTAT OPERATIONNEL		(137 305)	14 907
Produits de la trésorerie	21	38	54
Coût de l'endettement financier net	21	(6 440)	(4 540)
Autres éléments financiers	21	(1 477)	1 023
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT		(145 184)	11 444
Impôts courants et différés	18	8 690	(3 090)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		(136 494)	8 354
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES		(318)	8 354
Dont part du groupe		(126 386)	7 284
Dont Intérêts minoritaires		(10 426)	1 070
Résultat net par action (en euros)		(0.016)	0,862
Résultat net dilué par action (en euros)		(0.016)	0,862

20.1.2 Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2007 Net	31/12/2006 Net
Concessions, brevets et catalogues		71 121	164 359
Immobilisations incorporelles en-cours (catalogues)		39 179	44 777
Autres immobilisations incorporelles		1 151	4 546
Ecart d'acquisition		23 332	42 392
Immobilisations incorporelles	5	134 783	256 074
Immobilisations corporelles	6	3 726	14 092
Immobilisations financières	7	1 457	1 449
Participations dans les entreprises associées	7	-	-
Actifs d'impôts différés	19	4 125	13 858
Autres actifs non courants	9	490	1 835
TOTAL ACTIF NON COURANT		144 580	287 308
Stocks et en cours	8	1 527	1 398
Clients	9	53 243	58 751
Autres comptes débiteurs	10	27 123	26 671
Charges constatées d'avances		1 490	2 218
Actif financier courant	7	639	429
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	21 328	31 106
TOTAL ACTIF COURANT		105 350	120 573
TOTAL ACTIF		249 930	407 881
PASSIF (en milliers d'euros)		31/12/2007	31/12/2006
Capital		37 151	37 151
Primes et réserves		61 325	54 289
Résultat consolidé de l'exercice		(126 386)	7 284
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		(27 910)	98 724
Intérêts minoritaires		11 919	21 560
CAPITAUX PROPRES	12	(15 991)	120 284
Dettes financières non courantes	13	38 983	39 193
Engagements de retraites	14	587	802
Impôts différés	18	16 451	36 571
Autres dettes non courantes	13-16	26 491	20 092
TOTAL PASSIF NON COURANT		66 521	216 942
Dettes financières courantes	13	79 577	75 039
Dettes fiscales et sociales		24 870	21 984
Produits différés	15	29 167	36 570
Fournisseurs et comptes rattachés		23 371	39 498
Autres comptes créditeurs	16	15 898	15 916
Provisions pour autres passifs	17	10 526	1 932
TOTAL PASSIF COURANT		183 409	190 939
TOTAL PASSIF		249 930	407 881

20.1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

31/12/2005

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006
Résultat de l'exercice	(136 812)	8 354
Amortissements et provisions	209 341	65 911
Variation des impôts différés	(10 856)	2 478
Amortissement des écarts d'acquisition	21 236	(151)
Autres flux sans incidences sur la trésorerie (1)	2 519	4 118
Marge brute d'autofinancement	85 437	80 710
Variation des stocks	(129)	(586)
Variation des créances clients	(2 588)	(1 551)
Variation des dettes fournisseurs	(5 169)	(8 693)
Variation des autres comptes débiteurs et créditeurs	(1 323)	6 495
Autres variations du BFR	(140)	541
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement	(9 349)	(3 794)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	76 088	76 916
Acquisition d'immobilisations	(97 487)	(96 785)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	6 476	1 678
Incidence des variations de périmètre	(3 434)	2 851
Autres immobilisations financières	(238)	(678)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(94 683)	(92 934)
Augmentation de capital en numéraire		
Augmentation de capital souscrite par les minoritaires	396	398
Emission d'emprunts	6 937	11 000
Remboursement d'emprunts		
Remboursement d'emprunts liés aux crédits baux		
Variation des concours bancaires courants liés au financement	9 855	(167)
Variation des autres dettes liées au financement	(7 840)	5 398
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	(712)	(652)
Avances conditionnées	184	(748)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	8 820	15 229
Incidence des variations de principes comptables	-	-
Incidence des variations de juste valeur	-	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(9 778)	(789)
Trésorerie au début de l'exercice	31 106	31 895
Trésorerie à la clôture de l'exercice (2)	21 319	31 106
Intérêts payés	5 320	4 156
Impôts payés	649	1 304

(1) Ce poste est exclusivement composé des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées retraitées du prix de cession.

(2) Non compris les concours bancaires courants, ceux-ci concernant exclusivement les crédits de production considérés comme du financement qui s'élèvent à 41 330 K€ en 2006 et 41 497 K€ en 2005.

20.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves consolidées	Capitaux propres - part du groupe	Part des minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres part du groupe au 31/12/2005	37 151	54 803	91 954	17 766	109 720
Augmentation de capital Frais sur augmentation de capital, nets d'impôts					
Variation de périmètre				2 862	2 862
Distribution de dividendes		(514)	(514)	(138)	(652)
Opérations sur actions propres					
Résultat net au 31 décembre 2006		7 284	7 284	1 070	8 354
Capitaux propres part du groupe au 31/12/2006	37 151	61 573	98 724	21 560	120 284
Augmentation de capital Frais sur augmentation de capital, nets d'impôts					
Variation de périmètre		(24)	(24)	1 274	1 250
Distribution de dividendes		(223)	(223)	(489)	(712)
Opérations sur actions propres					
Résultat net au 31 décembre 2007		(126 386)	(126 386)	(10 426)	(136 812)
Capitaux propres part du groupe au 31/12/2007	37 151	(65 060)	(27 909)	11 919	(15 990)

20.1.5 Méthodes Comptables et Notes Explicatives

Note 1a : Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société Carrere Group (« le Groupe ») sont établis en conformité avec le référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne, qui est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Ils ont été arrêtés par le Directoire de Carrere Group le 18 août 2008 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 13 novembre 2008.

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont conformes aux prescriptions IFRS de l'IASB (*International Accounting Standards Board*) non adoptées au niveau européen.

Première application de nouveaux textes comptables

En août 2005, l'IASB a adopté la norme IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir* et des amendements à la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, portant sur des informations complémentaires à fournir sur le capital, dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007. Le Groupe a appliqué la norme IFRS 7 pour la première fois au 31 décembre 2007 et n'est pas concerné par les amendements d'IAS 1.

En mars 2007, l'IASB a adopté un amendement à la norme IAS 23 portant sur les coûts d'emprunt. Cet amendement impose l'incorporation des coûts d'emprunt au coût d'acquisition, de construction ou de production des actifs éligibles, en supprimant l'option de comptabilisation de ces coûts en charges de l'exercice. Cet amendement s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, avec une application anticipée encouragée. Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement.

En novembre 2006, l'IASB a adopté la norme IFRS 8, *Segments opérationnels*. Cette norme remplace la norme IAS 14, *Information sectorielle*. Cette norme, qui traite des informations à fournir au titre des segments opérationnels, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, avec une application anticipée encouragée. Le Groupe n'a pas anticipé l'application de cette norme au 31 décembre 2007.

Le Groupe n'anticipe pas que les interprétations adoptées par l'IFRIC au cours de l'exercice 2007 aient un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le Groupe procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes.

Même si ces estimations et hypothèses sont revues par la direction de manière constante, en particulier sur la base tant de son expérience, des réalisations passées et des anticipations ainsi que divers autres facteurs qu'elle juge raisonnables, certains faits et circonstances peuvent conduire, dans le futur, à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment l'évaluation des immobilisations incorporelles (catalogue de droits), des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et des impôts différés. Elles sont détaillées dans la présente note dans les paragraphes y afférent.

Note 1b : Référentiel comptable

Variations significatives du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de Carrere Group établis au 31 décembre 2007 induent les comptes des sociétés dont la liste est donnée ci-après.

Les variations de périmètre de l'exercice 2007 décrites ci-après n'affectent pas de manière significative la comparabilité des états financiers consolidés de Carrere Group.

Les impacts de la cession des sociétés Point du Jour Productions et Point du Jour International font l'objet d'un traitement spécifique présenté conformément à IFRS5.

Les variations de périmètre intervenues entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2007 sont les suivantes :

Entrées dans le périmètre de consolidation et augmentations de pourcentage d'intérêts :

- La prise de participation complémentaire dans la société PM Films par la société PM Holding à hauteur de 20,00 %, portant ainsi le pourcentage de détention total de la société à 100% ;
- La prise de participation complémentaire dans la société Made In PM par la société PM Holding à hauteur de 7,50%, portant ainsi le pourcentage de détention à 97,50% ;
- La prise de participation complémentaire dans la société Pénélope Morgane Production par la société Morgane Groupe à hauteur de 8,00% portant ainsi le pourcentage de détention total à 100,00 % ;
- Consolidation par mise en équivalence de la société Maje, société du groupe Morgane ;
- Consolidation par intégration globale des sociétés Carrimages 4, Carrimages Production ;
- Consolidation par intégration globale des sociétés créées sur l'exercice LGB et Badabing Production, sociétés du Groupe B3 COM ;
- La prise de participation complémentaire dans la société Carrere Active, à travers des augmentations de capital a porté le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette filiale de 95,71 % à 99,46 %.
-

Cessions et diminutions du pourcentage d'intérêts :

- Liquidation de la société Cosmic Peanuts après rachat par Carrere Group DA du catalogue.
- Bleu Iroise, après avoir porté sa participation dans Arsenal à 100%, a procédé à l'absorption de l'activité d'Arsenal par transfert universel de patrimoine. Bleu Iroise change aussi sa dénomination en Bleu Iroise Arsenal ;
- Cessions des sociétés Point du Jour Production et Point du Jour International ;
- PM Holding, après avoir porté sa participation dans PM Films à 100%, a procédé à une absorption de l'activité de PM Films par transfert universel de patrimoine ;
- CP, après avoir porté sa participation dans CPF à 100%, a procédé l'absorption de l'activité de CPF par transfert universel de patrimoine.

Restructurations internes sans impact en consolidation :

- Carrere Group SA rachète à PM Holding sa participation dans la société GD Production ;
- Morgane Holding a cédé sa participation dans la société Arsenal à sa filiale Bleu Iroise ;
- CPI cède sa participation dans la société CPF à sa filiale CP.

Engagements de rachat de participations minoritaires détenues par des producteurs de certaines filiales

Carrere Group s'est, de plus, engagé à acquérir certaines participations minoritaires détenues par des producteurs dans plusieurs filiales, eux-mêmes engagés à vendre. Ces engagements fermes de rachat concernent :

En 2005,

- le rachat des participations minoritaires dans la société EGO Productions (49 %)
- le rachat des participations minoritaires dans la société PM Holding (49 %)
- le rachat des participations minoritaires dans la société DASSAS Investissement (49 %)
- le rachat de 15 % du capital de la société MORGANE Groupe.

En 2006,

- Le rachat des participations minoritaires dans la société Septembre Productions (49 %)
- Le rachat des participations minoritaires dans la société SCARLETT Productions (49 %)

En 2007,

- Le rachat des participations minoritaires dans la société FX (46%).

Activité cédée ou en cours de cession de l'exercice 2007

Riff International Production a rencontré au cours de l'exercice 2007 des difficultés financières liées principalement au financement des investissements 2006 réalisés sur le site de Vanves. En décembre 2007, Riff International Production cède sa filiale de production de documentaires Point du Jour Production ainsi que la filiale de distribution qui lui est dédiée, Point du Jour International.

Au compte de résultat consolidé, l'incidence de l'activité cédée ou en cours de cession est présentée sur une ligne distincte.

Le résultat net de l'activité cédée est présenté ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 630
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	(1944)
Autres produits et charges opérationnels	997
RÉSULTAT OPERATIONNEL	(947)
Coût de l'endettement financier net	(30)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT	(977)
Impôts courants et différés	659
RÉSULTAT NET DES ACTIVITES CEDES	(318)

Périmètre de consolidation de l'exercice clos au 31 décembre 2007

Sociétés	Nombre total d'actions	Nombre d'actions détenues	% de contrôle	Méthode
2F Productions	80	41	51,25	IG
Arsenal	3 247	3 247	100,00	IG
Auteurs Associés	3 004	1 530	50,93	IG
B3Com	2 600	1 326	51,00	IG
Badabing Production	500	255	51,00	IG
Belleville	38 000	36 400	95,79	IG
Bleu Iroise	8 400	4 197	49,96	IG
Carrere Group DA	2 309 017	2 309 011	100,00	IG
Carrimages 1 *	3 852	5	0,13	IG
Carrimages 2 *	2 950	5	0,17	IG
Carrimages 3 *	3 748	105	2,80	IG
Carrimages 4 *	3 000	5	0,17	IG
Carrimages Production	271	271	100,00	IG
Ciel 13	500	254	50,80	IG
Cosmic Peanuts	1 632	1 632	100,00	IG
CPI	2 500	1 275	51,00	IG
CP SAS	2 500	2 496	99,84	IG
CPF	2 500	2 500	100,00	IG
Dajma	3 700	1 887	51,00	IG
Dassas Communication	9 903	9 403	94,95	IG
Dassas Investissement	100 000	100 000	100,00	IG
Dassas Marketing	200	199	99,50	IG
Dassas Publicité	85 261	85 256	99,99	IG
DCCV TV	10 000	8 500	85,00	IG
De Ville en Ville	5 000	5 000	100,00	IG
Ding Deng Dong	500	500	100,00	IG
Dune	191 873	191 873	100,00	IG
Ego Productions	3 615	3 615	100,00	IG
Francofolies	2 000	1 775	88,75	IG
FX	500	485	97,00	IG
GD Productions	3 700	3 699	99,97	IG
Post Modeme	135 000	134 453	99,59	IG
Kaliste	400	204	51,00	IG
Les Armateurs	12 441	8 211	66,00	IG
LGB	500	251	50,20	IG
Made In PM	3 000	2 925	97,50	IG
Maje	75	25	33,33	MEE
Morgane Presse	800	800	100,00	IG
Morgane Groupe	3 825	2 525	66,01	IG
Penelope Morgane Production	18 490	18 490	100,00	IG
Nelka	12 121	6 182	51,00	IG
O' Productions	25 000	13 750	55,00	IG
PDJ International	5 000	5 000	100,00	IG
PDJ production	7 613	7 613	100,00	IG
PM Films	9 000	9 000	100,00	IG
PM Holding	2 500	2 500	100,00	IG
PM Publicité	3 000	2 850	95,00	IG
Productions Tony Comiti	160	82	51,25	IG
RIFF International	107 500	72 700	67,63	IG
Sacha Production	500	500	100,00	IG
Scarlett Production	500	500	100,00	IG
Studios de Vanves	9 300	9 300	100,00	IG
Sea Events	400	200	25,00	IG
Septembre Productions	3 000	3 000	100,00	IG
Soffiac	5 000	4 987	99,74	IG
Telecaster	500	499	99,80	IG
Carrere Active (ex VIP)	260 393	258 993	99,46	IG

Note 2 : Périmètre et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont Carrere Group détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Carrere Group considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une société lorsqu'il a la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de cette société, indépendamment de son pourcentage de participation. Ainsi, et en application de la Norme IAS 27, certaines sociétés listées dans le périmètre de consolidation en Note 1, et notamment les Soficas Carrimages 1, 2, 3, 4, et Carrimages Productions sont consolidées par intégration globale bien que Carrere Group détienne un pourcentage de contrôle inférieur ou égal à 50%.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés de Carrere Group («Part du Groupe») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires («Intérêts minoritaires»).

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes à Carrere Group. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

La contribution aux pertes des minoritaires n'est reconnue qu'à hauteur de leur contribution de l'actif net de la filiale, l'excédent étant pris en charge par le groupe.

Les sociétés associées dans lesquelles Carrere Group exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société associée, y compris les résultats de l'exercice.

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

La liste des sociétés consolidées est présentée en Note 1.

Date d'arrêtés des comptes : Les dates d'arrêtés des comptes des sociétés consolidées correspondent à l'année civile.

Conversion des états financiers des filiales étrangères : Le périmètre de Carrere Group inclut exclusivement des sociétés dont la devise est l'euro.

Opérations et comptes réciproques : Les opérations internes ainsi que les comptes réciproques entre les sociétés de Carrere Group sont éliminés. Les provisions pour dépréciation se rapportant à des participations ou à des créances détenues sur les sociétés consolidées sont réintégrées dans les capitaux propres consolidés, les mouvements de l'exercice étant neutralisés dans le compte de résultat.

Note 3 : Règles et méthodes comptables

Note 3

a. Composante du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé principalement de :

- Recettes primaires sur les œuvres audiovisuelles dont les différentes composantes sont listées ci-après :

- La part antenne, qui permet à son acquéreur de diffuser l'œuvre audiovisuelle en exclusivité au cours d'une période déterminée ;
- Concession de droits de diffusion ;
- Minima garantis de distribution «salles» pour les longs métrages ;
- Minima garantis de distribution Vidéo.
 - Recettes secondaires constituées par les ventes de droits de diffusion ultérieures
 - Droits de licence et produits dérivés
 - Prestations de service

Note 3

b. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Recettes primaires

Le chiffre d'affaires est constaté pour les séries et téléfilms d'animation et de fiction, documentaires et émissions de flux lors de la livraison du matériel à la chaîne. Il est constaté lors de l'obtention du visa d'exploitation pour les longs métrages.

Recettes secondaires

Le chiffre d'affaires est reconnu à la signature des contrats pour les renouvellements de droit (matériel déjà en possession du diffuseur) et à la livraison effective du matériel pour les nouveaux contrats. Les recettes perçues dans le cadre d'exploitation d'œuvres audiovisuelles sont partagées entre les co-producteurs et co-proprétaires des droits en fonction de leur participation dans l'œuvre. La part à reverser à ces co-producteurs et co-proprétaires est provisionnée au moment où le groupe enregistre sa quote-part de chiffre d'affaires.

Droits dérivés

Les minima garantis prévus contractuellement sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée des droits concédés. Le montant des redevances à reverser aux ayant droits est comptabilisé en charges. Les redevances perçues au-delà du minimum garanti sont comptabilisées en revenus. La quote-part des ayant droits est comptabilisée en charges.

Note 3

c. Droits audiovisuels : amortissements et provisions

Les productions d'œuvres audiovisuelles sont immobilisées à leur coût de production, y compris les frais financiers identifiés encourus jusqu'à la fin de la production, à l'exclusion des frais de commercialisation.

La part des coproducteurs ainsi que les subventions de financement reçues (subventions accordées par le Centre National du Cinéma, crédit d'impôt Cinéma et subventions accordées par les collectivités locales) viennent en déduction du coût de l'œuvre. Le catalogue de droits audiovisuels, consistant en l'acquisition de droits de diffusion ou de distribution, produit par les tiers, est immobilisé à son coût d'acquisition.

Les méthodes d'amortissement retenues pour les différentes catégories d'œuvres audiovisuelles sont les suivantes :

- Séries et films d'animation :
30% à la livraison, le solde étant amorti linéairement sur 15 ans ;
- Séries et films de fiction :
50% à la livraison, le solde étant amorti linéairement sur 15 ans ;
- Documentaires :

- 50% à la livraison, le solde étant amorti linéairement sur 3 ans ;
- Emissions de flux :
100% à la livraison ;
- Acquisition de droits de diffusion (négoce) :
Amortissement linéaire sur la durée des droits acquis.

Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Note 3

d. Test sur la valeur recouvrable du catalogue

Carrere Group détermine annuellement la valeur d'utilité de son catalogue de droits sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés (DCF) associés à ces actifs. Dans ce cadre, Carrere Group a eu recours - en 2004 - à un expert afin d'assister le groupe dans la définition des travaux d'évaluation du catalogue des droits audiovisuels.

La méthodologie utilisée lors de ce test est rappelée ci-dessous :

(I) Au plan méthodologique, il est procédé comme suit :

- le catalogue est réparti conformément à l'information sectorielle utilisée par la société pour le secteur distribution (animation, fictions et flux) ;
- un large échantillon, significatif en valeur brute et nette est utilisé pour l'élaboration des DCF sur 15 ans ;
- les résultats des tests portant sur les échantillons sont extrapolés à l'ensemble du catalogue, pour ce qui est des prévisions de vente ;
- il n'est pas retenu de valeur terminale sur les droits figurant dans l'échantillon.

(II) L'élaboration des DCF a été menée en considération des caractères propres du catalogue

* Prévisions *

- Les prévisions de recettes futures sont établies par le management des filiales, le service commercial et la direction de Carrere Group sur une période de 15 ans.
- Les recettes télévision tiennent compte des commissions de distribution et des quotes-parts de RNPP (recettes nettes part producteur) revenant au Groupe. Les prévisions de recettes sont établies ligne par ligne de l'échantillon au regard de la disponibilité des droits et des prix de vente du marché. Elles sont éclatées en recettes France (diffuseurs hertziens, chaînes câblées ou satellitaires et TNT), en Europe et reste du monde. Elles mettent également en évidence les ventes liées à des renouvellements de licence ou à de la prospection sur des territoires non encore exploités.
- Des recettes (nettes de commission) vidéo et merchandising ont été prévues de façon sélective sur la même durée de 15 ans. Les DCF induent également une prévision d'encaissement de droits voisins.

* Taux d'actualisation *

Le taux d'actualisation après impôt jugé pertinent est de 10 %. Il résulte de calculs anticipant une prime de risque de 7 % (5 % marché et 2 % spécifique) appliquée aux fonds propres, et à un financement normatif de 85 % à 90 % en fonds propres et 15 % à 10 % en dettes financières à court terme.

(III) Constatation d'une perte de valeur au titre de l'exercice 2007

L'exercice 2007 a été marqué par la diminution significative des ventes secondaires du catalogue d'animation et de fiction du Groupe et par la constatation, pour la première fois, d'un résultat sectoriel déficitaire (avant constatation de dépréciations complémentaires du catalogue de droits) pour le secteur de la distribution.

La direction de Carrere Group a également constaté, pour la troisième année consécutive, l'absence de ventes significatives à l'étranger sur des territoires non encore exploités, résultant notamment du non développement de la structure commerciale. Ces tendances ont également été accentuées par la baisse du marché de la vidéo/DVD, l'évolution du marché de la vente des droits de diffusion aux télévisions affectées par la fusion TPS/Canal ou les diverses annonces sur France Télévision, ainsi que par la résiliation au cours de l'exercice des contrats de concession de droits littéraires enregistrés en 2006.

En conséquence, la société a décidé de revoir significativement à la baisse, compte tenu de l'historique des ventes sur les trois dernières années et du non développement de la structure commerciale, les prévisions de ventes sur les territoires non encore exploités du catalogue d'animations et de fictions du Groupe ramenant ainsi leur poids dans les recettes prévisionnelles de chacun de ces secteurs à respectivement 17 % et 26 % des ventes prévisionnelles au 31 décembre 2007. Les estimations de recettes sur les territoires non encore exploités représentaient, au 31 décembre 2006, respectivement 81 % et 67 % des recettes prévisionnelles des catalogues d'animations et de fictions.

Cette révision des prévisions de recettes a entraîné la constatation de provisions pour dépréciation du catalogue dont les montants sont présentés dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au demeurant, les résultats obtenus résultent de l'extrapolation du test réalisé sur un échantillon significatif mais non statistique, et dépendent de la réalisation des prévisions qui présentent toujours un caractère aléatoire. En effet, les estimations de recettes futures, et notamment à l'étranger, qui représentent respectivement 17 % et 26 % des recettes prévisionnelles des fictions et animations sont susceptibles de varier de façon significative du fait de plusieurs aléas dont notamment l'accueil réservé par le marché aux produits audiovisuels. Par ailleurs, certaines estimations et hypothèses reposent encore à ce stade sur un historique d'exploitation limité pour une majorité des œuvres et sur des territoires non encore exploités.

Par ailleurs, il est signalé que la réduction ou l'augmentation du taux d'actualisation entraînerait une augmentation ou une réduction de la valeur globale d'utilité du catalogue d'un montant significatif de l'ordre de 3,5 millions d'euros par point de taux, ce qui pourrait entraîner la constitution de provisions.

Les différences entre les réalisations et les prévisions, ou des décalages dans le temps des réalisations auraient un impact matériel, positif ou négatif, sur la valeur d'utilité du catalogue.

Note 3

e. Subventions (IAS 20)

Les subventions publiques sont comptabilisées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que l'entreprise se conformera aux conditions d'octroi de ces subventions. Ces subventions publiques sont principalement constituées par les subventions versées par le Centre National de la Cinématographie et par les crédits d'impôts Cinéma. Ces derniers sont, en effet, considérés comme des aides publiques à la production audiovisuelle. Ces subventions sont comptabilisées en déduction du coût des actifs auxquels elles se rapportent.

Les subventions publiques accordées sur les immobilisations en cours sont incluses dans les passifs courants en produits différés.

Note 3

f. Produits différés

Sont comptabilisées en produits différés :

- les facturations de concessions de droits de diffusion pour lesquelles la livraison du matériel n'a pas encore été effectuée
- les subventions dont les agréments provisoires ont été délivrés par le CNC sur les productions en-cours.

Note 3

g. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la Norme IAS 16.

Les immobilisations acquises au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan lorsque le contrat transfère à Carrere Group, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des actifs :

Nature d'immobilisations	Durée	Mode
Agencements	5 ans	L 20 %
Matériel de transport	4 ans	L 25 %
Mobilier et matériel de bureau informatique	7 ans	L 15 %

Suivi de la valeur des immobilisations corporelles :

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, Carrere Group procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou groupe d'actifs auquel elle appartient). La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions normales d'utilisation prévues par Carrere Group. La valeur vénale correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par Carrere Group dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient durablement inférieure à sa valeur comptable.

Note 3

h. Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers classés dans la catégorie "disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, date à laquelle le gain ou la perte cumulée, enregistré jusqu'alors en capitaux propres, est transféré en compte de résultat.

Pour les actifs financiers qui sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture. Pour les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur fait l'objet d'une estimation. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsque aucune estimation fiable de leur juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation, en l'absence de marché actif.

Note 3

i Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation, au terme d'une période d'évaluation de cette juste valeur pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition.

Lorsque le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs identifiés acquis, l'écart est immédiatement reconnu en résultat. Affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

La valeur recouvrable des U.G.T. affectées aux écarts d'acquisition a été déterminée par un calcul de valeur d'utilité suivant la méthode du D.C.F. Ce calcul a été réalisé sur la base de projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans issues des plans et budgets élaborés par la direction des filiales et approuvés par le management de Carrere Group.

Les flux de trésorerie au-delà de l'horizon de prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance perpétuel de 3%. Ce taux de croissance est cohérent avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opèrent les entités de l'U.G.T. ainsi qu'avec leurs positions concurrentielles sur ces marchés.

Le taux d'actualisation après impôt jugé pertinent est de 10 %.

Par ailleurs, il est signalé que la réduction ou l'augmentation du taux d'actualisation entraînerait une augmentation ou une réduction de la valeur globale d'utilité des écarts d'acquisition d'un montant significatif de l'ordre de 17 millions par point de taux, ce qui pourrait entraîner la constitution de provisions.

Note 3

j. Perte de valeur des actifs

Lorsque des événements ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des écarts d'acquisition, du catalogue, des autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles, un test de perte de valeur est mis en œuvre.

Ce test, qui consiste à déterminer si la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs considéré est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Qu'un indice de perte de valeur existe ou non, les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie (y compris le catalogue), sont soumis annuellement à un test de perte de valeur. La méthodologie retenue consiste à comparer la valeur recouvrable de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe à la valeur nette comptable des actifs correspondant (y compris les écarts d'acquisition). La méthodologie retenue pour la réalisation des tests de perte de valeur sur le catalogue est présentée dans la note 3.4 pour le catalogue et dans la note 3.9 pour les écarts d'acquisition.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition) peuvent être reprises ultérieurement, si la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée. En revanche, les pertes de valeurs enregistrées au titre des écarts d'acquisition sont irréversibles.

Note 3

k. Conversion des comptes et transactions exprimées en devises

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

Note 3

l. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilancielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs, à l'exception des cas particuliers prévus par la norme IAS 12 et notamment des écarts d'acquisition.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués sur la base des taux d'impôts de l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les taux d'impôts utilisés sont ceux qui sont applicables ou quasi-adoptés à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur les déficits fiscaux reportables sont comptabilisés dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices imposables futurs est probable.

Note 3

m. Engagements de retraites

Les engagements du Groupe dans le domaine des avantages postérieurs à la retraite s'inscrivent dans le cadre des régimes à prestations définies.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, et dépassant 10 % de la valeur des actifs du régime ou, si le montant est supérieur, 10 % de la valeur actualisée de l'obligation au titre

des régimes à prestations définies, sont comptabilisés en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés concernés.

Note 3

n. Créances d'exploitation

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constitue des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en «Dotations / (Reprises) nettes aux provisions».

Note 3

o. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique "trésorerie et équivalents de trésorerie" comprend les soldes en banque, les OPCVM monétaires en euros et les autres placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois. Les placements dans des actions, les placements dont l'échéance à l'origine est supérieure à trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) ne sont pas classés en équivalents de trésorerie, mais parmi les actifs financiers.

Note 3

p. Risque de crédit

Les principaux clients de Carrere Group sont des acteurs majeurs du marché de l'audiovisuel pour lesquels le risque de contrepartie est jugé faible. Carrere Group procède à un suivi régulier de son risque de crédit client et constitue d'éventuelles provisions si nécessaires.

Note 3.

q. Autres produits et charges opérationnels

- Les autres produits et charges opérationnels sont composés exclusivement :
- des plus et moins value constatées lors des cession d'actifs financiers ;
 - des pertes de valeur sur les filiales ;
 - des écarts d'acquisition négatifs.

Note 3

r. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net correspond au coût de l'endettement financier brut, diminué des produits de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'actifs de gestion de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier brut est constitué :

- des charges d'intérêts brutes relatives à la dette financière courante et non courante,
- des amortissements des actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti,
- des résultats des couvertures de taux,
- des produits et des charges liés à la comptabilisation à la juste valeur des prêts et dettes financières.

Les produits de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et des actifs financiers de gestion de trésorerie sont constitués :

- des produits et charges d'intérêts relatifs à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux actifs financiers de gestion de trésorerie,
- des revenus provenant des équivalents de trésorerie et des actifs financiers de gestion de trésorerie.

Les charges d'intérêts sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Note 3

s. Reclassement

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée.

Note 4 : Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

La structure de Carrere Group repose sur trois secteurs opérationnels :

- Le secteur PRODUCTION
- Le secteur DISTRIBUTION
- Le secteur MARKETING

Le secteur PRODUCTION regroupe quatre pôles d'activité distincts :

- Le pôle Animation qui consiste en la production de films ou de séries de dessins animés
- Le pôle Fiction qui consiste en la production de longs métrages, téléfilms ou de séries pour la télévision ou le cinéma
- Le pôle Flux qui consiste en la production de documentaires, de reportages, de captation de spectacles vivants, les magazines d'informations/culturels et de clips publicitaires.

- Le pôle Prestations de service qui comprend toutes les activités techniques de post production (montages, effets spéciaux, habillages) ainsi que les services de présentateur vedette.

Le secteur DISTRIBUTION, organisé autour des trois métiers de la PRODUCTION (Animation, Fiction, Flux), a pour premier objectif la commercialisation des différents catalogues du groupe dans le cadre de mandats de droits de diffusion nationaux et internationaux (Hertzien, câbles, satellites, TNT) et de favoriser la diffusion sous toutes les formes de supports du catalogue (Films cinéma, DVD). Profitant de la vitalité de son catalogue, le groupe renforce chacun des trois pôles par l'acquisition de droits pour développer ses activités de négoce.

Le secteur MARKETING s'articule autour de deux activités principales le merchandising (activité historique du groupe) et son activité d'agences de conseil en communication et publicité.

Les informations par zone géographique constituent le second niveau de l'information sectorielle. Le chiffre d'affaires de la société étant réalisé sur les secteurs PRODUCTION et MARKETING à plus de 95 % en France et sur le secteur DISTRIBUTION à 85 % en France (clients localisés en France), il a été décidé de ne pas communiquer d'informations par zone géographique. Il est de plus rappelé que la totalité des actifs de Carrere Group sont localisés en France.

ANALYSE SECTORIELLE PAR BRANCHE D'ACTIVITE

Compte de résultat au 31/12/2007 (en milliers d'euros)

	SECTEUR PRODUCTION TOTAL	SECTEUR DISTRIBUTION TOTAL	SECTEUR MARKETING TOTAL	Relations intersecteur TOTAL	CORPORATE TOTAL	TOTAL
Chiffre d'affaires Hors groupe	107 516	17 347	9 703			134 566
Chiffre d'affaire inter secteur	2 752	2	1 841	(4 595)		0
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	110 268	17 349	11 544	(4 595)	0	134 566
Charges d'exploitations	(21 506)	(13 715)	(11 874)	4 595	(4 027)	(46 527)
Amorts des immo. incorporelles et corporelles	(73 993)	(108 038)	(1 820)			(183 851)
Dotations/reprises de provisions	(15 828)	(151)	91		(3 545)	(19 433)
Contributions sociétés mises en équivalence						0
Autres courants	313	(1 680)	290	0	272	(805)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	(746)	(106 235)	(1 769)	0	(7 300)	(116 050)
Autres non courants	(10)	0	0		(9)	(19)
Amorts des écarts d'acquisitions	(12 704)	(688)	(7 602)		(242)	(21 236)
Cession des filiales						0
RÉSULTAT OPERATIONNEL NON COURANT	(13 460)	(106 923)	(9 371)	0	(7 551)	(137 305)
Impôt					(8 690)	(8 690)
Résultat Financier					(7 879)	(7 879)
RÉSULTAT NET - ACTIVITES POURSUIVIES	(13 460)	(106 923)	(9 371)	0	(6 740)	(136 494)
RÉSULTAT NET - ACTIVITES CEDEES	(323)	5	0	0	0	(318)

Compte de résultat au 31/12/2006 (en milliers d'euros)

	SECTEUR PRODUCTION TOTAL	SECTEUR DISTRIBUTION TOTAL	SECTEUR MARKETING TOTAL	Relations intersecteur TOTAL	CORPORATE TOTAL	TOTAL
Chiffre d'affaires Hors groupe	102 188	24 190	15 055	0	0	141 433
Chiffre d'affaire inter secteur	1 058	47	2 197	(3 302)	0	0
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	103 246	24 237	17 252	(3 302)	0	141 433
Charges d'exploitations	(37 196)	(8 225)	(14 377)	3 302	(5 050)	(61 546)
Amorts des immo. incorporelles et corporelles	(50 699)	(11 559)	(131)		(55)	(62 444)
Dotations/reprises de provisions	(935)	(974)	(4)		(207)	(2 120)
Contributions sociétés mises en équivalence						0
Autres courants						0
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	14 416	3 479	2 740	0	(5 312)	15 323
Autres non courants	(767)	0	(29)	0	229	(567)
Amorts des écarts d'acquisitions	(655)	2 336	(1 530)	0	0	151
Cession des filiales						0
RÉSULTAT OPERATIONNEL NON COURANT	12 994	5 815	1 181	0	(5 083)	14 907
Impôt					3 090	3 090
Résultat Financier					(3 463)	(3 463)
RÉSULTAT NET - ACTIVITES POURSUIVIES	12 994	5 815	1 181	0	(11 636)	8 354

Note 5 : Immobilisations incorporelles*Note 5**a. Données financières*

	31/12/2006	31/12/2007
Valeur brute		
Ecarts d'acquisition	45 899	45 122
Production, catalogue et en-cours, logiciels	782 983	816 547
Autres immobilisations incorporelles	7 024	9 793
Total valeur brute	835 906	871 462
Amortissements cumulés et pertes de valeur		
Ecarts d'acquisition – perte de valeur	3 507	21 790
Production, catalogue et en-cours, logiciels	573 847	706 247
Autres immobilisations incorporelles	2 478	8 642
Total amortissements	579 832	736 679
Valeurs nettes comptables		
Ecarts d'acquisition	42 392	23 332
Production, catalogue et en-cours, logiciels (1)	209 136	110 300
Autres immobilisations incorporelles	4 546	1 151
Total valeurs nettes comptables	256 074	134 783
(1) Dont Catalogue en-cours, net	44 777	39 179

L'évolution de la valeur brute et des amortissements des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	01/01/2006	Entrées (sorties) de périmètre				31/12/2006
		Acquisitions	Virements	Cessions		
Ecarts d'acquisition	48 992	469	560	(4 122)	45 899	
Production, catalogue et en-cours, logiciels	610 327	90 122	86 858	(50)	782 983	
Autres immobilisations incorporelles	2 326	31	610	(80)	7 024	
TOTAL	661 645	90 622	88 028	(35)	835 906	

AMORTISSEMENTS & PERTE DE VALEUR	01/01/2006	Entrées (sorties) de périmètre				31/12/2006
		Dotations	Virements	Reprises	Cessions	
Ecarts d'acquisition – Perte de valeurs	1 857	(139)	3 350	(852)	(852)	3 507
Production, catalogue et en-cours, logiciels	451 883	60 698	628 68	(345)	(113)	573 847
Autres immobilisations incorporelles	319	31	1 023	1 162	(57)	2 478
TOTAL	454 059	59 990	57 241	(35)	(822)	579 832

IMMOBILISATIONS	Entrées (sorties) de périmètre					31/12/2007
	01/01/2007	Acquisitions	Virements	Cessions		
Ecarts d'acquisition	45 899	1 513	499	(2 789)		45 122
Production, catalogue et en-cours, logiciels	782 983	(53 829)	90 679	(7)	(3 279)	816 547
Autres immobilisations incorporelles	7 024	(69)	110	2 794	(66)	9 793
TOTAL	835 906	(52 385)	91 288	(2)	(3 345)	871 462

AMORTISSEMENTS & PERTE DE VALEUR	Entrées (sorties) de périmètre					31/12/2007
	01/01/2007	Dotations	Virements	Reprises	Cessions	
Ecarts d'acquisition – Perte de valeurs	3 507	(134)	19 014	(597)		21 790
Production, catalogue et en-cours, logiciels	573 847	(52 534)	185 343		(22)	706 247
Autres immobilisations incorporelles	2 478	(39)	5 672	597	(66)	8 642
TOTAL	579 832	(52 707)	210 029	0	(22)	736 679

Note 5

b. Catalogue

La valeur brute du catalogue s'élève à 775 224 K€ pour les œuvres livrées et à 40 514 K€ pour les programmes en cours de production.

Les sorties de périmètre s'élèvent à 53 829 K€ en valeur brute et 1 295 K€ en valeur nette correspondent exclusivement aux sociétés Point du Jour Production et Point du Jour International, sociétés cédées en décembre 2007.

Comme indiqué dans la note 3.4 ci avant, une révision significative à la baisse des prévisions de trésorerie, notamment sur les territoires non encore exploités a été effectuée lors de l'établissement du test sur la valeur recouvrable du catalogue effectué par le Groupe.

Les recettes prévisionnelles nettes non actualisées au 31 décembre 2007 sur les secteurs de l'animation et de la fiction s'élèvent respectivement à 18 830 K€ et 100 791 K€ au 31 décembre 2007, contre respectivement 62 616 K€ et 223 383 K€ au 31 décembre 2006.

Les dépréciations suivantes ont ainsi été constatées sur les différentes composantes du catalogue du Groupe sur la base du test de valeur effectué :

Dépréciation Animation :	20 161 K€
Dépréciation Fiction :	83 823 K€
Dépréciation Flux :	10 855 K€

Note 5

c. Ecart s d'acquisition

	Ecarts d'acquisition au 31/12/2006	Pertes de valeur	Amortissements des écart s d'acquisition négatifs	Mouvements de périmètre (1)	Reclassement autres immobilisations incorporelles	Ecarts d'acquisition au 31/12/2007
Les Armateurs	138					138
Carrere Group DA	688	(688)				0
FX	416	(900)		577		92
Carrere Activ e	500	(500)				0
Dune	1 147	(1 147)				0
Auteurs Associés	1 996					1 996
Ego Productions	2 036					2 036
G.D. Productions	2 193				(2 193)	0
Productions T. Comiti	891					891
Productions Kaliste	1 363					1 363
Nelka Production	547					547
PM Holding	7 866					7 866
Sous groupe PM Holding	(3 886)		1 538	(1 538)		(3 886)
RIFF International	6 117	(6 117)				0
Sous groupe RIFF International	(1 396)	(274)		1 670		0
CPI	5 196					5 196
sous groupe CPI	2 591					2 591
Dassas	6 558	(6 558)				0
Sous groupe Dassas	2 742	(2 757)		15		0
Morgane Groupe	4 497					4 497
Sous groupe Morgane Groupe	191	(76)		(113)		2
Total	42 392	(19 014)	1 538	607	(2 193)	23 332

(1) y compris les engagements de rachat des minoritaires :

Il n'y a eu aucune acquisition significative au cours de l'exercice 2007.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition est revue au minimum une fois par an et lorsque des évènements ou des circonstances indiquent d'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. De tels évènements ou circonstances sont liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable et affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des actifs testés devient durablement inférieure à la valeur nette comptable. Les modalités de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la Note 3.9.

Au 31 décembre 2007, le Groupe a procédé à la revue de la valeur des écarts d'acquisition. Comme indiqué dans la Note 3.9, la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) est déterminée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés.

A l'issue de cette revue, le Groupe a enregistré une perte de valeur de 19 014 K€ en

raison d'une part de la révision à la baisse des prévisions de trésorerie futures sur certaines entités suite à un ralentissement de leur activité observé en 2007 non anticipé en 2006 et d'autre part à des difficultés financières de certaines sociétés au 31 décembre 2007 dont la liquidation est en cours sur le premier semestre 2008. Les sociétés en cours de liquidation sur le 1^{er} semestre 2008 sont les suivantes :

- Riff International Productions
- PostModerne (filiale de Riff International Productions)
- Studio de Vanves (filiale de Riff International Productions)
- Telecaster (filiale de Riff International Productions)
- Sous-groupe B3 Com
- VIP (ex Carrere Active).

Pertes de valeur	31/12/2007
Sous groupe Riff	6 335
VIP	500
Dassas	9 202
Dune	1 147
FX	900
Carrere DA	930
Total	19 014

Ecarts d'acquisition liés aux engagements fermes de rachat des minoritaires

Carrere Group s'est engagé irrévocablement à acquérir des participations détenues par des actionnaires minoritaires, eux-mêmes engagés à vendre.

Le prix d'achat de ces engagements fermes a été déterminé lors de la signature des protocoles.

En application de la Norme IAS 32, la quote-part détenue par les actionnaires minoritaires dans l'actif net des filiales est reclassée du poste « Intérêts minoritaires » vers le poste « Autres dettes non courantes », cette dette financière étant mesurée au prix d'achat ferme de l'engagement (voir Note 17).

Par ailleurs, le différentiel entre le prix d'achat ferme et la valeur historique des intérêts minoritaires est inscrit dans le poste « Ecarts d'acquisition nets » du bilan consolidé.

Ces engagements fermes de rachat des minoritaires concernent :

En 2005,

- le rachat des minoritaires dans la société EGO Productions (49 %)
- le rachat des minoritaires dans le groupe PM Holding (49 %)
- le rachat des minoritaires dans le groupe DASSAS Investissement (49 %)
- le rachat de 15 % du capital du groupe MORGANE Productions

En 2006,

- le rachat des minoritaires dans la société SEPTEMBRE Productions (49 %)
- le rachat des minoritaires dans la société SCARLETT Productions (49 %)

En 2007,

- Le rachat des minoritaires dans la société FX (46%)

Note 6 : Immobilisations corporelles

Valeur brute	31/12/006	31/12/007
Terrains	402	402
Constructions	4 437	3 178
Installations techniques	6 383	11 124
Autres immobilisations corporelles	7 994	7 362
Avances et acomptes, en-cours corporels	7 784	5 110
Total valeur brute	27 000	27 176
Amortissements cumulés		
Terrains	-	-
Constructions	1 487	1 542
Installations techniques	5 144	11 000
Autres immobilisations corporelles	5 893	5 798
Avances et acomptes, en-cours corporels	384	5 110
Total amortissements	12 908	23 450
Valeurs nettes comptables		
Terrains	402	402
Constructions	2 950	1 636
Installations techniques	1 239	124
Autres immobilisations corporelles	2 101	1 564
Avances et acomptes, en-cours corporels	7 400	0
Total valeurs nettes comptables	14 092	3 726

L'évolution de la valeur brute et des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	Au 1er janvier 2006	Entrées (sorties) de périmètre	Acquisitions	Virements	Cessions	Au 31 décembre 2006
Terrains	402					402
Constructions	5 018	(2)	11		(590)	4 437
Installations techniques	6 563	(41)	220		(359)	6 383
Autres immobilisations corporelles	8 786	115	1 008		(1 915)	7 994
Avances et acomptes, en-cours corporels	0		7 784			7 784
TOTAL	20 769	72	9 023		(2 864)	27 000

AMORTISSEMENTS	Au 1er janvier 2006	Entrées (sorties) de périmètre	Dotations	Reprises	Cessions	Au 31 décembre 2006
Terrains	0					0
Constructions	729		1 348		(590)	1 487
Installations techniques	5 104	(33)	654	(232)	(348)	5 144
Autres immobilisations corporelles	7 110	48	514	(10)	(1 769)	5 893
Avances et acomptes, en-cours corporels			384			384
TOTAL	12 943	15	2 900	(242)	(2 707)	12 908

IMMOBILISATIONS	Au 1 ^{er} janvier 2007	Entrées (sorties) de périmètre	Acquisitions	Virements	Crédit 2006	bail	Cessions	Au 31 décembre 2007
Terrains	402							402
Constructions	4 437				(99)		(1 160)	3 178
Installations techniques	6 383	(55)	6 051	55		1 358	(2 669)	11 124
Autres immobilisations corporelles	7 994	(85)	805	52			(1 403)	7 362
Avances et acomptes, en-cours corporels	7 784		158	(6)			(2 826)	5 110
TOTAL	27 000	(140)	7 014	2	1 358	(8 058)		27 176

AMORTISSEMENTS	Au 1 ^{er} janvier 2006	Entrées (sorties) de périmètre	Dotations	Virements	Crédit bail 2006	Cessions	Au 31 décembre 2007
Terrains	0						0
Constructions	1 487		139	(69)		(15)	1 542
Installations techniques	5 144	(40)	7 225	35	270	(1 634)	11 000
Autres immobilisations corporelles	5 893	(71)	1 551	34	(428)	(1 181)	5 798
Avances et acomptes, en-cours corporels	384		4 726	0			5 110
TOTAL	12 908	(111)	13 641	0	(158)	(2 830)	23 450

Les valeurs brutes des immobilisations acquises par voie de location financement s'élevaient respectivement à 6 664 K€ au 31 décembre 2007.

La dotation aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles s'élève à 13 641 K€ en 2007 contre 2 900 K€ en 2006.

Les sociétés Riff International Production et PostModerne – utilisent pour leur exploitation divers matériels de postproduction (consoles, baies informatiques) et des installations et aménagements (climatisation, courant fort, courant faible). Ces investissements ont été refinancés, en grande partie sur l'exercice 2007, par des contrats de location financière qui répondent aux critères des contrats de location financement : transfert au locataire de l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués.

Ces contrats de location financière ont été retraités dans les comptes consolidés avec une comptabilisation en immobilisations corporelles.

Suite aux difficultés financières que connaissent les sociétés Riff International Productions et PostModerne au 31 décembre 2007 et qui ont été matérialisées au cours du 1^{er} semestre 2008 par la mise en liquidation de ces sociétés, il a été décidé de ramener à 0 la valeur nette comptable des immobilisations corporelles détenues par ces sociétés. Une dépréciation de 10,9 M€ a ainsi été constatée au 31 décembre 2007. Le résultat de la liquidation de ces entités, n'étant pas connu à ce jour, il n'a pas été pris en compte, par prudence, dans la valorisation des actifs de ces sociétés.

Note 7 : Immobilisations financières nettes et actif financier courant

Le poste Immobilisations financières nettes est principalement composé des :

- Titres de participation nets :	- K€
- Prêts :	28 K€
- Autres immobilisations financières :	1 960 K€
- Titres immobilisés et mis en équivalence	87 K€
- Divers :	21 K€

Le tableau suivant présente la valeur brute et nette des titres de participations non consolidées détenus par Carrere Group :

		% de détention	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007
Carrere Group	Carrimages 4	0,17%	5	-
	Carrimages 5	NC		5
RIFF Intl		NC	NC	5
Production		NC	2	32
Francofolies		NC	45	45
Morgane Production	Edito Indépendant	NC	31	-
	Maje	23,00%		
Total valeur brute			83	87
Provisions			0	0
Total Valeur nette			83	87

Comme indiqué en Note 3.8, les titres de participations non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente.

La ligne «autres immobilisations financières» comprend principalement les dépôts et cautionnements versés. La juste valeur des ces immobilisations financières est équivalente à leur valeur comptable au 31 décembre 2007.

Note 8 : Stocks et en-cours

Les stocks se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007
Matières premières	44	89
En-cours de biens et service (1)	1283	1 449
Produits intermédiaires et finis	82	-
Provisions	(11)	(11)
Total	1 398	1 527

(1) Dont 985 K€ au 31 décembre 2007 représentant les achats de droits de diffusion acquis par la chaîne DCCV.TV. Ces droits de diffusion sont valorisés à leur coût d'acquisition, diminué, à la clôture de chaque exercice des consommations de l'exercice.

Note 9 : Clients

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2007
Valeur Brute		
Créances clients – Brut	64 652	56 801
Provisions pour dépréciation	(4 066)	(3 068)
Créances clients – Net	60 586	53 733
Dont Créances à court terme	58 751	53 243
Dont Créances à long terme	1 835	490

Compte tenu du nombre important de clients répartis dans de nombreux pays pour le secteur de la distribution, de l'importance et de la notoriété des clients du secteur Production, Carrere Group considère qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit significatif.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

La diminution de plus 10 % du poste client constatée en 2007 est principalement liée :

- à la cession des sociétés Point du Jour Productions et Point du Jour International pour 2 457 K€
- à la résiliation des contrats de distribution (Cf. Faits marquants) pour un montant de 5 275 K€.

Les variations de la provision pour dépréciation des créances clients s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2007
Au 1er janvier	5 030	4 066
Dotations (nettes de reprises) de l'exercice	(942)	(803)
Utilisations de l'exercice		(102)
Effets des variations de périmètre	(22)	(93)
Au 31 décembre	4 066	3 068

Note 10 : Autres comptes débiteurs

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2007
Créances fiscales et sociales	16 240	15 927
Subventions à recevoir du CNC	2 568	6 277
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes s/cdes	434	616
Produits à recevoir	662	2 727
Autres débiteurs	6 767	1 576
Total Créances brutes	26 671	27 123

La juste valeur des autres débiteurs est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

Note 11 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste se décompose de la façon suivante :

- Valeurs mobilières de placement :	692 K€
- Disponibilités :	20 636 K€

Les valeurs mobilières de placement s'analysent en intégralité par des parts de Sicav et FCP de la zone euro. Elles sont traitées comme des actifs détenus à des fins de transactions.

Note 12 : Capitaux propres

Capital social

Le capital social, de 37 150 674 € est composé de 8 443 335 actions ordinaires entièrement libérées, dont 1 977 653 actions à droit de vote double.

Prime d'émission

Le poste Prime d'émission comprend :

- La prime d'émission de 14,20 € par actions créées lors de l'introduction sur le Nouveau Marché. Elle a été imputée de la somme de 1 723 769,56 € net, soit 2 674 803,09 € en brut moins un impôt de 951 033,53 €, correspondant aux frais d'introduction sur le marché.

- La société a émis 2.000.000 actions de 4,40 euros de nominal chacune soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 8.800.000 euros représentant 31,04% du capital social avant augmentation du capital et 23,69% après augmentation du capital. Le prix de souscription de 15,50 euros par action comprenait une prime d'émission de 11,10 euros. Le produit brut de l'émission est de 31 millions d'euros, prime d'émission comprise.

Les frais liés à l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant brut de 2.481.657 €, soit un montant net après impôts de 1.549.745 €.

Actions propres

Au cours de exercices 2001, 2002, 2003 Carrere Group a procédé à des rachats d'actions de la société conformément aux autorisations de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2002 et de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 décembre 2003.

Au 31 décembre 2003, aucune affectation n'avait été décidée pour ces titres et le montant des titres d'autocontrôle imputé sur les capitaux propres consolidés s'élevait à 1 188 058 €.

Ce montant correspondait à 81.207 actions de Carrere Group, soit 1.26 % du capital de la société. De même, les plus et moins values de cession liées aux actions d'autocontrôle avaient été imputées, nettes d'impôts, sur les capitaux propres.

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007, le montant des titres d'autocontrôle imputé sur les capitaux propres consolidés s'élevait à 628 €. Ce montant correspondait à 55 actions de Carrere Group.

Note 13 : Actifs et passifs financiers

Note 13 a Risque de change

Les ventes et les charges d'exploitation des filiales de Carrere Group sont exclusivement libellées dans la devise euros – celles-ci étant toutes localisées en France.

Seule une infime partie du Chiffre d'affaires est réalisée dans d'autres devises. Le risque de change est donc peu significatif au regard des montants et des délais de règlements des clients.

A ce jour, Carrere Group n'a recours à aucun contrat de couverture de change.

Dans ce contexte, aucune analyse de sensibilité n'est effectuée.

Note 13 b-Risque de taux d'intérêt

Exposition au risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est notamment induit par la dette de Carrere Group portant intérêts.

- Dette moyen terme
- Crédits de production

Pour la dette moyen terme, Carrere Group utilise des instruments financiers pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts court terme. Ces instruments financiers sont des contrats de swaps de taux d'intérêts.

Les productions sont financées par des emprunts court terme à taux variable indexé principalement sur l'euribor 3 mois, donc susceptibles de subir des fluctuations. Ce risque est toutefois limité par les durées des prêts variant de 6 à 24 mois, les prêts étant remboursés sur le premier cycle d'exploitation des productions.

Ce risque de taux ne donne lieu, à ce jour, à aucune couverture. Si l'exposition du groupe venait à croître, des instruments de couverture, comme des swaps de taux, pourraient être utilisés en fonction des anticipations d'évolution de taux du Marché et de l'appréciation de la Direction Financière du Groupe.

Analyse de sensibilité des instruments dérivés de taux

Les encours d'instruments financiers de taux d'intérêts de Carrere Group n'étant pas significatifs, aucune analyse de sensibilité n'est effectuée.

Analyse de sensibilité sur la dette nette

L'exposition de Carrere Group à une variation des taux d'intérêts sur la dette nette est présentée dans le tableau suivant :

(En milliers d'euros)	Hausse de 100 bp	Baisse de 100 bp	Gains et pertes
Au 31 décembre 2007			
Dette nette (1) à taux variable	94 394	94 394	
Sensibilité sur la dette nette	(747)	747	

(1) La dette nette utilisée pour mesurer la sensibilité à la variation des taux d'intérêt correspond aux dettes financières nettes des valeurs mobilières de placement et des disponibilités. Elle exclut principalement les dettes financières liées aux options de rachat accordées aux actionnaires minoritaires et les dettes liées au retraitement des contrats de location financement dans la mesure où ces deux dernières ne portent pas intérêt.

Note 13
c Risque de liquidité

Le risque de liquidité non opérationnel de Carrere Group est induit principalement par l'échéance de ses dettes donnant lieu à paiement d'intérêts et ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts (dettes liées aux options de rachat accordées aux actionnaires minoritaires).

Les sorties de trésorerie prévisionnelles relatives au remboursement contractuel en nominal et aux paiements contractuels des intérêts sur les dettes et actifs financiers figurant au bilan de Carrere Group au 31 décembre 2007 sont présentés ci-dessous avec leur date d'échéance contractuelle avec l'hypothèse de non renouvellement :

	Valeur comptable au bilan au 31 décembre 2007	Flux de trésorerie contractuel 2008	Flux de trésorerie contractuel 2009	Flux de trésorerie contractuel 2010	Flux de trésorerie contractuel 2011	Flux de trésorerie contractuel 2012 et après
Au 31 décembre 2007						
Crédit bancaires moyen terme Holding	52 618	(13 713)	(10 295)	(12 295)	(13 295)	(3 020)
Crédits relais	2 771	(2 771)				
Autres crédits bancaires	465	(465)	(65)			
Dettes liées aux contrats de location financement	5 435	(758)	(1 104)	(1 031)	(938)	(1 603)
Crédits de productions	59 868	(59 858)	(10)			
Avances conditionnées	2 053	(2 053)				
Autres	27	(24)	(3)			

Comme indiqué dans le note 16, le prix d'exercice des options de rachats des intérêts minoritaires est reflété dans le poste «Autres dettes non courantes» du bilan consolidé. Les dettes liées aux options de rachats ne portent pas intérêts mais sont actualisées dans les comptes consolidés.

Les sorties de trésorerie prévisionnelles relatives aux dettes liées aux options de rachat accordées aux actionnaires minoritaires, figurant au bilan de Carrere Group au 31 décembre 2007 sont présentées ci-dessous :

	Valeur comptable au bilan au 31 décembre 2007	Valeur de la dette non actualisée	Flux de trésorerie contractuel 2008 Valeur non actualisée	Flux de trésorerie contractuel 2009 Valeur non actualisée	Flux de trésorerie contractuel 2010 Valeur non actualisée	Flux de trésorerie contractuel 2011 et après Valeur non actualisée
Au 31 décembre 2007						
Dettes liées aux options de rachat des minoritaires	21 620	24 474	(3 144)	(344)	(15 216)	(5 770)

Note 13
d. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour Carrere Group dans le cas où un client ou une contrepartie viendrait à manquer à ses obligations de paiement contractuelles.

L'échéance de paiement des créances clients est généralement de 60 jours et les clients principaux sont essentiellement les chaînes de télévision hertzienne française qui représentent plus de 62 % du chiffre d'affaires en 2007 et pour lequel le risque de crédit est faible.

Au 31 décembre 2006 et 2007, le montant des créances clients en retard de paiement et non encore dépréciées n'est pas significatif.

	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passif au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 31 décembre 2007							
Disponibilités	20 636	-	-	-	-	20 636	20 636
Valeurs mobilières de placement	692	-	-	-	-	692	692
Prêts à moins d'un an	-	-	-	1 343	-	1 343	1 343
Prêts à plus d'un an	-	-	-	639	-	639	639
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	53 243	-	53 243	53 243
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	23 371	23 371	23 371
Valeur comptable des catégories	21 328	0	0	55 225	23 371	99 924	99 924

Note 13
e. Composition des dettes financières de Carrere Group

Les dettes financières de Carrere Group se décomposent comme suit :

	31/12/2006	31/12/2007
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	39 193	38 983
Crédit bail à plus d'un an		4 677
DETTES FINANCIERES NON COURANTES	39 193	43 660
Emprunts auprès des établissements de crédit	10 709	16 884
Autres emprunts financiers (2)	60 516	59 876
Avances conditionnées	1 869	2 053
Crédit bail	134	758
Autres dettes diverses courantes	1 811	6
DETTES FINANCIERES COURANTES	75 039	79 577
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	114 232	123 237

(1) Y compris les crédits de productions dont l'échéance est à plus d'un an.

(2) Les autres emprunts financiers correspondent aux crédits de productions dont l'échéance est à moins d'un an.

Ventilation des dettes par échéances

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Cumul
Emprunts auprès des établissements de crédit		38 983		38 983
Crédit bail		4 677		4 677
DETTES FINANCIERES NON COURANTES		43 660	-	43 660
Emprunts auprès des établissements de crédit	16 884			16 884
Autres emprunts financiers	59 876			59 876
Avances conditionnées	2 053			2 053
Crédit bail	758			758
Autres dettes diverses courantes	6			6
DETTES FINANCIERES COURANTES	79 577		-	79 577
TOTAL DES DETTES FINANCIERES au 31 décembre 2007	79 577	43 660	-	123 237
TOTAL DES DETTES FINANCIERES au 31 décembre 2006	75 039	37 943	1 250	114 232

Caractéristiques des principaux emprunts auprès des établissements de crédit

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Cumul
Emprunts auprès des établissements de crédit	16 884	38 983	-	58 867
- Euribor 3 mois + 1,85	13 070	24 230		37 300
- Euribor 6 mois + 1,75		14 000		14 000
- Variable	3 396	753		4 149
- Intérêts sur emprunts	418			418

Négociation avec le pool bancaire d'un moratoire

En date du 28 juillet 2006, Carrere Group SA contracte un prêt dont le montant maximum est fixé à 38 000 K€ auprès d'un pool bancaire composé des banques suivantes : BNP, CIC, Banque Palatine, Crédit Lyonnais, Caisse d'épargne et Oseo Financement.

Au 31 décembre 2006, les caractéristiques de l'emprunt précité auprès des établissements de crédit étaient les suivantes :

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Cumul
Emprunts auprès des établissements de crédit	10 709	37 943	1 250	49 902
- Euribor 3 mois + 1,85	5 950	23 800		31 000

Au cours de l'année 2007, Carrere Group SA utilise 7 000 K€ complémentaires principalement pour le financement de ses acquisitions Septembre Productions et Scarlett Productions, portant

ainsi le montant total du crédit bancaire à 38 000 K€, soit 100 % de l'enveloppe totale. L'échéance prévue au 20 décembre 2007 s'élève à 6 700 K€.

En date du 13 décembre 2007, Carrere Group sollicite le pool bancaire, en référence au prêt de 38 000 K€, aux fins d'obtenir un accord sur un report partiel relatif au paiement de l'échéance de remboursement du prêt dû au 20 décembre 2007, Carrere Group SA ayant honoré les intérêts et un remboursement partiel du capital de 700 K€.

Note 14 : Provisions pour engagements de retraite, indemnités de fins de carrière, et prévoyance

Les différents impacts des indemnités de départ en retraite s'analysent comme suit :

Engagements de retraite au 31 décembre 2006 :	802 K€
Charges de la période (coût des services faits) :	(215) K€
<u>Entrée et (sortie de périmètre) :</u>	<u>- K€</u>

Engagements de retraite au 31 décembre 2007 :	587 K€
--	---------------

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 5,40 %
- Taux de revalorisation salariale : 5 %
- Taux d'inflation : 2 %

Note 15 : Produits différés

	31/12/2006	31/12/2007
Produits différés	32 246	23 876
Subventions d'investissements	4 324	5 291
Total	36 570	29 167

Note 16 : Autres comptes créditeurs et autres dettes non courantes

	31/12/2006	31/12/2007
Avances & acomptes reçus sur commandes	2 505	8 630
Charges à payer	2 211	1 605
Personnel et taxes	-	-
Dettes sur acquisition de filiales (1)	20 092	21 620
Crédit bail à plus d'un an		4 677
Autres	11 200	5 857
Total	36 008	42 389

(1) Cf. note 5 – Ecarts d'acquisition / engagement de rachat des minoritaires

Note 17 : Provisions pour autres passifs

PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS	Début exercice 01/01/2006	Reprise		Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice 31/12/2006
		Antériorité Acquisitions	Dotations			
Provisions pour litiges	999	327	1 500	(685)	(209)	1 932
TOTAL	999	327	1 500	(685)	(209)	1 932

PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS	Début exercice 01/01/2007	Reprise		Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice 31/12/2007
		Antériorité Acquisitions	Dotations			
Provisions pour litiges	1 932	(87)	10 059	(513)	(864)	10 527
TOTAL	1 932	(87)	10 059	(513)	(864)	10 527

Les montants représentent une provision pour certaines actions en justice intentées à l'encontre du Groupe par des acteurs du secteur de l'audiovisuel. Des provisions sont constituées chaque fois qu'une perte semble probable et quantifiable.

Les provisions sont comptabilisées au compte de résultat en «Dotations (reprises) nettes aux provisions».

Le solde au 31 décembre 2007 devrait être utilisé en 2008. Après avoir consulté des conseils juridiques, la direction estime que l'issue de ces actions en justice ne donnera lieu à aucune perte significativement supérieure aux montants provisionnés au 31 décembre 2007.

Note 18 : Impôts différés

Analyse de la charge d'impôts

(En milliers d'euros)

	<u>2006</u>	<u>2007</u>
Résultat avant impôts :		
- des sociétés françaises.....	11 444 K€	(145 502)K€
Charges (produit) d'impôts :		
Impôts courants :		
- des sociétés françaises.....	612 K€	1 504 K€
Impôts différés :		
- des sociétés françaises.....	2 478 K€	(10 194) K€

La charge d'impôts courants représente les montants payés ou restant à payer à moins d'un an aux administrations fiscales au titre de l'exercice.

Ce montant doit être corrigé des crédits d'impôts «Cinéma» octroyés depuis 2004 aux sociétés de productions audiovisuelles. Ces crédits d'impôts s'imputent sur les soldes d'impôts à payer aux administrations fiscales ou font l'objet d'un remboursement par l'Etat

aux sociétés concernées.

Les crédits d'impôts « Cinéma » se comptabilisent dans les comptes consolidés comme les subventions, en diminution des coûts des œuvres concernées. Au titre de l'exercice 2007, Carrere Group a bénéficié d'un crédit d'impôt « Cinéma » total de 4 264 K€ contre 4 099 K€ en 2006.

Analyse du taux effectif d'imposition

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2007
Bénéfice avant impôts	11 444	(145 502)
Différences permanentes*	233	26 125
Bénéfice imposable au taux normal	11 677	(119 376)
Taux courant d'impôt en France	33,33%	33,33%
Charge d'impôt au taux normal	3 892	(39 788)
Impact changement de taux	(726)	311
Provision pour dépréciation des IDA	370	32 087
Crédit d'impôts "Cinéma"	(564)	(1 581)
Impôts activités cédées		660
Autres	118	(378)
Charge d'impôt	3 090	(8 690)
Taux effectif d'imposition	26,46 %	7,28 %

* Les différences permanentes sont principalement constituées par les plus values de cession, les pertes de valeur et les écarts d'acquisition négatifs.

Les sources d'impôt différé sont les suivantes aux 31 décembre 2006 et 2007 :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2007
Engagements de retraite	109	95
Pertes reportables sur les bénéfices fiscaux futurs	20 993	3 656
Retraitement des subventions	38 515	41 398
Retraitement des immobilisations	(80 342)	(55 130)
Divers	(1 988)	(2 345)
Impôts différés nets	(22 713)	(12 326)
Impôts différés actifs	13 858	4 125
Impôts différés passifs	(36 571)	(16 451)
Impôts différés nets	(22 713)	(12 326)

Note 19 : Autres produits et charges d'exploitation

Ce poste correspond :

- Aux autres produits d'exploitation :	
o subventions festivals :	2 629 K€
o autres produits d'exploitation divers :	3 320 K€
- Aux autres charges d'exploitation :	
o Reversements parts coproducteurs et ayant droits :	(2 523) K€
o autres charges d'exploitation divers :	(2 922) K€
- <u>Aux charges et produits courants (1) :</u>	<u>(1 309) K€</u>

TOTAL : **(805) K€**

(1) Plus et moins values de cessions d'immobilisations, abandon de projets

Note 20 : Autres produits et charges opérationnelles

Les autres produits et charges opérationnels sont composés principalement des plus et moins value constatées lors des cession d'actifs financiers, des pertes de valeur sur filiales et des amortissements des écarts d'acquisition négatifs :

	2007
Amortissements des écarts d'acquisition négatifs	1 538
Amortissements des écarts d'acquisition	(19 014)
Amortissements des écarts d'évaluation hors catalogue	(3 760)
Divers	(19)
TOTAL	(21 255)

Note 21 : Résultat financier

Le résultat financier est principalement composé par les intérêts des emprunts bancaires et des crédits de production (Cf. Note 13)

Note 22 : Parties liées

Identification des parties liées

Les parties liées à Carrere Group sont les entreprises non consolidées, les entreprises dont certains actionnaires ou mandataires sociaux sont communs, les mandataires sociaux et les membres du Conseil de Surveillance.

Transactions avec les sociétés non consolidées

Les transactions identifiées avec les entreprises non consolidées dont la liste est fournie en Note 7 sont non significatives.

Transactions avec les sociétés ayant des actionnaires ou des mandataires sociaux en commun

Transactions courantes 2007 :

	Guy C.	S.C. Toya
Abandon de créances commerciales	Néant	800 K€
Refacturation de prestations	250 K€	

Les ventes et les achats effectués avec les co-entreprises ont été conduits à des conditions normales de marché.

Transactions avec les mandataires sociaux et les dirigeants

La rémunération versée aux membres du Directoire représente un total de 212 K€.

Les membres du Conseil de Surveillance ont été rémunérés par des jetons de présence pour 91 K€ et des rémunérations pour 78 K€.

Note 23 : Engagements hors bilan

Fonds de soutien disponible non affecté : 12 151 K€.

Assurance hommes clés : 7 000 K€

Nantissement des créances en garantie des crédits de production : 26 894 K€.

Nantissement des films en garantie des dettes auprès des établissements de crédit et des crédits de productions : 14 000 K€.

Nantissement des titres de participation en garantie des dettes auprès des établissements de crédit et des crédits de productions : 37 300 K€

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES», au capital de 3 852 000 € ont été souscrites fin décembre 2003 pour 5 000 euros. Cette Sofica, constituée en janvier 2004, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2012.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 2», au capital de 2.950.000 € ont été souscrites fin décembre 2004 pour 5 000 euros. Cette sofica, constituée en janvier 2005, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2013.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 3», au capital de 3 748 000 € ont été souscrites fin décembre 2005 pour 5 000 euros. Cette sofica, constituée en janvier 2006, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2014.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 4», au capital de 3 000 000 € ont été souscrites fin décembre 2006 pour 5 000 euros. Cette Sofica, constituée en janvier 2007, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2015.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 5», au capital de 3 820 000 € ont été souscrites fin décembre 2007 pour 5 000 euros. Cette Sofica, constituée en janvier 2008, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2016.

Carrere Group s'est engagé à acquérir des participations minoritaires détenues par des producteurs, eux-mêmes engagés à vendre, dont le prix de rachat n'est pas déterminé ou déterminable à ce jour.

Ces engagements fermes de rachat concernent :

- Le rachat de 34% du capital de la société MORGANE Groupe
- Le rachat des participations minoritaires dans la société DAJMA (49%)
- Le rachat des participations minoritaires dans la société AUTEURS ASSOCIES (49%).

Il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs.

20.2 Informations financières pro forma

La société n'a pas établi d'informations proforma. En effet, il n'y a pas eu au cours de l'exercice 2007 d'évolution significative du périmètre d'activité

20.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes

consolidés **(Exercice clos le 31 décembre 2007)**

Aux Actionnaires
CARRERE GROUP SA
45, avenue Victor Hugo
93300 Aubervilliers

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CARRERE GROUP SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Au cours de l'exercice, une provision pour litige de 4 millions d'euros, incluse dans le poste « Provisions pour autres passifs » et présentée dans la note 17 de l'annexe, a été comptabilisée pour couvrir un risque sur un litige en cours. A ce jour, nous n'avons pas obtenu de la société la documentation justifiant la comptabilisation de cette provision au 31 décembre 2007 et en conséquence nous ne pouvons nous prononcer sur bien-fondé de cette provision et sur son montant.

Par ailleurs, une provision de 3,7 millions d'euros, incluse dans le poste « Provisions pour autres passifs », a été comptabilisée au 31 décembre 2007 au titre de la notification d'un contrôle fiscal. Suite à des discussions menées avec l'administration fiscale, une transaction de 0,7 million a finalement été conclue postérieurement à la date d'arrêté des comptes de l'exercice. Dans ce contexte, le montant de l'estimation retenue est surévaluée dans les comptes au 31 décembre 2007. Une reprise de provision à hauteur de 3 millions d'euros est comptabilisée dans les comptes semestriels au 30 juin 2008.

La société précise dans le paragraphe « Faits marquants 2007 et événements post-clôture » que « les sociétés Carrere Group SA et Carrere Group DA se sont retrouvées dans une situation tendue de trésorerie qui n'a pas permis au groupe de faire face à ses échéances bancaires en décembre 2007. », ce non-respect des covenants bancaires

modifiant la date d'exigibilité de ces dettes (s'élevant à 52 190 KEUR au 31 décembre 2007). La société a maintenu la présentation de ces dettes suivant leur maturité contractuelle (38 905 KEUR en dettes financières non courantes et 13 285 KEUR en dettes financières courantes). Au regard d'IAS 1.65, la société aurait dû présenter l'intégralité de ces dettes sur la ligne « Dettes financières courantes ».

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus et comme mentionné dans les annexes aux états financiers dans la note relative aux « Difficultés financières des sociétés Carrere Group », nous attirons votre attention sur le fait que ces comptes ont été établis dans une perspective de continuité de l'exploitation, celle-ci étant toutefois dépendante de la réalisation dans les prochains mois des opérations prévues au titre du « protocole » (restructuration de la dette du groupe et opérations de recapitalisation) ainsi que de la mise en œuvre du plan stratégique présenté par le repreneur.

Nous attirons également votre attention sur :

a) la note 3.4 de l'annexe qui mentionne la constatation d'une perte de valeur sur la valeur recouvrable du catalogue au titre de l'exercice 2007. En effet, l'exercice 2007 a été marqué par la diminution significative des ventes secondaires du catalogue d'animation et de fiction du Groupe et par la constatation, pour la première fois, d'un résultat sectoriel déficitaire (avant constatation de dépréciations complémentaires du catalogue de droits) pour le secteur distribution. En conséquence, la société a décidé de revoir significativement à la baisse ses prévisions de ventes sur les territoires non encore exploités du catalogue d'animations et de fictions du Groupe au 31 décembre 2007. Il en résulte la constatation de provisions pour dépréciation du catalogue pour un total de 114 839 K€. Le détail de ce montant est présenté dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés.

La valeur du catalogue dépend toutefois de la réalisation des prévisions de vente qui présentent toujours un caractère aléatoire. En effet, les estimations de recettes futures, et notamment à l'étranger, qui représentent désormais respectivement 17 % et 26 % des recettes prévisionnelles des fictions et animations, sont susceptibles de varier de façon significative du fait de plusieurs aléas, dont notamment l'accueil réservé par le marché aux produits audiovisuels.

Par ailleurs, certaines estimations et hypothèses reposent encore à ce stade sur un historique d'exploitation limité pour une majorité des œuvres et sur des territoires non encore exploités.

Les différences entre les réalisations et les prévisions, ou des décalages dans le temps des réalisations auraient un impact matériel, positif ou négatif, sur la valeur d'utilité du catalogue au 31 décembre 2007. Ces différences pourraient également résulter de la mise en œuvre du plan stratégique présenté par le repreneur.

b) la note 5 de l'annexe qui mentionne la constatation d'une perte de valeur sur les écarts d'acquisition au titre de l'exercice 2007 en raison, d'une part de la révision à la baisse des prévisions de trésorerie futures sur certaines entités et, d'autre part, des difficultés

financières de certaines sociétés au 31 décembre 2007. A ce titre, le groupe a constaté une dépréciation des écarts d'acquisition de 19 014 K€.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les sujets ayant motivé les réserves mentionnées ci-dessus, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Continuité d'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

Principes comptables

La note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés présente les modalités d'amortissement et de suivi de la valeur des actifs incorporels constitués par les œuvres audiovisuelles produites et le catalogue de droits.

La note 3.12 de l'annexe aux comptes consolidés présente les modalités de calcul des impôts différés.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations

La note 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés précise que les estimations des recettes futures du catalogue reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

En outre, comme mentionné dans les notes 3.4 et 3.10, la valeur nette du catalogue est comparée à l'estimation des flux de trésorerie futurs qu'il peut engendrer.

Par ailleurs, la société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de perte de valeur des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans les notes 3.9 et 3.10.

Nos travaux ont notamment consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les données et hypothèses utilisées sur lesquelles se fondent ces estimations, étant précisé que ces hypothèses ont été élaborées par la direction du groupe en place à la date d'arrêté des comptes. Nous avons également vérifié que les notes 3.4, 3.9, 3.10 et 5 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie du rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Malakoff, le 29 octobre 2008

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Olivier Thibault

HERMESIANE

Xavier Christ

20.4 Comptes sociaux et annexes au 31 décembre 2007

Bilan des exercices 2007 et 2006

En euros	31 DECEMBRE 2007			31 DECEMBRE 2006
	MONTANT	AMORT. PROV.	MONTANT NET	MONTANT NET
ACTIF				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, droits similaires	57 536	51 888	5 648	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	15 994	15 994	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Install. Tech., mat. et outillages industriels	21 748	16 833	4 915	10 418
Autres immobilisations corporelles	139 886	75 560	64 325	69 493
Immobilisations corporelles en cours				
Autres participations	133 205 431	98 324 201	34 881 230	112 402 605
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	375		375	75
ACTIF IMMOBILISE	133 440 970	98 484 476	34 956 494	112 482 592
Clients et comptes rattachés	4 060 536	180 564	3 879 972	3 072 105
Autres créances	26 482 548	25 812 676	669 872	30 397 246
Valeurs mobilières				
Disponibilités	401 840		401 840	564 453
Charges constatées d'avance	88 900		88 900	498 759
ACTIF CIRCULANT	31 033 824	25 993 240	5 040 584	34 532 565
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	164 474 794	124 477 716	39 997 078	147 015 157

En euros	31 DECEMBRE 2007	31 DECEMBRE 2006
PASSIF	MONTANT	MONTANT
Capital social ou individuel, dont versé: 37 150 674	37 150 674	37 150 674
Prime d'émission, fusion d'apport	39 650 282	39 650 282
Réserve légale	3 715 067	3 715 067
Réserve réglementées		
Report à nouveau	6 345 667	9 022 476
Autres réserves	878 919	878 919
RESULTAT DE L'EXERCICE	(124 247 545)	(2 676 808)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	62 500	60 000
CAPITAUX PROPRES	(36 444 436)	87 800 611
Avances conditionnées		
Provision pour risques	14 691 705	120 659
	14 691 705	120 659
Dettes auprès d'établissements de crédit	55 076 327	48 388 537
Emprunts et dettes financières	1 787 567	1 040 684
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 294 266	7 484 886
Dettes fiscales et sociales	2 687 672	2 114 994
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	903 977	64 782
Produits constatés d'avance		
	61 749 809	59 093 885
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	39 997 078	147 015 157

Compte de résultat des exercices 2007 et 2006

En euros	31 DECEMBRE 2007	31 DECEMBRE 2006
Production vendue de services France	6 478 439	6 368 707
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 478 439	6 368 707
Reprises amort., provisions, transfert	11 908	4 060
Autres produits	681	20
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 491 028	6 372 787
Achats de matières premières	16	365
Autres achats et charges externes	2 107 374	2 811 873
Impôts, taxes et versements assimilés	301 795	239 863
Salaires et traitement	1 420 790	1 458 325
Charges sociales	467 699	616 607
Dotations aux amortissements immobilisations	22 060	43 508
Dotations aux provisions sur actif circulant	180 564	
Autres charges	91 343	91 216
CHARGES D'EXPLOITATION	4 591 641	5 261 761
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 899 387	1 111 026
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 000 000	733 576
Autres intérêts et produits assimilés	64 556	
Intérêts des comptes courants	1 262 394	1 425 159
Produits nets / cessions valeurs mobilières	784	5 943
Produits financiers de participation	724 279	613 580
PRODUITS FINANCIERS	3 052 013	2 778 259
Dotations financières aux amortissements et provisions	117 211 378	3 000 001
Intérêts et charges assimilées	3 300 401	2 356 115
Différences négatives de change		
CHARGES FINANCIERES	120 511 779	5 356 116
RESULTAT FINANCIER	(117 459 766)	(2 577 856)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(115 560 380)	(1 466 829)

	31 DECEMBRE 2007	31 DECEMBRE 2006
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 132	26 839
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27 078	471 588
Reprises sur provisions et transfert de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 210	498 427
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 946	50 324
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	305 135	1 467 421
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 408 545	175 659
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 719 626	1 693 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(8 683 416)	(1 194 978)
Impôt sur les bénéfices	3 750	15 000
TOTAL DES PRODUITS	9 579 251	9 649 474
TOTAL DES CHARGES	133 826 796	12 326 283
BENEFICE OU PERTE	(124 247 545)	(2 676 808)

Annexes aux comptes sociaux

L'exercice de Carrere Group SA, clos au 31 décembre 2007, d'une durée de 12 mois, fait ressortir un résultat net comptable de (124 247 545) € et un total bilan de 39 997 078 €. Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

1 Faits marquants de l'exercice 2007 et événements postérieurs

Difficultés financières des sociétés Carrere group SA et Carrere Group DA

Tel que cela a été annoncé par Carrere Group SA dans plusieurs communiqués de presse successifs, à la suite de difficultés financières, les sociétés Carrere Group SA et Carrere Group DA se sont retrouvées dans une situation tendue de trésorerie qui n'a pas permis au groupe de faire face à ses échéances bancaires de décembre 2007.

C'est dans ce contexte, susceptible de compromettre la pérennité du groupe, que Carrere Group SA a sollicité de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Bobigny le 28 février 2008, pour elle-même et pour Carrere Group DA, la nomination d'un conciliateur qui est intervenue par Ordonnance du 11 mars 2008, en la personne de Maître Michel Chavaux, et lui donnant notamment pour missions :

- «d'assister les dirigeants des requérantes aux fins de renégocier les concours bancaires afin de rendre les échéances compatibles avec les cash flows prévisionnels révisés et audités,
- de veiller à ce que les renégociations ne remettent pas en cause les concours court terme, les cessions Daily et les éléments en place dans les filiales d'exploitation et de production du Groupe.»

C'est dans ce cadre que, compte tenu de l'incertitude pesant sur l'avenir du Groupe et après en avoir informé ses partenaires financiers, Carrere Group SA a décidé de demander à NYSE Euronext de suspendre la cotation de ses titres dès le 31 mars 2008. Cette situation a également générée une diminution des facilités bancaires des filiales et des tensions de trésorerie sur les plus fragiles.

Dans le cadre de la conciliation et sous l'égide du conciliateur, des solutions de restructuration et/ou d'adossement ont été activement recherchées et discutées entre les différentes parties prenantes.

En date du 12 août 2008, un protocole d'accord a été signé entre, notamment, Claude Carrere, Carrere Group SA, Carrere Group DA, leurs principaux créanciers financiers et la société Alesa Holding («le Repreneur»), représentée par Monsieur Di Sabatino, le Repreneur étant une société spécialement constituée par la société MoonScoop et par les actionnaires de cette dernière pour les besoins des opérations décrites dans le protocole.

C'est sur la base de ce protocole qui prévoit la restructuration de la dette du groupe et des opérations de recapitalisation et qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet industriel que les comptes de Carrere Group SA et les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été arrêtés.

La réalisation des opérations prévues au titre du protocole dans les prochains mois ainsi que la mise en œuvre du plan stratégique présentés par le repreneur sont nécessaires pour permettre la continuité d'exploitation.

Difficultés financières et opérationnelles des sociétés Riff International Production, VIP et B3com

Les sociétés du groupe Riff International Productions, la société VIP et la société B3com ont rencontré au cours de l'exercice 2007 de graves difficultés financières et opérationnelles.

En conséquence, les titres de participation, les comptes courants et clients des sociétés Riff International Production, VIP et B3com ont été provisionnés à 100 %.

Sous-groupe Riff International Production

Fragilisées d'une part par les investissements nécessaires à l'installation sur le site de Vanves et d'autre part par l'arrêt des productions «Arrêt sur images» en juin 2007 et France 24 en décembre 2007, les sociétés Riff International Production, PostModerne et Studios de Vanves ont déposé le 10 avril 2008 auprès du Tribunal de Commerce de Nanterre une déclaration de cessation de paiement avec plan de continuation.

La situation financière de Riff International Production et de PostModerne, fortement dégradée depuis l'exercice 2006, ne permet pas à l'Administrateur Judiciaire nommé par le Tribunal de poursuivre un plan de redressement à court terme.

Ainsi, le 24 avril 2008, Riff International Production, PostModerne, Studios de Vanves et Télécaster ont été mises en liquidation.

Le 29 mai 2008, les principales activités et actifs de ces sociétés ont été repris par des tiers.

VIP

Spécialisée dans les droits dérivés, la société VIP rencontre des difficultés financières depuis l'exercice 2006.

Le départ en retraite du fondateur dirigeant de la société fin 2005 a entraîné la perte de plusieurs licences «intuitu personae» comme «Snoopy», «Bonne nuit les petits» et «Bratz».

Malgré une restructuration drastique de ses coûts de structure, notamment en réduisant le nombre de salariés de 15 à 5 personnes, la société peine à retrouver un équilibre financier.

Soutenue depuis 2006 par Carrere Group SA mais à la vue des propres difficultés de cette dernière, le Tribunal de Bobigny a prononcé la liquidation judiciaire de VIP le 13 mai 2008.

B3com

Créée et dirigée par Benjamin Castaldi, la société B3com avait comme principales perspectives le développement et la production d'émissions de flux.

C'est dans cette optique de développement que Carrere Group SA avait racheté rachète 51 % de la société en janvier 2005.

Suite à son départ sur TF1, Benjamin Castaldi se cantonne à l'animation d'émissions produites non pas par sa société mais par TF1 ou Endémol. Benjamin Castaldi se retrouve ainsi salarié des sociétés productrices des émissions qu'il anime.

Une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte en date du 15 mai 2008.

Opérations sur les titres de participations

En 2007, Carrere Group SA a pris des participations à hauteur de 51% dans les sociétés suivantes :

- Septembre Productions. Fondée par l'actuel président Jean Nainchrick, Septembre Productions, qui dispose d'un catalogue ayant obtenu de nombreux prix, a pour activité principale la production de séries et de films destinés à la télévision. La société a notamment produit des séries tel que *Le clan Pasquier* et *Louis Page* sur France2 et des unitaires tel que *l'Affaire Ranucci*, diffusée sur TF1.
- Scarlett Production. Créée en 1999, Scarlett Production est née de l'association de Joëy Faré, anciennement directrice générale de Télé Images Création, et Florence Dormoy, auparavant responsable du prime time chez Marathon Production. Scarlett est reconnue pour ses séries télévisées à succès, tel que *Clara Sheller* et *Cœur Océan*.

Les acquisitions décrites ci-dessus sont assorties d'options de rachat des intérêts minoritaires présentés en éléments hors bilan

Carrere Group SA a également renforcé sa participation dans la Société VIP (ex Carrere Active) pour la porter de 95.71 % à 99.46 % et dans la société GD Production pour la porter de 66 % à 99.97 %.

2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général 1999. Les dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, d'image fidèle, de régularité et de sincérité, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- de permanence des méthodes comptables
- d'indépendance des exercices

Et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels informatiques. Elles sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées (1 à 4 ans).

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées.

	<u>Durée</u>	<u>Taux</u>
Générales Agencements	3 à 10 ans	10% à 33.33%
Matériel de transport	4 ans	25%
Mobilier et Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	20% à 33.33%

Participations et autres titres

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciées si leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Cette provision est complétée le cas échéant par une provision pour dépréciation des comptes courants et une provision pour risques et charges.

La valeur d'utilité est déterminée à partir des résultats prévisionnels, des flux de trésorerie futurs actualisés et l'examen de la situation nette.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur nette comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de la clôture. Seules les pertes de change latentes sont enregistrées au compte de résultat.

Provisions pour risques

Une provision pour risque est constituée dès lors qu'un risque est avéré.

3 Notes sur le bilan

Etat de l'actif immobilisé

	Au 31/12/06	Acquisitions	Cessions	Au 31/12/07
Immobilisations incorporelles	65 915	7 615		73 530
Immobilisations Corporelles	228 121	9 656	(76 143)	161 634
Immobilisations Financières	126 493 180	7 303 200	(590 574)	133 205 806
Total Général	126 787 216	7 320 471	(666 717)	133 440 970

Titres de participation

Au cours de l'exercice 2007, la société a acquis des titres de participation dans les sociétés suivantes :

	Prix d'acquisition	Pourcentage acquis	Nombre total d'actions de la société	Nombre d'actions acquises en 2007
Septembre Production	2 500 000	51.00 %	3 000	1 530
Scarlett Production	3 500 000	51.00 %	500	255
GD Productions	750 000	33.97 %	3 700	1 257
Carrere Active	259 686	3.75 %	260 393	227 795
Ciel 13	2 540	50.80 %	500	254
Carrimages V	5 000	En cours de constitution		5

L'acquisition des titres de participation des sociétés Scarlett Productions et Septembre production est assortie d'un engagement ferme de rachat des participations minoritaires.

Au cours de l'exercice 2007 la société a cédé des titres de participation dans les sociétés suivantes :

	Prix de cession	Pourcentage cédé	Nombre total d'actions de la société	Nombre d'actions cédées en 2007
Cosmic Peanuts	Liquidation			

Les tests de dépréciation effectués à la clôture de l'exercice sur la base des résultats prévisionnels et des flux de trésorerie actualisés (taux d'actualisation = 10 %) ont entraîné la constatation de provisions pour dépréciation d'un montant de 85 233 701 €.

Au 31 décembre 2007, le Groupe a procédé à la revue de la valeur des titres de participations.

A l'issue de cette revue, le Groupe a enregistré une provision pour dépréciation de 85 233 701 € en raison d'une part de la révision à la baisse des prévisions de trésorerie futures sur certaines entités suite à un ralentissement de leur activité observé en 2007 non anticipé en 2006 et d'autre part à des difficultés financières de certaines sociétés au 31 décembre 2007 dont la liquidation est en cours sur le premier semestre 2008.

Ces provisions ont été complétées par, d'une part une provision pour risques et charges de 6 165 000 € et d'une provision sur comptes courants de 25 812 676 €.

Filiales	31-déc-06	Dotations	Reprises	31-déc-07
Carrere Group DA	10 200 500	55 837 494		66 037 994
V.I.P.	1 390 000	1 371 207		2 761 207
FX		450 000		450 000
Dune		6 400 000		6 400 000
G.D. Productions	500 000	1 400 000		1 900 000
Morgane Production	1 000 000		1 000 000	0
C.P.I.		2 025 000		2 025 000
B3com	1 000 000	2 750 000		3 750 000
RIFF international		9 000 000		9 000 000
Dassas		6 000 000		6 000 000
Total	14 090 500	85 233 701	1 000 000	98 324 201

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Au 31/12/06	Dotations	Reprises	Au 31/12/07
Immobilisations Incorporelles	65 915	1 967		67 882
Immobilisations Corporelles	148 208	20 093	(75 908)	92 393
Total Général	214 123	22 060	(75 908)	160 275

Tableau de ventilation des dotations

Ventilation des dotations au 31/12/07	Linéaire	Dotations dérogatoires	Reprises dérogatoires
Immobilisations Incorporelles	1 967		
Immobilisations Corporelles	20 093		
Immobilisations Financières			
Total Général	22 060		

Etat des provisions

	Au 31/12/06	Dotations	Reprises	Au 31/12/07
Amortissements dérogatoires	60 000	2 500		62 500
Total Provisions Réglementées	60 000	2 500		62 500
Autres provisions pour risques et charges	120 660	14 571 045		14 691 705
Total provisions pour risques et charges	120 660	14 571 045		14 691 705
Provision sur titres de participation	14 090 500	85 233 701	1 000 000	98 324 201
Provision comptes clients		180 564		180 564
Autres Provisions pour dépréciations		25 812 677		25 812 677
Total Provisions pour dépréciations	14 090 500	111 226 942	1 000 000	124 317 442
TOTAL	14 271 160	125 800 487	1 000 000	139 071 647
Dotations et reprises d'exploitation		180 564		
Dotations et reprises financières		117 211 378	1 000 000	
Dotations et reprises exceptionnelles		8 408 545		

Des provisions sont constituées chaque fois qu'une perte semble probable et quantifiable. Les provisions sont comptabilisées au compte de résultat en «Dotations (reprises) nettes aux provisions».

Le solde au 31 décembre 2007 devrait être utilisé en 2008. Après avoir consulté des conseils juridiques, la direction estime que l'issue de ces actions en justice ne donnera lieu à aucune perte significativement supérieure aux montants provisionnés au 31 décembre 2007.

Clients et créances d'exploitation

	31/12/2007	31/12/2006
Clients et créances d'exploitations	4 060 536	3 072 106
Dont créances à court terme	4 060 536	3 072 106

Autres créances

	31/12/2007	31/12/2006
Créances fiscales et sociales	649 537	527 704
Charges constatées d'avance	88 900	498 759
Groupe et associés	25 813 553	23 862 233
Débiteurs divers	19 458	6 007 309
Total	26 571 448	30 896 005
dont autres créances à court terme	26 571 448	30 896 005

Capitaux propres

Le capital social de 37 150 674 € est composé de 8 443 335 actions ordinaires, entièrement libérées dont 2 340 697 actions à droit de vote double.

Tableau de variation des capitaux propres

En €	01/01/2007	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	31/12/2007
Capital	37 150 674					37 150 674
Prime d'émission	39 650 282					39 650 282
Réserve légale	3 715 067					3 715 067
Plus value nette à long terme	0					0
Autres réserves	878 919					878 919
Report à nouveau	9 022 476	(2 676 808)				6 345 668
Résultat de l'exercice	(2 676 808)	2 676 808			(124 247 545)	(124 247 545)
	87 740 610	0	0	0	(124 247 545)	(36 506 935)
Provisions réglementées	60 000		2 500			62 500
Total capitaux propres	87 800 610	0	2500	0	(124 247 545)	(36 444 435)

Perte de la moitié du capital social

Il résulte des pertes constatées sur l'exercice que les capitaux propres de la société Carrere Group SA sont inférieurs à la moitié du capital social.

Emprunts et dettes financières

	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts auprès d'institutions financières	56 863 894	49 429 221
Concours bancaires	2 876 327	3 052 265
Emprunts auprès d'institutions financières à moins d'un an	13 295 000	6 286 272
Emprunts auprès d'institutions financières à plus d'un an et moins de cinq ans	38 905 000	37 800 000
Emprunts auprès d'institutions financières à plus de cinq ans	-	1 250 000
Emprunts et dettes financières divers	1 787 567	1 040 684

Caractéristiques des principaux emprunts auprès des établissements de crédit

	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Cumul
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 295 000	38 905 000	-	52 200 000
- Euribor 3 mois + 1,85	13 070 000	24 230 000	-	37 300 000
- Euribor 6 mois + 1,75		14 000 000	-	14 000 000
- Euribor 1 an + 1	225 000	675 000	-	900 000

Négociation avec le pool bancaire d'un moratoire

En date du 28 juillet 2006, Carrere Group SA contracte un prêt dont le montant maximum est fixé à 38 000 K€ auprès d'un pool bancaire composé des banques suivantes : BNP, CIC, Banque Palatine, Crédit Lyonnais, Caisse d'épargne et Oseo Financement.

Au cours de l'année 2007, Carrere Group SA utilise 7 000 K€ complémentaires principalement pour le financement de ses acquisitions Septembre Productions et Scarlett Productions, portant ainsi le montant total du crédit bancaire à 38 000 K€, soit 100 % de l'enveloppe totale.

L'échéance prévue au 20 décembre 2007 s'élève à 6 700 K€.

En date du 13 décembre 2007, Carrere Group sollicite le pool bancaire, en référence au prêt de 38 000 K€, aux fins d'obtenir un accord sur un report partiel relatif au paiement de l'échéance de remboursement du prêt dû au 20 décembre 2007, Carrere Group SA ayant honoré les intérêts et un remboursement partiel du capital de 700 K€.

Risques induits par les clauses de remboursement anticipé du fait de l'application de covenants

Certains crédits bancaires comportent des clauses (appelées « covenants ») imposant, en particulier, le respect de ratios financiers, lesquels sont calculés à la date de clôture de chaque exercice sur la base des comptes consolidés. Pour l'essentiel, ces ratios portent d'une part sur un montant minimum de capitaux propres et d'autre part sur un montant maximum d'endettement.

Risque de taux

Les acquisitions de sociétés sont financées, en partie, par des emprunts à moyen terme indexés sur l'euribor 3 mois, 6 mois et 1 an.

Fournisseurs

	31/12/2007	31/12/2006
Dettes fournisseurs	1 294 266	7 484 886
dont fournisseurs à court terme	1 294 266	7 484 886

Autres dettes et charges à payer

	31/12/2007	31/12/2006
Comptes courants	898 918	14 853
Charges à payer		
Personnel et taxes	2 687 672	2 114 994
Autres	5 059	49 929
Total	3 591 649	2 179 776
dont autres dettes à court terme	3 591 649	2 179 776

4 Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques

	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires réalisé en France	6 478 439	6 368 707
Chiffre d'affaires réalisé à l'export		
Total	6 478 439	6 368 707

Autres charges

	31/12/2007	31/12/2006
Autres charges de gestion	144	16
Jetons de présence	91 200	91 200
Pertes sur créances irrécouvrables		
Total	91 344	91 216

Résultat exceptionnel

	31/12/2007
Provision pour risque engagement crédit bail filiale	(4 626 081)
Résultat de liquidation des titres de participation	(295 767)
Résultat de cession éléments d'actif corporel	17 765
Dotation aux provisions pour risques et charges	(3 779 964)
Dotation aux amortissements dérogatoires	(2 500)
Autres	3 132
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(8 683 416)

Les produits et charges sur liquidation de titres de participation concernent la société Cosmic Peanuts.

5 Notes sur les autres éléments

Effectifs

	31/12/2007	31/12/2006
Cadres	7	7
Employés	24	22
Total	31	29

Droit individuel à la formation

Volume d'heures acquis en 2007 par les salariés :	334	heures
Nombre d'heures qui n'ont pas fait l'objet d'une demande par les salariés :	1 623	heures
Volume d'heures demandé :	20	heures

Engagement de crédit bail

	Matériel	Autres Immobilisations	Total
<u>Valeur d'origine</u>		349 739	349 739
<u>Amortissements</u>			
Cumul exercices antérieurs		78 836	78 836
Exercice en cours		62 467	62 467
VALEUR NETTE		208 436	208 436
<u>Redevances payées</u>			
Antérieurs		123 151	123 151
Exercice en cours		91 628	91 628
TOTAL		214 779	214 779
<u>Redevances à payer</u>			
A un an au plus		94 025	94 025
A plus d'un an et moins de 5 ans		72 971	72 971
TOTAL		166 996	166 996
Valeur résiduelle		3 106	3 106
Montant pris en charge dans l'exercice		106 140	106 140

Engagements hors bilan

Engagements donnés

Nantissement des films en garantie des dettes auprès des établissements de crédit et des crédits de productions : 14 000 K€.

Nantissement des titres de participation en garantie des dettes auprès des établissements de crédit et des crédits de productions : 37 300 K€.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES», au capital de 3.852.000 € ont été souscrites fin décembre 2003 pour 5 000 euros. Cette SOFICA, constituée en janvier 2004, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2012.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 2», au capital de 2.950.000 € ont été souscrites fin décembre 2004 pour 5 000 euros. Cette SOFICA, constituée en janvier 2005, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2013.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 3», au capital de 3.748.000 € ont été souscrites fin décembre 2005 et début janvier 2006 pour 105 000 euros. Cette SOFICA, constituée en janvier 2006, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2014.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 4», au capital de 3.000.000 € ont été souscrites fin décembre 2006 pour 5 000 euros. Cette SOFICA, constituée en janvier 2007, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2015.

Carrere Group a également pris les engagements suivants :

- caution auprès de banques au bénéfice de filiales pour 2 175 000 €.
- caution auprès de factor, crédit bailleur ou bailleur de filiales pour 2 579 486 €.
- divers pour la somme de 664 563 €.

Enfin, Carrere Group s'est engagé irrévocablement à acquérir des participations détenues par des actionnaires minoritaires, eux-mêmes engagés à vendre.

Le prix d'achat de ces engagements fermes a été déterminé lors de la signature des protocoles pour un montant global minimum de 25 605 692 euros.

Ces engagements fermes de rachat concernent :

- Le rachat des minoritaires dans la société EGO Productions (49%)
- Le rachat des minoritaires dans la société PM HOLDING (49%)
- Le rachat des minoritaires dans la société DASSAS Investissement (49%)
- Le rachat de 15% du capital du groupe MORGANE Productions
- Le rachat des minoritaires dans la société DAJMA (49%)
- Le rachat des minoritaires dans la société AUTEURS ASSOCIES (49%).
- Le rachat des minoritaires dans la société FX (46%)
- Le rachat des minoritaires dans la société SEPTEMBRE PRODUCTION (49%)
- Le rachat des minoritaires dans la société SCA RLETT PRODUCTION (49%)

Engagements reçus

Carrere Group a reçu les engagements suivants :

- Assurances vie hommes clé souscrites pour un montant de 7 000 000 €.
- Caution solidaire d'un dirigeant envers une banque pour un montant de 1 200 000 €.
- Soutien à la production généré auprès du CNC pour un montant de 386 869 €.

Engagement de retraites

Aucune provision pour indemnités de fin de carrière n'a été constituée dans les comptes sociaux. Le montant des engagements de retraite au 31/12/07 s'élève à 51 630 €.

Rémunération allouée aux dirigeants

Les rémunérations (Salaires, jetons de présence, avantages en nature, remboursement de frais, droits d'auteur) allouées aux organes de direction représentent un total de 326 234 € dont 91 200 euros au titre des jetons de présence.

Indemnités de rupture

L'ensemble des membres du Directoire et un membre du Conseil de Surveillance cumule un contrat de travail avec un mandat social.

Au seul titre de leur contrat de travail et dans le seul cas de rupture à l'initiative de la société, il est prévu de verser à chaque membre une indemnité de rupture égale à 18 mois sur la base de leur rémunération.

Éléments relatifs aux entreprises liées ou associées et relevant de plusieurs postes de bilan

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE Participations	133 080 432	125 000	
ACTIF CIRCULANT Créances clients et comptes rattachés	4 040 060		
Autres créances	25 813 538	15	
DETTES Dettes rattachées à des participations	1 787 566		400 000
Autres dettes			
PRODUITS FINANCIERS Dividendes reçus	724 279		

Composition	du capital social	Nombres d'actions	Nominal
1 – Actions sociales composant le capital au début de l'exercice		8 443 335	4,4 €
2 – Actions sociales émises pendant l'exercice		-	-
3 – Réduction du nominal des actions		-	-
4 – Actions sociales composant le capital social en fin d'exercice		8 443 335	4,4 €

Note sur la consolidation des comptes

La société Carrere Group SA est la mère du groupe consolidé Carrere Group.

Information sur la situation fiscale différée

Les déficits reportables de Carrere Group SA au 31/12/07 sont de 29 742 399 euros représentant un allègement d'impôt de 9 814 992 euros.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations (Montants en K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital (1)	Quote-part du capital dévolu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par la société et non encore remboursés	Montants des cautions et avais donnés par la société	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfices ou perte du dernier exercice cbs)	Dividendes versés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède astreinte à la publication :											
21 Filiales (détenues à + de 50 %)											
LES ARMATEURS	995	5 434	66,00%	988	988	-	-	1 818	32	-	
EX	50	363	51,00%	762	312	-	-	2 359	(3)	31	
VIP	297	(726)	99,46%	2 761	0	191	75	1 195	(24)	-	
CARRERE GROUP DA	35 201	(20 372)	100,00%	66 038	0	23 692	-	2 630	(22 862)	-	
AUTEURS & ASSOCES	46	2 739	50,93%	2 287	2 287	-	-	7 129	673	-	
KAUSTE	37	(198)	51,00%	1 524	1 524	-	-	640	(89)	-	
PRODUCTIONS COMITI	952	1 079	51,25%	1 220	1 220	-	-	6 210	11	-	
GD PRODUCTIONS	37	111	99,97%	3 032	1 132	-	-	6 025	13	22	
NELKA FILMS	485	6 884	51,00%	1 500	1 500	-	-	13 737	273	204	
B3COM	39	(419)	51,00%	3 750	0	-	-	1 358	(53)	-	
CP1	38	(1 069)	51,00%	5 000	2 975	-	1 500	8 833	(501)	-	
DASSAS INVESTISSEMENT	1 500	3 621	51,00%	6 000	0	-	-	806	(57)	-	
DAJMA	37	1 258	51,00%	19	19	-	-	4 808	288	25	
DUNE	1 240	10 013	100,00%	6 860	460	-	-	6 365	140	-	
EGO PRODUCTIONS	58	9 967	51,01%	2 287	2 287	-	-	8 371	649	129	
MORGANE PRODUCTIONS	1 530	2 292	51,01%	6 000	6 000	-	-	2 205	119	7	
PM HOLDING	440	11 154	51,00%	8 000	8 000	-	-	5 596	1 368	204	
RIFE INTERNATIONAL	1 720	5 615	67,63%	9 000	0	1 929	2 983	11 643	556	-	
SOFFAC	50	24	99,74%	50	50	-	-	101	(26)	-	
CIEL 13	5	2	50,80%	3	3	-	-	-	(3)	-	
SEPTEMBRE PRODUCTION	46	21 225	51,00%	2 500	2 500	-	-	13 278	1 103	102	
SCARLETT PRODUCTION	50	3 417	51,00%	3 500	3 500	-	-	8041	1 232	-	
0 Participatbn (détenues entre 10 et 50 %)											
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :											
Filiale française				125	125						
Filiales étrangères											
Participation dans les sociétés françaises											
Participation dans les sociétés étrangères											
C. Renseignements globaux sur les titres c'est à dire A+B	-	-	-	133 205	34 881	25 814	-	-	-	724	
Filiale française											
Filiales étrangères											
Participation dans les sociétés françaises											
Participation dans les sociétés étrangères											

(1) y compris les provisions, subventions et résultat de l'exercice

20.5 Rapport général des commissaires sur les comptes annuels

de Carrere Group SA (Exercice clos le 31 décembre 2007)

Aux Actionnaires
CARRERE GROUP SA
45, avenue Victor Hugo
93300 Aubervilliers

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CARRERE GROUP SA., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Au cours de l'exercice, une provision de 3,7 millions d'euros, incluse dans le poste « Provisions pour risques », a été comptabilisée au titre de la notification d'un contrôle fiscal. Suite à des discussions menées avec l'administration fiscale, une transaction de 0,7 million a finalement été conclue postérieurement à la date d'arrêté des comptes de l'exercice. Dans ce contexte, le montant de l'estimation retenue est surévaluée dans les comptes au 31 décembre 2007. Une reprise de provision à hauteur de 3 millions d'euros est comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2008.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus et comme mentionné dans les annexes aux états financiers dans la note relative aux « Difficultés financières des

sociétés Carrere Group », nous attirons votre attention sur le fait que ces comptes ont été établis dans une perspective de continuité de l'exploitation celle-ci étant toutefois dépendante de la réalisation dans les prochains mois des opérations prévues au titre du « protocole » (restructuration de la dette du groupe et opérations de recapitalisation) ainsi que de la mise en œuvre du plan stratégique présenté par le repreneur.

Nous attirons également votre attention sur le paragraphe « Participations et autres titres » de la note relative aux règles et méthodes comptable de l'annexe qui rappelle que l'évaluation des immobilisations financières repose sur une valeur d'utilité déterminée à partir des résultats prévisionnels, des flux de trésorerie futurs actualisés et de la situation nette. A ce titre, et comme présenté dans la note intitulée « Titres de participation », la société a comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2007 une provision pour dépréciation 85 233 701 € en raison d'une part de la révision à la baisse des prévisions de trésorerie de certaines entités et d'autre part des difficultés financières de certaines sociétés. Ces provisions ont été complétées par une provision pour risques et charges de 6 165 000 € et, par une provision sur comptes courants de 25 812 676 €.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le sujet ayant motivé la réserve mentionnée ci-dessus, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Continuité d'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de votre société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

Estimations

Le paragraphe intitulé « Participations et autres titres » de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables présente les modalités de détermination de la valeur d'utilité des titres de participation conduisant à la constitution éventuelle d'une provision pour dépréciation. Nous nous sommes assurés du caractère approprié des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et nous avons examiné les données et hypothèses utilisées sur lesquelles se fondent ces estimations. Ces hypothèses ont été élaborées par la direction du groupe en place à la date d'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie du rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Malakoff, le 29 octobre 2008

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Olivier Thibault

HERMESIANE

Xavier Christ

20.6 Comptes consolidés semestriels 2008

A – Comptes consolidés au 30 juin 2008

I. Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2007	30/06/2008
CHIFFRE D'AFFAIRES		68 184	41 982
Achats et charges externes		(11 748)	(10 399)
Impôts, taxes et versements assimilés		(671)	(469)
Salaires et traitement		(6 970)	(5 700)
Charges sociales		(3 025)	(2 325)
Dotations nettes aux amortissements	7	(29 781)	(26 288)
Dotations (reprises) nettes aux provisions	7	(1 291)	3 362
Autres produits et charges d'exploitation	15	(82)	(910)
Contribution des sociétés mises en équivalence			
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT		14 616	(747)
Autres produits et charges opérationnels	16	909	(1 281)
RÉSULTAT OPERATIONNEL		15 525	(2 028)
Produits de la trésorerie		16	9
Coût de l'endettement financier net		(3 112)	(3 162)
Autres éléments financiers		(527)	(428)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT		11 902	(5 609)
Impôt sur les sociétés		(3 455)	(672)
Résultat net des activités poursuivies		8 447	(4 937)
Résultat net des activités liquidées	17		4 961
Dont part du groupe		6 378	457
Dont Intérêts minoritaires		2 069	(433)
Résultat net par action (en euros)	18	0,755	0,054
Résultat net dilué par action (en euros)	18	0,755	0,054

II. Bilan consolidé

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2007 <i>Net</i>	30/06/2008 <i>Net</i>
Concessions, brevets, catalogues, nets		71 121	70 670
Immobilisations incorporelles en-cours (catalogues) nettes		39 179	64 343
Autres immobilisations incorporelles nettes		1 151	831
Ecarts d'acquisition nets	8	23 332	22 332
Immobilisations incorporelles nettes	7	134 783	158 176
Immobilisations corporelles nettes	9	3 726	1 585
Immobilisations financières nettes		1 457	1 124
Participations dans les entreprises associées		-	-
Actifs d'impôts différés	14	4 125	3 915
Autres actifs non courant		490	248
TOTAL ACTIF NON COURANT		144 580	165 048
Stocks et en cours		1 527	1 223
Clients		53 243	41 524
Autres comptes débiteurs		27 123	23 565
Charges constatées d'avances		1 490	2 496
Autres financiers courants		639	664
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	21 328	17 622
TOTAL ACTIF COURANT		105 350	87 094
TOTAL ACTIF		249 930	252 142
PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital		37 151	37 151
Primes et réserves		61 325	(65 820)
Résultat consolidé de l'exercice		(126 386)	457
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE		(27 910)	(28 212)
Intérêts minoritaires		11 919	18 728
CAPITAUX PROPRES	11	(15 991)	(9 484)
Dettes financières non courantes	3/12	78	43
Engagements de retraites		587	344
Impôts différés	14	16 451	15 549
Autres dettes non courantes		26 491	22 321
TOTAL PASSIF NON COURANT		43 607	38 257
Dettes financières courantes	3/12	118 482	107 301
Dettes fiscales et sociales		24 870	19 813
Produits différés		29 167	47 661
Fournisseurs et comptes rattachés		23 371	26 972
Autres comptes créditeurs		15 898	14 192
Provisions pour autres passifs	13	10 526	7 430
TOTAL PASSIF COURANT		222 314	223 369

III. Tableau de financement consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2007	30/06/2008
Résultat de l'exercice	8 447	24
Amortissements et provisions	31 095	23 834
Variation des impôts différés	3 430	(690)
Amortissement des écarts d'acquisition	(944)	1 279
Autres flux sans incidences sur la trésorerie (1)	365	(7 685)
Marge brute d'autofinancement	42 393	16 762
Variation des stocks	(11)	227
Variation des créances clients	(3 839)	6 029
Variation des dettes fournisseurs	(70)	2 578
Variation des autres comptes débiteurs et créditeurs	(3 073)	17 954
Autres variations du BFR	(284)	(273)
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement	(7 277)	26 515
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	35 116	43 277
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(53 958)	(47 693)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	5 889	176
Incidence des variations de périmètre	(2 302)	2 535
Autres immobilisations financières	(1 063)	(127)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(51 434)	(45 109)
Augmentation de capital en numéraire		
Emission d'emprunts	4 362	-
Remboursement d'emprunts		(1 000)
Remboursement d'emprunts liés aux crédits baux		
Variation des concours bancaires courants liés au financement	7 463	(3 992)
Variation des autres dettes liées au financement	(936)	3 703
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	(615)	(802)
Avances conditionnées	1 216	218
Variations des dettes liées aux minoritaires		
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	11 491	(1 873)
Incidence des variations de principes comptables		
Incidence des variations de juste valeur		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(4 827)	(3 705)
Trésorerie au début de l'exercice	31 106	21 328
Trésorerie à la clôture de l'exercice (2)	26 279	17 623

(1) Ce poste est exclusivement composé des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées retraitées du prix de cession.

(2) Non compris les concours bancaires courants, ceux-ci concernant exclusivement les crédits de production considérés comme du financement.

IV. Capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe	Part des minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres part du groupe au 31/12/2006	37 151	61 573	98 724	21 560	120 284
Augmentation de capital					
Frais sur augmentation de capital, nets d'impôts					
Variation de périmètre		(24)	(24)	1 274	1 250
Distribution de dividendes		(223)	(223)	(489)	(712)
Opérations sur actions propres					
Résultat net au 31 décembre 2007		(126 386)	(126 386)	(10 426)	(136 812)
Capitaux propres part du groupe au 31/12/2007	37 151	(65 060)	(27 909)	11 919	(15 990)
Augmentation de capital					
Variation de périmètre		(5)	(5)	7 289	7 284
Distribution de dividendes		(755)	(755)	(47)	(802)
Opérations sur actions propres					
Résultat net au 30 juin 2008		457	457	(433)	24
Au 30 juin 2008	37 151	(65 363)	(28 212)	18 728	(9 484)

V. Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2008

Sauf indication contraire, tous les montants cités dans l'annexe sont libellés en milliers d'euros.

1. Informations sur l'entreprise

Carrere Group est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, domiciliée au 45 avenue Victor Hugo, à Aubervilliers.

Les états financiers consolidés de Carrere Group au 30 juin 2008 ont été arrêtés par le directoire du 21/10/2008 et examinés par le Conseil de Surveillance du 27/10/2008.

2. Bases de préparation, règles et méthodes comptables

2.1 Déclaration de conformité et bases de préparation

Les comptes semestriels consolidés résumés de Carrere Group au 30 juin 2008 ont été établis en conformité avec IAS 34 « Information financière intermédiaire » et sur la base d'états financiers résumés.

Les comptes semestriels n'incluent donc pas l'intégralité des informations nécessaires à l'établissement de comptes annuels et doivent par conséquent être lus conjointement avec les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2007.

2.2 Règles et méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2008 sont comparables à ceux appliqués pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2008 n'ont pas d'incidence sur les états financiers publiés.

3. Reclassements des dettes non courantes au 31 décembre 2007

Au cours des exercices 2005 et 2007, Carrere Group a mis en place un certain nombre d'emprunts afin de financer sa croissance externe et de stabiliser sa structure financière.

Dans ce cadre, la société Carrere Group SA est sujette à certains covenants financiers qui lui imposent de maintenir différents ratios calculés soit annuellement soit semestriellement.

Au cours de l'exercice 2007, ces conditions, liées à la situation financière de l'emprunteur, n'ont pas été satisfaites.

Le non respect des ratios a eu pour effet de rendre exigible le passif non courant à hauteur de 38 905 K€.

Dans les comptes consolidés clos le 31 décembre 2007, Carrere Group n'a pas procédé au reclassement de la dette en passif courant, considérant l'ouverture d'un période de conciliation ainsi que la nomination d'un conciliateur le 11 mars 2008 par le Tribunal de

Commerce de Bobigny, qui a eu pour effet de suspendre l'exigibilité immédiate de la dette.

Cependant, l'application stricte de la norme IAS 1 – article 65 aurait imposée le reclassement en passif courant de ces dettes.

Ce point a fait l'objet d'une réserve émise dans le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2007.

C'est dans ce contexte que Carrere Group a procédé au reclassement de sa dette non courante pour un montant de 38 905 K€ en dettes courantes sur le bilan au 31 décembre 2007 présenté dans les comptes semestriels 2008.

L'impact sur les dettes financières de Carrere Group sur le bilan au 31 décembre 2007 présenté dans les comptes au 30 juin 2008 se présente comme suit :

	31/12/2007 Publié	Reclassement relatif à IAS 1.65	31/12/2007 corrigé
Emprunts auprès des établissements de crédit	38 983	(38 905)	78
Crédit bail à plus d'un an	4 677	-	4 677
DETTES FINANCIERES NON COURANTES	43 660	(38 905)	4 755
Emprunts auprès des établissements de crédit	16 884	38 905	55 789
Autres emprunts financiers	59 876	-	59 876
Avances conditionnées	2 053	-	2 053
Crédit bail	758	-	758
Autres dettes diverses courantes	6	-	6
DETTES FINANCIERES COURANTES	79 577	38 905	118 482
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	123 237	0	123 237

4. Saisonnalité

Les activités du groupe sont pour partie soumises à des effets de saisonnalité et il en résulte généralement un chiffre d'affaires et un résultat net consolidé du premier semestre inférieur à celui enregistré sur le second semestre.

Notamment, le secteur Production, dont le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des œuvres et est historiquement plus fort sur le second semestre, est le secteur le plus sensible aux effets de saisonnalité.

A titre d'exemple, le chiffre d'affaires du secteur production présenté sur 12 mois glissant s'élève à 88 877 K€ pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 et se décompose ainsi :

- Chiffre d'affaires du 1 ^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2007 :	57 107 K€
- Chiffre d'affaires du 1 ^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008 :	31 770 K€

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires du secteur production présenté sur 12 mois glissant s'élève à 84 177 K€ pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 et se décompose ainsi :

- Chiffre d'affaires proforma du 1 ^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2007 :	52 407 K€
- Chiffre d'affaires du 1 ^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008 :	31 770 K€

Les autres secteurs d'activité du groupe sont généralement moins affectés par des effets de saisonnalité.

A titre de comparaison, le chiffre d'affaires total consolidé du groupe présentés sur douze mois glissant s'élève pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 à 110 510 K€.

- Chiffre d'affaires du 1 ^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2007 :	68 528 K€
- Chiffre d'affaires du 1 ^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008 :	41 982 K€

A périmètre constant et à titre de comparaison, le chiffre d'affaires total consolidé du groupe présentés sur douze mois glissant s'élève pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 à 104 517 K€.

- Chiffre d'affaires du 1 ^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2007 :	62 535K€
- Chiffre d'affaires du 1 ^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008 :	41 982 K€

5. Evolution du périmètre

Les variations de périmètre intervenues entre le 1er janvier 2008 et le 30 juin 2008 sont les suivantes :

- Consolidation par intégration globale de la société Carrimages 5
- Liquidation du sous-groupe Riff International Production

Fragilisées d'une part par les investissements nécessaires à l'installation sur le site de Vanves et d'autre part par l'arrêt des productions «Arrêt sur images» en juin 2007 et France 24 en décembre 2007, les sociétés Riff International Production, PostModerne et Studios de Vanves ont déposé le 10 avril 2008 auprès du Tribunal de Commerce de Nanterre une déclaration de cessation de paiement avec plan de continuation.

La situation financière de Riff International Production et de PostModerne, fortement dégradée depuis l'exercice 2006, ne permet pas à l'Administrateur Judiciaire nommé par le Tribunal de poursuivre un plan de redressement à court terme.

Ainsi, le 24 avril 2008, Riff International Production, PostModerne, Studios de Vanves et Télécaster ont été mises en liquidation.

Le 29 mai 2008, les principales activités et actifs de ces sociétés ont été repris par des tiers.

- Liquidation de la société VIP
Spécialisée dans les droits dérivés, la société VIP rencontre des difficultés financières depuis l'exercice 2006.
Le départ en retraite du fondateur dirigeant de la société fin 2005 a entraîné la perte de plusieurs licences «intuitu personae» comme «Snoopy», «Bonne nuit les petits» et «Bratz».

Malgré une restructuration drastique de ses coûts de structure, notamment en réduisant le nombre de salariés de 15 à 5 personnes, la société peine à retrouver un équilibre financier.

Soutenue depuis 2006 par Carrere Group SA mais à la vue des propres difficultés de cette dernière, le Tribunal de Bobigny a prononcé la liquidation judiciaire de VIP le 13 mai 2008 autorisant la poursuite de l'activité jusqu'en juillet 2008.

La société a été liquidée le 31 juillet 2008 par le Tribunal de Commerce de Bobigny.

- Liquidation du sous-groupe B3 Com

Créée et dirigée par Benjamin Castaldi, la société B3com avait comme principales perspectives le développement et la production d'émissions de flux.

C'est dans cette optique de développement que Carrere Group SA avait racheté rachète 51 % de la société en janvier 2005.

Suite à son départ sur TF1, Benjamin Castaldi se cantonne à l'animation d'émissions produites non pas par sa société mais par TF1 ou Endémol. Benjamin Castaldi se retrouve ainsi salarié des sociétés productrices des émissions qu'il anime.

Une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte en date du 15 mai 2008.

6. Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le groupe opère.

La structure de Carrere Group repose sur trois secteurs opérationnels :

- Le secteur PRODUCTION
- Le secteur DISTRIBUTION
- Le secteur MARKETING

Le secteur PRODUCTION regroupe quatre pôles d'activité distincts :

- Le pôle Animation qui consiste en la production de films ou de séries de dessins animés
- Le pôle Fiction qui consiste en la production de longs métrages, téléfilms ou de séries pour la télévision ou le cinéma
- Le pôle Flux qui consiste en la production de documentaires, de reportages, de captation de spectacles vivants, les magazines d'informations/culturels et de clips publicitaires.
- Le pôle Prestations de service qui comprend toutes les activités techniques de post production (montages, effets spéciaux, habillages) ainsi que les services de présentateur vedette.

Le secteur DISTRIBUTION, organisé autour des trois métiers de la PRODUCTION (Animation, Fiction, Flux), a pour premier objectif la commercialisation des différents catalogues du groupe dans le cadre de mandats de droits de diffusion nationaux et internationaux (Hertzien, câbles, satellites, TNT) et de favoriser la diffusion sous toutes les formes de supports du catalogue (Films cinéma, DVD). Profitant de la vitalité de son catalogue, le groupe renforce chacun des trois pôles par l'acquisition de droits pour développer ses activités de négoce.

Le secteur MARKETING s'articule autour de deux activités principales le merchandising (activité historique du groupe) et son activité d'agences de conseil en communication et publicité.

Le groupe publie l'information sectorielle sur le premier niveau d'activité soit :

- Production
- Distribution
- Marketing

a) Evolution du CA de Carrere Group par secteur

	30/06/2008	30/06/2007
Production	31 770	51 136
Distribution	7 804	13 983
Marketing	2 408	3 065
Total	41 982	68 184

b) Evolution du Résultat Opérationnel courant de Carrere Group par secteur

	30/06/2008	30/06/2007
Production	1 323	11 794
Distribution	(1 409)	3 110
Marketing	(692)	(288)
Corporate	31	-
Total	(747)	14 616

7. Immobilisations incorporelles

	31/12/2007	30/06/2008
Valeur brute		
Ecarts d'acquisition	45 122	39 495
Production, catalogue et en-cours, logiciels	816 547	858 970
Autres immobilisations incorporelles	9 793	5 555
Total valeur brute	871 462	904 020
Amortissements cumulés et pertes de valeur		
Ecarts d'acquisition – perte de valeur	21 790	17 163
Production, catalogue et en-cours, logiciels	706 247	723 957
Autres immobilisations incorporelles	8 642	4 724
Total amortissements	736 679	745 844
Valeurs nettes comptables		
Ecarts d'acquisition	23 332	22 332
Production, catalogue et en-cours, logiciels (1)	110 300	135 013
Autres immobilisations incorporelles	1 151	831
Total valeurs nettes comptables	134 783	158 176
(1) Dont Production en-cours, net	39 179	64 343

Les méthodes de dépréciation des droits audiovisuels sont présentées dans les notes 3.3 et 3.4 de l'annexe aux états financiers des comptes consolidés clos au 31 décembre 2007.

L'évolution de la valeur brute et des amortissements des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	01/01/2007	Entrées (sorties) de périmètre			Cession s	31/12/2007
		Acquisitions	Virements			
Ecarts d'acquisition	45 899	1 513	499	(2 789)		45 122
Production, catalogue et en-cours, logiciels	782 983	(53 829)	90 679	(7)	(3 279)	816 547
Autres immobilisations incorporelles	7 024	(69)	110	2 794	(66)	9 793
TOTAL	835 906	(52 385)	91 288	(2)	(3 345)	871 462

AMORTISSEMENTS & PERTE DE VALEUR	01/01/2007	Entrées (sorties) de périmètre			Cession s	31/12/2007
		Dotations	Virements	Reprises		
Ecarts d'acquisition – Perte de valeurs	3 507	(134)	19 014	(597)		21 790
Production, catalogue et en-cours, logiciels	573 847	(52 534)	185 343		(22)	706 247
Autres immobilisations incorporelles	2 478	(39)	5 672	597	(66)	8 642

TOTAL	579 832	(52 707)	210 029	0	(22)	(453)	736 679
--------------	----------------	-----------------	----------------	----------	-------------	--------------	----------------

IMMOBILISATIONS	01/01/2008	Entrées (sorties) de périmètre	Acquisitions	Virements	Cession s	30/06/2008
Ecarts d'acquisition	45 122	(5 627)				39 495
Production, catalogue et en-cours, logiciels	816 547	(8 579)	51 266		(264)	858 970
Autres immobilisations incorporelles	9 793	(4 305)	67			5 555
TOTAL	871 462	(18 511)	51 333		(264)	904 020

AMORTISSEMENTS & PERTE DE VALEUR	01/01/2008	Entrées (sorties) de périmètre	Dotations	Virements	Reprises	Cession s	30/06/2008
Ecarts d'acquisition – Perte de valeurs	21 790	(5 627)	1 000				17 163
Production, catalogue et en-cours, logiciels	706 247	(8 558)	26 271		(3)		723 957
Autres immobilisations incorporelles	8 642	(4 305)	387				4 724
TOTAL	736 679	(18 490)	27 658		(3)		745 844

8. Ecart s d'acquisition

Les principales variations au 30 juin 2008 s'analysent de la façon suivante :

	Ecart s d'acquisition au 31/12/2007	Pertes de valeur	Amortissements des écart s d'acquisition négatifs	Mouvements de périmètre	Reclassement	Ecart s d'acquisition au 30/06/2008
Les Armateurs	138					138
FX	92					92
Auteurs Associés	1 996	(1 000)				996
Ego Productions	2 036					2 036
Productions T. Comiti	891					891
Productions Kaliste	1 363					1 363
Nelka Production	547					547
PM Holding	7 866					7 866
Sous groupe PM Holding	(3 886)					(3 886)
CPI	5 196					5 196
sous groupe CPI	2 591					2 591
Morgane Groupe	4 497					4 497
Sous groupe Morgane Groupe	5					5
Total	23 332	(1 000)	-	-	-	22 332

Les mouvements des écart s d'acquisition nets sur le premier semestre 2008 résultent exclusivement de la constatation d'une perte de valeur concernant la société Auteurs Associés.

Au cours du 1^{er} semestre 2008, un indice de perte de valeur concernant Auteurs Associés a été identifié par la direction du Groupe.

Cet indices tient principalement à la constatation de marges de production fortement négatives, incohérentes avec le budget 2008 fourni par les dirigeants de la société Auteurs Associés.

La valeur résiduelle de 996 K€ correspond aux avantages économiques futurs attendus de la société Dajma, société intégrée à l'U.G.T. Auteurs Associés présentée ci-dessus.

Aucun autre événement susceptible de remettre en cause la valeur des écart s d'acquisition n'est survenu au cours du premier semestre 2008.

9. Immobilisation corporelles

<i>Valeur brute</i>	31/12/007	30/06/2008
Terrains	402	0
Constructions	3 178	282
Installations techniques	11 124	982
Autres immobilisations corporelles	7 362	5 374
Avances et acomptes, en-cours corporels	5 110	3
Total valeur brute	27 176	6 641
Amortissements cumulés		
Terrains	-	-
Constructions	1 542	246
Installations techniques	11 000	870
Autres immobilisations corporelles	5 798	3 940
Avances et acomptes, en-cours corporels	5 110	-
Total amortissements	23 450	5 056
Valeurs nettes comptables		
Terrains	402	0
Constructions	1 636	36
Installations techniques	124	112
Autres immobilisations corporelles	1 564	1434
Avances et acomptes, en-cours corporels	0	3
Total valeurs nettes comptables	3 726	1 585

L'évolution de la valeur brute et des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS	Au 1er janvier 2007	Entrées (sorties) de périmètre	Acquisitions	Virements	Crédit bail 2006	Cessions	Au 31 décembre 2007
Terrains	402						402
Constructions	4 437			(99)		(1 160)	3 178
Installations techniques	6 383	(55)	6 051	55	1 358	(2 669)	11 124
Autres immobilisations corporelles	7 994	(85)	805	52		(1 403)	7 362
Avances et acomptes, en-cours corporels	7 784		158	(6)		(2 826)	5 110
TOTAL	27 000	(140)	7 014	2	1 358	(8 058)	27 176

AMORTISSEMENTS	Au 1er janvier 2007	Entrées (sorties) de périmètre	Dotations	Virements	Crédit bail 2006	Cessions	Au 31 décembre 2007
Terrains	0						0
Constructions	1 487		139	(69)		(15)	1 542
Installations techniques	5 144	(40)	7 225	35	270	(1 634)	11 000
Autres immobilisations corporelles	5 893	(71)	1 551	34	(428)	(1 181)	5 798
Avances et acomptes, en-cours corporels	384		4 726	0			5 110
TOTAL	12 908	(111)	13 641	0	(158)	(2 830)	23 450

IMMOBILISATIONS	Au 1er janvier 2008	Entrées (sorties) de périmètre	Acquisitions	Virements	Crédit bail 2007	Cessions	Au 30 juin 2008
Terrains	402	(402)					0
Constructions	3 178	(2 896)					282
Installations techniques	11 124	(10 130)	23			(35)	982
Autres immobilisations corporelles	7 362	(1 913)	106			(181)	5 374
Avances et acomptes, en-cours corporels	5 110	(5 110)	3				3
TOTAL	27 176	(20 451)	132			(216)	6 641

AMORTISSEMENTS	Au 1er janvier 2008	Entrées (sorties) de périmètre	Dotations	Virements	Crédit bail 2007	Cessions	Au 30 juin 2008
Terrains	0						0
Constructions	1 542	(1 301)	5				246
Installations techniques	11 000	(10 130)	35			(35)	870
Autres immobilisations corporelles	5 798	(1 912)	206			(152)	3 940
Avances et acomptes, en-cours corporels	5 110	(5 110)					0
TOTAL	23 450	(18 453)	246			(187)	5 056

10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 juin 2008, ce poste se décompose de la façon suivante

- Valeurs mobilières de placement :	2 006 K€
- Disponibilités :	15 616 K€

Les valeurs mobilières de placement s'analysent en intégralité par des parts de Sicav et FCP de la zone euro. Elles sont traitées comme des actifs détenus à des fins de transactions.

11. Capitaux propres

Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres du Groupe se rapporte essentiellement à la politique de distribution de dividendes.

Il n'a pas été versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Du fait de son objet social, aucun cadre légal et réglementaire spécifique ne s'applique à Carrere Group.

Capital social

Le capital social, de 37 150 674 € est composé de 8 443 335 actions ordinaires entièrement libérées, dont 1 977 653 actions à droit de vote double.

Prime d'émission

Le poste Prime d'émission comprend :

- La prime d'émission de 14,20 € par actions créées lors de l'introduction le 13 juin 2001 sur le Nouveau Marché. Elle a été imputée de la somme de 1 723 769,56 € net, soit 2 674 803,09 € en brut moins un impôt de 951 033,53 €, correspondant aux frais d'introduction sur le marché.

- La société a émis le 13 juin 2005 2.000.000 actions de 4,40 euros de nominal chacune soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 8.800.000 euros représentant 31,04% du capital social avant augmentation du capital et 23,69% après augmentation du capital. Le prix de souscription de 15,50 euros par action comprenait une prime d'émission de 11,10 euros. Le produit brut de l'émission est de 31 millions d'euros, prime d'émission comprise.

Les frais liés à l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant brut de 2.481.657 €, soit un montant net après impôts de 1.549.745 €.

Actions propres

Au cours de exercices 2001, 2002, 2003 Carrere Group a procédé à des rachats d'actions de la société conformément aux autorisations de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2002 et de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 décembre 2003.

Au 31 décembre 2003, aucune affectation n'avait été décidée pour ces titres et le montant des titres d'autocontrôle imputé sur les capitaux propres consolidés s'élevait à 1 188 058 €.

Ce montant correspondait à 81.207 actions de Carrere Group, soit 1.26 % du capital de la société. De même, les plus et moins values de cession liées aux actions d'autocontrôle avaient été imputées, nettes d'impôts, sur les capitaux propres.

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007, le montant des titres d'autocontrôle imputé sur les capitaux propres consolidés s'élevait à 628 €. Ce montant correspondait à 55 actions de Carrere Group. Il n'y a eu aucune modification au 30 juin 2008.

12. Actifs et passifs financiers

Risque de change

Les ventes et les charges d'exploitation des filiales de Carrere Group sont exclusivement libellées dans la devise euros – celles-ci étant toutes localisées en France.

Seule une infime partie du Chiffre d'affaires est réalisée dans d'autres devises. Le risque de change est donc peu significatif au regard des montants et des délais de règlements des clients.

A ce jour, Carrere Group n'a recours à aucun contrat de couverture de change.

Dans ce contexte, aucune analyse de sensibilité n'est effectuée.

Risque de taux d'intérêt

Exposition au risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est notamment induit par la dette de Carrere Group portant intérêts.

- Dette moyen terme
- Crédits de production

Pour la dette moyen terme, Carrere Group utilise des instruments financiers pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêts court terme. Ces instruments financiers sont des contrats de swaps de taux d'intérêts.

Les productions sont financées par des emprunts court terme à taux variable indexé principalement sur l'euribor 3 mois, donc susceptibles de subir des fluctuations. Ce risque est toutefois limité par les durées des prêts variant de 6 à 24 mois, les prêts étant remboursés sur le premier cycle d'exploitation des productions.

Ce risque de taux ne donne lieu, à ce jour, à aucune couverture. Si l'exposition du groupe venait à croître, des instruments de couverture, comme des swaps de taux, pourraient être utilisés en fonction des anticipations d'évolution de taux du Marché et de l'appréciation de la Direction Financière du Groupe.

Analyse de sensibilité des instruments dérivés de taux

Les encours d'instruments financiers de taux d'intérêts de Carrere Group n'étant pas significatifs, aucune analyse de sensibilité n'est effectuée.

Analyse de sensibilité sur la dette nette

L'exposition de Carrere Group à une variation des taux d'intérêts sur la dette nette est présentée dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Gains et pertes	
	Hausse de 100 bp	Baisse de 100 bp
Au 30 juin 2008		
Dette nette (1) à taux variable	87 432	87 432
Sensibilité sur la dette nette	(874)	874

<i>(En milliers d'euros)</i>	Gains et pertes	
	Hausse de 100 bp	Baisse de 100 bp
Au 31 décembre 2007		
Dette nette (1) à taux variable	94 394	94 394
Sensibilité sur la dette nette	(747)	747

(1) La dette nette utilisée pour mesurer la sensibilité à la variation des taux d'intérêt correspond aux dettes financières nettes des valeurs mobilières de placement et des disponibilités. Elle exclut principalement les dettes financières liées aux options de rachat accordées aux actionnaires minoritaires et les dettes liées au retraitement des contrats de location financement dans la mesure où ces deux dernières ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité non opérationnel de Carrere Group est induit principalement par l'échéance de ses dettes donnant lieu à paiement d'intérêts et ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts (dettes liées aux options de rachat accordées aux actionnaires minoritaires).

Les sorties de trésorerie prévisionnelles relatives au remboursement contractuel en nominal et aux paiements contractuels des intérêts sur les dettes et actifs financiers figurant au bilan de Carrere Group au 31 décembre 2007 et 30 juin 2008 sont présentées ci-dessous avec leur date d'échéance contractuelle avec l'hypothèse de non renouvellement :

	Valeur comptable au bilan au 30 juin 2008	Flux de trésorerie contractuel 2009	Flux de trésorerie contractuel 2010	Flux de trésorerie contractuel 2011	Flux de trésorerie contractuel 2012	Flux de trésorerie contractuel 2013 et après
Au 30 juin 2008						
Crédit bancaires moyen terme Holding	52 795	(52 795)				
Autres crédits bancaires	366	(366)				
Crédits de productions	51 893	(51 893)				
Avances conditionnées	2 271	(2 271)				
Autres	19	(19)				

	Valeur comptable au bilan au 31 décembre 2007	Flux de trésorerie contractuel 2008	Flux de trésorerie contractuel 2009	Flux de trésorerie contractuel 2010	Flux de trésorerie contractuel 2011	Flux de trésorerie contractuel 2012 et après
Au 31 décembre 2007						
Crédit bancaires moyen terme Holding	52 618	(52 618)				
Crédits relais	2 771	(2 771)				
Autres crédits bancaires	465	(465)	(65)			
Dettes liées aux contrats de location financement	5 435	(758)	(1 104)	(1 031)	(938)	(1 603)
Crédits de productions	59 868	(59 858)	(10)			
Avances conditionnées	2 053	(2 053)				
Autres	27	(24)	(3)			

	Valeur comptable au bilan au 31 décembre 2006	Flux de trésorerie contractuel 2007	Flux de trésorerie contractuel 2008	Flux de trésorerie contractuel 2009	Flux de trésorerie contractuel 2009	Flux de trésorerie contractuel 2011 et après
Au 31 décembre 2006						
Crédit bancaires moyen terme Holding	45 336	(6 286)	(8 950)	(10 950)	(11 950)	(7 200)
Crédits relais	3 750	(3 750)				
Autres crédits bancaires	801	(673)	(128)			
Dettes liées aux contrats de location financement	134	(134)				
Crédits de productions	60 499	(60 499)				
Avances conditionnées	1 869	(1 869)				
Autres	1 843	(1 843)				

Le prix d'exercice des options de rachats des intérêts minoritaires est reflété dans le poste «Autres dettes non courantes» du bilan consolidé.

Les dettes liées aux options de rachats ne portent pas intérêts mais sont actualisées dans les comptes consolidés.

	Valeur comptable au bilan	Valeur de la dette non actualisée
Au 30 juin 2008		
Dettes liées aux options de rachat des minoritaires	22 116	24 474
Au 31 décembre 2007		
Dettes liées aux options de rachat des minoritaires	21 620	24 474

Le montant de la dette liée au rachat des participations minoritaires est en cours de renégociation dans le cadre du protocole d'accord signé le 16 juillet 2008.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour Carrere Group dans le cas où un client ou une contrepartie viendrait à manquer à ses obligations de paiement contractuelles.

L'échéance de paiement des créances clients est généralement de 60 jours et les clients principaux sont essentiellement les chaînes de télévision hertzienne française qui représentent plus de 62 % du chiffre d'affaires en 2007 et pour lequel le risque de crédit est faible.

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007, le montant des créances clients en retard de paiement et non encore dépréciées n'est pas significatif.

	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passif au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
Au 30 juin 2008							
Disponibilités	15 616	-	-	-	-	15 616	15 616
Valeurs mobilières de placement	2 006	-	-	-	-	2 006	2 006
Prêts à moins d'un an	-	-	-	1 014	-	1 014	1 014
Prêts à plus d'un an	-	-	-	664	-	664	664
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	41 524	-	41 524	41 524
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	26 672	26 672	26 672
Valeur comptable des catégories	17 622	-	-	43 202	26 972	87 496	87 496
Au 31 décembre 2007							
Disponibilités	20 636	-	-	-	-	20 636	20 636
Valeurs mobilières de placement	692	-	-	-	-	692	692
Prêts à moins d'un an	-	-	-	1 343	-	1 343	1 343
Prêts à plus d'un an	-	-	-	639	-	639	639
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	53 243	-	53 243	53 243
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	23 371	23 371	23 371
Valeur comptable des catégories	21 328	0	0	55 225	23 371	99 924	99 924
Au 31 décembre 2006							
Disponibilités	28 525	-	-	-	-	28 525	28 525
Valeurs mobilières de placement	2 581	-	-	-	-	2 581	2 581
Prêts à moins d'un an	-	-	-	1 362	-	1 362	1 362
Prêts à plus d'un an	-	-	-	429	-	429	429
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	58 751	-	58 751	58 751
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	39 498	39 498	39 498
Valeur comptable des catégories	31 106	-	-	60 542	39 498	131 146	131 146

Composition des dettes financières de Carrere Group

Les dettes financières de Carrere Group se décomposent comme suit :

	31/12/2007 (1)	30/06/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	78	43
Crédit bail	4 677	-
DETTES FINANCIERES NON COURANTES	4 755	43
Emprunts auprès des établissements de crédit	55 789	53 118
Autres emprunts financiers (3)	59 876	51 911
Avances conditionnées	2 053	2 271
Crédit bail	758	0
Autres dettes diverses courantes	6	1
DETTES FINANCIERES COURANTES	118 482	107 301
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	123 237	107 344

(1) Se référer à la note 3 du présent document

(2) Y compris les crédits de productions dont l'échéance est à plus d'un an.

(3) Les autres emprunts financiers correspondent principalement aux crédits de productions dont l'échéance est à moins d'un an.

Evolution de l'endettement financier net

Au 30 juin 2008, l'endettement financier net de Carrere Group s'élève à 89 722 K€, contre 101 909 K€ au 31 décembre 2007.

	31/12/2007 (1)	Sociétés liquidées	Remboursement emprunt	Variation d'exploitation	30/06/2008
Emprunts auprès des établissements de crédit	78	-		(35)	43
Crédit bail à plus d'un an	4 677	(4 677)			-
DETTES FINANCIERES NON COURANTES	4 755	(4 677)		(35)	43
Emprunts auprès des établissements de crédit	55 789	(2 771)	(1 000)	1 100	53 118
Autres emprunts financiers	59 876	(5 314)		(2 651)	51 911
Avances conditionnées	2 053			218	2 271
Crédit bail	758	(758)			-
Autres dettes diverses courantes	6			(5)	1
DETTES FINANCIERES COURANTES	118 482	(8 843)		(1 338)	107 301
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	123 237	(13 520)	(1 000)	(1 373)	107 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(21 328)	1 284		2 422	(17 622)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	101 909	(12 236)	(1 000)	1 049	89 722

(1) Se référer à la note 3 du présent document

La variation d'exploitation est principalement composée de l'augmentation des intérêts financiers non payés liées à la dette moyen terme chez Carrere Group SA qui s'élève pour la période du 1^{er} semestre 2008 à 1 177 K€.

Ventilation des dettes par échéances

	- 1 an(*)	1 à 5 ans	+ 5 ans	Cumul
Emprunts auprès des établissements de crédit		43		43
DETTES FINANCIERES NON COURANTES		43		43
Emprunts auprès des établissements de crédit	53 118			17 213
Autres emprunts financiers	51 911			51 911
Avances conditionnées	2 271			2 271
Crédit bail	0			0
Autres dettes diverses courantes	1			-
DETTES FINANCIERES COURANTES	107 301	-	-	107 301
TOTAL DES DETTES FINANCIERES au 30 juin 2008	107 301	43	-	107 344
TOTAL DES DETTES FINANCIERES au 31 décembre 2007 (1)	118 482	4 755	-	123 237

(1) Se référer à la note 3 du présent document

Caractéristiques des principaux emprunts auprès des établissements de crédit

	- 1 an(*)	1 à 5 ans	+ 5 ans	Cumul
Emprunts auprès des établissements de crédit				
- Euribor 3 mois + 1,85	36 300			36 300
- Euribor 6 mois + 1,75	14 000			14 000
- Variable	1 266			1 266
- Intérêts sur emprunts	1 595			1 595

13. Provisions pour autres passifs

PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS	Au 01/01/2007	Reprise Antériorité Acquisitions	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2007
Provisions pour litiges	1 932	(87)	10 059	(513)	(864)	10 527
TOTAL	1 932	(87)	10 059	(513)	(864)	10 527

PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS	Au 01/01/2008	Reprise Antériorité Acquisitions	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 30/06/2008
Provisions pour litiges	10 527	(552)	1 103	(324)	(3 324)	7 430
TOTAL	10 527	(552)	1 103	(324)	(3 324)	7 430

Les montants représentent une provision pour certaines actions en justice intentées à l'encontre du Groupe par des acteurs du secteur de l'audiovisuel. Des provisions sont constituées chaque fois qu'une perte semble probable et quantifiable.

Les provisions sont comptabilisées au compte de résultat en «Dotations (reprises) nettes aux provisions».

Après avoir consulté des conseils juridiques, la direction estime que l'issue de ces actions en justice ne donnera lieu à aucune perte significativement supérieure aux montants provisionnés au 30 juin 2008.

Litige fiscal

En août 2006, les sociétés Carrere Group SA et Carrere Group DA ont fait l'objet d'une notification suite à un contrôle fiscal portant sur les exercices 2002,2003 et 2004.

Au dernier trimestre 2007 et faisant suite à plusieurs recours et négociations, l'administration fiscale a proposée une transaction aux dirigeants des sociétés sus visées qui portait le redressement à une somme totale pour Carrere Group SA : 1 456 K€ contre 3 915 K€, Carrere Group DA n'étant impacté que sur ses déficits reportables.

Cette transaction a été refusée par les dirigeants des sociétés concernées contre l'avis du conseil fiscaliste des sociétés. Ce refus a entraîné le maintien total des redressements par l'administration fiscale qui a déclenché un recours déposé à la Commission Départementale.

Au 31 décembre 2007, le management de Carrere Group SA avait décidé de provisionner l'intégralité du redressement devant l'impossibilité d'obtenir une nouvelle transaction.

En septembre 2008, la nouvelle direction de la société Carrere Group SA, après avoir étudié attentivement le dossier dans son ensemble, décide de revenir vers l'administration fiscale deux semaines avant le passage en Commission départementale. Celle-ci accepte – à titre exceptionnel – de reprendre les négociations avec le nouveau dirigeant. Une proposition de transaction est alors envoyée par l'administration fiscale portant le redressement à la somme de 672 K€. Cette proposition est acceptée par Carrere Group SA le 7 octobre 2008.

Les comptes consolidés clos au 30 juin 2008 ont fait l'objet d'une reprise de provision de 3 119 K€ ;

CARRERE Contre SOLE PRODUCTIONS

La société CARRERE GROUP a cité la société SOLE PRODUCTIONS et son gérant Monsieur Riccardo MANAO devant la Cour arbitrale de la Chambre de Commerce Internationale. La société CARRERE GROUP sollicite notamment que les deux codéfendeurs soient condamnés à lui payer :

- 1.730.000 Euros au titre du préjudice subi sur la série intitulée "GENNA RINO IL MASTINO" ;

- 1.000.000 d'Euros au titre du manque à gagner ;

- 500.000 Euros au titre du préjudice moral.

Le liquidateur de la société SOLE PRODUCTIONS a assigné la société CARRERE GROUP devant le Tribunal Civil de Rome, Italie, postérieurement à la saisine de la CCI et en violation de la clause compromissoire du contrat de coproduction du 21 décembre 1999. Cette affaire devrait être plaidée largement après l'issue de l'arbitrage et le Tribunal devrait logiquement se déclarer incompétent.

Le 13 juin dernier, une audience a eu lieu à Lugano. Il n'y aura pas d'audience préliminaire sur la recevabilité de l'action contre Sole et Mr Manao, la décision sera donc rendue après les plaidoiries au fond.

Le groupe a provisionné une somme de 4.000.000 d'euros au titre de cette procédure.

Contrat de location financement

Les sociétés Riff International Production et PostModerne – ont utilisées pour leur exploitation divers matériels de postproduction (consoles, baies informatiques) et des installations et aménagements (climatisation, courant fort, courant faible). Ces investissements ont été refinancés, en grande partie sur l'exercice 2007, par des contrats de location financière qui répondent aux critères des contrats de location financement.

Dans le cadre de la signature de ces contrats avec la société ECS, Carrere Group SA s'est porté caution et, à ce titre, est colocataire.

Suite à la liquidation des sociétés Riff International Production et PostModerne, ces contrats n'ayant pas été repris par les repreneurs, Carrere Group SA est devenu redevable de l'intégralité des loyers dus.

Après des négociations menées entre le repreneur de l'activité de Postmoderne, le conciliateur Maître Chavaux et les dirigeants de Carrere Group SA, une provision pour risques a été constatée dans les comptes consolidés de 937 K€. Cette provision couvre l'intégralité de la charge négociée restant à supporter par Carrere Group SA.

Litige non provisionné

Un mandat a été conclu dans le cadre des recherches de financement menées par Carrere Group lors de sa mise en conciliation en mars 2008.

Le mandaté réclame un montant de 3 000 K€ d'honoraires.

La direction actuelle de Carrere Group ainsi que ces conseils considèrent, sur la base d'une analyse précise des termes du contrat, que ces honoraires ne sont pas dus.

En conséquence, le Groupe n'a pas constaté de provisions au 30 juin 2008 au titre de ce litige.

14. Impôts différés

Analyse du taux effectif d'imposition

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2007	30/06/2008
Bénéfice avant impôts	11 901	(647)
Différences permanentes*	(1 340)	(1 465)
Bénéfice imposable au taux normal	10 561	(2 110)
Taux courant d'impôt en France	33,33%	33,33%
Charge d'impôt au taux normal	3 520	(703)
Impact changement de taux	-	-
Provision pour dépréciation des IDA	89	2 491
Amortissement Crédit d'impôts "Cinéma"	(228)	(259)
Impôts activités cédées	-	(2 192)
Autres	74	(9)
Charge d'impôt	3 455	(672)
Taux effectif d'imposition	32,71%	31,85%

* Les différences permanentes sont principalement constituées par les plus values de cession, les pertes de valeur et les écarts d'acquisition négatifs.

Les sources d'impôt différé sont les suivantes aux 31 décembre 2007 et au 30 juin 2008 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2007	30/06/2008
Engagements de retraite	95	114
Pertes reportables sur les bénéfices fiscaux futurs	3 656	13 048
Retraitement des subventions	41 398	42 303
Retraitement des amortissements	(55 130)	(45 849)
Divers	(2 345)	2 018
Impôts différés nets	(12 326)	(11 634)
Impôts différés actifs	4 125	3 915
Impôts différés passifs	(16 451)	(15 549)
Impôts différés nets	(12 326)	(11 634)

Le montant des pertes reportables sur les bénéfices fiscaux futurs non activé en impôts différés actifs 30 juin 2008 s'élève à 72 340 K€.

15. Autres produits et charges d'exploitation

Ce poste correspond :

- Aux autres produits d'exploitation :	
o subventions festivals :	1 158 K€
o autres produits d'exploitation divers :	602 K€
- Aux autres charges d'exploitation :	
o Reversements parts coproducteurs et ayant droits :	(1 830) K€
o autres charges d'exploitation divers :	(664) K€
- Aux charges et produits courants :	(176) K€
(plus et moins values de cessions d'immobilisations, abandon de projets)	
	<hr/>

TOTAL : **(910) K€**

16. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont composés exclusivement des plus et moins value constatées lors des cession ou liquidation d'actifs financiers ainsi que des pertes de valeur sur filiales et des amortissements des écarts d'acquisition négatifs :

	30/06/2008
Amortissements des écarts d'acquisition négatifs	
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 000)
Amortissements des écarts d'évaluation hors catalogue	(279)
Divers	(2)
TOTAL	(1 281)

17. Résultat net des activités liquidées

Le résultat net des activités liquidées est exclusivement composé des impacts suivants :

- Sortie du périmètre consolidé des sociétés liquidées
Le traitement des sociétés liquidées se traduit par la sortie comptable de l'actif net de chaque entité. Les actifs non courants de ces sociétés ont été dépréciés dans les comptes consolidés clos au 31 décembre 2007. L'actif net liquidé est, de ce fait, composé principalement des créances courantes diminuées de l'ensemble des dettes financières.
- du résultat du 1^{er} semestre 2008 de la société VIP en cours de liquidation
- de la provision pour risques liée aux contrats de location financement pour lesquels Carrere Group SA était colocataire. Pour plus de détail se référer à la note 12.

Sous groupe Riff International productions	5 541
Sous groupe B3com	547
VIP	(190)
Provision pour risques ECS	(937)
Résultat net des activités liquidées	4 961

18. Résultat par action

Le résultat net de base par action consolidé est calculé en divisant le résultat net de l'exercice – part du groupe par le nombre d'actions totales au 30 juin 2007 et 30 juin 2008, soit 8 443 335 actions.

Le résultat net de base dilué par actions consolidé est calculé en divisant le résultat net de l'exercice – part du groupe par le nombre moyen d'actions pondéré sur l'exercice, soit 8 443 335 au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2008.

19. Liste des sociétés consolidées au 30 juin 2008

Sociétés	Nombre total d'actions	Nombre d'actions détenues	% de contrôle	Méthode
Auteurs Associés	3 004	1 530	50,93	IG
Belleville	38 000	36 400	95,79	IG
Bleu Iroise Arsenal	8 400	4 197	49,96	IG
Carrere Group DA	2 309 017	2 309 011	100,00	IG
Carrimages 1	3 852	5	0,13	IG
Carrimages 2	2 950	5	0,17	IG
Carrimages 3	3 748	105	2,80	IG
Carrimages 4	3 000	5	0,17	IG
Carrimages 5	3 820	5	0,13	IG
Carrimages Production	271	271	100,00	IG
CPI	2 500	1 275	51,00	IG
CP SAS	2 500	2 496	99,84	IG
Dajma	3 700	1 887	51,00	IG
Dassas Communication	9 903	9 403	94,95	IG
Dassas Investissement	100 000	100 000	100,00	IG
Dassas Marketing	200	199	99,50	IG
Dassas Publicité	85 261	85 256	99,99	IG
DCCV TV	10 000	8 500	85,00	IG
Ding Deng Dong	500	500	100,00	IG
Dune	191 873	191 873	100,00	IG
Ego Productions	3 615	3 615	100,00	IG
Francofolies	2 000	1 775	88,75	IG
FX	500	485	97,00	IG
GD Productions	3 700	3 699	99,97	IG
Kaliste	400	204	51,00	IG
Les Armateurs	12 441	8 211	66,00	IG
Made In PM	3 000	2 925	97,50	IG
Maje	75	25	33,33	MEE
Morgane Presse	800	800	100,00	IG
Morgane Groupe	3 825	2 525	66,01	IG
Penelope Morgane Production	18 490	18 490	100,00	IG
Nelka	12 121	6 182	51,00	IG
O' Productions	25 000	13 750	55,00	IG
PM Holding	2 500	2 500	100,00	IG
PM Publicité	3 000	2 850	95,00	IG
Productions Tony Comiti	160	82	51,25	IG
Sacha Production	500	500	100,00	IG
Scarlett Production	500	500	100,00	IG
Sea Events	400	200	25,00	IG
Septembre Productions	3 000	3 000	100,00	IG
Soffiac	5 000	4 987	99,74	IG
VIP (ex Carrere Active)	260 393	258 993	99,46	IG

20. Engagements hors bilan

Fonds de soutien disponible non affecté : 9 367 K€.

Nantissement des créances en garantie des crédits de production : 24 003 K€.

Nantissement des films en garantie des dettes auprès des établissements de crédit et des crédits de productions : 14 000 K€.

Nantissement des titres de participation en garantie des dettes auprès des établissements de crédit et des crédits de productions : 36 300K€

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES», au capital de 3 852 000 € ont été souscrites fin décembre 2003 pour 5 000 euros. Cette Sofica, constituée en janvier 2004, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2012.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 2», au capital de 2.950.000 € ont été souscrites fin décembre 2004 pour 5 000 euros. Cette sofica, constituée en janvier 2005, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2013.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 3», au capital de 3 748 000 € ont été souscrites fin décembre 2005 pour 5 000 euros. Cette sofica, constituée en janvier 2006, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2014.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 4», au capital de 3 000 000 € ont été souscrites fin décembre 2006 pour 5 000 euros. Cette Sofica, constituée en janvier 2007, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2015.

Des parts de SOFICA, «CARRIMAGES 5», au capital de 3 820 000 € ont été souscrites fin décembre 2007 pour 5 000 euros. Cette Sofica, constituée en janvier 2008, est garantie par Carrere Group à hauteur de 85 %. Cette garantie vient à échéance en 2016.

Carrere Group s'est engagé à acquérir des participations minoritaires détenues par des producteurs, eux-mêmes engagés à vendre, dont le prix de rachat n'est pas déterminé ou déterminable à ce jour.

Ces engagements fermes de rachat concernent :

- Le rachat de 34% du capital de la société MORGANE Groupe
- Le rachat des participations minoritaires dans la société DAJMA (49%)
- Le rachat des participations minoritaires dans la société AUTEURS ASSOCIES (49%).

Il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs.

21. Parties liées

Identification des parties liées

Les parties liées à Carrere Group sont les entreprises non consolidées, les entreprises dont certains actionnaires ou mandataires sociaux sont communs, les mandataires sociaux et les membres du Conseil de Surveillance.

Transactions avec les sociétés non consolidées

Les transactions identifiées avec les entreprises non consolidées sont non significatives.

Transactions avec les sociétés ayant des actionnaires ou des mandataires sociaux en commun

Néant

Rémunérations et transactions avec les mandataires sociaux et les dirigeants au 30 juin 2008

La rémunération versée au cours du premier semestre 2008 aux deux membres du Directoire représente un total de 124 K€ et se ventile à 100 % en part fixe.

Les membres du Conseil de Surveillance ont été rémunérés par des jetons de présence pour 120 K€ et des rémunérations pour 42 K€ et se ventile à 100 % en part fixe.

Depuis le 1^{er} juillet 2008, un contrat de rémunération complémentaire sur base variable a été contracté avec Axel Carrere. Cette rémunération est fixée à 5 % basés sur le montant brut des ventes de distribution réalisées sur Carrere Group DA.

Il n'existe aucune rémunération sur base d'actions ni plans de stocks option pour les mandataires sociaux.

Indemnités de ruptures

Dans le cadre des mandats sociaux de la société Carrere Group, il n'a pas été prévu d'indemnités de départ.

L'ensemble des membres du Directoire et un membre du Conseil de Surveillance cumule un contrat de travail avec un mandat social.

Au seul titre de leur contrat de travail et dans le seul cas de rupture à l'initiative de la société, il est prévu de verser aux membres suivants une indemnité de rupture égale à 18 mois sur la base de leur rémunération :

Dominique Orecchioni – Présidente du Directoire jusqu'au 19/08/2008

Axel Carrere – Membre du Directoire

Romain Carrere – Membre du Conseil de Surveillance

Le détail des rémunérations versées et des avantages de toute nature attribués au cours des exercices 2007 et 30 juin 2008 aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire s'établit comme suit :

Le Conseil de Surveillance :

Nom	2007	30 juin 2008
Claude Carrere*, Président jusqu'au 25 septembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jetons de présence : 91 200 € ▪ Avantages en nature : 7 287 € ▪ Remboursement de frais : 8 964 € ▪ Droits d'auteurs : Néant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jetons de présence : 120 000 € ▪ Avantages en nature : 3 644 € ▪ Remboursement de frais : 2 712 € ▪ Droits d'auteurs : Néant
Romain Carrere, Membre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 78 000 € ▪ Remboursement de frais: 17 464 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 42 000 € ▪ Remboursement de frais: 5 030 €

* Claude Carrere ne perçoit aucun salaire ni par la société mère ni par les filiales.

Le Directoire :

Nom	2007	30 juin 2008
Dominique Orecchioni, Président jusqu'au 19 août 2008	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 114 784 € ▪ Remboursement de frais: 1 749 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 71 041 € ▪ Remboursement de frais: 1 027 €
Axel Carrere, Membre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 97 500 € ▪ Remboursement de frais: 68 321 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salaires : 52 500 € ▪ Remboursement de frais: 23 971 €

Les trois conventions, conclues au seul titre de leur contrat de travail et dans le seul cas de rupture à l'initiative de la société, prévoient de verser aux membres suivants une indemnité de rupture égale à 18 mois sur la base de leur rémunération :

Nom	Indemnités de rupture prév isionnelles
Dominique Orecchioni, Président du Directoire jusqu'au 19 août 2008	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 175 500 €
Axel Carrere, Membre du Directoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 146 234 €
Romain Carrere, Membre du Conseil de Surveillance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 117 000 €

20.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels 2008

20.8 Rapport d'activité 1^{er} semestre 2008

I. Chiffres clés consolidés

Données consolidées en K€ 30/06	2007	Pro forma 2007	2008
Production	51 136	42 905	31 770
Distribution	13 983	11 378	7 804
Marketing	3 065	2 443	2 408
Chiffre d'affaires	68 184	56 726	41 982
Résultat opérationnel courant	14 616	15 093	(747)
Résultat net consolidé	8 447	9 264	24
Résultat net part du groupe	6 378	7 069	457

Au cours du premier semestre 2008, Il n'y a eu aucune opération de croissance externe.

L'information financière pro forma au 30 juin 2007, qui comprend un compte de résultat consolidé résumé a été préparé aux seules fins d'illustrer l'effet de la cession en décembre 2007 des sociétés Point du Jour et Point du Jour International et des liquidations des sociétés du groupe de sociétés décrites ci-après aurait pu avoir sur le compte de résultat de la société Carrere Group au 30 juin 2007 si les opérations avaient pris effet au 1er janvier 2007.

Ces variations de périmètre sont détaillées dans la Note 5 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2008 traitant de l'évolution du périmètre.

Les comptes consolidés pro forma sont présentés sous une forme compatible avec les principes et méthodes comptables appliquées pour les comptes consolidés de l'exercice 2007 de Carrere Group, et sont issus des mêmes sources financières et comptables.

Il est également rappelé que les informations financières pro forma n'ont qu'une valeur purement illustrative et ne traitent, en raison de leur nature, que d'une situation hypothétique. Elles ne représentent pas, par conséquent, la situation financière ou les résultats effectifs de la société. Seuls les retraitements significatifs ont été pris en comptes.

Les sociétés exclues pour le pro forma au 30 juin 2007 sont :
Riff International Production
PostModerne

Studios de Vanves
Télécaster
B3com
2Fprod
VIP
Point du Jour
Point du Jour International

Ajustements au compte de résultat :

- Exclusion des produits et charges liés aux sociétés sorties du périmètre comptabilisées pour le premier semestre 2007.

II. Faits marquants du premier semestre

La situation financière du groupe et sa conséquence principale qui est le protocole de conciliation du 12 août 2008 sont exposées au paragraphe 9.1.3 du présent document. En ce qui concerne plus particulièrement le 1er semestre 2007, les faits marquants de l'activité sont les suivants

II.1 Evolution du périmètre du Groupe

Liquidation de sociétés

L'ensemble des sociétés ci-dessous ont été provisionnées et ne font plus partie du périmètre de consolidation au 30 juin 2007.

Sous-groupe Riff International Production

Fragilisées d'une part par les investissements nécessaires à l'installation sur le site de Vanves et d'autre part par l'arrêt des productions «Arrêt sur images» en juin 2007 et France 24 en décembre 2007, les sociétés Riff International Production, PostModerne, Studios de Vanves et Télécaster ont déposé le 10 avril 2008 auprès du Tribunal de Commerce de Nanterre une déclaration de cessation de paiement avec plan de continuation.

La situation financière de Riff International Production et de PostModerne, fortement dégradée depuis l'exercice 2006, ne permet pas à l'Administrateur Judiciaire nommé par le Tribunal de poursuivre un plan de redressement à court terme.

Ainsi, le 24 avril 2008, Riff International Production, PostModerne, Studios de Vanves et Télécaster ont été mises en liquidation.

Le 29 mai 2008, les principales activités et actifs de ces sociétés ont été repris par des tiers.

VIP

Spécialisée dans les droits dérivés, la société VIP rencontre des difficultés financières depuis l'exercice 2006.

Le départ en retraite du fondateur dirigeant de la société fin 2005 a entraîné la perte de plusieurs licences «intuitu personae» comme «Snoopy», «Bonne nuit les petits» et «Bratz».

Malgré une restructuration drastique de ses coûts de structure, notamment en réduisant le nombre de salariés de 15 à 5 personnes, la société peine à retrouver un équilibre financier.

Soutenue depuis 2006 par Carrere Group SA mais à la vue des propres difficultés de cette dernière, le Tribunal de Bobigny a prononcé la liquidation judiciaire de VIP le 13 mai 2008 avec poursuite d'activité jusqu'en juillet 2008.

Sous-groupe B3com

Créée et dirigée par Benjamin Castaldi, la société B3com avait comme principales perspectives le développement et la production d'émissions de flux.

C'est dans cette optique de développement que Carrere Group SA avait racheté rachète 51 % de la société en janvier 2005.

Suite à son départ sur TF1, Benjamin Castaldi se cantonne à l'animation d'émissions produites non pas par sa société mais par TF1 ou Endémol. Benjamin Castaldi se retrouve ainsi salarié des sociétés productrices des émissions qu'il anime.

Une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte en date du 15 mai 2008.

II.2 Secteur Production

Au cours du premier semestre, le secteur production a vu une baisse importante de son chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires comptable s'élève à 31 770 K€ contre 51 136 K€ pour la même période de 2007. Cette baisse s'explique par :

- d'une part l'arrêt des sociétés B3com et Riff international Production pour 8 231 K€.
- des livraisons de production davantage positionnées sur le deuxième semestre que l'on peut mesurer par la forte croissance de l'encours.

Le niveau d'activité de production peut être évalué par la somme des facturations et de la variation d'en-cours. Sur cette base, l'activité du premier semestre 2008 des sociétés maintenues dans le périmètre d'activité, est de 56 934 K€ contre 55 235 K€ soit une légère croissance de l'ordre de 3 %.

Au cours du premier semestre 2008 Carrere group a principalement livré les œuvres de fiction suivantes :

- pour TF1 ; Action Directe avec Alain Delon (PM Holding), Section de recherches 2 épisodes (Auteurs Associés), Alice Nevers 5 épisodes (Ego productions),
- pour France 2 : Heidi 6 épisodes (Dune),
- pour Arte : La belle personne (Scarlett Productions),

et les émissions de flux suivantes :

- Pour TF1 : Du côté de chez vous (CPI),
- Pour France 2 : Esprits Libres de Guillaume Durand émissions 45 à 60 (GD prod),
- Pour France 5 Question Maison (CPI),

Depuis l'arrêt de B3com l'activité de post production et de prestations de services ne représente plus qu'une faible part du secteur de production et se limite à la société FX dont le chiffre d'affaires au 1er semestre 2008 est de 990 K€.

II.3 Secteur Distribution

Au cours du premier semestre, le secteur distribution a vu une baisse importante de son chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaire comptable s'élève à 7 804 K€ contre 13 983 K€ pour la même période de 2007. Cette baisse s'explique par

- d'une part l'arrêt des sociétés B3com et Riff international Production pour 2 605 K€.
- Une baisse des ventes de distribution sur les sociétés maintenues en activité avec un chiffres d'affaires de 7 804 K€ contre 11 378 K€ pour la même période de 2007.

L'activité de distribution s'est trouvée en phase importante de prospection avec notamment le renouvellement d'un important contrat de droits qui a été finalisé en juillet.

II.4 Secteur Marketing

Au cours du premier semestre, le secteur marketing a vu une baisse importante de son chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaire comptable s'élève à 2 408 K€ contre 3 065 K€ pour la même période de 2007. Cette baisse s'explique par l'arrêt de la société VIP pour 622 K€. Les activités maintenues sont stables.

II.5 Autres faits marquants ayant un impact significatif sur le résultat.

Concernant un litige fiscal portant sur les exercices 2002 à 2004 provisionné à hauteur de 3 915 K€ à fin 2007, une transaction a été acceptée par les parties en septembre 2008.

Les comptes consolidés au 30 juin 2008 ont fait, l'objet à ce titre, d'une reprise de provision pour un montant de 3 119 K€.

Suite à l'arrêt des sociétés Riff international et Postmodern, un litige est né entre Carrere Group et la société ECS au titre de caution d'équipements et d'installations diverses se trouvant en location financière dans les filiales arrêtées. Un accord est intervenu entre les parties et laisse place à une provision pour risque de 937 K€ au 30 juin 2008.

L'impact de ses deux négociations est positif pour un montant de 2 182 K€.

A la connaissance de la société aucun autre fait marquant n'est à signaler à ce jour.

III. Bilan

Le total du bilan consolidé de Carrere Group s'élève au 30 juin 2008 à 252 142 K€ en progression de 0,9 % par rapport au 31 décembre 2007. L'actif non courant représente 165 048 K€ contre 144 580 K€ à fin 2007. Il représente ainsi 65 % du total du bilan contre 57 % six mois plus tôt. Cette variation est due à la croissance des productions en-cours dont la réalisation n'est pas achevée ou facturée.

La valeur nette du catalogue est sensiblement constante à un niveau de 70 670 K€.

Le solde net d'impôts différés actif- passif a évolué de 12326 K€ créditeur à 11 634 K€ créditeur.

Le compte clients évoluent de 53 243 K€ à 41 524 K€. Cette baisse est le reflet de l'évolution du chiffre d'affaires. Le compte client représente au 30 juin 2008, 158 jours de chiffre d'affaires contre 140 jours à fin 2007.

Les capitaux propres part du groupe restent négatifs de 28 212 K€. La variation des intérêts minoritaires est principalement due à l'évolution du périmètre de consolidation.

Les dettes financières courantes baissent de 11 181 K€, ceci est principalement dû à l'impact des liquidations de sociétés constatées sur la période.

L'évolution des produits différés de 29 167 à 47 661 K€ est due à la croissance des factures émises sur des productions dont la réalisation n'est pas achevée.

IV. Trésorerie

Le tableau de financement consolidé présenté dans les comptes consolidés chap.III , détaille les principaux flux financiers qui expliquent la variation de trésorerie.

En clôture au 30 juin 2008, la trésorerie consolidée du groupe est de 17 622 K€ en baisse de 3 706 K€ par rapport à fin 2007 et de 8 657 K€ par rapport au 30 juin 2007.

V. Description des principaux risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels est soumis Carrere Group sont détaillés au chapitre 4 de ce document. A la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est survenu depuis le 30 juin 2008.

20.9 Autres informations financières sélectionnées

Nota : en application de l'article 28 du règlement 809-2004 de la Commission européenne relatif aux documents émis par les émetteurs cotés sur les marchés des états membres de l'Union européenne («Directive Prospectus»), les éléments suivants sont inclus par référence :

- Le rapport financier de l'exercice 2006, les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 établis selon les normes IFRS et le rapport des Commissaires aux comptes présenté aux pages 93 à 128 du rapport annuel N° D.07-0585 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 juin 2007.
- Le rapport financier de l'exercice 2005, les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 établis selon les normes IFRS et le rapport des Commissaires aux comptes présenté aux pages 95 à 141 du rapport annuel N° D.06-0404 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2006.

20.10 Politique de distribution des dividendes

Carrere Group, au regard de sa situation financière, n'entend pas, à la date du présent rapport annuel, verser de dividendes.

Le Groupe rappelle qu'aucun dividende n'a été versé depuis son introduction en bourse le 13 juin 2001.

20.11 Procédures judiciaires et d'arbitrage

La Société peut être impliquée, dans le cadre normal de ses activités, dans des procédures judiciaires, d'arbitrage, gouvernementales ou administratives.

Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant, peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Dans ce dernier cas, le montant provisionné correspond à notre meilleure estimation du risque. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société autres que ceux décrits ci-dessous :

En date du 12 août 2008, un protocole d'accord a été signé entre, notamment, Claude Carrere, Carrere Group SA, Carrere Group DA, leurs principaux créanciers financiers et la société Alesa Holding («le Repreneur»), représentée par Monsieur Di Sabatino, le Repreneur étant une société spécialement constituée par la société MoonScoop et par les actionnaires de cette dernière pour les besoins des opérations décrites dans le protocole.

CARRERE Contre SOLE PRODUCTIONS

La société CARRERE GROUP a cité la société SOLE PRODUCTIONS et son gérant Monsieur Riccardo MANAO devant la Cour arbitrale de la Chambre de Commerce Internationale. La société CARRERE GROUP sollicite notamment que les deux codéfendeurs soient condamnés à lui payer :

- 1.730.000 Euros au titre du préjudice subi sur la série intitulée "GENNARINO IL MASTINO" ;
- 1.000.000 d'Euros au titre du manque à gagner ;
- 500.000 Euros au titre du préjudice moral.

Le liquidateur de la société SOLE PRODUCTIONS a assigné la société CARRERE GROUP devant le Tribunal Civil de Rome, Italie, postérieurement à la saisine de la CCI et en violation de la clause compromissoire du contrat de coproduction du 21 décembre 1999. Cette affaire devrait être plaidée largement après l'issue de l'arbitrage et le Tribunal devrait logiquement se déclarer incompétent.

Le 13 juin dernier, une audience a eu lieu à Lugano. Il n'y aura pas d'audience préliminaire sur la recevabilité de l'action contre Sole et Mr Manao, la décision sera donc rendue après les plaidoiries au fond.

Le groupe a provisionné une somme de 4.000.000 d'euros au titre de cette procédure.

CARRERE Contre BIARD

Monsieur Jean-Michel BIA RD sollicite la condamnation solidairement de Claude Carrere et Carrere Group a payer le prix de cession des parts sociales stipulé au protocole d'accord du 13/11/01 signé entre Mr Biard et Claude Carrere et Carrere Group. La somme totale réclamée s'élève à 1.009.502 €

La société CARRERE GROUP formule de son côté une demande reconventionnelle en expertise au titre de la récupération du prix d'acquisition obtenu par fraude par la société VIP sur la base de fausses déclarations ainsi que des condamnations à 15.000 euros à titre de dommages et intérêts pour procédure abusive, 2.158.435 euros en réparation du préjudice subi en raison des fautes commises depuis le 13/11/00, 200.000 euros en réparation de la concurrence déloyale commise, 10.000 euros en application de l'article 700 du NCPC.

La société estimant être dans son bon droit et disposer des documents nécessaires à un bon déroulement de la procédure, n'a pas au titre de celle-ci passé de provision.

20.12 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

L'exercice 2007 a été marqué par la diminution significative des ventes secondaires du catalogue d'animation et de fiction du Groupe et par la constatation, pour la première fois, d'un résultat sectoriel déficitaire (avant constatation de dépréciations complémentaires du catalogue de droits) pour le secteur de la distribution. La direction de Carrere Group a également constaté, pour la troisième année consécutive, l'absence de ventes significatives à l'étranger sur des territoires non encore exploités.

En conséquence, la société a décidé de revoir significativement à la baisse, compte tenu de l'historique des ventes sur les trois dernières années et du non développement de la structure commerciale, les prévisions de ventes sur les territoires non encore exploités du catalogue d'animations et de fictions du Groupe ramenant ainsi leur poids dans les recettes prévisionnelles de chacun de ces secteurs à respectivement 17 % et 26 % des ventes prévisionnelles au 31 décembre 2007.

L'ensemble des conséquences financières de ces différents points est exposé au chapitre 9.2.1.

La Société a annoncé le 12 août 2008 la signature d'un protocole de conciliation (le « Protocole ») entre, notamment, Claude Carrere, Carrere Group SA, Carrere Group DA, leurs principaux créanciers financiers et la société Alesa Holding (« le Repreneur »), représentée par Monsieur Di Sabatino, le Repreneur étant une société spécialement constituée par la société MoonScoop et par les actionnaires de cette dernière pour les besoins des opérations décrites dans le protocole.

Le Protocole prévoit la mise en place d'une restructuration financière visant à assurer une diminution significative de l'endettement financier de la Société, un rétablissement de ses capitaux propres et la mise en adéquation de la trésorerie de la Société avec ses besoins d'exploitation.

La Société estime que la réalisation du Protocole, dont certaines étapes ont été franchies, ainsi que la mise en œuvre du plan stratégique présentés par le Repreneur permettra d'assurer la continuité d'exploitation du Groupe en le dotant des moyens financiers nécessaires à son retournement.

La présentation des principaux termes Protocole figure en section 9.1.3 du présent Rapport annuel.

La réalisation des opérations prévues au titre du protocole dans les prochains mois ainsi que la mise en œuvre du plan stratégique présentés par le repreneur sont nécessaires pour permettre la continuité d'exploitation.

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1 Capital social

21.1.1 Montant du capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social de la Société s'élève à 37 150 674 d'euros, divisé en 8 443 335 d'actions d'une valeur nominale de 4,40 €, intégralement libérées et de même catégorie.

21.1.2 Augmentation de capital

Au cours du 1er semestre 2005, Carrere Group a émis des nouvelles actions dans le cadre d'une augmentation de capital réservée. Le 26 mai 2005, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a apposé le visa n° 05-455 sur le prospectus simplifié établi par Carrere Group à l'occasion de cette opération, opération approuvée par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société du 13 juin 2005.

La société a émis 2.000.000 actions de 4,40 euros de nominal chacune soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 8.800.000 euros représentant 31,04% du capital social avant augmentation du capital et 23,69% du capital social après augmentation du capital. Le prix de souscription de 15,50 euros par action comprenait une prime d'émission de 11,10 euros par action. Le produit brut de l'émission est de 31 millions d'euros, prime d'émission comprise. Le produit net de l'émission est de 28,8 millions d'euros.

De nombreux investisseurs anglais ont souscrit à cette PIPE (Private Investment in Public Equity), notamment Schroders, Threadneedle, Fidelity, Jefferies, Federal Finance, Gartmore and Jupiter. Certains investisseurs français ont aussi fait parti de ce pool : Richelieu Finance et Investisseur Dans l'Entreprise (IDE).

Carrere Group a procédé à cette augmentation de capital pour pouvoir développer sa croissance externe dans le secteur des émissions dites de flux.

21.1.3 Titres non représentatifs de capital

Au 31 décembre 2007, il n'existe aucun titre non représentatif de capital.

21.1.4 Autocontrôle

Au 31 décembre 2007, la Société détient 55 de ses actions et aucune action de la Société n'est détenue par un tiers pour son compte.

21.1.5 Capital autorisé non émis

Néant

21.1.6 Capital potentiel

Il n'existe aucun titre donnant accès à terme au capital.

21.1.7 Evolution du capital social

Date	Nature des opérations	Montant	Prime d'émission	Nombre d'actions créées	Nombre total d'actions	Capital des opérations
14/03/86	Création de la société (SA) par apport en numéraire	250 000 FF		2500	2 500 de 100 FF de valeur nominale	250 000 FF
23/06/87	Augmentation de capital par apport en numéraire	50 000 FF		500	3 000 de 100 FF de valeur nominale	300 000 FF
17/04/89	Augmentation de capital par incorporation de réserves	4 500 000 FF		45 000	48 000 de 100 FF de valeur nominale	4 800 000 FF
13/12/94	Augmentation de capital par apport en compte courant et prime d'émission	1 100 000 FF	41 250 000 FF	11 000	59 000 de 100 FF de valeur nominale	5 900 000 FF
13/12/94	Incorporation par prime d'émission et de réserves	41 300 000 FF		413 000	472 000 DE 100 FF de valeur nominale	47 200 000 FF
25/04/00	Incorporation de réserves	22 913 000 FF		3 033 650	3 505 650 DE 20 FF de valeur nominale	70 113 000 FF
25/04/00	Conversion du capital en euros	70 113 000 FF		0	3 505 650 de 3,05 € de valeur nominale	10 688 658 €
19/12/00	Augmentation de capital avec prime d'émission incorporée	9 143 558,32 €		1 237 288	4 742 938	19 832 216,32 €
8/02/01	Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 295 814,33€		175 347	4 918 285	21 128 030,65€
28/02/01	Augmentation de capital par incorporation de réserves	512 423,35 €		0	4 918 285 de 4,40 € de valeur nominale	21 640 454 €
13/06/01	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	6 720 220 €	21 655 710 €	1 525 050	6 443 335 de 4,4 € de valeur nominale	28 350 674 €
13/06/05	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	8 800 000 €	22 200 000 €	2 000 000	8 443 335 de 4,4 € de valeur nominale	28 000 000 €

Aucune autre modification du capital social de Carrere Group SA n'est intervenue depuis le 13 juin 2005.

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social

Conformément à ses statuts, la société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- Concevoir, produire, réaliser, vendre, gérer et distribuer des séries et des films d'animation, des films de longs métrages, pour la télévision ou le cinéma ainsi que les droits dérivés s'y rattachant ; et ce, pour la jeunesse ou le grand public.
- Production, distribution, diffusion, de tous programmes sur supports audiovisuels, radiophoniques, électroniques, télématiques, téléphoniques et informatiques, et sur tous les supports connus ou inconnus à ce jour.
- Communication, promotion, publicité, relations publiques, relations presse, évènementiels.
- Et plus généralement, tous programmes, toutes activités annexes, toutes opérations industrielles, commerciales, financières et notamment toutes prises de participations, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous les objets similaires ou connexes.

21.2.2 Exercice social

Durée 12 mois, du 1^{er} Janvier au 31 décembre.

21.2.3 Conditions de modification du capital

Toutes modifications du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent sont prévues par les dispositions statutaires (articles 8 et 9 des statuts)

Article 8 : Augmentation de capital

Le capital social peut être augmenté par tous procédés et selon toutes modalités prévues par la loi.

L'assemblée générale extraordinaire, sur le rapport du conseil de surveillance, est seule compétente pour décider une augmentation de capital. Celle-ci s'effectue par l'émission de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à termes, à une quotité du capital de la société.

Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraires émises pour réaliser une augmentation de capital, droit auquel ils peuvent renoncer à titre individuel. Si l'assemblée générale le décide expressément, ils bénéficient également d'un droit de souscription à titre réductible.

Le droit à l'attribution d'actions nouvelles, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes d'émission appartient au nu-proprétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

Article 9 : Réduction de capital

La réduction du capital est autorisée ou décidée par l'assemblée générale extraordinaire et ne peut en aucun cas porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction du capital à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à mener celui-ci au moins minimum légal, à moins que la société ne se transforme en société d'une autre forme n'exigeant pas un capital supérieur au capital social après sa réduction.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société. Celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Après l'augmentation de capital du 13 juin 2001 de 6.710.220 €, le solde autorisé est d'un montant de 43.449.780 €. A ce jour, il n'est prévu aucune autre augmentation de capital.

Article 27 : Droit de vote double

Les statuts de la société prévoient l'attribution d'un droit de vote double pour les actions nominatives entièrement libérées lorsqu'elles sont inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Le droit de vote double est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles ce dernier bénéficiait déjà de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sous réserve des exceptions prévues par la loi.

L'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

Article 34 : Répartition statutaire des bénéfices

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou

extraordinaires, ou de report à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti par l'Assemblée entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie en capital.

Les pertes, s'il en existe, sont après approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Article 23 : Assemblées Générales

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires ou Spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées Spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les Assemblées Générales Extraordinaires.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires.

Article 24 : Convocation et lieu de réunion des Assemblées Générales

Auteur de la convocation :

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Directoire. A défaut, elles peuvent être convoquées soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi.

Lieu de réunion :

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Forme de la convocation :

La convocation est effectuée par insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales du département du lieu du siège social, et en outre si la société vient à être réputée faire appel public à l'épargne par une insertion dans le BALO, quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée sur première convocation et six jours à l'avance sur convocation suivante à défaut de quorum.

Article 25 : Ordre du jour

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. Un ou plusieurs actionnaires ont la faculté de requérir l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour des Assemblées dans les conditions légales réglementaires. L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour.

Article 26 : Accès aux Assemblées – Pouvoirs – Vote par correspondance

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions, sans toutefois que la date avant laquelle ces formalités doivent être accomplies puisse être antérieure de plus de cinq jours à la date de l'assemblée.

Conformément à l'article L-165 alinéa 1 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les sociétés commerciales, les statuts exigent que l'actionnaire possède 7 actions au moins pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires. Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient actionnaires ou non.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de l'assemblée pour être pris en compte.

22. CONTRATS IMPORTANTS

Au cours de l'année 2007, la société n'a conclu aucun contrat significatif autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Les informations relatives aux marchés de l'audiovisuel aux sections 6.2.1 et 6.2.2, à savoir notamment le marché de la fiction et le marché des émissions de flux, sont issues d'une étude réalisée par le Centre National Cinématographique (CNC). De même, l'introduction des principaux marchés figurant à la section 6.2 est issue de la même étude CNC.

Les données mentionnées à la section 6.2.3 relatives au marché de l'animation sont issues d'une étude faite par Médiametrie.

Les tableaux figurant à la section 6.2.6, intitulés « Evolution des exportations de programmes audiovisuels français » et « Répartition des exportations de programmes audiovisuels », sont issus des études du CNC, TVFI et INA.

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents juridiques et financiers devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable peut être consulté au siège social :

Peuvent notamment être consultés :

- (a) l'acte constitutif et les statuts de la Société ;
- (b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le document de base ;
- (c) les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de base. La Société entend communiquer ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations en vigueur.

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

25.1 Tableau des filiales et participations

Carrere Group ne détient pas de participation non consolidée susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats. Les participations significatives détenues par Carrere Group dans des sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont décrites au chapitre 7 « Organigramme ». Cette liste des filiales et participations figure dans la Note 1 des *annexes aux comptes consolidés*.

25.2 Adresses des filiales

Auteurs Associés

170 rue de Grenelle
75007 Paris
Tel : 01 44 11 71 71
Fax : 01 44 11 71 80
Email : auteursa@club-internet.fr

Carrere Group Droits Audiovisuels

50, avenue du Président Wilson,
93214 La Plaine Saint-Denis
Tel: 01 49 37 78 00
Fax: 01 49 37 77 75
Email: info@carrere.net

Communication et Programmes International

13, Quai de Grenelle,
75015 Paris
Tel : 01 53 95 53 00
Fax : 01 53 95 53 10

Dajma

79 avenue Ledru-Rollin,
75 012 Paris
Tel : 01 43 92 28 00

Dassas

37, rue Pierre Lhomme,
92411 Courbevoie
Tel : 01 46 91 70 00
Fax : 01 47 68 75 40
Email : dassas@dassas.com

Dune

101, rue Saint Dominique,
75007 PARIS
Tel : 01 44 11 04 04
Fax : 01 47 05 81 10
Email : contact@dune.fr

Ego Productions

3, rue des Déchargeurs,
75001 PARIS
Tel : 01 44 88 94 00
Fax : 01 44 88 94 09
Email : mail@ego-productions.com

FX

72, avenue Victor Hugo,
92100 Boulogne
Tel : 01 41 31 50 00
Fax : 01 41 31 50 10

GD Production

16 rue Guillaume Tell,
75017 Paris
Tel : 01 70 39 91 30
Email : info@gdprod.fr

Kaliste

183 rue de la Pompe,
75116 Paris
Tel : 01 56 26 56 26
Fax : 01 56 26 56 20

Les Armateurs

33, rue Linne
75005 PARIS
Tel : 01 49 29 09 77
Fax : 01 49 29 05 37
Email : lesarmateurs@lesarmateurs.com

Morgane

35, Boulevard Georges Seurat
92200 Neuilly-sur-Seine
Tel: 01 43 14 92 03
Fax: 01 43 14 91 15
Email: info@morgane-prod.fr

Nelka Films

7, avenue Franklin Roosevelt,
75008 PARIS
Tel: 01 53 93 32 93
Fax: 01 45 63 32 73
Email: nelka@nelka-films.com

PM Holding

45, avenue Victor Hugo
93300 Aubervilliers
Tel : 01 49 17 77 96
Email : pm@pmweb.fr

Septembre Productions

45, avenue Victor Hugo
Bâtiment 270
93534 Aubervilliers
Tel : 01 48 11 13 13
Fax : 01 43 52 02 41
Email : info@septembre-productions.fr

Scarlett

4, rue Férou
75006 Paris
Tél : 01 44 75 11 42
Fax : 01 44 75 11 35
Email : info@scarlettprod.fr

Tony Comiti

183 rue de la Pompe,
75116 Paris
Tel : 01 56 26 56 26
Fax : 01 56 26 56 20
Email : info@tonycomiti.com

ANNEXE 1 : Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes de Carrere Group correspondant aux prestations effectuées en 2006 et 2007 :

En milliers d'euros	PRICE		HE RMESIANE		AUTRES	
	Montant HT N	N-1	Montant HT N	% N-1	Montant HT N	% N-1
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Emetteur	262	273	75	49%	174	0%
Filiales intégrées globalement	212	284	134	51%	182	84%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
Emetteur			46	0%	26	0%
Filiales intégrées globalement		5	6	18%		13%
Sous total	474	562	255	100%	200	97%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social	30		1	0%	6	3%
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	30	0	0	0%	6	0%
Sous total	30	0	1	100%	6	3%
TOTAL	504	562	255	100%	206	100%

Note :

Les missions de Commissariat aux Comptes incluent la certification, l'examen des comptes individuels et consolidés, y compris des prestations d'experts du réseau à la demande du Commissaire aux Comptes dans le cadre de la certification des comptes.

ANNEXE 2 : Document annuel établi en application de l'article 221.1.1 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

En application de l'Article 221-1-1 du Règlement général de l'AMF, le tableau suivant présente la liste de toutes les informations rendues publiques par Carrere Group S.A. depuis le 1^{er} janvier 2005 pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financier, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

12/08/2008 – 17 :45	Communiqué de presse : signature d'un accord
29/04/2008 – 18 :00	Rapport financier annuel
21/04/2008 – 17h00	Communiqué de presse : précisions sur la situation du groupe
04/04/2008 – 17 :00	Communiqué de presse : Difficultés de Carrere Group
13/02/2008 – 18 :00	Chiffres d'affaires 2007
09/11/2007 – 18 :00	Chiffres d'affaires T3 2007
13/09/2007 – 08 :00	Résultats semestriels 2007
27/08/2007 – 08 :00	Rapport financier 1 ^{er} semestre 2007
25/07/2007 – 08 :00	Chiffre d'affaires S1 2007
11/06/2007 – 08:30	Carrere on Joost
27/04/2007 - 18:30	Résultats Annuels 2006
03/04/2007 - 07:30	Nouvelle participation : Scarlett Production
13/02/2007 - 09:00	Chiffre d'affaires 2006
31/01/2007 - 08:00	Nouvelle participation : Septembre Productions
13/11/2006 - 07:00	Chiffre d'affaires T3 2006
26/10/2006 - 08:00	Résultats semestriels 2006
13/10/2006 - 08:00	FLASH INFO : Du Coté de Chez Vous TV
08/08/2006 - 07:30	Chiffre d'affaires S1 2006
03/05/2006 - 07:30	Chiffre d'affaires T1 2006
26/04/2006 - 07:30	Résultats annuels 2005

13/02/2006 - 07:30 Chiffre d'affaires 2005
13/12/2005 - 07:30 Merci infiniment
14/11/2005 - 07:30 Chiffre d'affaires du 3eme trimestre 2005
02/11/2005 - 07:30 Flash info Morgane
31/10/2005 - 07:30 Résultats semestriels 2005
16/08/2005 - 08:00 Chiffre d'affaires du 1er semestre 2005
11/07/2005 - 08:00 Flash info PM
25/04/2005 - 08:00 Résultats Annuels 2004
11/02/2005 - 18:00 Chiffre d'affaires 2004

ANNEXE 3 : RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Aux Actionnaires
CARRERE GROUP SA
45, avenue Victor Hugo
93300 Aubervilliers

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

1) Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

2) Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrats de prestations de services :

VOTRE SOCIETE A CONCLU AVEC DIFFERENTES SOCIETES DU GROUPE DES CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES. LES PRODUITS COMPTABILISES AU TITRE DE CES CONVENTIONS SUR L'EXERCICE 2007 SONT DETAILLES DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS :

Avec les sociétés	Date de la convention	Montant (en euros)
Kaliste	01/07/2005	13 564,38
Nelka Films	03/01/2005	274 734,66
B3 COM	05/04/2005	128 804,52
CPI	04/04/2005	341 607,84
Dassas	13/07/2005	165 689,90
PM Holding	14/04/2005	623 984,70
Morgane	13/07/2005	226 157,11
Riff International Prod	07/07/2005	389 477,17
Carrimages 2	27/01/2005	20 000,00
Carrimages 3	13/02/2006	30 000,00
Productions Tony Comiti	03/01/2006	55 000,00
Les Armateurs	03/01/2006	56 000,00

Contrats de Garantie avec les SOFICAS

CARRIMAGES : La société CARRERE GROUP SAS'est engagée irrévocablement à racheter l'intégralité des actions de la société CARRIMAGES au prix de 850 € par action soit 85% du nominal à la date de souscription des titres. Cet engagement pourra être exercé du 1^{er} janvier au 30 juin 2012. En contrepartie de cette garantie, la société CARRERE GROUP SA a facturé à la SOFICA une garantie de rachat égale à 1% au montant de la souscription.

CARRIMAGES 2 : La société CARRERE GROUP SA s'est engagée irrévocablement à racheter l'intégralité des actions de la société CARRIMAGES 2 au prix de 850 € par action soit 85% du nominal à la date de souscription des titres. Cet engagement pourra être exercé du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. En contrepartie de cette garantie, la société CARRERE GROUP SA a facturé à la SOFICA une garantie de rachat égale à 1% au montant de la souscription.

CARRIMAGES 3 : La société CARRERE GROUP SA s'engage irrévocablement à racheter l'intégralité des actions de la société CARRIMAGES 3 au prix de 850 € par action soit 85% du nominal à la date de souscription des titres. Cet engagement pourra être exercé du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. En contrepartie de cette garantie, la société CARRERE GROUP SA facture à la SOFICA une garantie de rachat égale à 1% au montant de la souscription.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

3) Conventions et engagements non autorisés préalablement

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements visés à l'article L. 225-90 du Code de commerce.

En application de l'article L. 823-12 de ce Code, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie

La procédure d'autorisation préalable n'a pas été suivie pour les conventions et engagements ci-dessous en raison d'une omission.

Contrats de prestations de services :

Votre société a conclu avec différentes sociétés du groupe des contrats de prestations de services.

Personnes Concernées :

Monsieur Claude CARRERE, Président du Conseil de Surveillance de la société CARRERE GROUP SA, Directeur général de la SA Carrere Group Droits Audiovisuels.

Monsieur Axel CARRERE membre du Directoire de la société CARRERE GROUP SA, Président du Conseil d'Administration de la SA Carrere Group Droits Audiovisuels, Directeur Général de la société par actions simplifiée Dune, Président de la SOFICA Carrimages 3, Gérant de la société à responsabilité limitée Claude Carrere Publishing.

Monsieur Romain CARRERE, Membre du Conseil de Surveillance de la société CARRERE GROUP SA, Administrateur de la société SA Carrere Group Droits Audiovisuels, Administrateur de la SOFICA Carrimages 3.

Monsieur Michel Ayot, Membre du Conseil de Surveillance de la société CARRERE GROUP, Administrateur de la SA Carrere Group Droits Audiovisuels.

LES PRODUITS COMPTABILISES AU TITRE DE CES CONVENTIONS SUR L'EXERCICE 2007 SONT DETAILLÉS DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS :

Avec les sociétés	Date de la convention	Montant (en euros)
Ego Productions	03/01/2007	150 000,00
O'Productions	03/01/2007	10 000,00
Auteurs Associés	03/01/2007	150 000,00
Dune	03/01/2007	150 000,00
Dajma	03/01/2007	119 594,10
Scarlett Productions	02/07/2007	401 870,55
GD Production	03/01/2007	37 047,70
Carrere Group DA	03/01/2007	2 000 000,00
Septembre Prod	03/01/2007	659 957,05
Carrimages	03/01/2007	22 000,00
Ego Music	03/01/2007	20 000,00
Claude Carrere Publishing	03/07/2007	36 000,00

Contrat de Garantie avec la SOFICA CARRIMAGES 4

Personnes concernées :

Monsieur Axel CARRERE, Président de la Sofica CARRIMAGES 4 et membre du Directoire de la société CARRERE GROUP SA.

Monsieur Romain CARRERE, Administrateur de la Sofica CARRIMAGES 4 et membre du Conseil de Surveillance de la société CARRERE GROUP SA.

CARRERE GROUP SA

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
Exercice clos le 31 décembre 2007 - Page 5**

Nature et objet :

La société CARRERE GROUP SA s'engage irrévocablement à racheter l'intégralité des actions de la société CARRIMAGES 4 au prix de 850 € par action soit 85% du nominal à la date de souscription des titres. Cet engagement pourra être exercé du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. En contrepartie de cette garantie, la société CARRERE GROUP SA facture à la SOFICA une garantie de rachat égale à 1% au montant de la souscription.

Modalités :

Le montant comptabilisé en produit au titre de 2007 s'élève à 30 000 €.

Prestations de service fournies par la société GUY C.

Personne concernée :

Monsieur Romain CARRERE, membre du Conseil de Surveillance de la société CARRERE GROUP SA et gérant de la société GUY C.

Nature et objet :

La société GUY C. a fourni des prestations de service dans le cadre de la préparation et de la rédaction du rapport annuel CARRERE GROUP SA, portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Modalités :

Le montant comptabilisé en charge au titre de 2007 s'élève à 250 000 €.

Les conventions et engagements présentés ci-après ont été portés à notre connaissance seulement le 24 septembre 2008.

Convention d'indemnisation en cas de rupture de contrat de travail à l'initiative de la société en date du 1^{er} juillet 2007

Personne concernée :

Madame Dominique ORECCHIONI, Présidente du Directoire de la société CARRERE GROUP SA.

Nature et objet :

La société CARRERE GROUP SA, représentée par Monsieur Claude CARRERE, Président du Conseil de Surveillance, a conclu en date du 1^{er} juillet 2007, avec Madame Dominique ORECCHIONI, secrétaire générale du groupe, une convention d'indemnisation en cas de rupture du contrat de travail de cette dernière à l'initiative de la société CARRERE GROUP SA.

Modalités :

En cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de la société CARRERE GROUP SA, pour quelque motif que ce soit, une indemnité de rupture de contrat sera versée à Madame Dominique ORECCHIONI, d'un montant équivalent à dix-huit mois de son dernier salaire mensuel, en sus des indemnités légales et conventionnelles.

Convention d'indemnisation en cas de rupture de contrat de travail à l'initiative de la société en date du 1^{er} janvier 2001

Personne concernée :

Monsieur Axel CARRERE membre du Directoire de la société CARRERE GROUP SA.

Nature et objet :

La société CARRERE GROUP, représentée par Madame Dominique ORECCHIONI, Présidente du Directoire, a conclu en date du 1^{er} janvier 2001, avec Monsieur Axel CARRERE, une convention d'indemnisation en cas de rupture du contrat de travail de ce dernier à l'initiative de la société CARRERE GROUP SA.

Modalités :

En cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de la société CARRERE GROUP, sauf pour motif de faute lourde, une indemnité de rupture de contrat sera versée à Monsieur Axel CARRERE, d'un montant équivalent à dix-huit mois de salaire. La base de calcul servant de référence sera la moyenne des salaires bruts perçus au cours des douze derniers mois d'activité, en sus des indemnités légales et conventionnelles.

Convention d'indemnisation en cas de rupture de contrat de travail à l'initiative de la société en date du 1^{er} septembre 2005

Personne concernée :

Monsieur Romain CARRERE membre du Conseil de Surveillance de la société CARRERE GROUP SA.

Nature et objet :

La société CARRERE GROUP, représentée par Madame Dominique ORECCHIONI, Présidente du Directoire, a conclu en date du 1er septembre 2005, avec Monsieur Romain CARRERE, une convention d'indemnisation en cas de rupture du contrat de travail de ce dernier à l'initiative de la société CARRERE GROUP SA.

Modalités :

En cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de la société CARRERE GROUP SA, sauf pour motif de faute lourde, une indemnité de rupture de contrat sera versée à Monsieur Romain CARRERE, d'un montant équivalent à dix-huit mois de salaire, en sus des indemnités légales et conventionnelles.

Neuilly-sur-Seine et Malakoff, le 29 octobre 2008

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Olivier Thibault

HERMESIANE

Xavier Christ

GLOSSAIRE

Le glossaire figurant ci-dessous vise à définir certains termes utilisés dans le présent document.

Animation :	toute création cinématographique d'images animées par l'utilisation de toutes sortes de techniques, à l'exception de la prise de vue directe. Plus communément connu sous le nom de « dessins animés ».
Blockbuster :	film ayant réalisé en France plus d'un million d'entrées en salles.
Box office :	recettes dégagées par la vente des billets de cinéma.
Casting :	a) <i>[au sens premier]</i> processus de sélection des acteurs devant incarner des rôles dans un film ; b) <i>[au sens communément employé]</i> ensemble des noms d'acteurs apparaissant sur l'affiche et/ou au générique d'un film.
Chaîne en clair :	chaîne de télévision diffusée en libre accès par voie hertzienne.
Chaîne gratuite :	voir chaîne en clair.
Chaîne payante :	chaîne de télévision dont l'accès est réservé à des téléspectateurs s'acquittant d'un abonnement spécifique (ex : TPS, CanalSat).
Co-producteur :	intervenant dans le processus de production dont le statut est, au sens courant, celui d'être l'un des producteurs d'un film. Certains co-producteurs ont le statut d'un investisseur exclusivement financier n'intervenant pas dans la fabrication du film et ne pouvant être tenu responsable de la bonne fin du film face aux tiers.
Distribution :	fonction du distributeur consistant à assurer la commercialisation d'une œuvre audiovisuelle auprès d'exploitants de différents supports (salles de cinéma, télévision, vidéo).
Digital Versatile Disk :	disque issu de la technologie optique ayant une capacité suffisamment importante pour contenir un film de long-métrage, son acronyme étant DVD.

Droits dérivés :	voir Merchandising.
DVD :	voir Digital Versatile Disk.
Fiction :	œuvre dramatique dont la production fait appel à un scénario et dont la réalisation repose sur la prestation d'artistes interprètes pour l'essentiel de sa durée. Peut être une série ou un téléfilm.
Groupe :	société composée de toutes les filiales de la holding Carrere Group SA.
Long-métrage :	film d'au moins 60 minutes dont la longueur de pellicule est supérieure à 1 600 mètres.
Merchandising :	droit de fabriquer, distribuer, vendre ou commercialiser tout produit ou objet incorporant dans sa substance, sa forme ou son conditionnement un élément quelconque du long-métrage ou du programme télévisé (fiction, animation).
Minimum garanti :	versement de la part du distributeur ou diffuseur au producteur, en vertu de son mandat de distribution et constituant une somme acquise au producteur indépendamment du succès ultérieur du film.
Prévente :	vente de droit de distribution d'un film ayant lieu avant sa sortie en salle.
Production :	fabrication d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle.
Producteur :	a) <i>[au sens courant du terme]</i> la personne qui fabrique une œuvre audiovisuelle ; b) <i>[au sens juridique du terme]</i> la personne physique ou morale qui prend l'initiative et la responsabilité d'une œuvre audiovisuelle.
Producteur délégué :	personne physique ou morale mandatée par et choisie parmi les coproducteurs, responsable de la gestion du film et qui en garantie à ce titre la bonne fin et, en conséquence, en assume les éventuels dépassements budgétaires.
Producteur exécutif :	personne physique ou morale en charge de gérer l'ensemble du processus de production d'un film. Elle n'a pas de droit d'exploitation sur un film donné.
Produit dérivé :	bien de consommation qui dérive d'un film, de ses personnages ou de son histoire.
Recettes nettes part producteur :	<i>ou RNPP</i> , ensemble de recettes effectivement encaissées pour chaque exploitation du film en tout format, en toute langue, par tout procédé après

déduction des charges d'exploitation afférentes au film y compris les commissions de distribution ; base de calcul servant à l'établissement des versements aux ayants droit d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle.

Carrere Group

50, avenue du Président Wilson,
93214 La Plaine Saint-Denis,
France

Tel : +33 (0) 1 49 37 78 00
Fax : +33 (0) 1 49 37 77 75

info@carrereregroup.com